



*Rapports Du Conseil
d'Administration À l'Assemblée Générale Relatif
À La Gestion de L'UIB et du Groupe*

Exercice 2022

I- Rapport du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'UIB en 2022

II- Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

III- Rapports général et spécial des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Individuels

IV- Rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire relatif à la gestion du Groupe

UIB

V- Etats Financiers Consolidés pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

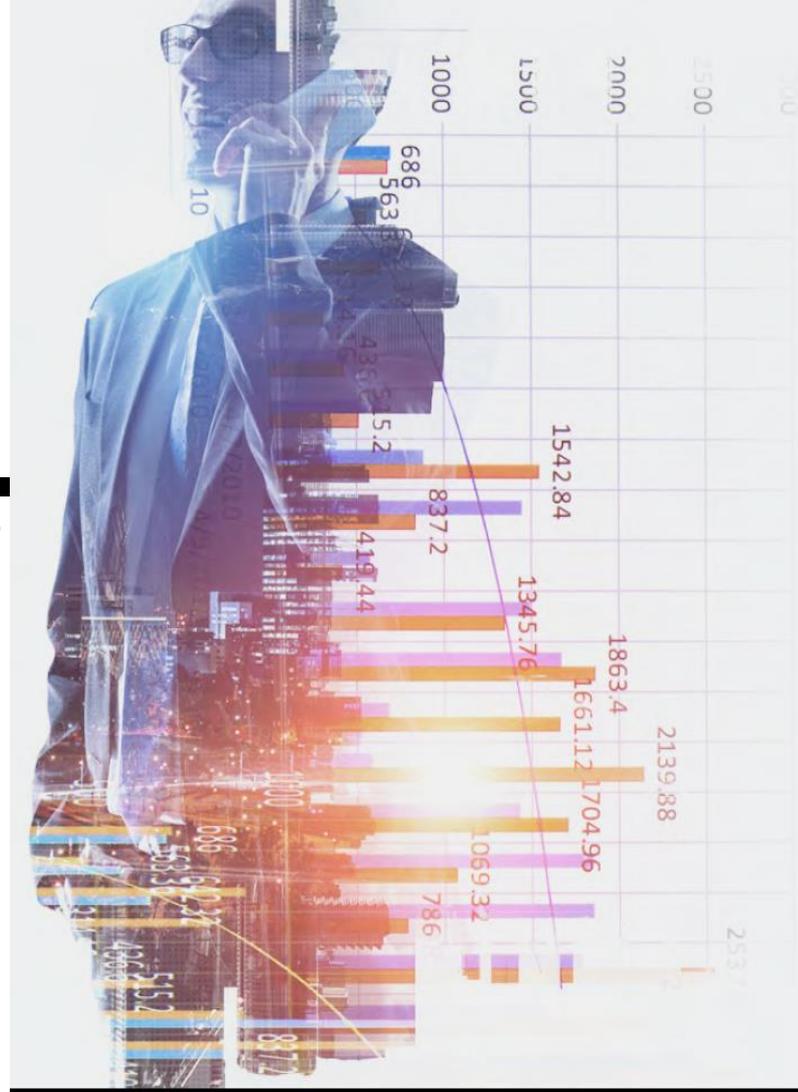
VI- Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

VII- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, fixation de son ordre du jour et projet de résolution

I

Rapport Du Conseil d'Administration relatif à la gestion de l'UIB en 2022

- 1- Profil de L'UIB & aperçu du Groupe SG
- 2- Environnement économique
- 3- Où en sommes-nous ?
- 4- Où allons-nous ?
- 5- Responsabilité Sociétale & Environnementale
- 6- Vie culturelle & sociale
- 7- Annexes



1- Profil De L'UIB & Aperçu Du Groupe SG

Profil De L'UIB

L'UIB est l'une des premières banques privées de Tunisie. Elle fait partie du Groupe Société Générale, l'un des premiers groupes bancaires internationaux. Créée le 9 décembre 1963, l'UIB a été privatisée en novembre 2002 avec le rachat d'une partie de son capital (52,34%) par le Groupe Société Générale.

Une Banque Universelle

Le modèle économique de l'UIB est celui d'une banque universelle, dont la vocation est d'offrir une gamme complète de services à tout type de clientèle : Particuliers, Professionnels, PME, Grandes Entreprises nationales et internationales, Institutionnels... Banque de référence en Tunisie, l'UIB continue de renforcer ses atouts en bénéficiant du support du Groupe Société Générale présent dans 66 pays. L'UIB est perçue aujourd'hui comme une banque locale adossée à un grand groupe international ayant une grande ambition à l'échelle des pays du Maghreb et du continent Africain.

Un Grand Réseau National Et International

Le réseau de l'UIB compte actuellement 147 points de vente (140 agences, 5 centres d'affaires et 2 agences GE) répartis dans toute la Tunisie. La force de l'UIB est de faire partie d'un vaste réseau international de banques de détail et de bénéficier des synergies avec l'ensemble des filiales et des métiers du Groupe Société Générale.

Aperçu Du Groupe Société Générale

25 millions
de clients dans le monde

117 000
collaborateurs de 141 nationalités

66 pays

13,5%
Solidité Financière CET1

28,1 milliards €
Produit Net Bancaire

2,0 Milliards €*
Résultat Net Part du Groupe

Notation Financière
A Fitch
A1 Moody's
A S&P

Un Grand Groupe Bancaire

Une banque universelle solide, au service de ses clients et de l'économie, autour de 3 pôles métiers complémentaires

Nos Priorités Stratégiques

- Centricité Client
- Responsabilité Sociale et Environnementale
- Efficacité Opérationnelle en s'appuyant sur les technologies numériques

Notre Ambition

Être **LA Banque relationnelle de référence** sur ses marchés, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes.

Nos Valeurs

- Esprit d'équipe
- Innovation
- Responsabilité
- Engagement

*Résultat net part du Groupe record à 5,6 Mds d'euros (2,0 Mds d'euros en publié après prise en compte de l'impact de la cession au T2-22 de Rosbank et de ses filiales d'assurance en Russie)

2- Environnement Economique

Environnement Economique

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL

En 2022, l'environnement économique international a été marqué par plusieurs défis et tendances dont notamment :

- Une reprise économique mondiale incomplète après la pandémie de COVID-19 : La pandémie de COVID-19 a eu un impact négatif sur l'économie mondiale, mais certains pays ont connu une reprise plus rapide que d'autres en raison de leur capacité à contrôler la pandémie et à stimuler leur économie.
- Un conflit Russo-Ukrainien en 2022 ayant un impact négatif sur l'environnement économique international, en raison de l'instabilité politique et économique, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, de la tension entre les grandes puissances mondiales et de l'incidence sur les prix des matières premières.
- Une tension commerciale entre les grandes puissances économiques : Les relations commerciales entre les États-Unis, la Chine et l'Union européenne sont restées tendues en 2022, avec des tarifs douaniers supplémentaires imposés sur certaines importations et des menaces de mesures protectionnistes.

=> En Général, l'environnement économique international en 2022 a été caractérisé par une reprise incomplète après la pandémie, des perturbations des chaînes d'approvisionnement, des tensions commerciales et le développement de la technologie numérique.

- Selon les prévisions du Rapport des Nations Unies sur la Situation et les perspectives de l'économie mondiale publiées en Janvier 2023, la croissance économique mondiale devrait passer d'un taux estimé à 3% en 2022 à 1,9% en 2023 et ce, en lien notamment avec les répercussions de la pandémie du COVID-19, la guerre en Ukraine et les crises alimentaire et énergétique qui en ont résulté, l'inflation galopante, l'aggravation de la dette ainsi que l'urgence climatique, sont autant de facteurs qui se sont renforcés mutuellement et qui ont ébranlé l'économie mondiale en 2022, entraînant ainsi un ralentissement de la croissance de la production mondiale.
- Aux États-Unis, la croissance ralentira à 1,4% en 2023, en raison des répercussions sur l'économie des hausses des taux d'intérêt par la Réserve fédérale. Par ailleurs, dans la zone euro, les conditions seront plus difficiles, malgré des signes de résilience à la crise énergétique, un hiver doux et des mesures de soutien budgétaire généreuses. De son côté, la Chine devrait voir sa croissance rebondir à 5,2% cette année, maintenant que l'économie a rouvert ses portes après la épidémie du COVID-19 et les restrictions du gouvernement central; avec la Chine, l'Inde contribuera à la moitié de la croissance mondiale cette année, contre seulement un dixième pour les États-Unis et la zone euro réunis.
- Du côté de l'inflation, et selon les prévisions du FMI publiées en Janvier 2023, l'inflation mondiale devrait décliner de 8,8 % en 2022 à 6,6 % en 2023 et à 4,3 % en 2024, mais continuera à dépasser les niveaux enregistrés avant la pandémie (2017–19) d'environ 3,5 %

Environnement Economique

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE & BANCAIRE NATIONAL

En 2022, l'environnement économique en Tunisie était marqué par une croissance économique modeste, en partie en raison de la pandémie de COVID-19 qui a eu un impact négatif sur l'activité économique affectant les secteurs de l'industrie et du tourisme, qui sont des moteurs clés de l'économie tunisienne. Les défis économiques persistants incluent la faible croissance économique, les taux de chômage et d'inflation élevés, la dépréciation de la monnaie nationale et les déficits budgétaires et commerciaux importants :

- **La croissance économique nationale** serait de **+2,4%*** en 2022 vs **4,3%** en 2021
- **Le déficit commercial** a atteint un record historique de **-25,2 milliards** de dinars au terme de l'année 2022 vs **-16,2 milliards** de dinars en 2021, soit une aggravation de 9 milliards de dinars ou 55%
- Durant l'année 2022, **les exportations** ont enregistré une hausse de **+23,4%** contre une croissance de **+20,5%** durant l'année 2021 pour atteindre 57,5 milliards de dinars. Tandis que **les importations** ont évolué à un rythme beaucoup plus élevé enregistrant ainsi une hausse de **+31,7%** contre une croissance de **+22,2%** durant l'année 2021 pour s'élever à un record de 82,8 milliards de dinars.
- Au terme des onze premiers mois de 2022, **Le déficit budgétaire** de la Tunisie s'est creusé de **12%**, à près de **5,9 milliards** de dinars
- **Le déficit courant** s'est établi à **12,4 millions de dinars, soit 8,6%** du PIB en 2022 vs **7,8 millions de dinars, soit 6%** du PIB en 2021
- **L'indice général des prix à la consommation** a enregistré une évolution moyenne de **8,3%** en 2022 vs **5,7%** en 2021
- **Le taux de chômage** est de **15,2%** au T4-2022 vs **16,2%** au T4-2021
- **Le dinar** s'est déprécié de près de **-0,9%** depuis le début de l'année 2022 face à la monnaie européenne et de **-8,4%** face au dollar américain. En revanche, la monnaie tunisienne s'est appréciée vis-à-vis du yuan chinois de **+2,3%** et ce, malgré le déficit commercial qui ne cesse de se creuser avec la Chine.
- **Les Investissements Directs Etrangers** ont enregistré une hausse de **+18,4%** pendant l'année 2022 par rapport à 2021 pour atteindre **2 221,9 millions de dinars** contre **1 876,3 millions de dinars** en 2021
- **Le niveau des avoirs nets en devises** a atteint **101 jours** d'importation à fin Décembre 2022 (vs **136 jours** à fin Décembre 2021)
- **Le volume (quotidien) global moyen du refinancement** a frôlé les 15 milliards de dinars en 2022, soit **14,9 milliards de dinars** à la fin de l'année vs **10,1 milliards** durant l'année 2021.
- **Le taux directeur** de la BCT a enregistré une hausse de **+100 pbs** passant de **6,25%** en Janvier à **7,0%** en Mai pour atteindre **7,25%** en Octobre 2022
- **Le TMM moyen applicable** a augmenté de **+47 pbs** sur l'année 2022 vs 2021 passant de **6,23%** à **6,70%**.
- Le downgrade de la **Note Souveraine** de la Tunisie à **CCC** par l'agence de notation Fitch courant le mois de Mars 2022 puis elle l'a relevée à **CCC+** courant le mois de Décembre 2022

*Dernière estimation de l'INS du mois de Février 2023

3- Où En Sommes-Nous ?

3- Où En Sommes-Nous ?

a. Stratégie UIB

b. Les Temps Forts 2022

c. Chiffres clés & positionnement de l'UIB

d. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre

e. Ressources humaines

f. Synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration

g. Rapport du Médiateur

h. Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT

L'UIB est entrée dans l'année 2022 avec des acquis mais aussi avec des points de fragilité qui invitent la Banque à (1) améliorer son agilité, (2) aiguiser ses avantages comparatifs dans les activités de la Banque de détail, (3) reprendre l'initiative dans la banque d'entreprises, (4) poursuivre ses programmes en matière d'optimisation, d'automatisation, de digitalisation, (5) améliorer la qualité de service à la clientèle et (6) poursuivre ses programmes en matière de formation et de valorisation du collectif des talents de la Banque

NOTRE AMBITION À HORIZON 2025 ...

Pour figurer parmi les **3 premières** banques privées Tunisiennes d'ici **2025** en étant reconnue comme une banque **proche** de ses clients, **rassurante** pour ses parties prenantes et **ouverte** sur son écosystème, l'UIB doit travailler sur trois dimensions

Au service de cette ambition, l'UIB poursuivra le déploiement de sa stratégie 2022-2025 en faveur de :

Ses clients :

- ✓ Être une banque relationnelle de référence sur le marché Retail tunisien, proche de ses clients, choisie pour sa qualité de service, l'engagement de ses équipes, la transparence de son offre et de ses tarifs et la facilité de ses outils digitaux ;
- ✓ Être une banque locale reconnue par les entreprises tunisiennes, et ce, en nous appuyant sur le groupe Société Générale pour les accompagner dans leur croissance domestique, vers l'Europe et vers l'Afrique ;
- ✓ Jouer pleinement notre rôle d'intermédiation dépôts-crédits dans l'économie par un meilleur équilibre Corporate-Retail et Essentiels-Premium afin de contribuer tout autant au soutien de l'offre que celui de la demande ;
- ✓ Proposer les meilleurs produits et services à nos clients en exploitant pleinement les synergies d'outils avec le Groupe SG, en retenant les solutions bancaires les plus robustes et en nouant des partenariats de distribution avec des startups (BaaP) et de production avec des commerçants non bancaires (BaaS).

Son Capital Humain :

- ✓ Développer la formation en cohérence avec les orientations stratégiques de la banque, en décentralisant les formations au plus près de l'apprenant et en développant les outils d'apprentissage en continu ;
- ✓ Renforcer l'employabilité des collaborateurs tout au long de leur vie professionnelle en améliorant la visibilité des parcours de carrière et en les préparant aux métiers de demain (Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences GPEC) ;
- ✓ Repérer, valoriser et promouvoir les talents afin de préparer la relève managériale autour des valeurs de la banque : esprit d'équipe, innovation, responsabilité, engagement ;
- ✓ Consolider l'attractivité de l'UIB pour les candidats au recrutement et la fierté d'appartenance pour les collaborateurs.

Au service de cette ambition, l'UIB poursuivra le déploiement de sa stratégie 2022-2025 en faveur de :

Son image :

- ✓ *Mieux communiquer en interne et en externe sur nos forces et atouts dans le palmarès des banques tunisiennes, ainsi que sur nos engagements de responsabilité sociale et environnementale, au service de l'économie et de la société tunisienne ;*
- ✓ *Renforcer notre culture d'entreprise de banque plus chaleureuse, plus généreuse, mieux organisée et plus audacieuse ;*
- ✓ *Entretenir et renforcer la confiance de nos parties prenantes, clients, collaborateurs, actionnaires et régulateurs en appliquant les meilleurs standards dans nos traitements et en renouvelant les prix, labels et certifications qui attestent de notre professionnalisme, de notre robustesse informatique, de notre solidité financière et de notre conformité réglementaire.*

Solidité Du Bilan

Un bilan solide et une gestion optimale en matière d'allocation du capital

- Maintenir un ratio de solvabilité supérieur à **11%** et un ratio Tier 1 supérieur à **8%**
- Maintenir un ratio de liquidité supérieur à **100%**
- Maintenir un ratio Crédits/Dépôts inférieur à **120%**

Un Socle De Rentabilité Saine Et Durable

Pérennisation de la rentabilité

- Continuer à observer une stricte discipline en matière de frais de gestion (avec un coefficient cible de **45%** à horizon 2025) et de gestion des risques de marchés et de crédits avec un coût de 50 Bps en moyenne, un taux d'actifs classés à **7%** et un taux de couverture à **78%**
- Maintenir un objectif de ROE d'au moins **15%** à horizon 2025

Développement Conforme Du Business & Renforcement De Nos Capacités De Rebond

Développement conforme avec maintien de position de leader sur le marché des particuliers et augmentation des PDM sur les autres marchés

- Atteindre des parts de marché plus significatives sur l'ensemble des sous-segments Corporate à fort potentiel (éducation, santé, relocalisation des chaînes de valeur, ...)
- Accroître la transformation des opportunités en matière de financements structurés
- Soutenir le secteur de la microfinance
- Accroître les financements verts / transition énergétique et les financements dans les secteurs de l'économie de la vie
- Promouvoir le capital risque via la filiale « International Sicar »
- Consolider notre position de leader sur le marché des particuliers (Clientèle Premium)

Développement sain, rentable et conforme du business & solidité du bilan

1. Relation Client Retail

Ambition 2025 : Un dispositif Retail plus proactif, facilitant l'accès au crédit et à l'expertise, enrichi par de nouvelles offres et combinant le meilleur du digital et de l'humain

Rééquilibrage Du Business Modèle Retail

- Renforcer notre efficacité commerciale sur les essentiels;
- Accélérer le développement sur les premiums et les professionnels;

Trajectoire Opérationnelle Pérenne

- Améliorer la satisfaction client et l'image de marque de manière pérenne;
- Faire évoluer les usages, automatiser les parcours clients et collaborateurs et sortir des sentiers battus;

Innovation Et RSE

- Se différencier sur le marché à travers une démarche visionnaire en termes d'innovation et de RSE.

2. Relation Client Corporate

Ambition 2025 : Devenir une banque de référence pour nos clients GE, EML et MNC tant sur les investissements que le bas de bilan et les flux et nous diversifier vers les PME/ETI

Coverage

- Augmenter nos parts de marché sur les secteurs d'avenir pour lesquels nous avons de l'appétit en risque;
- Renforcer notre position auprès des clients GE, EML et ETI en développant nos encours de crédit et nos commissions tout en maîtrisant nos RWA ;
- Relancer la prospection des MNC à fort potentiel de dépôt et de flux dans les secteurs cibles, en synergie avec la BDD pour capter leurs salariés;
- Enrichir notre offre sur les produits à valeur ajoutée : financements structurés, leasing, factoring, prévoyance collective et épargne retraite collective;
- Se positionner en acteur de référence sur les enjeux RSE à travers l'accompagnement de la transition énergétique et environnementale;
- Maintenir une démarche d'amélioration continue de la qualité de service et de la satisfaction client.

Paielements

- Accroître les flux;
- Développer les synergies entre les métiers monétaire et transaction banking.

Salle Des Marchés

- Elargir l'offre par le lancement de nouveaux produits;
- Renforcer la synergie Trade/Change;
- Renforcer la proactivité avec les commerciaux pour le développement de l'activité change.

Développement sain, rentable et conforme du business & solidité du bilan

3. Efficacité Opérationnelle / Volets Métiers

Ambition 2025: Tirer pleinement parti de la modernisation du CBS et de l'industrialisation des processus pour améliorer la qualité de service et la maîtrise des risques opérationnels

- Poursuivre le déploiement d'un socle IT à la pointe et développer les capacités DATA;
- Poursuivre le programme d'efficacité opérationnelle s'appuyant sur les briques digitales au service de nos clients;
- Poursuivre le déploiement d'une organisation Agile pour améliorer le Time-to-Market;
- Poursuivre la sécurisation du dispositif au service des stratégies de développement.

4. Efficacité Opérationnelle / Volets Réglementaires

Ambition 2025 : Maintenir les meilleurs standards de solidité financière, de sécurité informatique et de conformité réglementaire et mener à bien les nouveaux projets IFRS et NPL

- Consolider le respect des standards en matière de solidité financière et de conformité réglementaire : à travers le renouvellement des labels et des certifications obtenus (AML 30000, MSI 20000);
- Se préparer à l'adoption des normes IFRS afin de répondre aux exigences du régulateur et rassurer nos clients en tant que banque réactive et à la pointe sur les sujets réglementaires;
- Respecter les échéances fixées par la Circulaire BCT 2022-01 sur le dispositif de prévention et de résolution des créances non performantes.

5. Développement Du Capital Humain

Ambition 2025 : Renforcer l'engagement des équipes en investissant dans la formation, les parcours de carrière, l'environnement de travail, la reconnaissance et la culture d'entreprise

- Développement de l'expertise des collaborateurs;
- Développement de l'engagement collaborateur;
- Amélioration de la qualité de vie au travail;
- Promotion de la marque employeur;
- Digitalisation des processus RH.

6. Anticiper Les Tendances à Long Terme (RSE, Industrie, Innovation)

Ambition 2025 : Obtenir une reconnaissance externe de notre démarche RSE à horizon 2025

- Être un acteur précurseur sur les enjeux RSE et en matière de transition énergétique de nos clients en se basant sur l'expertise du groupe Société Générale;
- Conseiller et financer les grands projets industriels et d'infrastructure publics et privés;
- Jouer pleinement le rôle de moteur de l'innovation notamment dans le domaine des fintech et des startups et développer des innovations de rupture dans le marché bancaire (BaaS et BaaP).

3- Où En Sommes-Nous ?

- a. Stratégie UIB*
- b. Les Temps Forts 2022*
- c. Chiffres clés & positionnement de l'UIB*
- d. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre*
- e. Ressources humaines*
- f. Synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration*
- g. Rapport du Médiateur*
- h. Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT*

Les Temps Forts 2022

Maîtrise Des Risques, Efficacité Opérationnelle Et Conformité

Efficacité opérationnelle

- Déploiement de l'outil « **E-Recrutement** » dans sa première release pour permettre la **constitution d'une CV-Thèque de candidats** facilitant ainsi la recherche et l'identification des profils recherchés dans le cadre des campagnes de recrutement de la banque
- **Automatisation du processus** de mise à jour des **tarifs standards** sur le CBS
- Mise en place d'un Workflow **de gestion des demandes de transport des fonds** « **Espèce Tracker** » entre les agences et les caisses centrales permettant ainsi une utilisation optimisée des ressources mais également une traçabilité des mouvements en espèces et une visibilité sur les encaisses optimales au niveau des secteurs
- Mise en production de la solution **Carthago trésorerie & salle des marchés** offrant aux collaborateurs une nouvelle expérience utilisateur reposant sur un socle technologique up to date en termes de sécurité, évolutivité, ergonomie, etc.

Maitrise des Risques

- Mise en place d'un **module de gestion des créances douteuses et litigieuses** qui vise à converger avec les meilleures pratiques en matière de gestion du risque de crédit conformément aux exigences de la norme locale et celle du groupe
- Ajustement des règles de la **politique d'octroi de crédits** aux particuliers
- Mise à niveau du module comptable de **l'outil de gestion des suretés** pour tenir compte de l'interdépendance entre les faits générateurs d'écritures de comptabilisation en HB des garanties recueillies
- Dans la continuité de la circulaire BCT 2022-01 relative au dispositif de prévention et de résolution des NPL, établissement d'une feuille de route et de l'approche relative à l'étude de viabilité économique et financière des emprunteurs . Le rapport interne et le plan d'action validés par le Conseil d'Administration ont été transmis à la BCT

Les Temps Forts 2022

- Dans le cadre de la circulaire relative au Système de Notation des contreparties publiée le 11 octobre 2016 par la BCT qui édicte les exigences minimales liées à la conception, la structure, la mise à jour et le contrôle du Système de Notation Interne, mise en production d'un outil en phase de test

Conformité & Règlementaire

- Automatisation du reporting SED-BCT du BO Contrôle Règlementaire
- Enrichissement de la solution Well'Com en intégrant le processus de Revue KYC exceptionnelle et sur évènement

Des Avancées En Matière De Centricité Client Et D'efficacité Opérationnelle En S'appuyant Sur Les Technologies Numériques

- Mise en place du crédit en ligne DIGICREDIT en capitalisant sur le socle Bankerise abritant le dispositif omnicanal (UIBNET et UIB Mobile)
- Mise en production de la nouvelle plateforme de cash management MY Business pour la clientèle Corporate offrant ainsi un portail sécurisé et à la pointe de la technologie facilitant ainsi les évolutions à forte valeur business
- Poursuite de l'amélioration de l'expérience client et collaborateur en faisant évoluer Well'Com (Workflow du processus d'entrée en relation pour les clients particuliers) en réduisant les interventions manuelles du Front Office à travers l'utilisation des APIs exposées par les différents systèmes de consultation externes: L'UIB étant la première banque de la place à s'être interfacée via API au SED de la BCT
- Amélioration de l'efficacité opérationnelle des collaborateurs du BO Trade en mettant en place un outil DIGITRADE permettant l'automatisation et la centralisation des contrôles Sanctions & Embargo

Utilisation De La Data Au Profit Du Business

Capitalisation sur les socles DATA acquis pour le développements de use cases DATA au profit du métier:

- Mise à disposition d'un outil de segmentation de la clientèle Retail qui se base sur les critères déterministes utilisés par le nouveau modèle relationnel de la banque

Les Temps Forts 2022



- Préparation d'un Smart Retail data Hub qui constituera la golden Source pour l'alimentation des cas d'usages DATA demandés par la banque de détail
- Lancement de projet de développement de tableau de bord de pilotage des canaux et usages digitaux permettant de remonter les KPIs clés
- Mise en place du **système de notation interne Corporate (SNI)** en conformité avec la circulaire relative au Système de Notation des contreparties publiée le 11 octobre 2016 par la BCT qui édicte les exigences minimales liées à la conception, la structure, la mise à jour et le contrôle du Système de Notation Interne.

Evolution Du Dispositif De Gestion Des Risques Lies A La Sécurité Des Systèmes D'information – SSI

Conformité par rapport aux standards internationaux:

- ✓ **Obtention de la certification internationale du Système de Management de la Sécurité de l'Information SMSI selon la norme ISO 27001 sur le périmètre CUSTODY**
- ✓ **Maintien de la CERTIFICATION INTERNATIONALE PCI-DSS pour la 4^{ème} année consécutive** pour la sécurisation des données des cartes de paiement
- ✓ **Programme KOPERNIK** pour la sécurisation des données monétiques : 2 Streams clôturés (Stream Fraude Carte & Commerçant, Stream Risque Opérationnel)
Stream PCI-DSS : 75% , Stream Sécurisation du RUN Monétique : 98%
- ✓ **Programme NIST Barometer** : Clôture de l'assessment et préparation du plan de remédiation

Renforcement du dispositif de détection & Réaction

- Aménagement du centre des opérations de sécurité **SOC (Security Operation Center)**
- Label D&R (Detect & React) : **95%** d'exigences totalement appliquées, 5% d'exigences en cours de déploiement
45% des recommandations totalement appliquées, 35% de recommandations en cours de déploiement
- Déploiement de l'outil EDR (Endpoint Detection & Response) sur **100%** des postes de travail soit **1 725 postes de travail** et **238 serveurs** sur un total de 250 serveurs soit **95,2%**

Les Temps Forts 2022

- Centralisation du traitement des alertes de sécurité provenant des différents outils au niveau du SOC (Outil de gestion des alertes de sécurité SIEM, Data Leak Prevention DLP, Endpoint Detection & Response EDR, Guardium pour le monitoring des accès non autorisés aux bases de données des applications critiques)

Renforcement du dispositif de prévention contre les risques SSI

- Dispositif de protection des données :

Fine tuning des politiques DLP (Data Leak Prevention) et intégration du traitement des alertes dans le RUN du SOC, ce qui a permis la clôture des préconisations IGAD, Déploiement d'un outil d'anonymisation des données sur les environnements d'homologation, déploiement d'un outil de chiffrement des données sur les postes de travail des VSP (Very Sensitive Persons)

- Dispositif de protection des applications :

Pentest des applications avant le passage en production et mise en œuvre du plan de remédiation : Cash Management, CARTHAGO FOREX, E-Recrutement, Revue des ASAs et migration vers la plateforme groupe MASAI

Conformité de l'application AMPLITUDE (Périmètre Comptabilité) par rapport aux exigences du programme réglementaire SECAIA

Des Avancées En Lien Avec Le Renforcement De L'infrastructure SI

Les principaux chantiers INFRA clôturés en 2022 avaient pour objectif de continuer l'effort de **modernisation, de sécurisation et de consolidation des infrastructures** afin d'améliorer la disponibilité (Redondance, backup,...) des applications et de réduire le time to market dans la mise en place des projets métiers (Digitalisation, DATA, Automatisation des processus, ...), par le lancement de projets infrastructures structurants qui ont porté sur:

- **Mise en place du « Network Access Control » Cisco ISE** : Ce projet permet de remplacer l'ancienne solution ACS en rajoutant de nouvelles fonctionnalités de contrôle et de sécurité à savoir : (1) L'administration et la gestion centralisées des équipements réseaux

(2) Le contrôle centralisé pour l'accès des terminaux au réseau des utilisateurs dans les sièges par l'attribution automatique des accès et la traçabilité.

- **Mise à niveau et extension de la plateforme Cisco ACI -Application Centric Infrastructure** : Ce chantier vise à étendre l'architecture réseau du DataCenter en fonction de l'évolution du SI et à assurer la redondance et le backup des composants réseaux critiques afin de minimiser les risques de l'indisponibilité des applications. Également une opération d'upgrade critique a été effectuée pour permettre le renforcement de la sécurité de la plateforme réseau « Cisco ACI », qui assure l'interconnexion de la totalité des serveurs du Datacenter de production
- **Upgrade de la plateforme téléphonique** : Il s'agit d'une opération d'upgrade de la plateforme téléphonique pour passer de la version 11.5 à la version 12.5 afin d'éviter l'obsolescence.
- **Supervision des infrastructures AIX** : Ce projet vise à mettre en place un dashboard de suivi des performances des serveurs AIX en temps réel et d'un mécanisme d'alertes qui permettra de configurer et d'ajuster des rapports qui seront générés automatiquement pour pouvoir suivre l'évolution de la capacité.
- **Mise à niveau de la solution de sauvegarde TSM** : Il s'agit d'une mise à niveau de l'infrastructure de Backup Spectrum Protect, la modernisation, la sécurisation et l'amélioration des processus de backup au niveau du site de production et du site de secours.
- **Renforcement de l'infrastructure de sauvegarde** : Renouvellement des robots de sauvegarde: Au vu du besoin croissant du volume des données à sauvegarder et la fin de cycle de vie des robots de sauvegarde actuels, deux nouveaux robots ont été acquis pour les deux sites (production et secours). Le nouveau robot du site principal assure en plus de l'externalisation des sauvegardes IBM spectrum protect- l'externalisation des sauvegardes VEEAM backup des environnements X86.
- **Extension de la solution PAM -Privileged Access Management** : Ce projet permet d'étendre davantage le contrôle d'accès à tous les serveurs pour les administrateurs techniques. Ce nouveau mode de fonctionnement permettra de tracer et de suivre les différentes interventions des administrateurs sur les environnements de production.
- **Intégration de serveurs Windows pour les projets métiers** : Il s'agit d'une acquisition de nouveaux serveurs Windows pour assurer le renforcement des capacités afin de répondre aux besoins en termes de ressources de calcul (Ram et CPU) pour les projets métiers et Infrastructure. Une extension de la plateforme de virtualisation a été effectuée avec l'acquisition de 3 serveurs physiques performants qui sont ajoutés à l'infrastructure existante.

Les Temps Forts 2022

- **Migration de la plateforme de la messagerie** : Dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle version de la plateforme de la Messagerie, une acquisition des équipements était indispensable pour la mise en œuvre de la nouvelle solution. Des serveurs dédiés à la messagerie pour le site primaire et secondaire sont installés
- **Migration vers teams** : Teams a remplacé Skype en assurant les mêmes fonctionnalités à savoir le chat, les réunions en ligne et les appels Audio et Vidéo. Ce projet entre dans le cadre de la modernisation de l'infrastructure et la sécurisation.
- **Migration des Bases de données «Oracle»** : Mise à niveau des bases de données production (10g, 11g, 12c) vers une version supérieure et supportée par ORACLE (19c). Ce projet est lancé pour répondre à des besoins de modernisation, sécurisation et amélioration des bases de données production (select System, Serveurs métiers, ...).
- **Test PCA global** avec le périmètre suivant : SGSS/CUSTODY , SDM, Monétique, SIRH et Amplitude avec retour à la normale (sur une base clone).
- **Migration Windows 10 et Office 365** : Migration du parc des postes de travail (Agences & Sièges) vers Windows 10 (1700 Postes concernés) et équipement des postes de travail des agences par MS Office 365 avec des licences perpétuelles.
- **Mise à niveau de la sécurité physique des agences** : Ce projet consiste en la modernisation de l'infrastructure Sécurité Physique des Agences par la mise en place d'un système de sécurité physique (anti-intrusions et vidéosurveillances) full IP au niveau de 145 agences et l'acquisition d'une solution logicielle permettant d'intégrer et de gérer les centrales d'alarmes IP au niveau de la plateforme « intellect » déployée au niveau de l'UIB.
- **Optimisation des imprimantes et rationalisation des impressions** : Ce projet vise à consolider la démarche de la banque dans la durée et à intégrer les enjeux RSE dans le développement de ses activités afin d'optimiser l'usage de son actif d'impression et à réduire, par conséquent, les charges d'exploitation et le coût de possession du parc d'imprimantes.
- **Sécurité des salles Blanches** : Plusieurs actions sont réalisées dans le cadre des projets immobiliers visant l'amélioration de la sécurité des équipements au niveau des salles blanches par la mise en place du confinement du couloir froid de la salle blanche du site de secours qui va permettre d'améliorer l'efficacité énergétique et la mise en place d'une solution de monitoring électrique et de la température et l'alerting sur les incidents qui peuvent surgir.

Les Temps Forts 2022

- *Migration des afficheurs dynamiques des agences du système Android natifs, vers le système Windows (NDG), pour anticiper les préconisations audit, unifier le parc, garantir les mesures de sécurité du jour système et assurer plus de disponibilité des afficheurs*
- *Mise en place du 2^{ème} opérateur pour les DAB's externes (4G) : le projet a pour objectifs : Renforcement de la disponibilité des DABs en cas de problème sur les solutions Solution de câblées (SDSL ou Fibre Optique), Efficacité supérieure en matière des délais de mise en production (24h pour 4G contre plusieurs semaines pour connexion câblée classique SDSL ou Fibre) et facilité de monitoring des liens.*

Des Infrastructures Physiques Rénovées

Volet Travaux :

- # *Achèvement des travaux d'aménagement de l'Immeuble R+3 du Lac Touba (1 700m²)*
- # *Achèvement des travaux d'extension du siège Lafayette Rue de Pakistan (270m²)*
- # *Avancement des travaux de structure et de gros œuvres de l'agence Jemâa Zitouna (80%)*
- # *Achèvement des travaux d'aménagement extérieur de l'agence Tozeur*
- # *Achèvement des travaux génie civil pour le remplacement de 17 Dabs*
- # *Achèvement des travaux de réaménagement partiel de l'agence Sfax Moulinville*

Volet Energétique :

- # *Mise en place d'un système de gestion de l'énergie électrique sur 30 nouveaux sites pour atteindre 52 sites équipés par le système*
- # *Signature du contrat programme avec l'ANME afin de bénéficier des primes d'investissements*

Ressources Humaines

- Mise en place d'un programme d'accompagnement et de coaching Agile pour les collaborateurs participant à des projets de la banque.
- Révision des anciens programmes de formation pour être en phase avec la nouvelle stratégie de la banque (parcours BDD, Risques, OPE).
- Décentralisation des formations destinées aux collaborateurs affectés dans les agences au niveau de leurs Secteurs respectifs via notamment le système de visio-conférence.
- Mise en place d'un programme d'évaluation systématique des acquis au bout de chaque formation.
- Finalisation des prérequis RH en lien avec la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences avec pour objectifs de définir les parcours de carrières et les passerelles entre les différents métiers de la banque.
- Lancement de la phase d'identification des principales compétences clés pour un groupe de métiers (action pilote) dans le cadre du projet ACE (Appétence, compétence et expériences).
- Finalisation du portail externe du projet E-recrutement (mise en production en 2023) destiné à automatiser le processus de recrutement (de bout en bout) et d'optimiser la démarche de dépôt et de tri des candidatures.
- Mise en production du projet workflow intégration (déploiement effectif prévu en 2023) qui permettra d'automatiser les flux d'informations relatives à l'arrivée de la nouvelle recrue (prise de fonction, formation, évaluation, ...).
- Renforcement de la démarche de dématérialisation des processus RH avec la solution BI – HR Analytics (avec un déploiement progressif sur le périmètre de la Gestion administrative) qui a pour objectif de faciliter l'analyse des données RH et permettre à l'équipe opérationnelle de disposer en temps réel d'outils de mesure et de tableaux de bord de suivi de l'évolution des principaux indicateurs RH.
- Poursuite de l'action de reconstitution des parcours de carrières des collaborateurs de la banque.
- Lancement d'un programme de communication RH et de sensibilisation sur des thématiques RH (santé au travail, droits aux congés, ...).

Les Temps Forts 2022

Conformité

- *Reconduite pour la 4^{ème} fois consécutive de la certification AML 30000, première norme certifiable de lutte contre le blanchiment d'argent en Tunisie ;*
- *Evolution de l'appropriation de de l'application GoAML, solution logicielle conçue pour la CTAF pour identifier efficacement la criminalité financière, à travers la mise en place de l'automatisation des transmissions des fichiers sous format XML;*
- *Montée en version de l'outil de profilage Siron AML ;*
- *Optimisation des paramètres de l'outil de filtrage contre les listes des sanctions;*
- *Extension du périmètres de filtrage aux tiers non clients ;*
- *Intégration du risque de lutte contre la corruption dans l'évaluation du risque de sécurité financière du client ;*
- *Déploiement de l'outil de filtrage des informations négatives afin d'évaluer le risque de corruption dans l'évaluation de sécurité financière du client ;*
- *Automatisation des contrôles conformité pour l'activité de Trade Finance à travers le déploiement de l'outil Digitrade.*

Risques

Suivi des risques :

- Maitrise du CNR sur les créances en défaut à un niveau de 39 pbs et du taux de créances classées à 7,7% %, dans un contexte économique fragilisé par la crise sanitaire et la sortie du moratoire.
- Création d'un poste de responsable LOD2 Risque Opérationnel reportant hiérarchiquement au Responsable du Pôle Risques

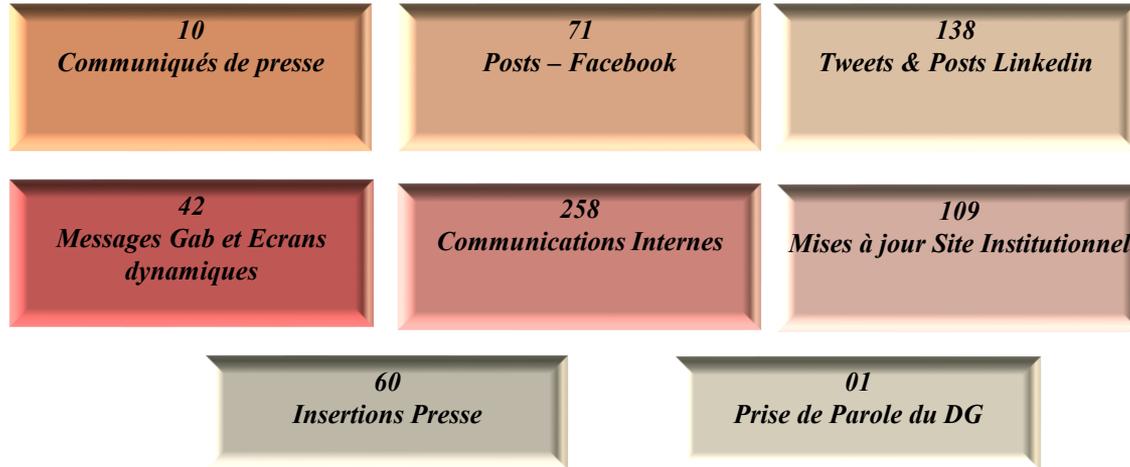
Pilotage & reportings :

- Mise en place d'une politique d'octroi de crédit découvert et ajustement des autres politiques d'octroi de crédit aux particuliers et aux professionnels.

Data et projets :

- Mise en production d'un outil SNI en back-test et création d'un modèle challenger prévu pour 2023
- Travaux préparatoires au passage en IFRS
- Poursuite du projet Suretés
- Poursuite des projets en lien avec l'application de la nouvelle norme défaut EBA et le passage en normes IFRS

Les Temps Forts 2022 : Dispositif de Communication



Réseau UIB

- GAB
- Ecrans dynamiques



Réseaux Sociaux

- Photos
- Vidéos



Presse

- Insertions presse conventionnée
- Communiqué de presse et Interview DG



Site Internet

- www.uib.com.tn



Emailing / CRM

- SMS Push



TV & Radio

- Prise de parole du DG



Communication interne

- Groupe FB fermé : UIB TEAM
- Groupe Whatsapp Ambassadeurs

Les Temps Forts 2022 : Prix & Certifications

Confirmation de la certification MSI 20000 au titre de l'année 2022

Après avoir obtenu la certification MSI 20000 en 2015, 2018 et en 2021, l'Union Internationale de Banques s'est vue confirmer, la certification MSI 20000 par l'organisme COFICERT – CFC, assurant que la banque continue à répondre aux exigences de la certification octroyée.

La confirmation de cette certification, sur la base des modèles d'analyse et du protocole d'évaluation de l'organisation MSI sur le référentiel MSI 20000®, vient asseoir la solidité financière de l'UIB et sa résilience pour bénéficier d'une confiance accrue auprès de ses clients, et ses actionnaires



Les Temps Forts 2022 : Prix & Certifications

UIB certifiée PCI-DSS

Pour la 5^{ème} année consécutive



L'Union Internationale de Banques (UIB) vient d'être certifiée, pour la cinquième année consécutive, **PCI - DSS (Payment Card Industry - Data Security Standard)**. L'UIB se conforme, depuis 2018, au standard international – édicté par les systèmes Visa, Mastercard, American Express, JCB et Discover – en matière de fiabilité, d'assurance et de sécurité des supports, données et processus monétiques.

Cette procédure de labellisation de l'UIB est de nature à renforcer la confiance de ses clients en sa capacité à respecter les normes et les exigences internationales et à garantir une protection maximale de leurs données et de leurs cartes de paiement (traitement, transport, stockage de données...). Cette (re) certification dénote, une fois de plus, de la dynamique de progrès et de sécurisation du dispositif monétique de l'UIB en impliquant l'ensemble de ses acteurs internes et parties prenantes.



Les Temps Forts 2022 : Prix & Certifications

UIB certifiée ISO/IEC 27001:2013 activité SGSS



**L'UIB CONFIRME SON RESPECT
DES NORMES ET EXIGENCES
INTERNATIONALES**

Après l'obtention de la norme
ISO/IEC 27001:2013 activité SGSS



L'Union Internationale de Banques (UIB) a obtenu avec succès la **certification ISO/IEC 27001:2013 activité SGSS**, prouvant ainsi que son système de management de la sécurité de l'information (SMSI) répond parfaitement aux exigences de ce standard international. Rappelant que l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO) - propriétaire de la norme ISO/IEC27001 - est un réseau comprenant plus de 160 pays réunissant des experts qui mettent en commun leurs connaissances pour élaborer des normes internationales en sécurité, qualité et environnement. Norme internationale la plus largement répandue en matière de sécurité de l'information, ISO 27001 est la première certification en Tunisie sur le périmètre dépositaire local pour les investisseurs institutionnels étrangers.

Entrainant une réévaluation régulière des risques tout en permettant une amélioration continue, cette certification, reconnue internationalement, garantit la mise en œuvre d'un système de management et de mesures de sécurité organisationnelles et techniques. Grâce au respect des normes et des exigences internationales, cette procédure de labellisation de l'UIB est de nature à renforcer la confiance de ses clients en sa capacité à garantir une sécurité maximale de ses transactions. Aussi, ce jalon permet à l'UIB de continuer à inscrire sa démarche dans une perspective dynamique de progrès et de sécurisation de son système de management en impliquant l'ensemble de ses acteurs internes et parties prenantes.



Les Temps Forts 2022 : Prix & Certifications

Prix efficacité environnementale



L'environnement est l'un des enjeux clés auxquels Société Générale contribue activement depuis des années. Notre dispositif de « taxe carbone interne » s'inscrit dans cette ambition volontariste. Enrichi au fil des ans, ce programme vertueux repose sur un mécanisme innovant à double incitation : chaque année une taxe carbone est collectée auprès des entités du Groupe en fonction de leurs émissions de CO₂ puis redistribuée pour récompenser les meilleures initiatives d'efficacité environnementale lancées par les collaborateurs. Depuis Mai 2020, l'UIB offre à ses clients une solution sécurisée et un espace dédié sur leur site internet permettant un accès facile à leur e-relevés, qui leur sont également envoyés par courrier électronique. Ces relevés électroniques ont le même format, les mêmes informations et la même valeur juridique que les relevés papier traditionnels. Disponibles gratuitement, ils sont faciles à télécharger et à sauvegarder et permettent d'économiser la consommation du papier et l'émission du CO₂. L'UIB a ainsi remporté le 1^{er} prix de l'édition 2021 organisée en 2022 dans la catégorie consommation papier avec la mise en place de la dématérialisation des relevés de comptes.



**2 217 734 FEUILLES DE
PAPIER PAR AN
REDUCTION DE 11 089 KG
DE CO₂ PAR AN**

Les Temps Forts 2022 : Prix & Certifications

Best Bank Provider – 22ème Edition



L'Union internationale de Banques vient d'être récompensée, par le magazine spécialisé de renommée mondiale « Global Finance », comme **Meilleure Banque de Financement du Commerce International en Tunisie** à l'occasion de la 22^{ème} édition annuelle des prix **World's Best Trade Finance Providers** organisée par Global Finance.

Société Générale a remporté **sept distinctions** à l'occasion de la 22^{ème} édition annuelle des prix **World's Best Trade Finance Providers** organisée par Global Finance. Le comité de rédaction de Global Finance a sélectionné les meilleurs fournisseurs de financement du commerce international et ce, sur la base du volume des transactions, de l'étendue de la couverture mondiale, du service client, de la compétitivité des prix et de l'innovation technologique.

Les Temps Forts 2022 : Prix & Certifications

BANK OF THE YEAR



VOUS SATISFAIRE EST NOTRE PRIORITÉ

L'UIB a été désignée
Bank of the Year 2022 - Tunisia
par le prestigieux magazine international The Banker



L'Union Internationale de Banques (UIB) vient d'être couronnée « **Bank of the year 2022 – Tunisia** » lors de la cérémonie annuelle des awards décernés par le magazine international « The Banker » édité par le Financial Times. Les awards « Bank of the Year » sont attribués chaque année par un jury prestigieux de spécialistes pour honorer les meilleurs acteurs du secteur bancaire dans le monde. Le processus de sélection se base sur l'examen des éléments de performance financière durant les trois dernières années, les stratégies adoptées sur les différents marchés, les principales initiatives et projets technologiques mis en œuvre, l'amélioration du service à la clientèle, la diversité des politiques de responsabilité sociale et d'inclusion financière...

Les Temps Forts 2022 : Prix & Certifications

PRIX UIB certifiée Cash Management « Market Leader »



L'UIB se distingue encore cette année comme une banque de référence dans le domaine du cash management. L'Union Internationale de Banques (UIB) a obtenu avec succès le prix Cash Management « Market Leader », prouvant ainsi la place qu'occupe la Banque en cash management auprès de ses clients dans le paysage bancaire tunisien en terme de (1) solidité des process, (1) de fiabilité des produits et (3) de leadership dans le « Global Transaction banking ».

À rappeler que depuis 30 ans, Euromoney évalue les principales institutions financières mondiales à l'aide de données de performance, d'enquêtes et de récompenses du secteur. Le programme annuel des Awards, qui a été créé en 1992, attire plus de 2 000 soumissions de plus de 500 des plus grandes banques mondiales dans 113 pays et reconnaît l'excellence dans différentes catégories que ce soit au niveau mondial, régional qu'individuel. Grâce au respect des normes et des exigences internationales de ce prix, l'UIB renforce la confiance de ses clients et continue à inscrire sa démarche dans une perspective dynamique de progrès, de fiabilité et de solidité des process en impliquant l'ensemble de ses acteurs internes et parties prenantes. Et ce, grâce à un travail de proximité des experts métier, avec l'ensemble des clients au quotidien, sur l'ensemble des zones géographiques.

3- Où En Sommes-Nous ?

- a. Stratégie UIB*
- b. Les Temps Forts 2022*
- c. Chiffres clés & positionnement de l'UIB*
- d. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre*
 - e. Ressources humaines*
- f. Synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration*
 - g. Rapport du Médiateur*
- h. Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT*

Chiffres Clés & Positionnement De L'UIB

Dépôts de la clientèle

- 5 877,1 MTND d'encours en 2022 soit un taux d'évolution de 8,6% vs 2021 (vs 7,8% pour les 6 autres grandes banques privées et 8,7% pour les 10 grandes banques)
- 5^{ème} banque privée en termes de dépôts à la clientèle
- +4 259,9 MTND de dépôts additionnels depuis 2008 (+9,0% par an vs +9,2% pour les 6 autres grandes banques privées et 8,6% pour les 10 grandes banques)

Dépôts à Vue

- 1 615,9 MTND d'encours en 2022 soit un taux d'évolution de 2,3% vs 2021 (vs 7,2% pour les 6 autres grandes banques privées et 5% pour les 10 grandes banques)
- 7^{ème} Banque Privée en termes de Dépôts à Vue
- 27,5% du total des dépôts (vs 42,9% pour les 6 autres banques privées et 37,9% pour les 10 grandes banques)
- +995,9 MTND de collecte additionnelle depuis 2008 (+6,6% par an vs +10,6% pour les 6 autres grandes banques privées et 9,7% pour les 10 grandes banques)

Benchmark réalisé à partir des indicateurs d'activité du 31/12/2022

Chiffres Clés & Positionnement De L'UIB

Dépôts d'épargne

- **2 137,1 MTND** d'encours en 2022 soit un taux d'évolution de **9,1%** vs 2021 (vs 9,5% pour les 6 autres grandes banques privées et 9,4% pour les 10 grandes banques)
- **4^{ème}** banque privée en termes de mobilisation d'épargne
- **36,4%** du total des dépôts (vs 28,2% pour les 6 autres banques privées et 31,6% pour les 10 grandes banques)
- **+1 570,9 MTND** d'épargne additionnelle depuis 2008 (+9,3% par an vs 11% pour les 6 autres grandes banques privées et 9,1% pour les 10 grandes banques)

Crédits nets à la clientèle

- **6 377,7 MTND** de crédits nets à la clientèle en 2022 soit un taux d'évolution de **7,2%** vs 2021 (vs 5,8% pour les 6 autres grandes banques privées et 7,8% pour les 10 grandes banques)
- **4^{ème}** banque privée en termes de crédits nets à la clientèle
- **+5 061,8 MTND** de crédits nets additionnels depuis 2008 (+11,1% par an vs 9,3% pour les 6 autres grandes banques privées et 9% pour les 10 grandes banques)

Benchmark réalisé à partir des indicateurs d'activité du 31/12/2022

Chiffres Clés & Positionnement De L'UIB

Rapport Crédits/Dépôts

- un rapport Crédits/Dépôts de **108,5%** en 2022 (vs 82% pour les 6 autres grandes banques privées et 97,7% pour les 10 grandes banques)

Marge d'intérêts

- **276,3 MTND** de marge d'intérêts en 2022, soit une évolution de **9,8%** vs une évolution de 13,3% pour les 6 autres grandes banques privées et 8,7% pour les 10 grandes banques
- **3^{ème}** banque privée en termes de marge d'intérêts
- **+241,9 MTND** de marge d'intérêts additionnelle depuis 2008, soit le plus fort taux de croissance du secteur (+14,9% /an vs une moyenne de 9,6% pour les 6 autres grandes banques privées et 9,2% pour les 10 grandes banques)

Marge sur commissions

- **149,6 MTND** de marge sur commissions, soit une croissance de **6,3%** en 2022 (vs 6,8% pour les 6 autres grandes banques privées et 4,3% pour les 10 grandes banques)
- **2^{ème}** banque privée en termes de marge sur commissions
- **30,5%** la part des commissions dans le PNB vs 20,5% pour les 6 autres grandes banques privées et 20,1% pour les 10 grandes banques
- **124,7 MTND** de marge sur commissions additionnelle depuis 2008, soit le plus fort taux de croissance du secteur (+12,7%/an vs une moyenne de 10,1% pour les 6 autres grandes banques privées et 9,7% pour les 10 grandes banques)

Benchmark réalisé à partir des indicateurs d'activité du 31/12/2022

Chiffres Clés & Positionnement De L'UIB

Produit Net Bancaire

- **490,8 MTND** de PNB en 2022, soit une évolution de **10,8%** (vs +15,4% pour les 6 autres grandes banques privées et 12,2% pour les 10 grandes banques)
- **3^{ème}** banque privée en termes de PNB
- **+422,8 MTND** de PNB additionnel depuis 2008, soit le plus fort taux de croissance du secteur (+14,1% par an vs une moyenne de +10,6% pour les 6 autres grandes banques privées et +10,4% pour les 10 grandes banques)

Charges Générales d'exploitation (hors amortissements)

- **54,0 MTND** de charges générales d'exploitation (hors amortissements) en 2022, soit une évolution de **8,4%** (vs 9,5% pour les 6 autres grandes banques privées et 9,7% pour les 10 grandes banques)
- **+37,3 MTND** de charges additionnelles depuis 2008, (ce qui correspond à une évolution de +8,2%/an vs une moyenne de 10,9% pour les 6 autres grandes banques privées et 10,6% pour les 10 grandes banques)

Charges Opératoires

- **239,9 MTND** de charges opératoires en 2022, soit une évolution de **+0,6%** (soit +7,8% corrigée de l'impact de l'ajustement du stock de provisions de l'IFC en 2021) vs 5,4% pour les 6 autres grandes banques privées et 5,1% pour les 10 grandes banques.
- Coefficient d'exploitation (y compris l'amortissement) de **48,9%**, soit l'évolution la plus remarquable du secteur entre 2007 et 2022 (-55 pts de pourcentage)

Benchmark réalisé à partir des indicateurs d'activité du 31/12/2022

Chiffres Clés & Positionnement De L'UIB

Résultat Brut d'Exploitation

- 251,3 MTND de RBE en 2022, soit une évolution de 22,8% par rapport à l'année précédente (soit +13,9% corrigée de l'impact de l'ajustement du stock de provisions de l'IFC en 2021).
- +253,9 MTND de RBE additionnel depuis 2008, soit le plus fort taux de croissance au niveau des grandes banques privées (avec un RBE en 2007 de – 2,6 MTND)

Résultat d'exploitation

- 213,9 MTND de résultat d'exploitation en 2022 vs 159 MTND en 2021, soit une hausse de 34,5% (avec un Résultat d'exploitation en 2007 de – 180 MTND)

Résultat avant impôt et éléments extraordinaires

- 214,2 MTND de résultat avant impôt et éléments extraordinaires en 2022 vs 158,6 MTND en 2021, soit une hausse de 35,0%

Résultat Net (Bénéfice après impôt)

- 132,2 MTND de résultat net après impôt (82,0 MTND) soit une hausse de 62,4% par rapport à 2021

La Banque n'a pas enregistré d'évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

Chiffres Clés & Positionnement De L'UIB

ROE & ROA

- Capitaux propres : **850,6 MTND** vs 742,5 MTND en 2021
- Total Bilan : **7 207,2 MTND** vs 6 777,8 MTND en 2021
- ROE : **16,6%** vs 11,4% en 2021
- ROTE : **17,0%** vs 11,7% en 2021
- ROA : **1,9%** vs 1,2% en 2021

Dépôts/Employé

- **4,034 MTND** de dépôts par employé en 2022 vs 3,615 MTND en 2021, soit une hausse de **11,6%**

Crédits/Employé

- **4,377 MTND** de crédits par employé vs 3,975 MTND en 2021, soit une hausse de **10,1%**

PNB/Employé

- **0,337 MTND** de PNB par employé vs 0,296 MTND en 2021, soit une hausse de **13,9%**

Chiffres Clés & Positionnement De L'UIB

Commissions/Frais de Personnel

- Les commissions couvrent **86,3%** des Frais de personnel en 2022 vs 79,9% en 2021 correspondant à 87,8% corrigée de l'impact de l'ajustement du stock de provisions au titre de l'IFC

PNB / Nombre d'agences

- **3,339 MTND** de PNB par agence vs 3,012 MTND en 2021, soit une hausse de **10,8%**

RBE / Nombre d'agences

- Un RBE moyen de **1,710 MTND** par agence vs 1,392 MTND en 2021, soit une évolution de **22,8%**

Chiffres Clés & Positionnement De L'UIB

Taux d'actifs classés

- Les actifs classés sont de **585,7 MTND** au 31/12/2022 (vs 578,7 MTND au 31/12/2021), correspondant à **7,7%** des engagements de la banque au 31/12/2022 (8,1% en 2021 et 45% en 2007)

Taux de couverture des actifs classés

- Au vu des provisions constituées pour risques de contrepartie au titre des actifs classés d'un montant de **336,0 MTND** au 31/12/2022 et des engagements en défaut nets des agios réservés totalisant **452,9 MTND**, le taux de couverture des actifs classés par les provisions est de **71,7%** (le taux de couverture par les provisions et agios réservés est de **77,3%**).

Ratio de solvabilité

Compte tenu :

- du contrat *de prêt subordonné à durée indéterminée, conclu avec la SG en 2008 et approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 9 août 2008, d'un montant de 40 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999; ce prêt étant remboursable en une ou plusieurs fois et au plus tôt à compter du 12 Novembre 2013, à l'initiative de l'UIB et après accord préalable du Gouverneur de la Banque Centrale de Tunisie et rémunéré au taux moyen annuel de l'appel d'offres de la Banque Centrale de Tunisie,*

Chiffres Clés & Positionnement De L'UIB

- du contrat de *prêt obligataire subordonné* émis en décembre 2016 et *approuvé par l'assemblée générale extraordinaire du 4 juin 2016*, d'un montant maximum de 75 millions de dinars, s'inscrivant dans le cadre du respect par la banque des règles prudentielles applicables en Tunisie, telles que prévues notamment par la circulaire de la BCT n°99-04 du 19 Mars 1999; ce prêt étant conclu pour une durée allant de 5 à 7 ans (selon la catégorie),
- et des règles d'éligibilité prévues par l'article 5 (nouveau) de la circulaire BCT 91-24 concernant les fractions à retenir du prêt subordonné cité ci-haut

Les fonds propres nets de l'UIB sont de **942,8 MTND*** dont 821,4 MTND sur les Fonds Propres Nets de Base et 121,4 MTND sur les Fonds Propres Complémentaires.

L'encours des risques nets encourus pondérés est composé des encours pondérés des risques de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché en application de la circulaire BCT N°2018-06 du 05 juin 2018 « La nouvelle Norme d'adéquation des Fonds Propres ». En tenant compte des risques encourus totalisant 6 901,2 MTND à fin 2022 (dont 834,9 MTND au titre du risque opérationnel**), le ratio de solvabilité est de **13,66%** vs 12,97% en 2021. Le ratio Tier one étant de **11,90%** vs 11,08% en 2021

Ratio Crédits/Dépôts

- un ratio Crédits/Dépôts de **115,5%** en 2022 vs 113,53% en 2021 et contre un seuil réglementaire maximal de **120%**

*Tenant compte d'une distribution de dividendes de 16% de la valeur nominale de l'action

** circulaire BCT 2016-03

3- Où En Sommes-Nous ?

- a. Stratégie UIB*
- b. Les Temps Forts 2022*
- c. Chiffres clés & positionnement de l'UIB*
- d. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre*
- e. Ressources humaines*
- f. Synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration*
- g. Rapport du Médiateur*
- h. Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT*

Activité, Situation & Résultats De L'UIB Et Des Autres Entités De Son Périmètre

1- Activité

2- Développement commercial

3- Evolution du réseau

4- Situation du portefeuille & Profil de Risques

5- Résultats financiers au 31/12/2022

*6- Structure et Résultats financiers au 31/12/2022 des autres entités (Filiales) du périmètre
de consolidation de l'UIB*

7- Le titre en bourse

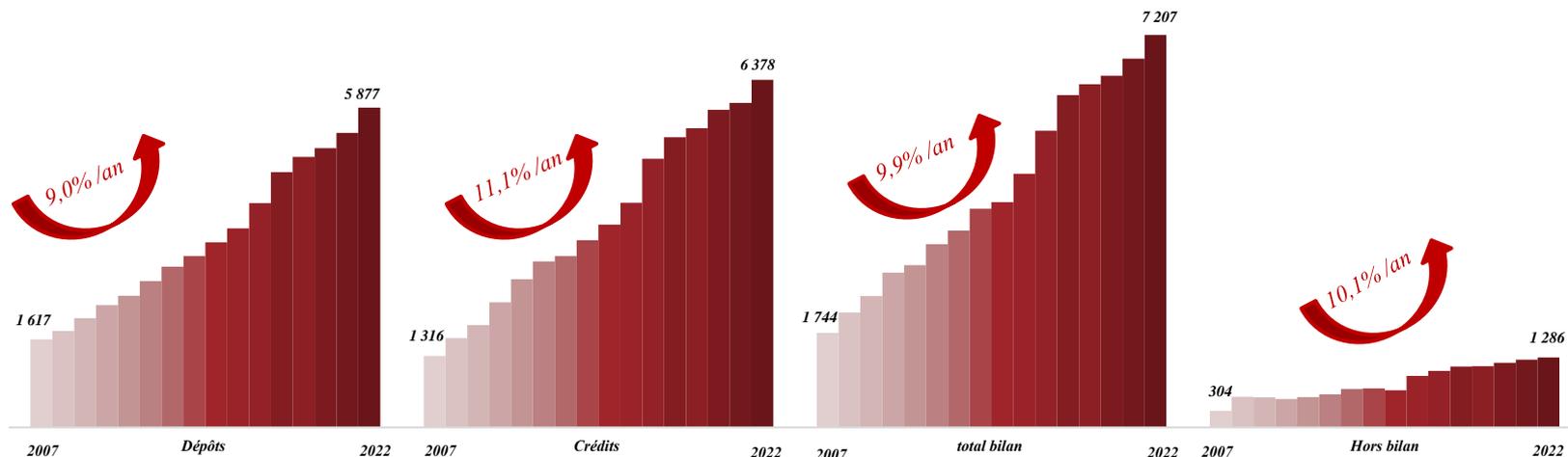
Indicateurs D'activité

- ❑ Augmentation de l'encours des dépôts de la clientèle de **8,6%** (5 412 MTND à **5 877 MTND**)
- ❑ Accroissement de l'encours net des crédits à la clientèle de **7,2%** (5 950 MTND à **6 378 MTND**)
- ❑ Progression du total bilan de **6,3%** (6 778 MTND à **7 207 MTND**)

Indicateurs D'activité

Des indicateurs bien orientés tout au long de la période 2007-2022

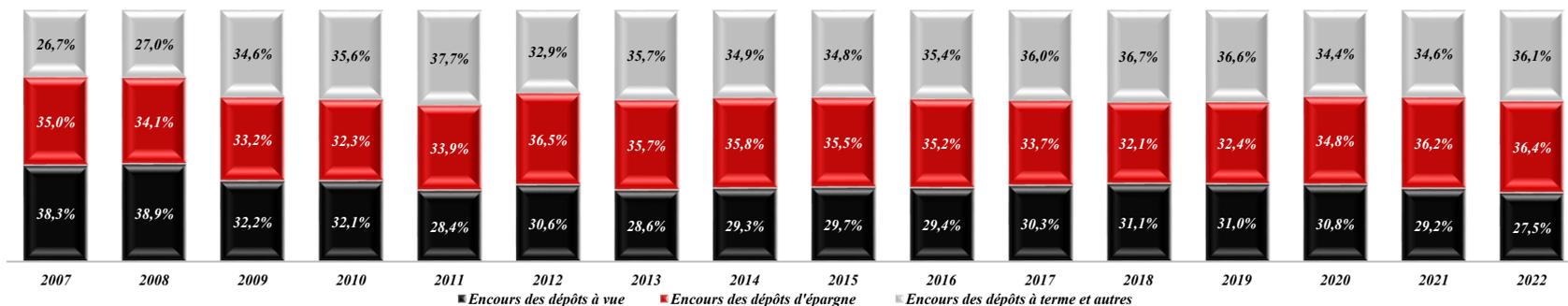
- Dépôts *x 3,6 fois* dont *x3,8 fois* sur les comptes épargne et *x2,6 fois* sur les Dépôts à Vue
- Crédits *x 4,8 fois*
- Bilan *x 4,1 fois*
- Hors bilan *x 4,2 fois*



Dépôts de la clientèle

L'UIB poursuit la consolidation de sa base des dépôts stables

chiffres en MTND	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Δ 22/21	TCAM 22/07
Encours des dépôts à vue	620	690	645	723	688	822	845	924	1 010	1 078	1 250	1 460	1 540	1 579	1 580	1 616	2,3%	6,6%
Encours des dépôts d'épargne	566	606	666	727	821	983	1 056	1 128	1 209	1 288	1 390	1 507	1 612	1 786	1 959	2 137	9,1%	9,3%
Encours des dépôts à terme et autres	431	479	695	801	913	885	1 056	1 099	1 183	1 295	1 482	1 722	1 819	1 767	1 873	2 124	13,4%	11,2%
Total Ressources clientèle	1 617	1 775	2 006	2 251	2 423	2 690	2 956	3 151	3 402	3 661	4 122	4 689	4 972	5 133	5 412	5 877	8,6%	9,0%



Ressources : Structure Par Agent Économique

Le marché Retail fournit 80% des ressources collectées en dinars et 77% du total ressources (Dinars & Devises)

Dépôts collectés par catégorie d'agent en TND*	En MTND			
	déc.-21	déc.-22	Δ 22/21	structure 2022
PARTICULIERS	3 460	3 707	7,1%	72,3%
PRO/TPE/ASS	353	410	16,1%	8,0%
S/TOTAL Retail	3 814	4 117	8,0%	80,3%
PME	73	76	3,3%	1,5%
EMERGING LEADERS	206	210	1,9%	4,1%
ETATIQUE	76	73	-3,8%	1,4%
ETI	84	104	23,8%	2,0%
GE PRIVEES	153	118	-23,0%	2,3%
MULTINATIONALES	317	427	34,7%	8,3%
S/TOTAL Corporate	910	1 009	10,8%	19,7%
Total Banque	4 724	5 126	8,5%	100,0%

Dépôts collectés par catégorie d'agent en Devises*	En MTND			
	déc.-21	déc.-22	Δ 22/21	structure 2022
PARTICULIERS	172	180	5,1%	32,1%
PRO/TPE/ASS	79	74	-5,6%	13,2%
S/TOTAL Retail	250	255	1,8%	45,2%
PME	58	54	-6,9%	9,6%
EMERGING LEADERS	52	67	28,3%	11,9%
ETATIQUE	1	1	15,4%	0,1%
ETI	14	19	38,0%	3,3%
GE PRIVEES	47	37	-21,1%	6,6%
MULTINATIONALES	131	130	-0,8%	23,2%
S/TOTAL Corporate	303	308	1,6%	54,8%
Total Banque	554	563	1,7%	100,0%

*Chiffres hors autres sommes dues et dettes rattachées.

Dépôts Des Institutionnels Et Des Établissements Locaux Opérant Dans Le Secteur Public

Les Institutionnels et les établissements locaux opérant dans le secteur public ont assuré 1,3% du total des dépôts de la Banque à fin décembre 2022 (74 MTND par rapport à un total ressources de 5 689 MTND) vs 1,5% en 2021; une part en ligne avec la politique de l'UIB en matière de limitation de son exposition aux risques de volatilité et de concentration des dépôts

Nature de dépôts des établissements publics	En MTND		
	déc.-21	déc.-22	Δ 22/21
dépôts à vue en dinars rendement Optimum	41	53	31%
dépôts à vue en dinars	19	13	-34%
dépôts à vue en devises	1	1	15%
Certificats de dépôts	-	-	-
comptes à terme et bons de caisse	16	7	-56%
Total	77	74	-4%

Emprunts Et Ressources Spéciales

L'encours des emprunts et ressources spéciales a baissé de – 23,2% pour atteindre **253,0 MTND** en 2022 vs **329,4 MTND** en 2021. Cette baisse de – **76,5 MTND** est expliquée principalement par le remboursement des échéances 2022 des Emprunts en Devises (- 48 MTND- emprunts BERD, DEG et SUNREF) et des échéances 2022 des emprunts obligataires (- 27,5 MTND).

EN MTND

Désignation	déc.-21	déc.-22	Δ 22/21
Ressources spéciales	26,5	27,3	3,2%
Emprunts Obligataires	73,2	45,7	-37,6%
Emprunt en Devises	186,2	137,8	-26,0%
Emprunts Subordonnés	40,0	40,0	0,0%
Dettes rattachées	3,6	2,1	-41,4%
Total	329,4	253,0	-23,2%

Activité, Situation & Résultats De L'UIB Et Des Autres Entités De Son Périmètre

1- Activité

2- Développement commercial

3- Evolution du réseau

4- Situation du portefeuille & Profil de Risques

5- Résultats financiers au 31/12/2022

*6- Structure et Résultats financiers au 31/12/2022 des autres entités (Filiales) du périmètre
de consolidation de l'UIB*

7- Le titre en bourse

Développement Commercial Faits Marquants 2022

Janvier	<i>Obtention du Prix de l'Efficacité environnementale 20-21 du Groupe SG- Catégorie Consommation de papier</i>		
Février	<i>Participation à l'évènement « Wenercon 2022 » « Banque durable et accès à la finance verte pour les PME et les BEF »</i>	<i>Participation à l'évènement META CEED « Le digital au service des TPME post Covid »</i>	
Mars	<i>Obtention de la Certification PCI DSS pour la 4^{ème} année consécutive</i>	<i>Sponsoring de la soirée de fin de promotion 2022 des docteurs en pharmacie.</i>	
Avril	<i>Sponsoring du Tournoi de l'Oued (Rugby) organisé par l'aefe et le lycée PMF Tunis</i>		
Mai			
Juin	<i>Participation au 23^{ème} Forum annuel de l'Economiste Maghrébin « La Tunisie face aux défis économiques de la Transition écologique et énergétique »</i>	<i>Participation à la 6^{ème} édition du Salon « Tunisia Digital Summit 2022 »</i>	<i>Lancement de l'offre commerciale « Offre Startup »</i>

Développement Commercial Faits Marquants 2022

Juillet	<i>Lancement de la nouvelle Offre et d'une campagne d'animation « Pack Tunisiens Du Monde »</i>	
Août		
Septembre	<i>Sponsoring et Participation au 5^{ème} Forum de l'officine organisé par le Syndicat des Pharmaciens d'officine de Tunisie.</i>	<i>Obtention de la Certification ISO 27001:2013 pour l'activité SGSS</i>
Octobre	<i>Sponsoring et participation à l'AG 2022 de l'Amicale du Ministère de l'Education</i>	<i>Prix « meilleur dépositaire local 2022 » pour UIB-SGSS décerné par le magazine « Global Investor »</i>
Novembre	<i>Lancement du nouveau Portail de Cash management Entreprises MyBusiness et de l'application d'authentification UIB Secure Pass</i>	<i>Prix « Cash management market leader-Tunisie» décerné par le magazine « Euromoney »</i>
Décembre	<i>Sponsoring et participation à l'AG 2022 de l'Amicale des anciens du Cycle Supérieur de l'ENA</i>	<i>Prix« Bank of the year 2022» en Tunisie décerné par le Magazine international The Banker.</i>

Développement Commercial : Promotion du Marché Premium

- Selon le nouveau modèle relationnel de la Banque, la clientèle premium représente 63% des ressources des Particuliers vs 37% pour les essentiels. Elles sont réparties à concurrence de 449 MTND en dépôts à vue, 1 175 MTND en épargne et 726 MTND en dépôts à terme.

Ressources des Particuliers en Dinars		déc-21		déc-22	
Type de Dépôt	Segment	Dépôts en MTND	Structure des dépôts	Dépôts en MTND	Structure des dépôts
DAV		717	100,0%	756	100,0%
	Premiums	412	57,4%	449	59,4%
	Essentiels	306	42,6%	307	40,6%
		1 944	100,0%	2 121	100,0%
Epargne	Premiums	1 024	52,7%	1 175	55,4%
	Essentiels	920	47,3%	945	44,6%
		799	100,0%	831	100,0%
DAT	Premiums	697	87,2%	726	87,4%
	Essentiels	102	12,8%	105	12,6%
		3 460	100,0%	3 707	100,0%
Total Ressources en Dinars	Premiums	2 133	61,6%	2 350	63,4%
	Essentiels	1 328	38,4%	1 357	36,6%

Chiffres en MTND		sept-21	déc-21	juin-22	sept-22	déc-22
Dépôts à Vue des Particuliers (yc l'Optima)	Encours Particuliers	753	717	775	754	756
	Nombre de déposants Particuliers	114 013	117 462	116 141	113 701	119 854
	Dépôts moyens par Relation en KTND	6,6	6,1	6,7	6,6	6,3
	Encours Premiums	415	412	462	439	449
	Nombre de déposants Premiums	11 968	14 261	15 328	15 438	17 404
Epargne	Dépôts moyens par Relation en KTND	34,7	28,9	30,1	28,4	25,8
	Encours Essentiels	338	306	313	315	307
	Nombre de déposants Essentiels	102 045	103 201	100 813	98 263	102 450
	Dépôts moyens par Relation en KTND	3,3	3	3,1	3,2	3,0
	Encours Particuliers	1 817	1 944	1 952	1 989	2 121
Epargne	Nombre de déposants Particuliers	566 999	573 620	332 507	339 022	346 898
	Dépôts moyens par Relation en KTND	3,2	3,4	5,9	5,9	6,1
	Encours Premiums	873	1 024	1 037	1 054	1 175
	Nombre de déposants Premiums	15 355	18 512	18 523	18 973	20 057
	Dépôts moyens par Relation en KTND	56,9	55,3	56	55,6	58,6
Epargne	Encours Essentiels	944	920	915	934	945
	Nombre de déposants Essentiels*	551 644	555 108	313 984	320 049	326 841
	Dépôts moyens par Relation en KTND	1,7	1,7	2,9	2,9	2,9

* la baisse du nombre des déposants est due à la comptabilisation des frais de tenue de compte au T4-2021 qui ont remis les soldes à zéro depuis le 31/12/2021

Activité, Situation & Résultats De L'UIB Et Des Autres Entités De Son Périmètre

1- Activité

2- Développement commercial

3- Evolution du réseau

4- Situation du portefeuille & Profil de Risques

5- Résultats financiers au 31/12/2022

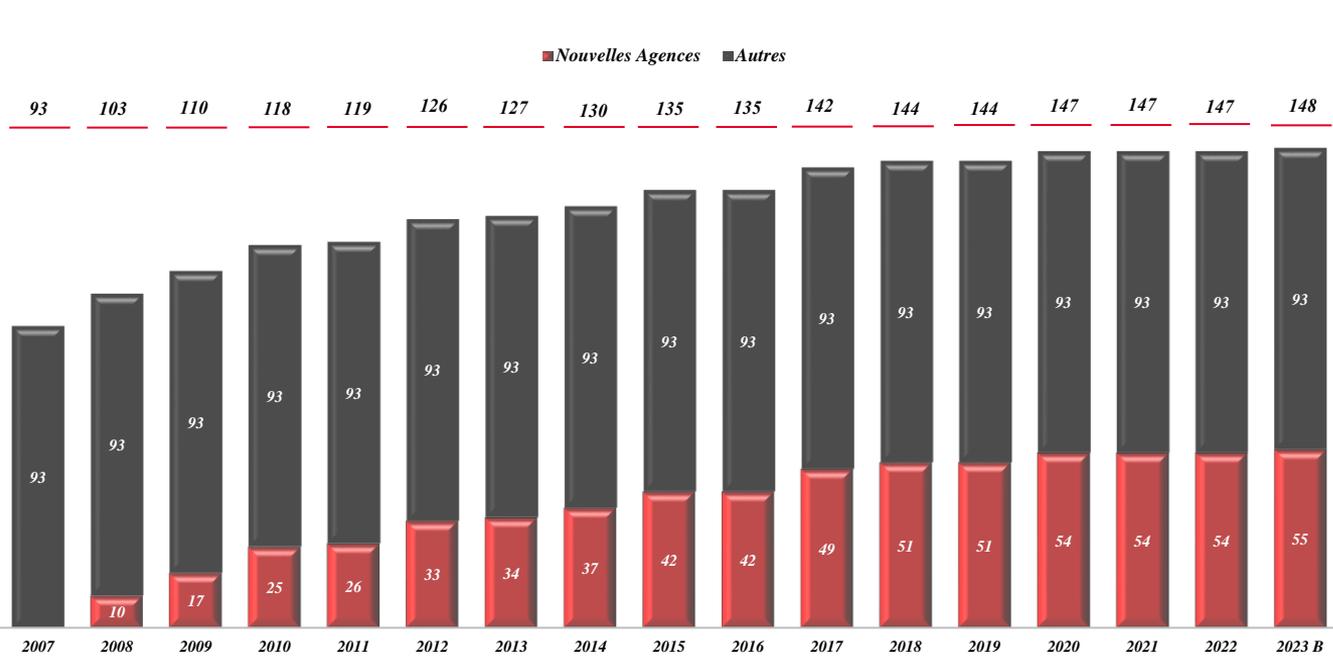
*6- Structure et Résultats financiers au 31/12/2022 des autres entités (Filiales) du périmètre
de consolidation de l'UIB*

7- Le titre en bourse

Evolution Du Réseau

Une Stratégie D'extension Et De Modernisation Du Réseau

Un réseau de **147 agences** en Décembre 2022 (140 agences, 5 Centres d'affaires et 2 agences GE)



Activité, Situation & Résultats De L'UIB Et Des Autres Entités De Son Périmètre

1- Activité

2- Développement commercial

3- Evolution du réseau

4- Situation du portefeuille & Profil de Risques

5- Résultats financiers au 31/12/2022

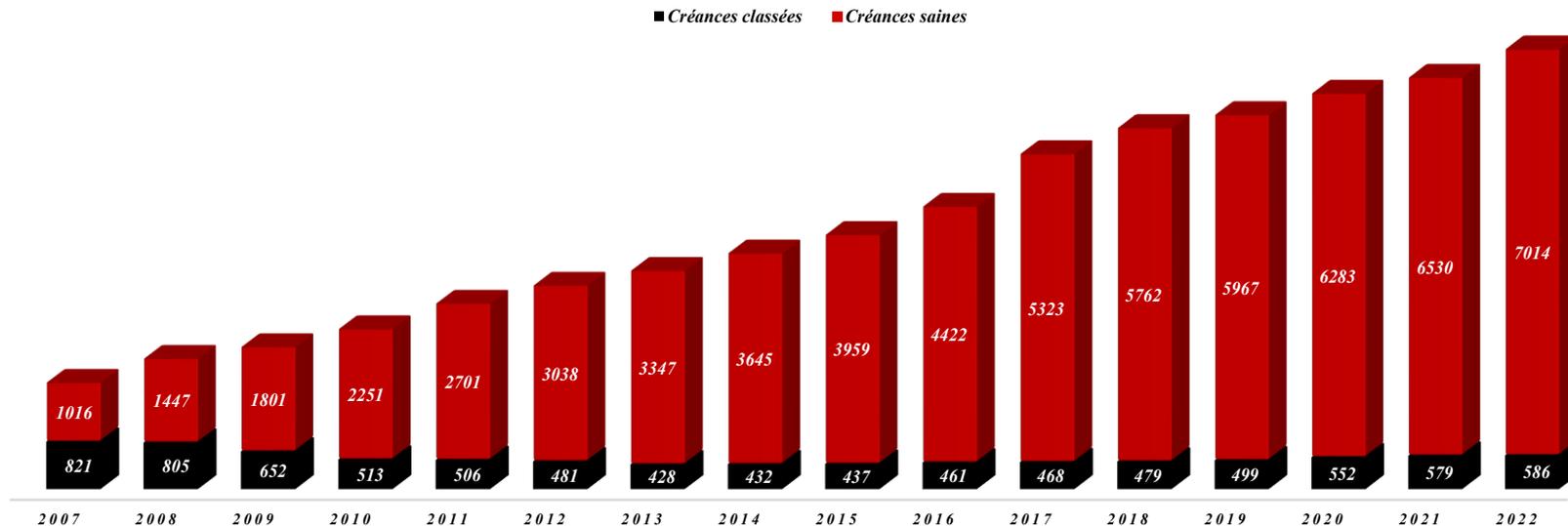
*6- Structure et Résultats financiers au 31/12/2022 des autres entités (Filiales) du périmètre
de consolidation de l'UIB*

7- Le titre en bourse

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Structure Du Portefeuille : Niveau D'exposition Par Type De Risques

Les engagements sains (yc les engagements hors bilan) sont passés de **1 016 MTND** en 2007 à **7 014 MTND** en 2022, soit un taux de croissance annuel moyen de **14%**



Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2022

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Structure Du Portefeuille Par Secteur D'activité : Niveau D'exposition Par Secteur

Le niveau d'exposition par secteur ne fait pas ressortir d'indicateurs spécifiques de risques (annexe 12 du règlement du CMF relatif au schéma du rapport annuel sur la gestion de la société). En effet, l'agriculture, le tourisme et la promotion immobilière représentent 2,7% des engagements globaux sains de la banque (yc les engagements hors bilan)

EN MTND	Sains	Structure en %
Professionnels	3 419	48,75%
Agriculture	109	1,56%
Industries mécaniques et électriques	442	6,31%
Oléifacteurs	83	1,19%
Exportateurs d'huile d'olive	15	0,22%
Industries agroalimentaires	505	7,20%
Industries pharmaceutiques	146	2,08%
Autres industries	676	9,64%
BTP	61	0,87%
Tourisme	31	0,45%
Agence de voyage	5	0,08%
Agence de location de voitures	0	0,00%
Promotion immobilière	46	0,66%
Commerce	968	13,80%
Santé	48	0,68%
Télécom et TIC	4	0,06%
Autres services	278	3,97%
Particuliers	3 363	47,95%
Salariés du secteur privé : Crédits logements	422	6,02%
Salariés du secteur privé : Crédits à la consommation	308	4,39%
Salariés du secteur public : Crédits logements	972	14%
Salariés du secteur public : Crédits à la consommation	1 661	24%
Contreparties publiques	232	3,30%
Total général	7 014	100%

Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2022

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Structure Du Portefeuille Par : Niveau D'exposition Par Zone Géographique

Les engagements sains sur les relations du gouvernorat de Tunis représentent 43,4% du total engagements sains de la Banque en 2022

EN MTND	Encours Sains	Structure en %
TUNIS	3 044	43,40%
SFAX	669	9,54%
BEN AROUS	495	7,05%
SOUSSE	472	6,73%
NABEUL	392	5,59%
BIZERTE	264	3,77%
ARIANA	231	3,30%
GAFSA	211	3,01%
MONASTIR	181	2,58%
SIDI BOUZID	167	2,39%
GABES	137	1,95%
TOZEUR	103	1,47%
MEDENINE	103	1,47%
JENDOUBA	86	1,23%
KASSERINE	76	1,08%
MANOUBA	75	1,06%
KAIROUAN	72	1,02%
MAHDIA	61	0,87%
ZAGHOUAN	50	0,71%
LE KEF	46	0,66%
BEJA	44	0,62%
TATAOUINE	27	0,38%
SILIANA	8	0,12%
Total général	7 014	100,00%

Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2022

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Structure Du Portefeuille : Niveau D'exposition Sur Les Principaux Bénéficiaires (Top 20)

Le TOP 20 des principaux bénéficiaires représente 25,6% du total engagements sains (hors souverain)

<u>Chiffres en MTND</u>	Total Engagements Bilan et Hors-Bilan Sains 2022
1	310
2	184
3	147
4	122
5	122
6	96
7	83
8	75
9	74
10	72
11	68
12	62
13	61
14	48
15	47
16	45
17	43
18	41
19	34
20	33
Total Engagements Sains hors Souverain	1 766

Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2022

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Engagements Avec Le Secteur Etatique

- *Le total engagement sur le Souverain et Entreprises Publiques a atteint 571 MTND à fin 2022 (vs 600 MTND à fin Décembre 2021), soit 6,7% du total Bilan et Hors Bilan en Normes Locales de la Banque. Les nouvelles souscriptions en Bons de Trésor et Emprunt National ne couvrent pas l'amortissement des crédits en devises accordés à l'Etat et la baisse de l'engagement avec les entreprises publiques.*
- *Au total, les banques sont exposées à hauteur de 24,7 milliards de dinars envers l'État et les entreprises publiques, soit plus de 108% de leurs fonds propres à fin Août 2022, provisions accumulées comprises*
- *Ainsi, selon le dernier bulletin des statistiques financières de la BCT, les créances des banques sur l'État représentent 72,3% de leurs fonds propres, provisions comprises et 136,1% de leurs fonds propres hors provisions*
- *Au 30 juin 2022, les banques détiennent 12,3 milliards de dinars de bons de trésor, soit 62,2% de l'encours total des bons de trésor en circulation. À cette même date, les banques cotées en détiennent 11,3 milliards de dinars*

Chiffres en Ktnd	déc-21	déc-22	Evolution 2022
BTA	236 658	215 658	
BTC	0	75 000	
Emprunt National	30 000	60 000	
Crédits Syndiqués	206 217	109 357	
Engagements avec les Ministères (hors Ministère des Finances)	1 832	1 832	
Engagements Souverain Bilan	474 707	461 846	-2,7%
Engagements Souverain Hors Bilan	0	0	
Total Engagements Souverain	474 707	461 846	-2,7%
Engagements Entreprises publiques Bilan (a)	108 203	93 292	
Engagements Entreprises publiques Hors Bilan	16 780	16 440	
Total Engagements Secteur Public	124 983	109 731	-12,2%
Total Engagements Etatique	599 690	571 577	-4,7%

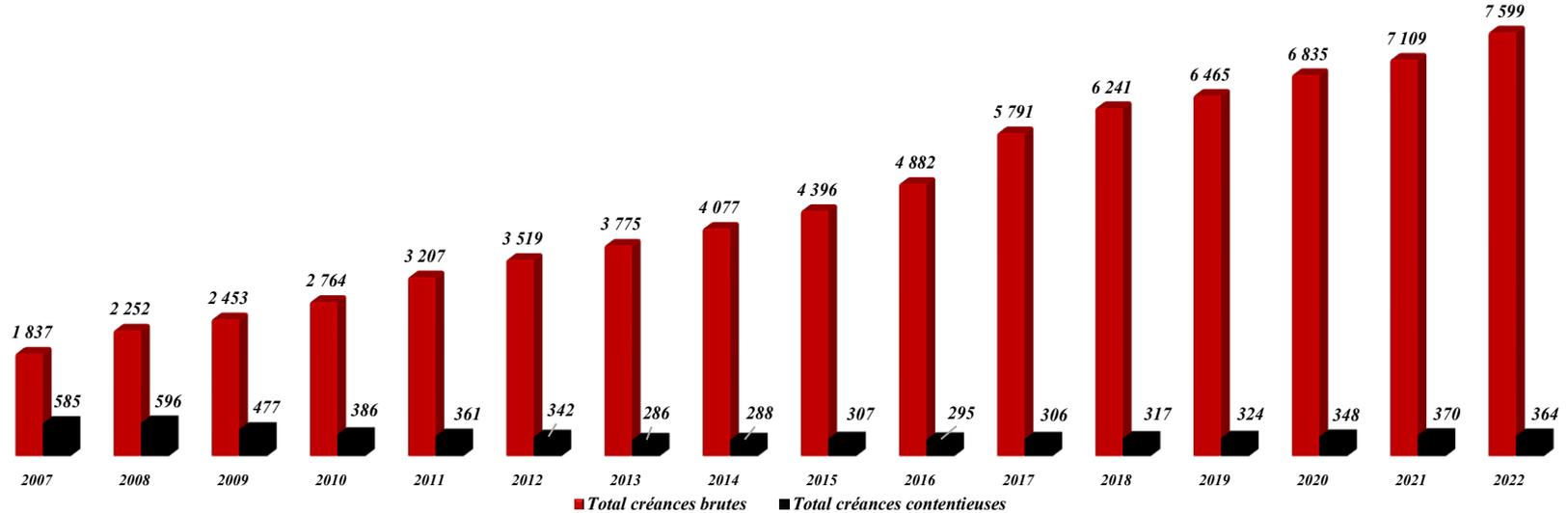
(a) C0-C1 hors Découvert et impayés sachant que l'encours des impayés et Découvert s'élève à 18 MTND et l'encours douteux s'élève à 9 MTND

Source : IBboursa.com (Cartographie de l'exposition des banques envers l'État et les Entreprises publiques)

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Structure Du Portefeuille Contentieux

- Les engagements en contentieux nets des provisions et des agios réservés totalisent un montant de **42 MTND** vs **260 MTND** a fin 2007
- Les engagements bruts en contentieux sont passés de **585 MTND** en 2007 (31,8% des engagements globaux) à **364 MTND** à fin 2022 (4,8% des engagements globaux).



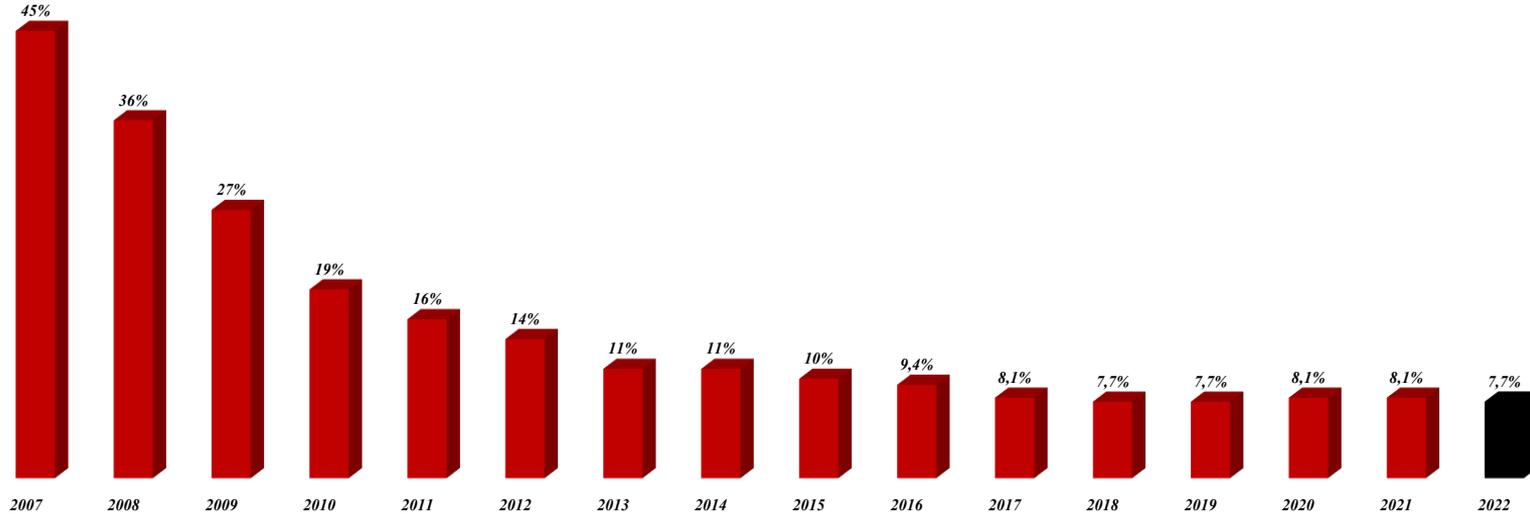
Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2022

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Taux Des Créances Classées

Le taux des créances classées (yc les engagements hors bilan) est passé de 45% en 2007 à 7,7% en 2022

Taux de créances classées

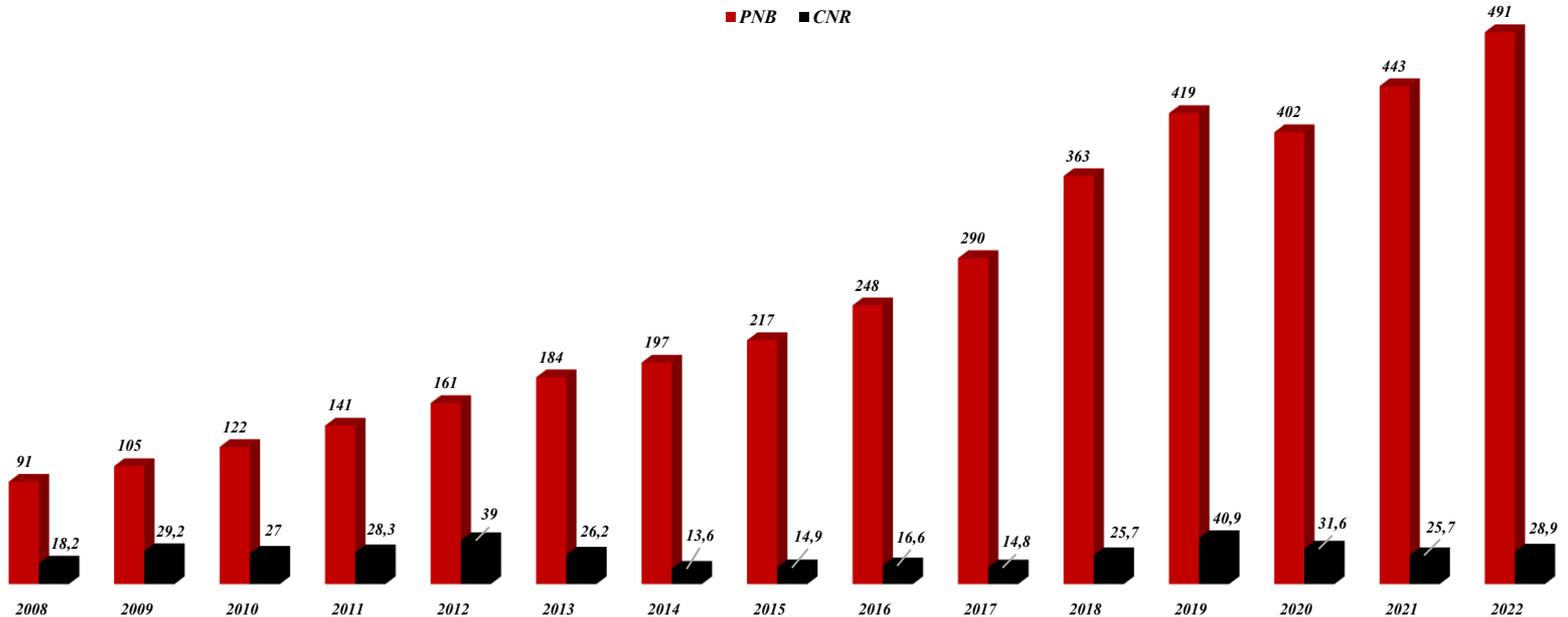


Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2022

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Coût Net Du Risque

Le CNR sur les créances en défaut consomme 5,9% du PNB en 2022 vs 5,8% en 2021 et 7,8% en 2020



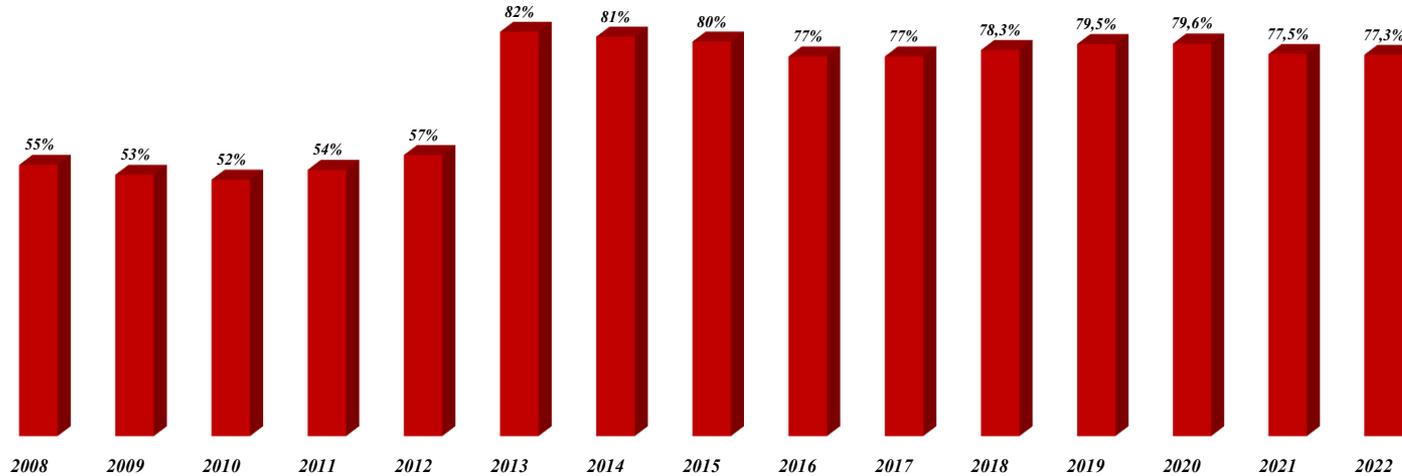
Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2022

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Ratio De Couverture

Un taux de couverture des créances en défaut par les provisions et les agios réservés de **77,3%** en 2022.

Taux de couverture des créances en défaut par les provisions et les agios réservés



Source : Situation des engagements arrêtée au 31/12/2022

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Radiation des Créances

Lors de sa réunion du mois de Novembre 2022, le Conseil d'Administration a passé en revue la situation du portefeuille en recouvrement amiable et en contentieux arrêtée au 30 septembre 2022

Après échanges, le Conseil d'Administration a approuvé lesdites propositions ; étant précisé que les opérations de radiation entrent dans le cadre des dispositions de la circulaire BCT N° 2022-01 publiée en date du 1^{er} Mars 2022, visant à réduire le niveau des créances non performantes dans le bilan des banques et des établissements financiers à travers la mise en place d'un dispositif de prévention et résolution à instaurer.

Aussi, le Conseil d'Administration a recommandé, dans un souci d'efficacité, que les dossiers radiés faisant partie du périmètre des 20 groupes en contentieux et objet d'un suivi particulier par le comité du suivi des grands dossiers en contentieux continuent à être gérés au niveau de la Banque de manière à éviter toute rupture à même de limiter l'efficacité des procédures déjà engagées pour le recouvrement des montants dus surtout que certaines démarches sont sur le point d'aboutir.

À cet effet, le Président du Conseil d'Administration a rappelé que les 20 grands dossiers en contentieux font l'objet d'un suivi dans le cadre des travaux du comité des grands risques en contentieux. Ledit comité est composé d'un membre du Conseil d'Administration de l'UIB, des avocats de la Banque ainsi que des responsables de la filière Risques et Recouvrement.

Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration a appelé à observer une stricte prudence sur les aspects fiscaux liés aux opérations de radiation envisagées et ce, en tenant compte des divers paramètres en lien avec les provisions additionnelles constituées en 2013, prélevées sur les fonds propres, ayant subi l'IS.

Situation Du Portefeuille & Profil De Risques Au 31/12/2022

Faisant suite à la demande de la Banque en date du 20 janvier 2023 relative à la possibilité de déduction du décompte fiscal de l'année 2022 des reprises au titre des provisions additionnelles qui ont subi l'impôt à l'année de leur constitution, et ce, dans le cadre d'opérations de radiation des créances, il a été porté à la connaissance de la Banque, ce qui suit :

Conformément à la circulaire de la BCT n°2013-21 du 30 décembre 2013, les établissements de crédit doivent constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans pour la couverture du risque net.

Ces provisions additionnelles constituées en 2013 sont imputées sur les capitaux propres d'ouverture de l'établissement de crédit au titre de l'exercice 2013.

En se conformant aux dispositions de ladite circulaire, la banque a constitué des provisions additionnelles en 2013 et les a imputées sur ses capitaux propres sans les déduire de la base imposable de la même année.

Conformément à la législation en vigueur, l'opération de radiation ne doit pas impacter le résultat imposable de l'entreprise.

Activité, Situation & Résultats De L'UIB Et Des Autres Entités De Son Périmètre

1- Activité

2- Développement commercial

3- Evolution du réseau

4- Situation du portefeuille & Profil de Risques

5- Résultats financiers au 31/12/2022

*6- Structure et Résultats financiers au 31/12/2022 des autres entités (Filiales) du périmètre
de consolidation de l'UIB*

7- Le titre en bourse

Indicateurs De Performance

- ❑ **762,9 MTND** de Produits d'Exploitation Bancaire, soit un taux de croissance de **+11,1%** vs 2021.
- ❑ **490,8 MTND** de PNB en 2022, soit un taux de croissance de **+10,8%** vs 2021.
- ❑ **54,0 MTND** de charges générales d'exploitation (39,0 MTND hors contribution au fonds de garantie des dépôts bancaires), soit une hausse de **+8,4%** (+10,2% hors contribution FGDB) vs 2021 en lien avec (1) la hausse des frais liés à l'activité d'exploitation (Frais de communication, frais de formation et frais d'entretien et réparation) et (2) des charges d'exploitation en lien avec les Investissements IT et ce, en ligne avec la stratégie de la Banque relative à l'amélioration de l'efficacité opérationnelle, l'optimisation, l'automatisation et la digitalisation des processus de la Banque.
- ❑ **173,3 MTND** de frais de personnel, soit une baisse de **-1,6 %** vs 2021 sous l'effet notamment de la révision de l'indemnité de fin de carrière (IFC) en 2021 suite à l'accord signé entre l'APTBEF et Fédération des banques et des établissements financiers relevant de l'Union Générale Tunisienne du Travail (UGTT) passant de 6 mois à 12 mois (15,9 MTND pour l'ajustement du stock de provisions). Si l'on exclut l'effet non récurrent relatif à la révision de l'Indemnité de Fin de Carrière, les frais de personnel enregistreraient une hausse de **+8,1%** en lien notamment avec l'impact (1) des augmentations salariales conventionnelles et non conventionnelles et (2) l'impact des dispositifs de montée en compétences des collaborateurs et d'incitation liés aux performances de la banque.

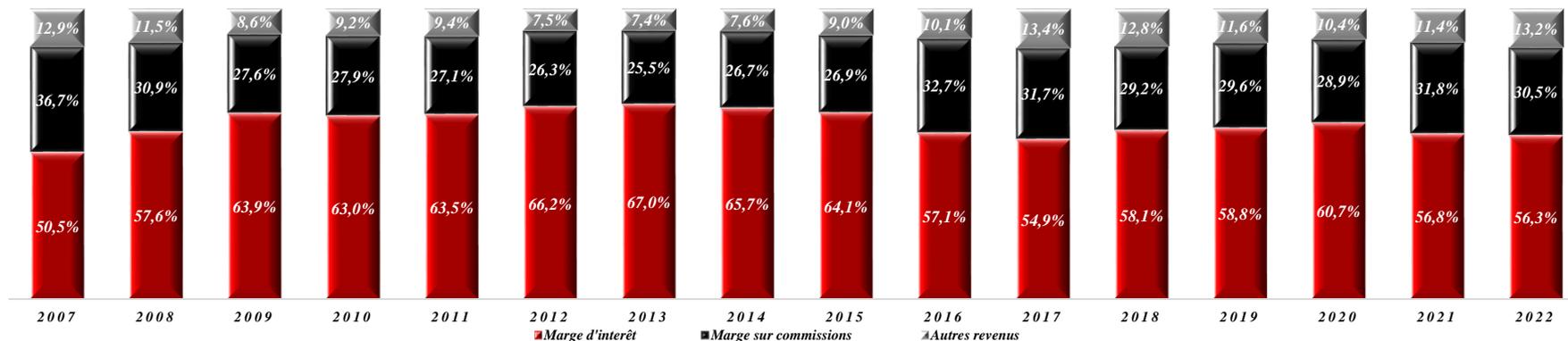
La Banque n'a pas enregistré d'évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

Résultats Financiers Au 31/12/2022

Profil Du PNB

La marge d'intérêts a augmenté de **+9,8%** en 2022 vs 2021 - et ce, malgré un effet taux négatif sur les encours Clientèle en Dinars sous l'effet de la révision à la hausse par la BCT du TRE de +100 pbs (soit un impact négatif de **-12,4 MTND** sur les 12 mois glissants) vs un effet positif de **+10,7 MTND** en lien avec la révision à la hausse du TMM de +75 pbs courant l'année 2022-, **+6,3%** pour la marge sur commissions et **+29%** pour les revenus du Portefeuille

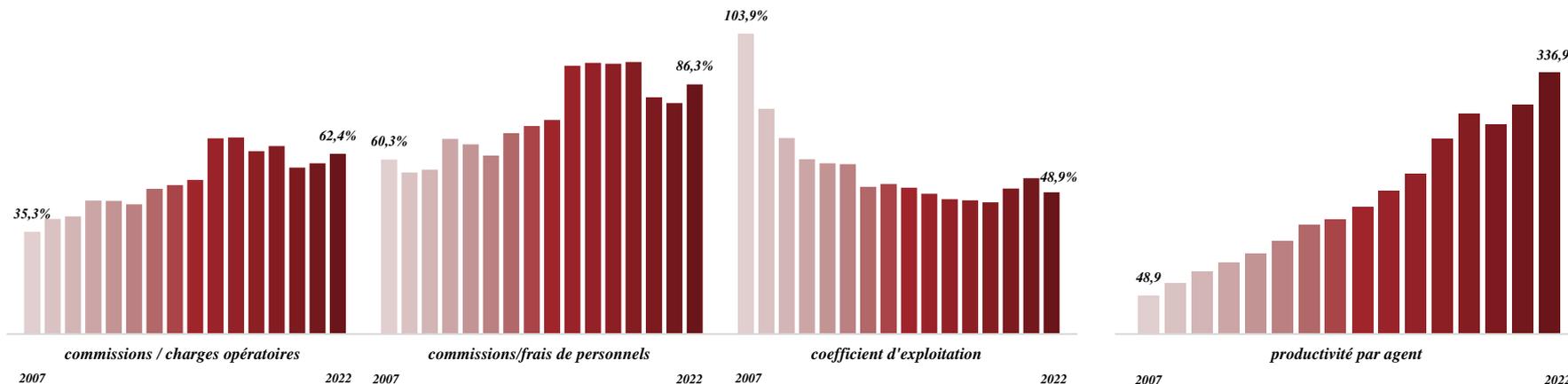
EN MTND	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Δ 22/21	TCAM 07/22
Marge d'intérêts	34,4	52,1	67,2	76,9	89,4	106,4	123,3	129,3	138,9	141,6	159,4	210,6	246,7	244,0	251,8	276,3	9,8%	14,9%
Marge sur commissions	25	28	29	34	38,2	42,3	46,9	52,5	58,3	81	91,9	105,8	124,1	116,3	140,7	149,6	6,3%	12,7%
Autres revenus	8,8	10,4	9	11,2	13,2	12,1	13,7	14,9	19,5	25,1	38,9	46,3	48,6	41,9	50,3	64,9	29,0%	14,3%
PNB	68,1	90,5	105,2	122	140,8	160,8	184	196,7	216,7	247,8	290,1	362,7	419,4	402,2	442,8	490,8	10,8%	14,1%



La Banque n'a pas enregistré d'évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

Ratios De Gestion

- **Ratio commissions nettes/charges opératoires** : **62,4%** en 2022 vs **35,3%** en 2007 et **59%** en 2021, le ratio corrigé* est de **63,2%**
- **Ratio commissions nettes/frais de personnel** : **86,3%** en 2022 vs **60,3%** en 2007 et **79,9%** en 2021, le ratio corrigé* est de **87,8%**
- **Coefficient d'exploitation** : **48,9%** en 2022 vs **103,9%** en 2007 et **53,9%** en 2021, le ratio corrigé* est de **50,3%**
- **Productivité par agent** : **X 6,9 fois** en passant de **48,9 KTND** en 2007 à **336,9 KTND** en 2022.

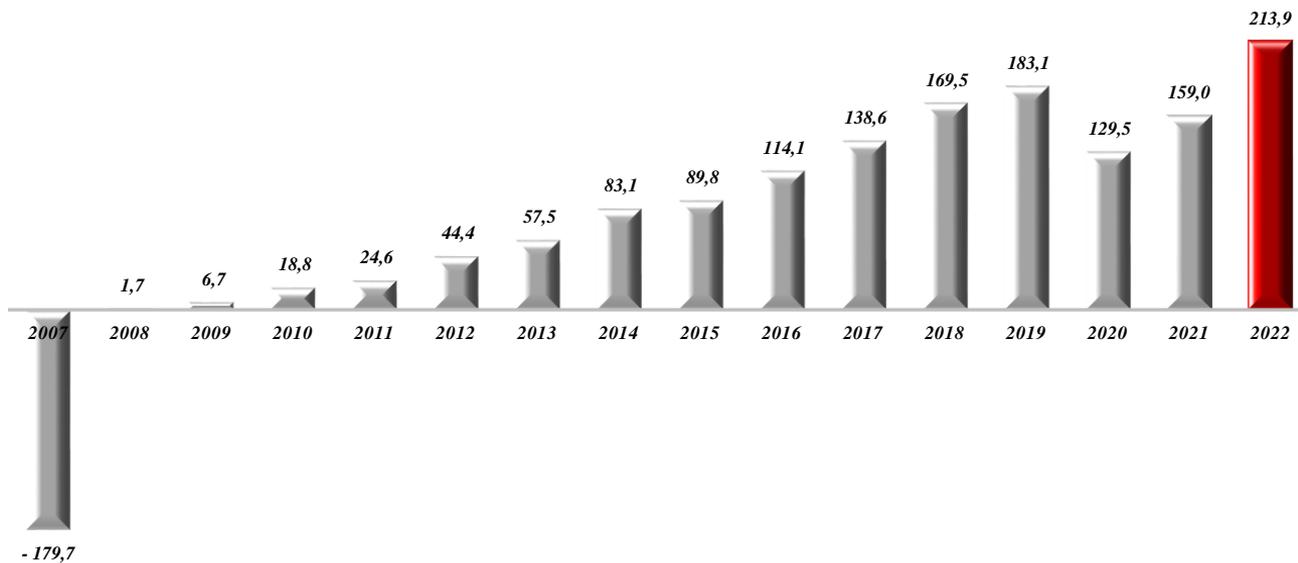


*hors impact de l'ajustement du stock de provisions au titre de l'IFC en 2021

Résultats Financiers Au 31/12/2022

Résultat D'Exploitation

Un résultat d'Exploitation de **213,9 MTND** en 2022 vs 159 en 2021 (soit une hausse de **+34,5%**)

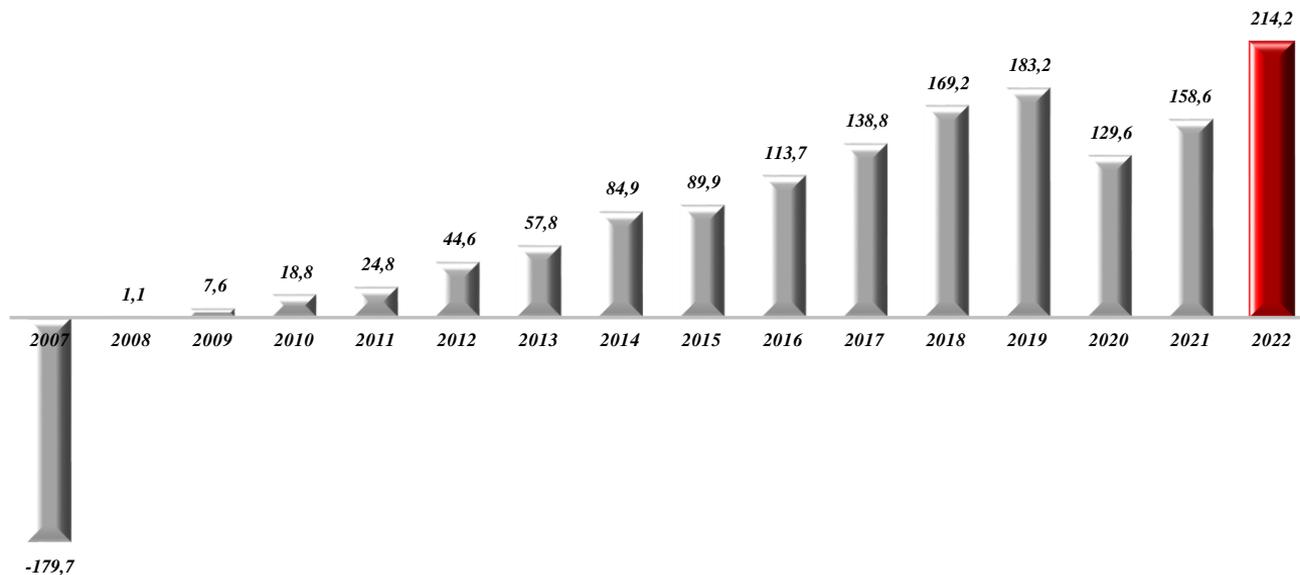


La Banque n'a pas enregistré d'évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

Résultats Financiers Au 31/12/2022

Résultat Avant Impôt et éléments extraordinaires

Un résultat avant impôt et éléments extraordinaires de **214,2 MTND** en 2022 vs 158,6 en 2021 (soit une hausse de **+35,0%**)

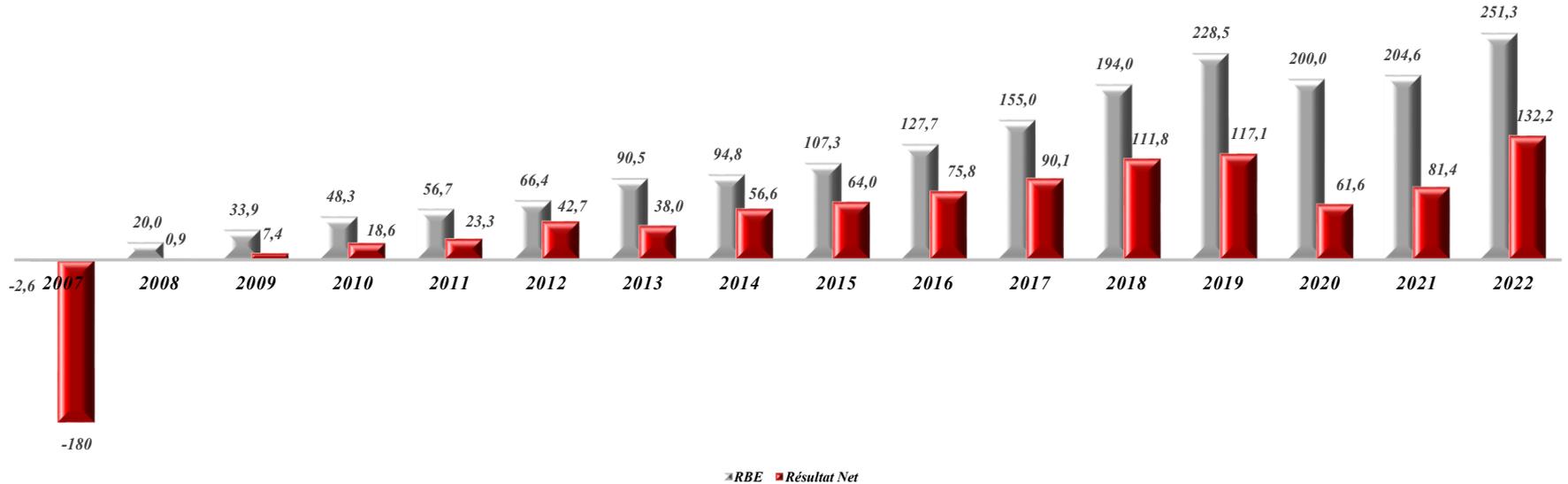


La Banque n'a pas enregistré d'évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

Résultats Financiers Au 31/12/2022

Résultat Net

132,2 MTND de résultat net au titre de l'exercice 2022, en tenant compte d'un impôt sur les sociétés de 82,0 MTND

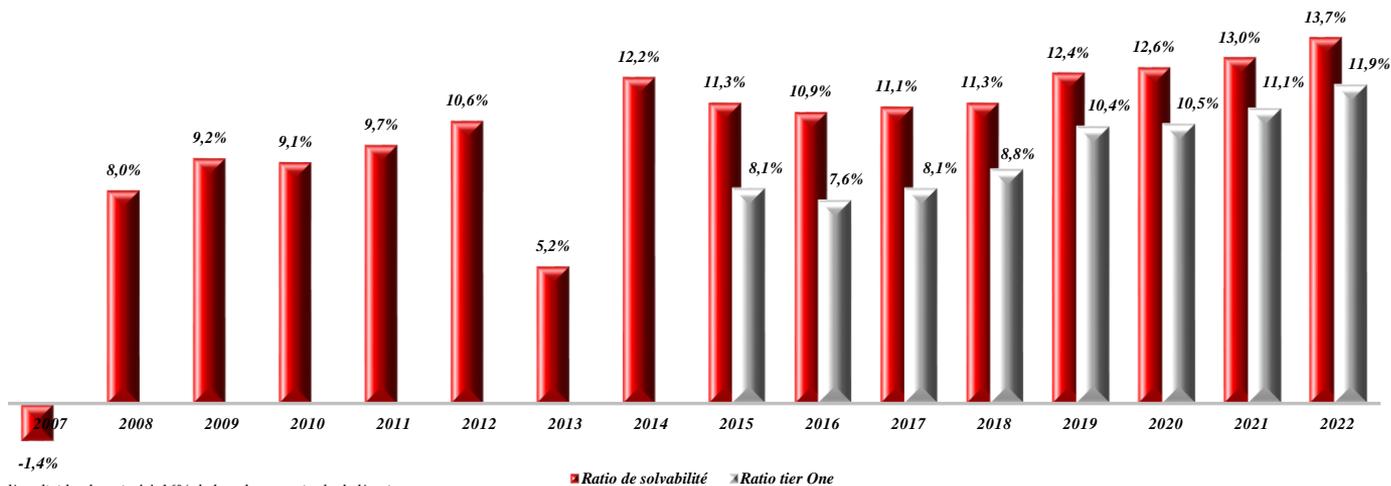


La Banque n'a pas enregistré d'évènements importants survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date à laquelle le rapport a été établi

Ratios Prudentiels

Les fonds propres nets de l'UIB s'élèvent à 942,8 MTND* (y compris les fonds propres complémentaires).

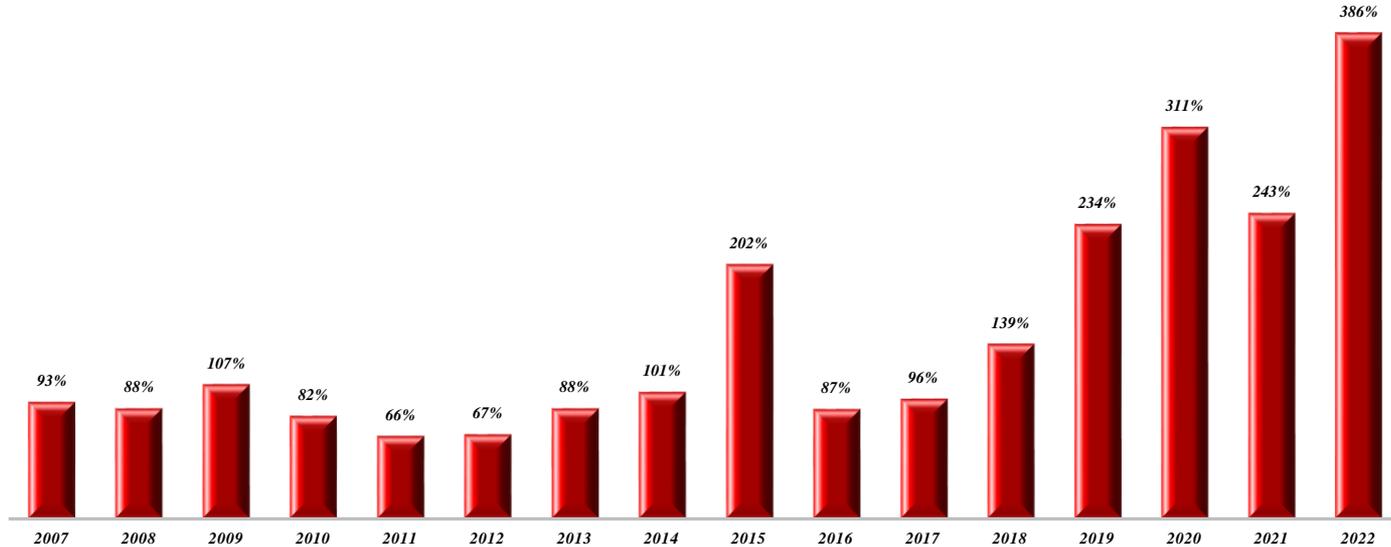
En tenant compte des risques encourus totalisant 6 901 MTND à fin 2022 (dont 834,9 MTND risque opérationnel**), le ratio de solvabilité est de **13,66%** (le ratio est de 15,54% hors impact des risques encourus en lien avec le risque opérationnel**); le ratio Tier one étant de **11,90%**.



*Tenant compte d'une distribution d'un dividende estimé à 16% de la valeur nominale de l'action
 ** Circulaire BCT 2016-03

Ratios Prudentiels

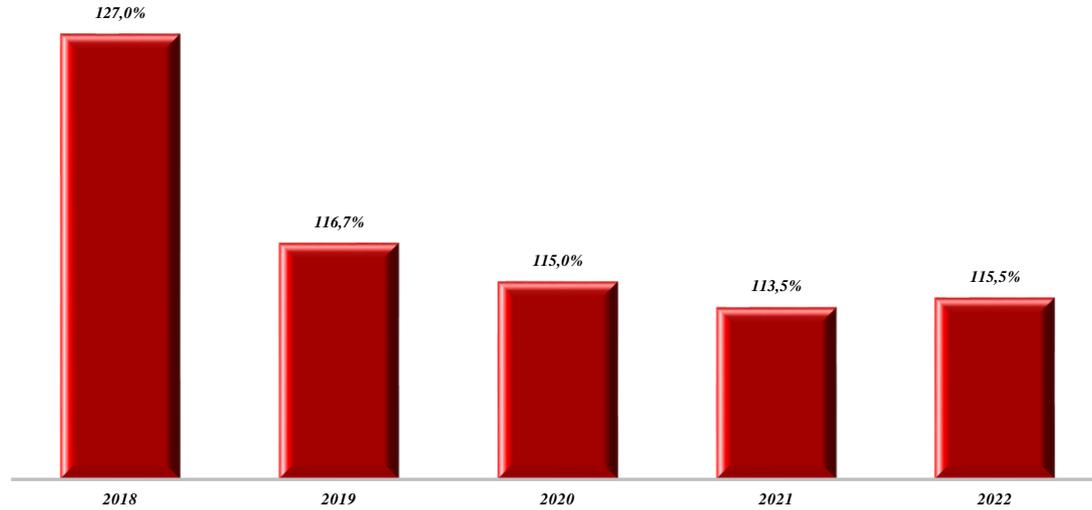
Un ratio de liquidité (LCR*) de **386%** (vs un ratio minimum exigé par la BCT de 100% au titre de 2022)



* Ratio LCR : Première application de la circulaire BCT N°2014-14 le 31 décembre 2014.

Ratios Prudentiels

Un ratio de Crédits/Dépôts de **115,5%** (vs un ratio maximum exigé par la BCT de 120% au titre de 2022)



• Ratio L/D : Première application de la circulaire BCT N°2018-10 le 31 décembre 2018.

Résultats Financiers Au 31/12/2022

BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021 Retraité	
Actif				
AC1	Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	95 996	242 692
AC2	Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	142 225	92 841
AC3	Créances sur la clientèle	3	6 377 728	5 949 975
AC4	Portefeuille-titres commercial	4	93 236	28 870
AC5	Portefeuille d'investissement	5	364 508	340 707
AC6	Valeurs immobilisées	6	67 401	65 328
AC7	Autres actifs	7	66 090	57 353
	Total Actifs		7 207 184	6 777 766
Passif				
PA1	Banque Centrale et CCP	8	-	6
PA2	Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	9	5 800	67 623
PA3	Dépôts et avoirs de la clientèle	10	5 877 115	5 412 190
PA4	Emprunts et ressources spéciales	11	252 962	329 416
PA5	Autres passifs	12	220 730	226 025
	Total Passifs		6 356 607	6 035 260
Capitaux propres				
CP1	Capital		172 800	172 800
CP2	Réserves	13	543 262	481 783
CP5	Résultats reportés		2 343	6 554
CP6	Résultat de l'exercice		132 172	81 369
	Total capitaux propres	14	850 577	742 506
	Total capitaux propres et passifs		7 207 184	6 777 766

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022

(unité : en milliers de dinars)

	Notes	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
HB1-Cautions , avals et autres garanties donnés :	15	695 894	629 385
HB2-Crédits documentaires :	16	397 751	391 535
HB3-Actifs donnés en garantie		0	0
TOTAL PASSIFS EVENTUELS :		1 093 645	1 020 920
ENGAGEMENTS DONNÉS			
HB4-Engagements de financements donnés :	17	185 365	217 138
HB5-Engagements sur titres :		7 350	7 350
TOTAL ENGAGEMENTS DONNES :		192 715	224 488
ENGAGEMENTS RECUS :			
HB6-Engagements de financement reçus		0	0
HB7-Garanties reçues :	18	2 392 032	2 000 200

Résultats Financiers Au 31/12/2022

ETAT DE RÉSULTAT PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2022	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2021	
Produits d'exploitation bancaire				
PR1	Intérêts et revenus assimilés	19	540 473	488 689
PR2	Commissions (en produits)	20	157 455	147 378
PR3	Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	21	37 236	26 446
PR4	Revenus du portefeuille d'investissement	22	27 700	23 899
	Total des produits d'exploitation bancaire		762 864	686 412
Charges d'exploitation bancaire				
CH1	Intérêts courus et charges assimilées	23	(264 168)	(236 937)
CH2	Commissions encourues	24	(7 846)	(6 648)
CH3	Pertes sur portefeuille-titres commercial et opérations financières			-
	Total charges d'exploitation bancaire		(272 014)	(243 585)
	Produit net bancaire		490 850	442 827
PR5-CH4	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	25	(37 366)	(45 977)
PR6-CH5	Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	26	(26)	321
PR7	Autres produits d'exploitation		338	338
CH6	Frais de personnel	27	(173 327)	(176 198)
CH7	Charges générales d'exploitation	28	(53 987)	(49 809)
CH8	Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 572)	(12 516)
	Résultat d'exploitation		213 910	158 986
PR8-CH9	Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		254	(363)
CH11	Impôt sur les bénéfices	29	(81 992)	(67 303)
	Résultat des activités ordinaires		132 172	91 320
PR9-CH10	Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires	30	-	(9 951)
	Résultat net de l'exercice		132 172	81 369
	Effet des modifications comptables		-	-
	Résultat net après modifications comptables		132 172	81 369
	Résultat par action (en DT)	31	3,824	2,354

Résultats Financiers Au 31/12/2022

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE PÉRIODE DU 1^{er} JANVIER 2021 AU 31 DÉCEMBRE 2022

(Exprimé en milliers de dinars)

Notes	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2022	Du 1er Janvier au 31 Décembre 2021
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaires encaissés	727 546	670 110
Charges d'exploitation bancaires décaissées	(288 142)	(259 873)
Dépôts/retrait de dépôts des établissements bancaires	(1)	(3 080)
Dépôts/retrait de dépôts des autres établissements financiers	(4 500)	(8 500)
Prêts, Avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(439 594)	(172 670)
Dépôts/retrait de dépôts de la clientèle	463 503	280 112
Titres de placements, titres de transaction	(64 989)	7 322
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(202 369)	(204 502)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(41 103)	17 715
Impôts sur les bénéfices	(80 764)	(40 513)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	69 587	286 121
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement	25 889	22 162
Acquisition / Cession portefeuille d'investissement	(22 016)	(77 969)
Acquisition / Cession immobilisations	(14 613)	(21 562)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(10 740)	(77 369)
Flux de financement		
Encaissement suite à l'émission d'actions	-	-
Emission / Remboursement d'emprunts	(75 485)	(46 136)
Augmentation / diminution ressources spéciales	838	(18)
Dividendes versés	(24 192)	(24 192)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(98 839)	(70 346)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(39 992)	138 406
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	259 610	121 205
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	32 219 616	259 610

Activité, Situation & Résultats De L'UIB Et Des Autres Entités De Son Périmètre

1- Activité

2- Développement commercial

3- Evolution du réseau

4- Situation du portefeuille & Profil de Risques

5- Résultats financiers au 31/12/2022

*6- Structure et Résultats financiers au 31/12/2022 des autres entités (Filiales) du périmètre
de consolidation de l'UIB*

7- Le titre en bourse

Structure et Résultats financiers au 31/12/2022 des autres entités (Filiales) du périmètre de consolidation de l'UIB

Structure des Filiales et Entreprises Associées De L'UIB

<i>INTERNATIONAL SICAR - IS</i>		<i>INTERMEDIAIRE EN BOURSE</i>		<i>INTERNATIONALE DE RECOUVREMENT DE CREANCES</i>		<i>UIB Assurances</i>	
<i>% dans le capital De l'IS</i>		<i>% dans le capital De l'UIB Finance</i>		<i>% dans le capital De l'IRC</i>		<i>% dans le capital De l'UIB Assurances</i>	
<i>UIB</i>	<i>34%</i>	<i>UIB</i>	<i>99,92%</i>	<i>UIB</i>	<i>99,97%</i>	<i>UIB</i>	<i>49%</i>
<i>ABS</i>	<i>20%</i>	<i>Divers</i>	<i>0,08%</i>	<i>Divers</i>	<i>0,03%</i>	<i>SOGECAP</i>	<i>51%</i>
<i>AIL</i>	<i>13%</i>						
<i>ETS SLAMA</i>	<i>7,5%</i>						
<i>Divers</i>	<i>25,5%</i>						

Structure et Résultats financiers au 31/12/2022 des autres entités (Filiales) du périmètre de consolidation de l'UIB

Résultats Financiers Des Filiales

<i>En KTND</i>	<i>IS</i>		<i>UIB Finance</i>		<i>IRC</i>	
	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>	<i>2022</i>	<i>2021</i>
<i>Produits d'exploitation</i>	1 262	789	1 276	942	2 456	2 631
<i>Charges d'exploitation</i>	-793	-713	-643	-413	-280	-181
<i>Dotations / reprises nettes aux provisions et amortissements</i>	-33	-7	-33	-6	-255	-51
<i>Résultat d'exploitation</i>	468	76	633	529	839	1 317
<i>Produits financiers nets/ Placements</i>	57	57	127	68	197	145
<i>Résultat net</i>	488	168	619	519	660	915
<i>Capitaux Propres (Avant Affectation)</i>	4 688	4 199	2 306	1 688	1 871	2 120
<i>Total Bilan</i>	74 982	63 631	4 131	3 513	2 701	2 689

Activité, Situation & Résultats De L'UIB Et Des Autres Entités De Son Périmètre

1- Activité

2- Développement commercial

3- Evolution du réseau

4- Situation du portefeuille & Profil de Risques

5- Résultats financiers au 31/12/2022

*6- Structure et Résultats financiers au 31/12/2022 des autres entités (Filiales) du périmètre
de consolidation de l'UIB*

7- Le titre en bourse

Titre UIB : Indicateurs Boursiers

L'UIB est la 4^{ème} capitalisation boursière du secteur bancaire en Tunisie avec un PER de 5,9 et un P/B de 0,9. Une capitalisation boursière multipliée par 6,6 sur 15 ans (781,4 MTND vs 118,7 MTND en juin 2008).

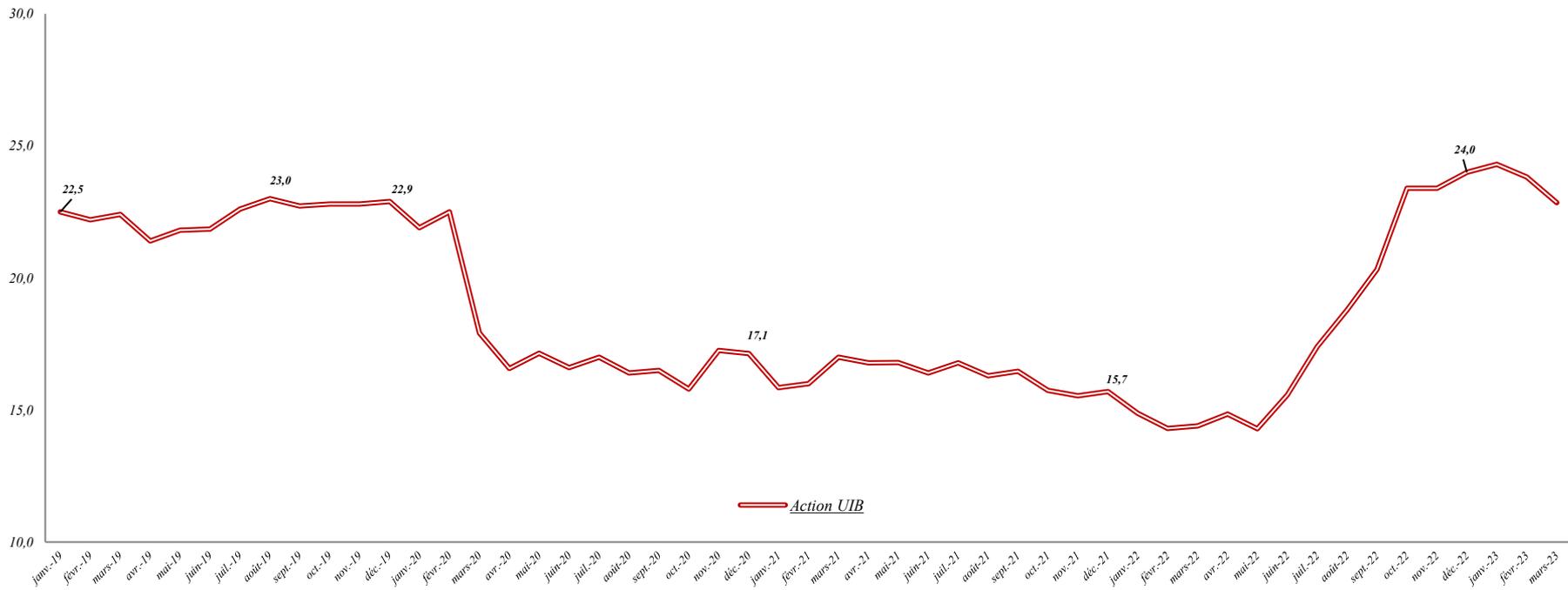
	Résultat par action	Capitalisation boursière	PER	P/B
31 déc.-22	3,824 TND*	781 440 KTND	5,9	0,9

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Δ 21/20	Δ 22/21
Action UIB	15,9	18,4	22,6	23,6	22,9	17,1	15,7	24,0	-8,4%	52,9%
Tunindex	5 042	5 489	6 282	7 272	7 122	6 885	7 046	8 110	2,3%	15,1%
Indice Banques	3 178	3 517	4 199	4 644	4 654	3 796	3 953	5 410	4,1%	36,8%

*Le résultat par action ainsi déterminé en 2022 correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables. Il est calculé en divisant le résultat net de l'exercice attribuable aux actions ordinaires et aux certificats d'investissement par le nombre moyen pondéré d'actions et de certificats d'investissement en circulation au cours de l'exercice.

Le Titre En Bourse – Evolution du Cours Boursier

➤ Un titre qui enregistre une évolution de **+52,9%** en 2022 vs 2021 (vs + 15,1% pour le Tunindex et +36,8% pour l'indice Banques)



3- Où En Sommes-Nous ?

- a. Stratégie UIB*
- b. Les Temps Forts 2022*
- c. Chiffres clés & positionnement de l'UIB*
- d. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre*
- e. Ressources humaines*
- f. Synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration*
- g. Rapport du Médiateur*
- h. Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT*

Ressources Humaines - Chiffres clés



Effectif 31/12/2022
1 457



Femmes - Hommes
61 % - 39 %



Diplômés De L'enseignement
Supérieur
73 %



Âge Moyen
40 ans



Ancienneté Moyenne
14 ans



Taux d'encadrement
95 %



Nombre d'Ingénieurs
69



Collaborateurs Filière
Commerciale (PBDD &
PEBFI)
61%



Total Recrutements
46



Total Départs
88



Représentativité Au Niveau Du
Codir & Comex
Femmes-Hommes
50 % - 50 %



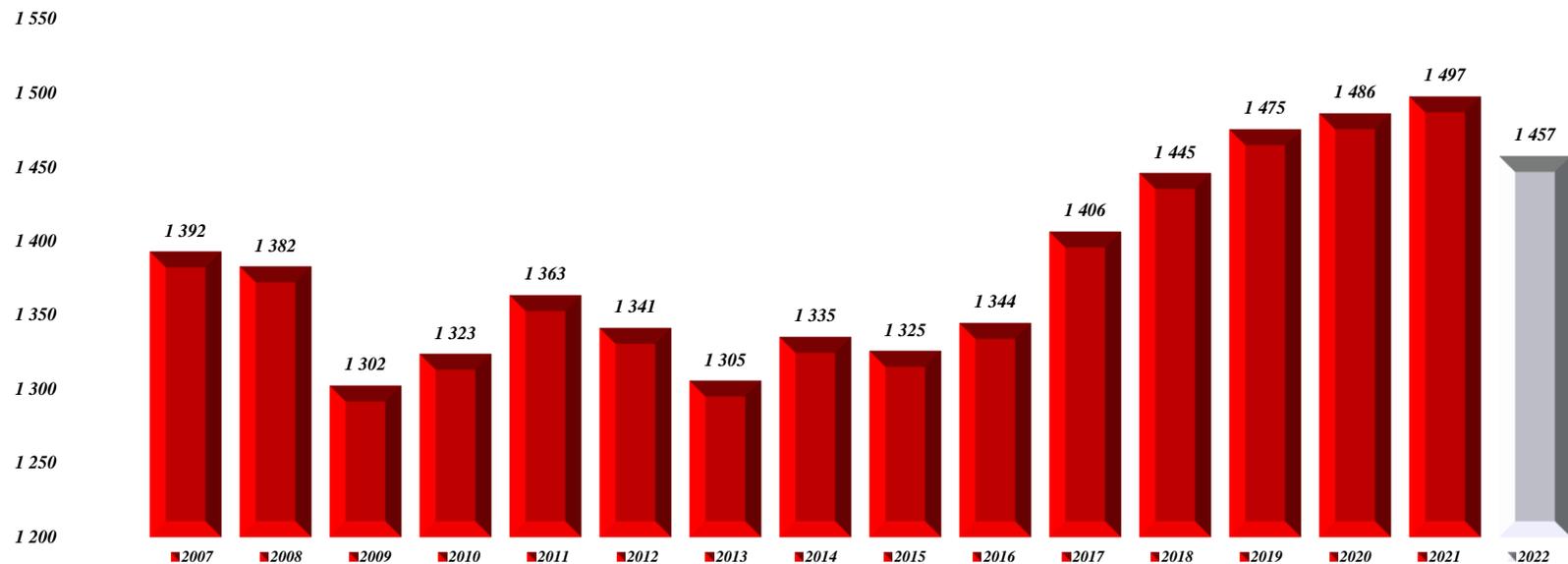
Mobilité
Géographique
53

Mobilité
Fonctionnelle
(évolution de carrière / changement
de poste)
111

Ressources Humaines - Chiffres clés

Un total effectif ayant évolué de **+0,3%** sur la période 2007-2022 passant de **1 392** collaborateurs à fin Décembre 2007 à **1 457** collaborateurs à fin Décembre 2022 contre une évolution annuelle moyenne du PNB de **+14,1%**.

Evolution du Nombre des Collaborateurs



- Finalisation des prérequis RH en lien avec la mise en place de la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences avec pour objectifs de définir les parcours de carrières et les passerelles entre les différents métiers de la banque.
- Lancement de la phase d'identification des principales compétences clés pour un groupe de métiers (action pilote) dans le cadre du projet ACE (Appétence, compétence et expériences).
- Finalisation du portail externe du projet E-recrutement (mise en production en 2023) destiné à automatiser le processus de recrutement (de bout en bout) et d'optimiser la démarche de dépôt et de tri des candidatures.
- Mise en production du projet workflow intégration (déploiement effectif prévu en 2023) qui permettra d'automatiser les flux d'informations relatives à l'arrivée de la nouvelle recrue (prise de fonction, formation, évaluation, ...).
- Lancement d'un programme de communication RH et de sensibilisation sur des thématiques RH (santé au travail, droits aux congés, ...).



Diplômés participants
aux concours externes

132



Partenariats universités

8

IHEC Tunis, ISG Tunis, ISG
Sousse, ISG Bizerte, EPT, ENIT /
INSAT /Tunis Dauphine



Entretiens de Carrières

206

Automatisation Des Process

Avancement du projet HR Analytics (solution BI) qui a pour objectif de faciliter l'analyse des données RH et de permettre à l'équipe opérationnelle de disposer en temps réel d'outils de mesure et de suivi de l'évolution des principaux indicateurs RH.

Fiabilisation Des Données Administratives & Sociales Du Personnel

Poursuite de l'action de fiabilisation des données sociales et administratives des collaborateurs.

Poursuite de l'action de reconstitution sur le SI RH de l'historique des parcours de carrières des collaborateurs de la banque

Notre Vision



Renforcer le développement des compétences métiers



Soutenir la transformation des métiers dans une démarche qualité



Poursuivre le développement de la culture managériale



Développer l'engagement des collaborateurs



Favoriser le transfert des compétences en lien avec la digitalisation



Renforcer le développement de la culture Risque & Conformité

Réalisations En 2022

Formations Obligatoires Groupe En Ligne

1 384 Collaborateurs ayant suivi une formation en ligne

5 209 heures de formation dispensées

Formations Présentielles Et En Visio Conférence

976 collaborateurs ayant suivi au moins 1 formation dans l'année

27 693 heures de formation dispensées
(moyenne de 19 H de formation / collaborateur)

Formations Diplômantes

19 inscriptions aux Masters

14 inscriptions aux cours bancaires ITB

- Décentralisation des formations destinées aux collaborateurs affectés dans les agences au niveau de leurs Secteurs respectifs via notamment le système de visio-conférence.
- **815 participations de collaborateurs** à une formation décentralisée ou en mode visio.
- **95,25 jours de formations** en été réalisés en décentralisée ou en mode visio.

Cette décentralisation a permis une nette amélioration du taux de participation outre la réalisation d'économies importantes au niveau des budgets réservés à l'hébergement et au transport des collaborateurs (budget redéployé sur d'autres actions de formation).

Réalisations En 2022

AGILITÉ

- Mise en place d'un programme d'accompagnement et de coaching Agile pour les collaborateurs impliqués dans les projets de la banque
- Des sessions de formation Agile SCRUM dispensées au profit des collaborateurs des différents métiers
- Préparation d'une certification AGILE pour un 1er groupe de collaborateurs (en collaboration avec le groupe)

CAP AFRIQUE

- 54 collaborateurs ayant finalisé le parcours CAP AFRIQUE (test de positionnement + autoformation + test de validation + session présentielle)

PARCOURS MÉTIERS

- Parcours BDD : Révision des principaux cursus métiers Retail afin de les adapter à la nouvelle stratégie
- Parcours OPE: 2 cursus métiers OPE déjà déployés
- Parcours Risques: 1 parcours pilote dispensé en faveur des analystes risques a été initié en 2022 en prévision d'un déploiement généralisé en 2023
- Mise en place d'une évaluation systématique des acquis au bout de chaque formation

Ambitions 2023

- *Redéfinir le dispositif de formation et le faire évoluer vers un programme hybride (combinaison d'activités d'apprentissage offertes en présentiel , en temps réel et à distance) qui s'appuie notamment sur les managers et sur un tutorat qui accompagne la montée en compétence du collaborateur tout au long de son parcours professionnel.*
- *Généraliser les formations métiers qualifiantes.*
- *Renforcer la synergie avec la Gestion de Carrière afin de proposer des parcours de formations en phase avec les orientations stratégiques de la banque et les attentes des collaborateurs en prévision du déploiement de la GPEC.*
- *Renforcer le rôle de l'accompagnement managérial régional : Mise en contribution des Directeurs de Développement Commercial, leurs adjoints et les Chargés du Développement Commercial dans l'animation des actions de formation*

3- Où En Sommes-Nous ?

- a. Stratégie UIB*
- b. Les Temps Forts 2022*
- c. Chiffres clés & positionnement de l'UIB*
- d. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre*
- e. Ressources humaines*
- f. Synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration*
- g. Rapport du Médiateur*
- h. Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration & Des Comités Rattachés

- a. Travaux du Conseil d'Administration*
- b. Comité d'Audit*
- c. Comité des Risques*
- d. Comité de nomination et de rémunération*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Dans le cadre du respect des dispositions de la Circulaire BCT n°2021-05 du 19 août 2021 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers et de l'application de l'article 17 de ladite circulaire, une démarche a été envisagée afin d'évaluer une fois par an les travaux du Conseil d'administration dans son ensemble. Ce point est également inscrit dans le code de gouvernance du Conseil d'Administration de l'UIB mise à jour par le Conseil d'Administration au cours de sa réunion tenue le 16 mars 2023.

L'UIB, dans un souci de bonne gouvernance, assure également l'évaluation de ses comités (Comité des Risques, Comité d'Audit, Comité de Nomination et de Rémunération).

L'évaluation ci-après porte sur le fonctionnement collectif du Conseil d'Administration telle que débattue lors de la réunion du Conseil d'Administration du 16 mars 2023.

Les administrateurs ont exprimé, à maintes reprises, leur satisfaction sur le fonctionnement, les travaux, la dynamique et la performance du Conseil, notant un progrès régulier sur le fond et la forme des sujets traités. Ils ont, également, souligné l'harmonie, le respect, la bienveillance et la franchise des échanges au sein du Conseil et recommandé des pistes d'amélioration à même de correspondre à l'intérêt de la Banque et de ses parties prenantes.

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

I. Composition, Compétences, Fonctionnement et Activités du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2022

Le Conseil d'Administration comprend 12 administrateurs nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire dont 3 administrateurs indépendants. Sa composition est jugée équilibrée et regroupe des compétences nécessaires à l'exercice de la mission du Conseil d'Administration. Elle reflète un équilibre entre l'expérience, la compétence et l'indépendance, comme elle montre une parfaite complémentarité en termes d'expertise des membres du Conseil, en liaison avec l'ensemble des activités de la Banque.

Le Conseil d'Administration comporte 3 femmes et 9 hommes, soit 25% de femmes. Trois nationalités sont représentées au sein du Conseil d'Administration de l'UIB.

Le fonctionnement du Conseil et des Comités est régi par le Code de Gouvernance et les Statuts de l'UIB. L'âge moyen des administrateurs est de 56 ans, l'ancienneté moyenne au Conseil d'Administration sera de 5 ans et 7 mois à la date de la prochaine Assemblée Générale. Dix administrateurs sont membres de l'un des Comités rattachés au Conseil d'Administration.

I.1. Compétences du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration intervient notamment sur les sujets suivants :

- *Orientations et opérations stratégiques : approuver les orientations stratégiques de la Banque, suivre leur mise en œuvre et procéder à leur revue périodique.*
- *Etats financiers, reporting et communication : (a) s'assurer de l'exactitude, de la fiabilité, de la sincérité des comptes et de la qualité des informations transmises aux actionnaires et au marché (b) contrôler le processus de publication et de communication.*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- *Gestion des risques : (a) approuver et contrôler la mise en place de la stratégie globale et des politiques régissant la prise, la gestion, le suivi et la réduction des risques de toutes natures auxquels l'UIB est ou pourrait être exposée (b) s'assurer notamment de l'adéquation et de l'efficacité des dispositifs de gestion des risques, contrôler l'exposition aux risques liés aux activités de la Banque et approuver les limites globales des risques (c) et s'assurer de l'efficacité des mesures correctrices apportées.*
- *Organisation : (a) être informé et débattre périodiquement et au moins une fois par an, des grandes orientations de l'UIB en matière d'organisation et veiller à ce qu'elle soit conforme aux orientations stratégiques arrêtées et (b) délibérer préalablement sur les modifications de la structure de Direction de l'UIB.*
- *Conformité : délibérer sur tout plan en matière de mise en conformité avec les normes édictées par le régulateur et les dispositions prévues par le Groupe.*
- *Gouvernance : (a) examiner le dispositif de gouvernance, évaluer de manière périodique son efficacité et prendre les mesures correctives pour remédier aux éventuelles défaillances (b) s'assurer du respect de la réglementation bancaire (c) déterminer les orientations et contrôler la mise en œuvre des dispositifs de surveillance afin de garantir une gestion efficace et prudente de l'UIB notamment en matière de prévention des conflits d'intérêts (d) délibérer sur les modifications des structures de direction de l'UIB et se tenir informé des principales modifications de son organisation (e) délibérer une fois par an sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et celui de ses comités*
- *Ressources humaines, rémunération et politique salariale : (a) arrêter les principes de la politique de rémunération notamment pour les membres du Comex et du Codir (b) délibérer, une fois par an, sur la politique salariale de l'UIB et sur la politique en matière d'égalité entre hommes et femmes.*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- *Rémunération des membres du Conseil et des Comités : proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire l'allocation aux membres du Conseil et des Comités, en rémunération de leur activité, d'une somme globale fixée annuellement à titre de jetons de présence ;*
- *Périmètre de consolidation : En tant qu'entité consolidante du Groupe UIB, le Conseil d'Administration de l'UIB prend connaissance des risques auxquels sont exposées la Banque ainsi que ses filiales & société associée. A cet effet, il examine -trimestriellement dans le cadre de ses travaux - la situation des filiales de l'UIB & société associée, définit les cadres de gouvernance, approuve les stratégies de développement et de maîtrise des risques, met en place des processus et des contrôles appropriés*

I.2. Le Président du Conseil d'Administration

Lors de sa réunion du 16 avril 2021, le Conseil d'administration a réitéré sa confiance à Monsieur Kamel Néji et a décidé de renouveler son mandat en tant que Président du Conseil d'Administration de l'UIB, et ce pour la durée de son mandat d'administrateur qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2023.

Conformément aux articles 29, 30 et 31 de la circulaire 2021-05 du 19 août 2021, le Président du Conseil d'Administration est tenu de :

- *veiller à ce que l'organe d'administration s'acquitte convenablement de ses responsabilités de manière efficace et indépendante,*
- *s'assurer que les comités s'acquittent des responsabilités qui leur incombent et qu'ils rendent compte à l'organe d'administration des résultats de leurs travaux,*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- superviser le processus d'évaluation de la performance de l'organe d'administration, des comités et des membres dudit organe,
- arrêter l'ordre du jour des réunions du Conseil d'administration en concertation avec la direction générale et les autres structures de gouvernance,
- vérifier la régularité des réunions du Conseil d'administration,
- communiquer à la direction générale les requêtes, les commentaires et toute décision du Conseil d'administration,
- recenser auprès de la direction générale les questions importantes à soumettre au Conseil d'administration ou à l'un de ses comités, et
- animer les débats lors des réunions du Conseil d'administration et veiller à ce que les opinions divergentes puissent être librement exprimées et discutées en vue d'instaurer un processus de prise de décision transparent et efficace.

Aussi, le Président du Conseil d'Administration est chargé également de s'entretenir, chaque fois que de besoin, avec les administrateurs, les membres de l'organe de direction et les principaux actionnaires au sens de la loi n°2016-48. Il est aussi l'interlocuteur des actionnaires et de la Banque Centrale de Tunisie pour les aspects relatifs à la gouvernance de l'établissement ainsi que dans toute circonstance exceptionnelle susceptible d'entraver le fonctionnement de ses organes de gouvernance.

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Outre les missions conférées au Président du Conseil d'Administration en vertu du code des sociétés commerciales (art.216) et notamment celles en rapport avec la réalisation des options arrêtées par le Conseil, le Conseil d'Administration a confié à Monsieur Kamel NEJI des missions et mandats spécifiques, durant toute la période d'exercice de ses fonctions en tant que Président du Conseil d'Administration de l'UIB, et ce en concertation avec le Directeur Général de l'UIB et qui consistent notamment en :

- La représentation de l'UIB auprès des organismes institutionnels de la Tunisie ;*
- La facilitation du business de l'UIB et son accompagnement pour l'accomplissement de toutes démarches inhérentes à la réalisation de ses projets de croissance et de développement ;*
- L'accompagnement de la clientèle Corporate de l'UIB dans son développement à l'international et particulièrement sur le continent africain et ce, en synergie avec le Groupe SG et ses filiales ;*
- La contribution active à la défense des intérêts de l'UIB et à la promotion de son image ;*
- L'accompagnement de l'UIB, en cas de besoin et sur demande du Directeur Général, dans les négociations sociales avec les partenaires sociaux.*

Durant l'année 2022, le Président du Conseil d'Administration a convoqué, présidé les réunions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale Ordinaire, en a fixé le calendrier et l'ordre du jour et en a organisé et dirigé les travaux. Il a veillé au bon fonctionnement des organes de l'UIB et à la mise en œuvre des bonnes pratiques de gouvernance, notamment en ce qui concerne les Comités (Comité des Risques, Comité d'Audit, Comité de Nomination et de Rémunération). Il a assisté à la totalité des Comités rattachés au Conseil et soumis pour avis des questions à l'examen de ces comités. Le Président du Conseil d'Administration s'est constamment assuré que les administrateurs sont en mesure de remplir leurs missions et a veillé à leur bonne information.

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Un questionnaire d'auto-évaluation du Conseil d'administration et des Comités rattachés au Conseil d'administration a, également, été soumis aux administrateurs en vue de recueillir leur appréciation et œuvrer au progrès du fonctionnement et du déroulement des réunions du Conseil d'administration et des Comités rattachés.

Par ailleurs, le Président du Conseil d'Administration a contribué activement à la finalisation des démarches à même de permettre à l'UIB de construire son plan stratégique et sa feuille de route 2022-2025. C'est ainsi qu'il s'est entretenu (en présentiel et par voie de télécommunication) avec les dirigeants de la Société Générale Consulting & Transformation et ceux de plusieurs autres cabinets internationaux, les représentants du Comité de Direction de la Banque et les membres du Conseil d'Administration.

Dans ce cadre, il s'est impliqué activement dans la fixation des termes de référence de la démarche en prenant notamment en compte les tendances ci-après :

- un fonds de commerce stagnant sur le marché des particuliers : ralentissement des recrutements dans la fonction publique (cœur de la franchise UIB), concurrence accrue par la quasi-majorité des acteurs bancaires,*
- un marché des entreprises en retrait : niveau d'appétit aux risques de la banque plus faible que les concurrents, faible présence sur la Banque transactionnelle, retard par rapport aux compétiteurs cibles sur la Banque d'investissement (marchés de capitaux, conseil en fusions-acquisitions, financements structurés, ...), diversification lente des encours de crédits vers les PME et les professionnels.*
- un retrait par rapport à la concurrence en termes de parts de marché (dépôts, crédits, nombre de clients bancaires, ...)*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Il a aussi contribué à la fixation de l'ambition de l'UIB qui est d'identifier des relais de croissance et développer son fonds de commerce sur des secteurs économiques et des segments de marché à fort potentiel. En effet, les enjeux de rentabilité, de part de marché mais aussi d'efficacité opérationnelle pour l'UIB sont éminemment importants surtout que :

- Les coûts augmentent alors que les différentes sources de revenus sont sous pression.*
- L'UIB se trouve confrontée à diverses problématiques liées à l'afflux et au traitement des données, à la sécurisation des SI et des opérations, aux exigences du régulateur en matière de communication et de transferts de données à caractère personnel, à la rigidité du dispositif réglementaire en matière d'externalisation et de conventions réglementées entre parties liées...*

L'UIB a engagé des investissements en matière de système d'information et de moyens digitaux conformément à sa feuille de route, pour faire face à la transformation digitale qui s'intensifie entre les banques tunisiennes (offres de services bancaires en ligne), et mène des chantiers d'amélioration de l'efficacité opérationnelle de ses front, middle et back offices, ...

Tout au long de l'exercice 2022, le Président du Conseil d'Administration s'est réuni avec le Directeur Général pour des revues bihebdomadaires et à chaque fois que le besoin le requiert pour aborder divers sujets dont notamment :

- La priorisation des projets de la Banque*
- L'état d'avancement et d'exécution des projets majeurs de la Banque*
- L'état de développement du Fonds de commerce Retail & Non Retail de la Banque*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- *L'accompagnement de la clientèle de la Banque – dans un contexte fortement concurrentiel – sur le double plan local et international*
- *La réalisation des projets de croissance et de développement de la Banque (UIB Assurances, UIB Finance, ...)*
- *L'accompagnement du Directeur Général dans les négociations sociales avec les partenaires sociaux*
- *La compatibilité de la Banque avec son environnement*
- *La conformité réglementaire*
- *La situation des filiales de l'UIB et société associée*
- *Les projets de réorganisation et de nomination au sein de la Banque*
- *Le suivi des recommandations du Conseil d'Administration et des Comités rattachés (Comité d'Audit, Comité des Risques, Comité de Nomination et de Rémunération) et garantir leur bonne réalisation*
- *L'analyse et suivi de la politique de Risques de la Banque*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Par ailleurs et dans le cadre de ses échanges avec le régulateur et le Ministère des Finances, le Président du Conseil d'Administration et le Directeur Général ont tenu moult réunions et adressé des correspondances – auxdites instances– portant notamment sur des sujets en cours de discussion au sein du Conseil d'Administration de l'UIB (Processus d'octroi de crédit en vigueur au sein de l'Union Internationale de Banques, Droit d'usage du nom commercial « UIB » par « UIB Assurances », Prévention et résolution des créances non performantes - Feuille de route de l'UIB, ...)

Dans le cadre de la Mission de contrôle effectuée par la Banque Centrale de Tunisie au sein de l'UIB relative à la revue de la situation des entreprises ayant bénéficié de report d'échéances et des financements exceptionnels COVID-19, le Président a reçu l'Inspecteur Principal Chef d'Equipe en vue de faire le point sur les axes d'amélioration de la Banque relevées par ladite mission.

Le Président a aussi été sollicité par plusieurs partenaires et bailleurs de fonds sur divers retours d'expérience sur moult sujets d'ordre financiers et économiques..

Tout au long de l'exercice 2022, le Président du Conseil d'Administration a, également, rencontré les principaux responsables de la Banque (responsable de pôles et Directeurs) et assisté à diverses réunions du Comité de direction durant lesquelles les différentes directions de la Banque ont présenté les orientations stratégiques qui leur ont été fixées ainsi que leur feuille de route. Il a visité certaines Directions de Développement Commercial et agences du réseau de détail et les centres d'affaires rattachés au Pôle Entreprise & BFI. Il s'est, également, entretenu avec les membres du Comité exécutif pour faire le point sur les principaux sujets structurants de la Banque.

Le Président a, en outre, été présent dans des réunions autour de nouveaux axes structurants de la Banque (Marché Premium : enjeux et perspectives 2022 – 2025, Assises de la transformation digitale, ...)

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Dans ce cadre, le Président a accompagné et soutenu les équipes de l'UIB dans leur participation à divers salons dont notamment :

- *Tunisia Digital Summit*
- *Forum de l'économiste Maghrébin*

Dans le cadre de la préparation des Assemblées Générales, le Président du Conseil d'Administration a entendu les CACs et tenu des réunions avec les principaux actionnaires. Il a piloté, avec le Président du Comité de nomination et de rémunération, les procédures de renouvellement des mandats d'administrateurs et supervisé la mise à jour du Code de Gouvernance de l'UIB conformément aux stipulations de la circulaire n°2021-05 du 19 août 2021 portant sur le Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers tout en veillant à leur application et à la mise en conformité du fonctionnement du Conseil d'Administration et de ses comités rattachés.

Sur un autre plan, le Président du Conseil d'Administration a participé à diverse séminaires et conférences. Aussi et dans le respect des prérogatives et des missions dévolues au Directeur Général, le Président du Conseil d'Administration a échangé, dans le cadre des missions qui lui sont confiées par le conseil d'administration, avec les grands clients - dans un objectif de consolidation du fonds de commerce de l'UIB - et a participé à certains événements clients.

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Enfin, le Président du Conseil d'Administration a consacré ses meilleurs efforts à l'initiation d'opérations stratégiques dans divers secteurs (santé, éducation, industrie pharmaceutique, ...) susceptibles d'affecter significativement le résultat de l'UIB, sa notoriété, sa taille ou la structure de son bilan. Comme, il a veillé à la promotion des valeurs et de l'image de l'UIB et du Groupe SG et a contribué à l'obtention par l'UIB des principales récompenses suivantes :

- Couronnée « Bank of the year 2022 – Tunisia » lors de la cérémonie annuelle des awards décernés par le magazine international « The Banker » édité par le Financial Times*
- Consacrée meilleure Banque de Financement du Commerce International en Tunisie en 2022, prix décerné par le magazine « Global Finance », pour la 3^{ème} année consécutive*
- Maintien de la certification standard MSI 20000, pour le quatrième cycle consécutif*
- Certifiée pour la quatrième année consécutive PCI – DSS (Payment Card Industry – Data Security Standard), l'UIB étant la première banque tunisienne à se conformer à ce standard international.*
- Certification ISO/IEC 27001:2013 activité SGSS, en lien avec le système de management de la sécurité de l'information (SMSI) & 1^{ère} certification ISO 27001 en Tunisie sur le périmètre dépositaire local pour les investisseurs institutionnels étrangers.*
- Award Cash Management « Market Leader » 2022, décerné par le prestigieux magazine Euromoney.*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- *Re certification AML30000*
- *Re certification Label GEEIS portant sur l'égalité professionnelle*
- *Prix de l'efficacité environnementale, visant la neutralité carbone d'ici 2050 avec pour cible intermédiaire la réduction des émissions de 50 % à horizon 2030 (vs 2019).*

Le Président du Conseil d'Administration préside, aujourd'hui, les deux fondations de l'UIB : Fondation Arts & Culture by UIB et la Fondation Solidarité & Innovation by UIB. Il a rencontré divers acteurs, hommes de lettres, artistes, ... dans le cadre de la mise en place de diverses actions solidaires et culturelles tout en mobilisant les ressources et l'énergie des adhérents.

1. Activité : Education et renforcement de l'usage du digital

- *Action 1 : Inauguration de deux maisons digitales by UIB respectivement au sein de l'Association des Parents et Amis des Handicapés Tunisiens (Bouchama) et de l'Ecole Primaire Place de la Délégation Ain Drahem.*
- *Action 2 : Création de la Bibliothèque Bchira Mrad au sein de l'Ecole Primaire Place de la Délégation Ain Drahem.*
- *Action 3 : Lancement de laboratoires informatiques au sein de l'Association Tunisienne d'Aide aux Sourds d'El Hamma et l'Association Générale des Insuffisants Moteurs de Chenini.*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- *Action 4 : Mise à niveau des laboratoires informatiques de 2 nouvelles écoles primaires dans les régions de Gabes, d'une école à Mareth et d'une école à Limawa.*

2. Activité : Santé et innovation

- *Action 5 : Panel sur le thème de « La Technologie au service des sourds » à l'occasion de la journée Mondiale de la langue des signes.*
- *Action 6 : Sensibilisation et dépistage des « mamans » des villages d'enfants SOS contre le cancer du sein, dans le cadre de l'événement « Octobre Rose » en collaboration avec l'Association Féminin by UIB.*

3. Activité : Jeunesse et innovation

- *Action 7 : Réhabilitation du Centre de Jeunesse de Bouchama.*

4. Activité : Solidarité et synergie

- *Action 8 : Création d'ateliers d'Art : initiation à des activités culturelles au bénéfice de 3 Associations partenaires : APATH Bouchama (46 Enfants participants) ; UTAIM Ouedhref (53 Enfants participants) & UTAIM El Hamma (87 Enfants participants).*
- *Action 9 : Gratification des lauréats des 4 SOS Villages d'Enfants sous l'égide du Ministre de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Personnes Âgées.*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

5. Activité : Arts & Culture

- *Action 10 : Mécénat de la 35ème édition du Festival d'El Jem.*
- *Action 11 : Hommage à Mr. Mohamed ENNACEUR, fondateur du Festival d'El Jem.*
- *Action 12 : Sponsoring des Ateliers Sud Ecriture.*
- *Action 13 : Sponsoring du colloque Francophonie et diversité culturelle.*
- *Action 14 : Sponsoring de la 22ème édition de la conférence Ignite organisée par le Rotaract Club ESSEC Tunis sous le thème : l'exode des cerveaux.*
- *Action 14 : Accompagnement de l'espace culturel AGORA dans le lancement du premier Comedy club en Tunisie.*
- *Action 15 : Inauguration de la première statue à l'effigie de Mme Tawhida Bechikh dans sa ville natale de Ras Jebal.*

I.3. Réunions du Conseil d'Administration 2022 :

Le Conseil d'Administration de l'UIB s'est réuni neuf fois en 2022. Le taux de participation - notamment par voie de visioconférence - des administrateurs aux réunions est satisfaisant (93%) bien que la tenue de séance en présentiel soit hautement indiquée. En dehors de ces réunions, les membres du Conseil d'Administration ont tenu plusieurs points d'échanges sur des sujets d'actualité et jugent satisfaisantes les informations partagées entre deux séances du conseil d'administration

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Aussi, les administrateurs considèrent que le calendrier annuel initialement prévu a été aménagé de manière à tenir compte des divers impératifs dictés par des circonstances particulières. S'agissent des ordres du jour, les membres souhaitent à ce qu'ils soient moins denses (à moins d'allonger la durée des séances) tout en mentionnant que les contenus des séances du conseil sont bien adaptés aux enjeux de la Banque, aux missions du Conseil d'Administration et qu'ils prennent en compte, le cas échéant, les suggestions des membres. Sans compter que des progrès ont été relevés en ce qui concerne le temps dédié aux débats de fond. Ceci étant, les administrateurs souhaitent que le Conseil d'Administration consacre davantage de temps au suivi opérationnel de la Banque et à la compréhension des facteurs de risques et au contrôle de la prévention de la gestion des risques. Enfin, les administrateurs pensent que les délais de mise à disposition des documents sont souvent courts et doivent être respectés (10 jours calendaires) de manière à disposer de l'information nécessaire et suffisante pour avoir une vue globale et permettre ainsi une participation efficace aux travaux du Conseil d'Administration. Ils considèrent, en outre, que la présentation au conseil des travaux des comités gagne à être plus concise. Et que les rajouts de dernière minute à l'ordre du jour doivent être évités s'ils ne sont pas nécessaires.

Lors des réunions, le Président s'est positionné – de manière claire – sur des sujets qui font débat sans créer de friction au sein du Conseil d'Administration. Il considère que les membres du Conseil d'Administration ont une compréhension claire de leurs rôles et des responsabilités qui leur incombent et que les administrateurs respectent les critères d'indépendance conformément à la réglementation et au Code de Gouvernance de l'UIB.

Gouvernance

- Examen du rapport du Médiateur
- Examen du rapport de l'organe de conformité
- Examen du projet de rapport 2021 portant sur les travaux du Conseil d'Administration et des Comités rattachés (Comité des Risques, Comité d'Audit, Comité de Nomination et de Rémunération)

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- *Examen du rapport du conseil d'administration à l'assemblée générale ordinaire relatif à la gestion de l'UIB et du Groupe en 2021.*
- *Arrêté des comptes 2021 et Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, fixation de son ordre du jour et arrêté des résolutions à soumettre à l'AGO*
- *Démission, nomination et/ ou renouvellement de mandats d'administrateurs*
- *Examen des résultats de l'exercice de stress test 2021 demandé par la Banque Centrale de Tunisie*
- *Points réguliers sur les travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration (Comité des risques, Comité d'audit, Comité de Nomination et de Rémunération) avec un suivi particulier (1) du profil de liquidité de l'UIB et de sa trajectoire en Capital compte-tenu des exigences réglementaires (2) du Système d'information, sécurité informatique et plan de continuité d'activité (3) de la conformité (4) du dispositif Risque (5) du contrôle permanent et du contrôle périodique.*
- *Suivi trimestriel de la situation des filiales de l'UIB*
- *Suivi des décisions du Conseil d'Administration : Processus d'octroi de crédit en vigueur au sein de l'UIB.*
- *Examen d'une note portant sur l'opportunité de créer une Direction des Paiements regroupant les métiers de Global Transaction Banking et de la Monétique.*
- *Suivi des recommandations du Conseil d'Administration et des Comités rattachés au Conseil d'Administration*
- *Déclaration sur l'honneur et de conflit d'intérêt pour les administrateurs*
- *Information de tout changement dans la situation des Administrateurs au cours de leurs mandats*
- *Proposition d'une fiche de poste pour la fonction de Censeur*
- *Fixation du calendrier, programmation et préparation des réunions de la gouvernance (Conseil d'Administration, Comité des risques, Comité d'audit, Assemblée Générale)*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Environnement, Orientations et opérations stratégiques

- *Revue Stratégique UIB 2022 – 2025 : point sur le séminaire Administrateurs*
- *Examen et Approbation du Business Plan 2022-2025*
- *Examen de l'environnement concurrentiel de l'UIB (Benchmark trimestriel)*
- *Examen de la mise en place d'une batterie de KPIs en lien avec le marché Corporate*
- *Examen périodique du marché Corporate*
- *Examen des résultats des enquêtes de satisfaction client 2021 réalisées par IPSOS pour les marchés Retail et Corporate de l'UIB*
- *Examen périodique de l'état de déploiement du dispositif monétique & Omnicanal*
- *Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur le projet devant lier l'UIB à la compagnie d'Assurances*
- *Examen périodique des activités Trade, Flux & Change*
- *Examen du dispositif de sécurité informatique au sein de l'UIB*

Finance / Etats financiers & Communication :

- *Examen d'un note complémentaire relative au Budget 2022*
- *Examen des Indicateurs d'Activité trimestriels*
- *Examen et arrêté des Etats Financiers Individuels et Consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2021*
- *Approbation du rapport de gestion*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- *Examen trimestriel, semestriel et annuel de la situation financière de l'UIB (en normes locales & normes IFRS)*
- *Examen et arrêté des états financiers intermédiaires au 30 juin 2022*
- *Approbation des déclarations relatives au montant global des concours en faveur de la clientèle ventilées par catégorie d'engagements (classés conformément aux dispositions de l'article 8 de la circulaire n°91-24) et approbation du rapport sur le respect des dispositions des articles 1, 2, 3 et 4 de la circulaire BCT n° 2012-09 du 29 juin 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements*
- *Examen des opérations d'apurement des suspens*
- *Point périodique sur les travaux du Comité de Financement portant sur l'activité de financement*
- *Examen du budget 2023*

Ressources intérieures & extérieures

- *Examen des nouveaux seuils et limites du risque de liquidité*
- *Examen des limites sur le souverain*
- *Point sur l'analyse stratégique réalisée par Tunisie Valeurs sur le titre UIB.*

Conformité

- *Note sur l'audit annuel de suivi de la conformité de l'UIB au standard MSI 20000*
- *Sensibilisation du Conseil d'Administration sur le volet Anti-Bribery and Corruption (ABC).*
- *Point sur l'audit annuel de suivi de la conformité de l'UIB au standard MSI 20000.*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Ressources-humaines, rémunération & politique salariale

- *Nomination de deux DGAs et fixation de leurs feuilles de route*
- *Examen des rapports du Comité de Nomination et de Rémunération*
- *Climat social à l'UIB*
- *Organigrammes*

Contrôle interne

- *Examen des lettres de direction des Commissaires aux comptes 2021*

Conventions entre parties liées :

- *Convention de prestation de services DIGITRADE entre l'UIB et la Société Générale*
- *Avenant à la convention de gestion de fonds « FG UIB 12 » conclue entre l'International SICAR et l'UIB*
- *Avenant global aux conventions de gestion de fonds « FG UIB 8, 9, 10, 11, 14, 16, 17 » conclues entre l'International SICAR et l'UIB*
- *Accord de résiliation et une nouvelle convention en matière d'assistance comptable, informatique et de filtrage des données conclue entre l'International SICAR et l'UIB*
- *Convention « FG UIB 18 » conclue entre l'International SICAR et l'UIB*
- *Convention « FG UIB 19 » conclue entre l'International SICAR et l'UIB*
- *Convention de cession de créances conclue entre l'IRC et l'UIB*
- *Projet de Contrat d'accès au réseau SWIFT NET à conclure entre la Société Générale & l'UIB*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- *Projet de contrat à conclure entre la Société Générale Global Solution Centre (SG GSC) Bangalore et l'UIB*
- *Contrat de prestation de service SNAP*
- *Convention de Bancassurance*

Gestion des Risques

- *Examen périodique de la gestion des risques CNR (Normes locales & Normes IFRS)*
- *Examen d'une note portant sur (i) le provisionnement Q1-2022 en normes locales et en normes IFRS et (ii) les écarts découlant de l'application des normes locales et normes IFRS*
- *Examen du dispositif de prévention et résolution des créances non performantes en lien avec la circulaire aux banques et établissements financiers de la BCT n°2022-01.*
- *Politique d'appétence pour le Risque : Circulaire 2021 – 05 du 19 août 2021*
- *Examen d'une note relative à l'évaluation de la viabilité économique et financière des débiteurs (Article 7- Circulaire aux banques et établissements financiers de la BCT n°2022-01 : Prévention et résolution des créances non performantes).*
- *Revue périodique de la situation du portefeuille en recouvrement amiable et contentieux*
- *Revue périodique des travaux du comité de suivi des grands dossiers contentieux*
- *Examen des créances non performantes susceptibles de cession et de passage par Pertes et Profits au titre de l'année 2022*
- *Note sur les écarts de normes locales/IFRS*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Fondations

- Points sur les activités des Fondations : Fondation Solidarité & Innovation by UIB et Fondation Arts & Culture by UIB

Plus généralement, le tableau ci-dessous récapitule les thèmes abordés au cours des 9 réunions du Conseil d'Administration en 2022 :

Conseil d'Administration	Ordres du jour	Membres présents ou représentés
Conseil d'administration du 25 janvier 2022	1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 9 décembre 2021	Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil,
	2. Examen de la situation financière de l'UIB – Exercice 2021 - Confidentiel	Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur,
	3. Examen d'une note portant sur les performances des grandes Banques Tunisiennes – Exercice 2021	Monsieur Firas Saied, administrateur
	4. Examen d'une note relative au CNR 2021	Monsieur Mohamed Salah Souilem, administrateur,
	5. Examen d'une note complémentaire / Budget 2022	Monsieur Laurent Goutard, administrateur,
	6. Note au Conseil d'Administration portant sur les résultats de l'exercice de stress test 2021 demandé par la Banque Centrale de Tunisie	Monsieur Philippe Amestoy, administrateur,
	7. Examen d'une note portant sur les activités Trade, Flux au 30 septembre 2021	Madame Véronique De La Bachelerie, administrateur,
	8. Examen d'une note portant sur l'état de déploiement du dispositif monétique & Omnicanal au 30 septembre 2021	Monsieur Habib Bouaziz, administrateur,
	9. Examen d'une note portant sur l'apurement de suspens comptables S2-2021	Madame Emna Kallel, administrateur
	10. Questions diverses	Madame Asmae Hajjami, administrateur,
	10.1. Prolongement du Contrat de M. Rami Bouzid en tant que Responsable de l'Audit et de l'Inspection	Monsieur Eric Wormser, administrateur,
	10.2. Prolongement du Contrat de M. Pascal Guillaud en tant que Responsable Pôle Banque de Détail	Monsieur Moncef Mzabi, administrateur, représenté par Monsieur Kamel Néji
	10.3. Examen d'un avenant à une convention régie par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales et soumise à l'autorisation du conseil d'administration.	
	10.4. Point sur les travaux du Comité de Financement portant sur l'activité de financement au cours de la période du 01 novembre 2021 au 31 Décembre 2021.	

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Conseil d'Administration	Ordres du jour	Membres présents ou représentés
Conseil d'administration du 18 mars 2022	1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 25 janvier 2022	Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil,
	2. Examen et arrêté des Etats Financiers Individuels et Consolidés pour l'exercice clos le 31/12/2021	Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur,
	3. Examen du projet de rapport 2021 portant sur les travaux du Conseil d'Administration et des Comités rattachés (Comité des Risques, Comité Permanent d'Audit Interne, Comité de Nomination et de Rémunération)	Madame Emna Kallel, administrateur
	4. Examen du rapport de l'organe de conformité au titre de l'exercice 2021	Monsieur Firas Saied, administrateur
	5. Examen du rapport du médiateur au titre de l'exercice 2021	Monsieur Mohamed Salah Souilem, administrateur,
	6. Examen et Approbation des Projets des Rapports du Conseil d'Administration relatifs à la gestion de l'UIB et du Groupe en 2021	Monsieur Laurent Goutard, administrateur,
	7. Démission, nomination et/ ou renouvellement de mandats d'administrateurs	Monsieur Philippe Amestoy, administrateur,
	8. Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, fixation de son ordre du jour et projet de résolutions	Madame Véronique De La Bachelerie, administrateur,
	9. Examen des lettres de direction des Commissaires aux comptes 2021	Monsieur Habib Bouaziz, administrateur,
	10. Examen du (des) rapport(s) spécial(aux) des commissaires aux comptes sur les projets de conventions et opérations régies par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales et soumises à l'autorisation préalable du conseil d'administration.	Madame Asmae Hajjami, administrateur,
	11. Approbation des déclarations relatives au montant global des concours en faveur de la clientèle ventilés par catégorie d'engagements (classés conformément aux dispositions de l'article 8 de la circulaire n°91-24) et approbation du rapport sur le respect des dispositions des articles 1, 2, 3 et 4 de la circulaire BCT n° 2012-09 du 29 juin 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements	Monsieur Eric Wormser, administrateur,
	12. Examen d'une note relative à la circulaire aux banques et établissements financiers de la BCT n°2022-01 en lien avec la prévention et résolution des créances non performantes	Monsieur Moncef Mzabi, administrateur, représenté par Monsieur Kamel Néji
	13. Examen des résultats des enquêtes de satisfaction client 2021 réalisées par IPSOS pour les marchés Retail et Corporate de l'UIB	
	14. Examen du rapport du Comité de Nomination et de Rémunération	
	15. Point sur les travaux du Comité des risques et du Comité d'Audit	
	16. Point sur les travaux du Comité de Financement portant sur l'activité de financement au cours de la période janvier-février 2022	
	17. Questions diverses	

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Conseil d'Administration	Ordres de jour	Membres présents ou représentés
Conseil d'administration du 29 avril 2022	1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 18 mars 2022.	Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil,
	2. Examen du rapport du Comité des Nominations et des Rémunérations.	Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur,
	3. Examen de la situation financière de la Banque au 31/03/2021.	Madame Véronique De La Bachelerie, administrateur,
	4. Examen d'une note portant sur (i) le provisionnement Q1-2022 en normes locales et en normes IFRS et (ii) les écarts découlant de l'application des normes locales et normes IFRS	Monsieur Lassaad Ben Ammar, administrateur
	5. Approbation des déclarations relatives au montant global des concours en faveur de la clientèle ventilés par catégorie d'engagements (classés conformément aux dispositions de l'article 8 de la circulaire n°91-24) et approbation du rapport sur le respect des dispositions des articles 1, 2, 3 et 4 de la circulaire BCT n° 2012-09 du 29 juin 2012 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.	Madame Emna Kallel, administrateur
	6. Examen du (des) rapport(s) spécial(ux) des commissaires aux comptes sur les projets de conventions et opérations régies par l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales et soumises à l'autorisation du conseil d'administration.	Monsieur Firas Saied, administrateur
	7. Examen d'une note portant sur les activités Trade, Flux & Change au 31 décembre 2021	Monsieur Mohamed Salah Souilem, administrateur,
	8. Examen d'une note portant sur l'état de déploiement du dispositif monétique & Omnicanal au 31 décembre 2021	Monsieur Eric Wormser, administrateur,
	9. Questions diverses.	Monsieur Philippe Amestoy, administrateur,
9.1. Point sur les travaux du Comité de Financement portant sur l'activité de financement au cours de la période 01 Mars 2022 au 31 Mars 2022.	Monsieur Habib Bouaziz, administrateur, Madame Asmae Hajjami, administrateur,	

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Conseil d'Administration	Ordres du jour	Membres présents ou représentés
Conseil d'administration du 16 juin 2022	1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 29 avril 2022.	Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil,
	2. Examen de la situation financière de la Banque au 31 mai 2022 en normes locales et en normes IAS.	Monsieur Philippe Amestoy, administrateur,
	3. Examen d'une note portant sur le CNR en normes IAS au Q2-2022.	Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur,
	4. Examen du dispositif de prévention et résolution des créances non performantes en lien avec la circulaire aux banques et établissements financiers de la BCT n°2022-01.	Monsieur Lassaad Ben Ammar, administrateur
	5. Examen d'une note portant sur la situation du portefeuille en recouvrement amiable et en contentieux à fin avril 2022.	Madame Emna Kallel, administrateur
	6. Point sur les travaux du comité de suivi portant sur les grands dossiers en contentieux.	Monsieur Firas Saied, administrateur
	7. Point sur les travaux du comité de nomination et de rémunération.	Monsieur Mohamed Salah Souilem, administrateur,
	8. Point sur les travaux du comité des risques et du comité permanent d'audit interne.	Monsieur Laurent Goutard, administrateur,
	9. Questions diverses.	Madame Véronique De La Bachelerie, administrateur,
	9.1. Point sur la Situation des filiales de l'UIB arrêtée au 31 Mars 2022.	Madame Asmae Hajjami, administrateur,
	9.2. Point sur les activités Trade, Flux & Change au Q1-2022.	Monsieur Habib Bouaziz, administrateur, représenté par Monsieur Kamel Néji
	9.3. Point sur l'état de déploiement du dispositif monétique & Omnicanal au Q1-2022.	
	9.4. Point sur l'analyse stratégique réalisée par Tunisie Valeurs sur le titre UIB.	
	9.5. Point sur l'audit annuel de suivi de la conformité de l'UIB au standard MSI 20000.	
	9.6. Point ayant trait à la sensibilisation du Conseil d'Administration sur le volet Anti-Bribery and Corruption (ABC).	
	9.7. Point sur les travaux du Comité de Financement portant sur l'activité de financement.	

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Conseil d'Administration	Ordres du jour	Membres présents ou représentés
Conseil d'administration du 30 août 2022	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 16 juin 2022. 2. Arrêté des états financiers intermédiaires au 30 juin 2022. 	<p>Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil, Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur, Monsieur Philippe Amestoy, administrateur, Monsieur Lassaad Ben Ammar, administrateur, Monsieur Habib Bouaziz, administrateur, Madame Véronique De La Bachelerie, administrateur, Monsieur Laurent Goutard, administrateur, Madame Emna Kallel, administrateur, Madame Asmae Hajjami, administrateur, Mohamed Salah Souilem, administrateur, Monsieur Firas Saied, administrateur, Monsieur Eric Wormser, administrateur,</p>
Conseil d'administration du 15 septembre 2022	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration du 30 août 2022. <p>Suivi des recommandations des précédentes réunions du Conseil d'Administration</p> <ol style="list-style-type: none"> 2. Examen de la situation financière de la Banque au 30 juin 2022 et suivi des risques CNR en normes locales à fin juin 2022. 3. Examen d'une note portant sur les performances des grandes Banques Tunisiennes au 30 juin 2022. 4. Examen du Business Plan 2022-2025. 5. Politique d'appétence pour le Risque : Circulaire 2021 – 05 du 19 août 2021 6. Point sur la situation des filiales de l'UIB arrêtée au 30 juin 2022. 7. Situation du portefeuille en recouvrement amiable et en contentieux à fin juillet 2022. 8. Examen des nouveaux seuils et limites du risque de liquidité 9. Examen des limites sur le souverain 10. Etat d'avancement de la filiale UIB-Assurances 11. Examen du (des) rapport(s) spécial(aux) des commissaires aux comptes sur les projets de conventions et opérations régies par les articles 200 et suivants du code des sociétés commerciales et soumises à l'autorisation du conseil d'administration. 	<p>Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil, Monsieur Philippe Amestoy, administrateur, Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur, Monsieur Lassaad Ben Ammar, administrateur Madame Emna Kallel, administrateur Monsieur Firas Saied, administrateur Monsieur Mohamed Salah Souilem, administrateur, Monsieur Laurent Goutard, administrateur, Madame Asmae Hajjami, administrateur, Monsieur Eric Wormser, administrateur</p>

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Conseil d'Administration	Ordres du jour	Membres présents ou représentés
Conseil d'administration du 15 septembre 2022	<p>12. Approbation des déclarations relatives au montant global des concours en faveur de la clientèle et approbation du rapport sur le respect des dispositions de la circulaire BCT n° 2018-06 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements au 30 juin 2021.</p> <p>13. Point sur les travaux du comité des risques et du comité d'audit.</p> <p>14. Point relatif aux travaux du Comité de Financement portant sur l'activité de financement.</p> <p>15. Questions diverses</p> <ul style="list-style-type: none"> • Note sur les écarts de normes local/IFRS au T3-2022 • Fixation de la rémunération du nouveau Responsable de l'Audit et de l'Inspection 	<p>Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil,</p> <p>Monsieur Philippe Amestoy, administrateur,</p> <p>Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur,</p> <p>Monsieur Lassaad Ben Ammar, administrateur</p> <p>Madame Emna Kallel, administrateur</p> <p>Monsieur Eric Wormser, administrateur</p> <p>Monsieur Firas Saied, administrateur</p> <p>Madame Asmae Hajjami, administrateur,</p> <p>Monsieur Mohamed Salah Souilem, administrateur,</p> <p>Monsieur Laurent Goutard, administrateur,</p>
Conseil d'administration du 14 octobre 2022	<p>Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur le projet devant lier l'UIB à la compagnie d'Assurances</p>	<p>Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil,</p> <p>Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur,</p> <p>Monsieur Lassaad Ben Ammar, administrateur</p> <p>Madame Emna Kallel, administrateur</p> <p>Monsieur Firas Saied, administrateur</p> <p>Monsieur Mohamed Salah Souilem, administrateur,</p> <p>Monsieur Philippe Amestoy, administrateur,</p> <p>Monsieur Habib Bouaziz, administrateur,</p> <p>Madame Véronique De La Bachelerie</p> <p>Monsieur Laurent Goutard, administrateur,</p> <p>Monsieur Eric Wormser, administrateur</p>

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Conseil d'Administration	Ordres du jour	Membres présents ou représentés
Conseil d'administration du 27 octobre 2022	Examen du rapport spécial des commissaires aux comptes sur le projet devant lier l'UIB à la compagnie d'Assurances	Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil, Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur, Monsieur Lassaad Ben Ammar, administrateur Madame Emna Kallel, administrateur Monsieur Firas Saied, administrateur Monsieur Mohamed Salah Souilem, administrateur, Monsieur Philippe Amestoy, administrateur, Monsieur Habib Bouaziz, administrateur, Madame Véronique De La Bachelerie, administrateur, Monsieur Laurent Goutard, administrateur, Madame Asmae Hajjami, administrateur. Monsieur Eric Wormser, administrateur
Conseil d'administration du 24 novembre 2022	<ol style="list-style-type: none"> 1. Approbation des procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration du 15 septembre 2022, du 14 octobre 2022 et du 27 octobre 2022. 2. Suivi des décisions du Conseil d'Administration : Processus d'octroi de crédit en vigueur au sein de l'UIB. 3. Approbation des déclarations relatives au montant global des concours en faveur de la clientèle et approbation du rapport sur le respect des dispositions de la circulaire BCT n° 2018-06 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements au 30 septembre 2022. 4. Examen de la situation financière de l'UIB en normes locales à fin septembre 2022. 5. Examen d'une note portant sur le positionnement de l'UIB au Q3-2022 par rapport aux grandes Banques Tunisiennes. 6. Examen d'une note sur le CNR en normes locales au Q3-2022 7. Examen d'une note sur les écarts de normes IFRS vs Locales au Q3-2022 8. Point sur la situation des filiales de l'UIB arrêtée au 30 septembre 2022. 9. Situation du portefeuille en recouvrement amiable et en contentieux au 30 septembre 2022. 10. Examen du Business Plan 2022-2025. 11. Examen du Budget 2023. 12. Examen d'une note relative à l'évaluation de la viabilité économique et financière des débiteurs (Article 7- Circulaire aux banques et établissements financiers de la BCT n°2022-01 : Prévention et résolution des créances non performantes). 13. Examen d'une note portant sur l'opportunité de créer une Direction des Paiements regroupant les métiers de Global Transaction Banking et de la Monétique. 14. Point sur les travaux du Comité d'Audit et du Comité des Risques. 	Monsieur Kamel Néji, Président du Conseil, Monsieur Philippe Amestoy, administrateur, Madame Véronique De La Bachelerie, administrateur, Monsieur Lassaad Ben Ammar, administrateur Madame Emna Kallel, administrateur Monsieur Firas Saied, administrateur Monsieur Mohamed Salah Souilem, administrateur, Monsieur Eric Wormser, administrateur Monsieur Mohamed Ali Ayed, administrateur, Monsieur Habib Bouaziz, administrateur, Monsieur Laurent Goutard, administrateur, Madame Asmae Hajjami, administrateur.

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Conseil d'Administration	Ordres du jour	Membres présents ou représentés
Conseil d'administration du 24 novembre 2022	<p>15. Point sur les travaux du Comité de financement.</p> <p>16. Point sur la compagnie d'assurance-vie</p> <p>17. Questions diverses.</p> <p>17.1. Proposition d'une fiche de poste pour la fonction de Censeur</p> <p>17.2. Calendrier 2023 des réunions de la gouvernance (Conseil d'Administration, Comité des risques, Comité d'audit, Assemblée Générale)</p>	

I.4. Conclusion :

Les enjeux économiques, technologiques et sociaux auxquels est confrontée l'UIB font peser sur son conseil d'administration une exigence accrue d'efficacité. L'évaluation périodique (annuelle) de son fonctionnement est une pratique qui permet de renforcer et d'améliorer la capacité du conseil à exercer pleinement ses fonctions.

La synthèse des travaux précités permet de constater que les progrès réalisés en matière de gouvernance sont bien réels, que le Conseil d'Administration exerce pleinement ses fonctions et que l'organisation de ses travaux et sa méthode de travail sont jugés satisfaisantes par les administrateurs. Notamment (1) la préparation des conseils d'administration (2) la qualité de la documentation (qui gagne à être plus concise et regroupant une synthèse des points saillants) (3) l'expertise des administrateurs et (4) les procès-verbaux des conseils d'administration qui sont exhaustifs et de bonne qualité.

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

Aussi, les administrateurs, tout en se disant satisfaits du cadre de gouvernance de l'UIB qui a été renforcé au cours des dernières années, d'une part, et de la performance du Conseil d'Administration, d'autre part, suggèrent des actions concrètes tendant à renforcer son efficacité. Des progrès restent encore à faire afin d'atteindre les meilleures pratiques notamment en matière de Gouvernance. Ainsi, les administrateurs ont exprimé le souhait de renforcer les actions dans les domaines ci-après :

- la transmission des supports de réunions 10 jours ouvrés au moins avant la date de tenue des réunions en vue d'être mieux analysés conformément au code de gouvernance de l'UIB et ce essentiellement pour les points requérant des décisions importantes à prendre.*
- des ordres du jour moins denses avec une classification des points à aborder : points requérant des décisions à prendre et points informatifs avec la mise à disposition de synthèses mettant en exergue les aspects saillants des points à aborder.*
- la participation en présentiel des administrateurs et la priorisation des débats de fond (yc les thématiques réglementaires et la tendance du régulateur à donner au Conseil d'Administration des missions de plus en plus larges) et l'évitement de présentations formelles*
- une meilleure gestion du temps (au regard de l'ordre du jour souvent chargé) à dédier aux questions en rapport avec (a) l'exécution de la stratégie 2023 – 2025 (b) le suivi des grands clients et des risques (c) les thématiques liées au système d'information et à la sécurité (d) l'optimisation, l'automatisation et la digitalisation (e) les sujets de conformité et de contrôle permanent, ...*
- l'organisation de séances de formation à l'adresse des administrateurs qui aimeraient se former sur des points spécifiques en lien avec les risques et les normes IFRS*

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration

- une meilleure implication dans le suivi de la politique RH (rémunération, promotion, gestion de carrières, formation, égalité professionnelle et salariale, ...).

Les administrateurs considèrent que les échanges entre les participants au conseil d'administration se déroulent de manière conforme aux valeurs de respect, de bienveillance et d'harmonie. Le Président du Conseil d'Administration fait en sorte que le Conseil d'Administration garde sa cohésion et continue à être guidé dans son action par les principes d'égalité des droits et de réciprocité des devoirs. Pour que la Banque soit ouverte, dynamique et résiliente, le Président du Conseil d'Administration veille à ce que les administrateurs aient accès aux informations / documents nécessaires pour prendre leurs décisions. Il anime les débats de façon à ce que chaque administrateur puisse s'exprimer librement et que tous les sujets soient traités de manière rigoureuse.

Enfin, les administrateurs considèrent que les Comités rattachés au Conseil d'Administration (Comité d'Audit, Comité des risques et Comité de nomination et de rémunération) remplissent parfaitement leurs missions et permettent d'appuyer le Conseil à exercer pleinement ses fonctions et ses obligations en termes de gestion des risques et contrôle interne, et ce à la faveur de la qualité des informations transmises au regard des divers risques (solvabilité, liquidité, non-conformité, juridique, informatique...)

Par souci de transparence, les résultats de cette évaluation seront consignés dans un rapport à présenter au régulateur et à l'assemblée générale ordinaire prévue le 19 avril 2023.

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration & Des Comités Rattachés

- a. Travaux du Conseil d'Administration*
- b. Comité d'Audit*
- c. Comité des Risques*
- d. Comité de nomination et de rémunération*

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

En 2022, le Conseil d'Administration a été appuyé par 3 Comités :

- *Le comité d'Audit*
- *Le comité des risques*
- *Le Comité de nomination et de rémunération*

Chaque comité comporte au moins 3 membres, aucun administrateur n'est membre de plus de deux comités. Chaque comité comporte au moins une femme.

Les présidents du comité d'Audit et du comité des risques sont des administrateurs indépendants. Les missions des comités sont précisées dans des chartes spécifiques à chaque comité. Ces chartes ont fait l'objet de mise à jour conformément à la circulaire n°2021-05 de la Banque Centrale de Tunisie portant sur le Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers.

Comité d'Audit

Le dispositif du Contrôle Interne au sein de l'UIB est régi par le cadre réglementaire commun aux établissements de crédit de droit tunisien, défini par la Circulaire 2021-05 de la Banque Centrale de Tunisie relative au contrôle interne des établissements de crédit. Conformément à ces dispositions, l'UIB a établi un dispositif de contrôle interne qui fait l'objet d'un suivi par le comité d'audit. Ledit dispositif couvre trois fonctions indépendantes : La fonction de contrôle permanent assure, au moyen de dispositifs adéquats mis en œuvre, la fiabilité et la sécurité des opérations réalisées et le respect des procédures au niveau des réseaux d'agences, des services centraux et des entités à caractère financier.

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

La fonction de conformité assure le suivi du risque de non-conformité qui est définie comme étant le risque d'exposition d'un établissement à un risque de réputation, de pertes financières ou de sanctions en raison de l'inobservation des dispositions législatives et réglementaires, des normes et pratiques applicables à ses activités ou des codes de déontologie. La fonction d'audit interne assure le contrôle périodique

Le Comité d'Audit est composé à fin 2022 de 5 administrateurs : Madame Emna Kallel, Administratrice indépendante et Présidente du Comité et Madame Asma Hajjami, Messieurs Kamel Néji, Philippe Amestoy et Firas Saied.

Le comité s'est réuni cinq fois en 2022 et ce conformément à l'article 37 de la Circulaire BCT n°2021-05 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers (Tout comité se réunit sur convocation de son président au moins chaque trimestre et chaque fois qu'il le juge utile). Le taux de présence de ses membres a été de 100%. Les supports de réunions sont de bonne qualité. Le comité rend compte régulièrement au Conseil d'Administration de l'exercice de ses missions et de ses travaux.

Le comité a assuré le suivi du contrôle des comptes par les CACs, examiné les projets de comptes individuels et consolidés annuels et semestriels avant leur présentation au Conseil d'Administration et a soumis à ce dernier son avis sur ces comptes (et ce, conformément à l'article 49 de la Loi n° 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers). Il a, en outre, validé la communication financière correspondante.

Lors de chaque arrêté des comptes, le comité a entendu les CACs et engagé des échanges sur la pertinence et la permanence des méthodes comptables adoptées pour l'établissement des comptes sociaux et consolidés ainsi que sur les faits marquants. Le comité a entendu, également, les responsables des fonctions de conformité, de contrôle périodique et de contrôle permanent et approuvé le plan d'audit pour l'année 2022.

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

Sans entrer dans le détail de l'ensemble des points ci-dessous, une vue d'ensemble des principaux sujets présentés et examinés par le Comité d'Audit, au cours de l'exercice 2022, a permis au Conseil d'Administration d'apprécier les progrès sur le fond des sujets traités : Conformité, Contrôle permanent et Contrôle périodique.

Conformément à l'article 69 de la circulaire BCT 2021-05, les travaux du comité permanent d'audit interne ont fait l'objet de la synthèse ci-après :

1. La Conformité :

La conformité est assurée par la Direction de la conformité qui compte 17 ETP soit 1,4% des effectifs de la banque.

Le comité a consacré plusieurs points relatifs à :

*(1) **La sécurité financière** en lien avec la maîtrise (a) des risques de blanchiment d'argent (b) des risques liés au financement du terrorisme (c) des risques liés au non-respect des sanctions internationales. Le Comité d'Audit a passé en revue, également, les risques liés à la connaissance client KYC portant sur la conformité des Entrées En Relation (EER) et l'état d'avancement de la revue périodique déployé sur un stock de dossiers identifiés en fonction du risque AML.*

*(2) **La conformité réglementaire** en lien avec (a) le dispositif de lutte contre la corruption, (b) l'intégrité des marchés et la manipulation des taux, (c) la transparence fiscale et notamment le suivi des déclarations réglementaires liées à la loi FATCA (Foreign Account Tax Compliance Act), (d) la protection des données personnelles et (e) le suivi des dysfonctionnements de conformité.*

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

Plus précisément, les travaux du comité ont porté sur :

- ✓ *Le renforcement du système de contrôle de la conformité au sein de l'UIB (Cf. Rapport de l'organe de Conformité au titre de l'année 2022) ;*
- ✓ *La revue du Corpus procédural en lien avec la sécurité financière et la conformité réglementaire ;*
- ✓ *L'enrichissement du cadre normatif relatif à la connaissance client KYC par le déploiement de la circulaire relative au filtrage des informations négatives dans le processus KYC ;*
- ✓ *L'enrichissement du cadre normatif ayant trait à l'intégrité des marchés avec la diffusion de la circulaire relative à la politique applicable en matière de transactions personnelles des personnes exposées sur les clients des services d'investissement ;*
- ✓ *La revue du cadre normatif ayant trait à la lutte contre la corruption par la mise à jour de 5 circulaires : la circulaire relative au dispositif du droit d'alerte, la circulaire relative aux cadeaux, repas d'affaires et événement externe, la circulaire relative aux conflits d'intérêt, la circulaire relative à la gestion et aux relations avec les tiers non clients KYC et la circulaire relative à la gestion du risque de corruption et de trafic d'influences des fournisseurs de services financiers ;*
- ✓ *La revue du cadre normatif de la conformité réglementaire par la mise à jour de la circulaire relative aux dysfonctionnements de conformité ;*
- ✓ *L'état de déploiement des applications et outils dédiés à la sécurité financière (Forces 1, Forces 2, SironAML, outils de filtrage automatique des transferts émis et reçus en lien avec des pays en risque LCB/FT élevé (UIB Swift et Assistant TRF), les outils du KYC (OLCOM, Workflow remédiation, Well'COM) ;*
- ✓ *Le suivi des principaux indicateurs et l'état de traitement des alertes : Alertes Forces 1, Alertes Forces 2, Alertes SironAML, Alertes dossiers Trade Finance, Alertes Dossiers LCB FT, Alertes Filtrage des swift en lien avec des pays à risque AML élevé ;*
- ✓ *L'état des validations des entrées en relation et des revues des dossiers KYC ;*

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

- ✓ *L'évolution des demandes d'informations du régulateur ;*
- ✓ *Le suivi des déclarations de soupçons ;*
- ✓ *Le suivi de la distribution des formations e-learning en lien avec (1) KYC, (2) le code de conduite (3) les sanctions Internationales (4) la lutte contre le blanchiment (5) la lutte contre la corruption, (6) les abus de marché, (7) le dispositif Fatca et (8) la contribution aux indices de références financiers;*
- ✓ *Les conclusions de l'exercice de l'évaluation des risques liés à la conformité ComPass (Compliance Assessment) ;*
- ✓ *Le suivi de la conformité des dossiers KYC des correspondants bancaires sous l'angle de la sécurité financière ;*
- ✓ *Le suivi de la mise en place du dispositif de déclarations à l'IRS (Internal Revenue Service) des avoirs des clients éligibles à la loi FATCA ;*
- ✓ *Le déploiement de projet de protection des données personnelles et le suivi des autorisations de l'Instance Nationale de Protection des données à caractère Personnel INPDP;*
- ✓ *Le suivi des incidents liés au dysfonctionnement de conformité.*

2. Le contrôle permanent :

Le contrôle permanent est assuré par trois entités totalement indépendantes l'une de l'autre et compte 19 ETP soit 1,3% des effectifs de la banque décomposé comme suit :

- *la Direction du Contrôle permanent de niveau 1 rattachée au Secrétariat Général qui compte 11 ETP soit 0,75% des effectifs de la banque et*
- *la Direction du Contrôle Permanent de niveau 2 rattachée au Pôle Risques pour les périmètres conformité et risques (6 ETP) ainsi que le contrôle niveau 2 Finance rattaché au Pôle Finance (2 ETP) soit un total de 8 ETP représentant 0,55% des effectifs de la banque*

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

Au cours de l'année 2022, le Comité d'Audit a continué à suivre le fonctionnement et l'activité du contrôle permanent. Ses travaux ont été concentrés sur des aspects qui méritaient d'être traités de manière continue et structurée.

- Suivi régulier du niveau de réalisation et de la qualité des contrôles de supervision managériale pour les entités du siège & du réseau et identification des principales anomalies ainsi que la mise en place des actions de régularisation adaptées et l'optimisation des contrôles Agences.
- Suivi de l'auto-évaluation trimestrielle du dispositif du Contrôle Permanent à l'appui d'une grille de notation qualitative, reprenant les 16 sujets clés du contrôle permanent, et qui permet d'avoir un aperçu complet de la mise en œuvre, du déploiement des projets et de l'efficacité du contrôle permanent dans une vue suffisamment granulaire.
- Suivi de l'état de déploiement du programme PCT (Permanent Control Transformation) devant permettre de consolider le dispositif du contrôle permanent et d'harmoniser les contrôles de 1^{er} niveau à travers (a) le déploiement d'une nouvelle approche de reconstruction basée sur un référentiel d'activité, de processus, de risque et de contrôle « Approche A.P.R.C » (b) le déploiement de versions plus évoluées de la Bibliothèque des Contrôles Normatifs (BCN) et la mise en place de nouveaux contrôles « HPC » Lafayette et hors Lafayette (c) le déploiement d'une nouvelle approche adoptée dans la conduite de l'exercice RCSA 2022 qui positionne les managers comme étant les principaux acteurs dans l'identification, l'évaluation de la maîtrise des risques et les contrôles sur le nouvel outil MYRCSA.
- Suivi de la revue périodique effectuée par la Direction du Contrôle Permanent de la documentation normative / circulaires intégrant un volet de contrôle interne ainsi que la formalisation et la mise à jour de l'ensemble du dispositif de contrôle interne au sein de la Banque.

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

- *Suivi du dispositif de revue et analyse des risques opérationnels encourus à travers la collecte et l'analyse des incidents enregistrés.*
- *Suivi du dispositif de surveillance des zones clé de risque via le contrôle des KRI en dépassement des seuils fixés.*
- *Suivi du dispositif de revue des plans d'actions en lien avec les risques résiduels identifiés, qu'ils soient en cours (issus des exercices RCSA antécédents) ou relatifs à la réalisation de l'exercice RCSA 2022 [via le nouvel outil MyRCSA] selon la nouvelle approche par processus APRC.*
- *Renforcement du dispositif de la lutte contre la fraude sur les moyens de paiement par l'élaboration d'une cartographie des risques et le maintien d'un taux de clôture d'alertes de suspicions de fraude satisfaisant.*
- *Suivi périodique des prestations de services externalisées (PSE) selon leur criticité sur l'outil RAMOS (Risk Assessment and Monitoring of Outsourced Services) assuré par un correspondant PSE au sein de la DCP*
- *Suivi des programmes de test du plan de continuité d'activité et gestion de crise (dont COVID-19), mise à jour des BIA (Business Impact Analysis) et coordination des cellules de crise.*
- *Challenge continu par la Direction du Contrôle Permanent Niveau 2 de la conception des contrôles de supervision managériale et de leur exécution.*

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

3. Le contrôle périodique :

Le contrôle périodique est assuré par la Direction de l'Audit et l'Inspection (DAI) qui compte 11 ETP soit 0,8% des effectifs de la banque.

Le plan d'audit 2022 validé par les membres du Comité d'Audit comprenait 11 missions d'audit.

Le Comité d'Audit a examiné, de manière régulière, les travaux d'audit et d'inspection. Il a constaté la réalisation de 100% des missions prévues au plan d'Audit et la diffusion de l'ensemble des rapports associés courant l'exercice 2022. Par ailleurs, le Comité d'Audit a eu – à travers la présentation des missions réalisées par le contrôle périodique par typologie de risques – une visibilité sur l'évolution de l'exposition de l'UIB à chaque type de risque et les progrès réalisés en matière de maîtrise des risques.

A noter que certains aménagements ont été proposés et validés par le Comité d'Audit. Il s'agit du report de la mission d'Audit relative à la Gestion de la sécurité SI en raison de l'indisponibilité des ressources nécessaires à sa réalisation.

Par conséquent, le plan d'Audit initial s'est articulé en :

- *1 missions d'Audit du Réseau (flash Audit) ;*
- *9 missions d'audit de processus ou entités.*

Sur la mission d'Audit du réseau (flash audit), la DAI a effectué 55 missions d'inspection agences (vs 54 en 2021).

Le Comité d'Audit a passé en revue les missions sur les activités / processus ainsi que les résultats de revues d'inspection agence.

L'appréciation des risques identifiés par l'Audit & l'Inspection [lors des missions activités / processus qui ont fait l'objet des cotations les plus dégradées] a été portée à la connaissance des membres du Comité d'Audit :

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

- **Mission revue du Dispositif de protection des données personnelles** : Si les exigences réglementaires en matière d'informations et de consentement sont progressivement respectées, l'absence d'un dispositif dédié à la gestion des droits (droit d'accès aux données, droit de revenir à tout moment sur l'acceptation du traitement, droit de s'opposer au traitement des données à caractère personnel) ne confère pas aux personnes concernées la possibilité de les exercer. Par ailleurs, en l'absence d'une cartographie de traitement, la Banque ne peut pas s'aligner aux exigences réglementaires en matière de dépôt d'autorisation auprès des autorités compétentes. Une cotation « Avec Réserves » a été portée sur cette revue.
- **Mission de revue processus d'analyse et d'octroi de crédit** : une cotation « Avec Réserves » a été portée à la maîtrise des risques liés à l'analyse et à l'octroi de crédits aux clients en raison (i) de l'inefficacité opérationnelle des traitements des dossiers « Corporate » qui ne permet pas de respecter les délais édictés par la BCT et (ii) des insuffisances liées au suivi des crédits aux particuliers – absence de backtesting des scores, pilotage des délais...
- **Mission portant sur le traitement des opérations internationales** : Le processus de traitement des flux internationaux émis et reçus est marqué par une volumétrie importante d'opérations manuelles qui entraînent des erreurs de saisie et une défaillance des contrôles de conformité. De plus, les exigences Groupe en matière de renseignement des fiches de contrôle des virements en USD ne sont pas respectées. Une cotation « Avec Réserves » a été portée sur cette revue.
- **Mission portant sur le Processus de gestion des procurations** : Le stock des procurations n'est pas intégré au module AMPLITUDE entravant ainsi l'application des exigences réglementaires en matière de sécurité financière pour les mandataires. Par ailleurs, La gestion des procurations n'est pas suffisamment encadrée par un dispositif de gouvernance et d'animation ne permettant pas la correcte identification des principales problématiques et la prise de décisions pertinentes atténuant les risques. Une cotation « Avec Réserves » a été portée sur cette revue.

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

- **Missions de Revue de Internationale SICAR** : Outre la base des clients tenue par la SICAR pour le filtrage au quotidien contre les listes des sanctions et embargos qui demeure non exhaustive, les diligences KYC effectuées à l'entrée en relation sont incomplètes et non conformes à la réglementation en vigueur. En sus, les débloquages massifs des fonds, suite aux prises de participation, au cours de la dernière semaine de l'année, limite le réinvestissement et expose la filiale à un risque d'erreur d'exécution et par conséquent à un risque fiscal. Une cotation « Avec Réserves » a été portée sur cette revue. **Par conséquent, le Comité d'Audit a invité la Direction de la Banque à mettre en œuvre un plan d'actions à même d'apporter les correctifs requis.**

Les cotations de l'ensemble des missions activités / processus / filiale réalisées en 2022 se présentent comme suit :

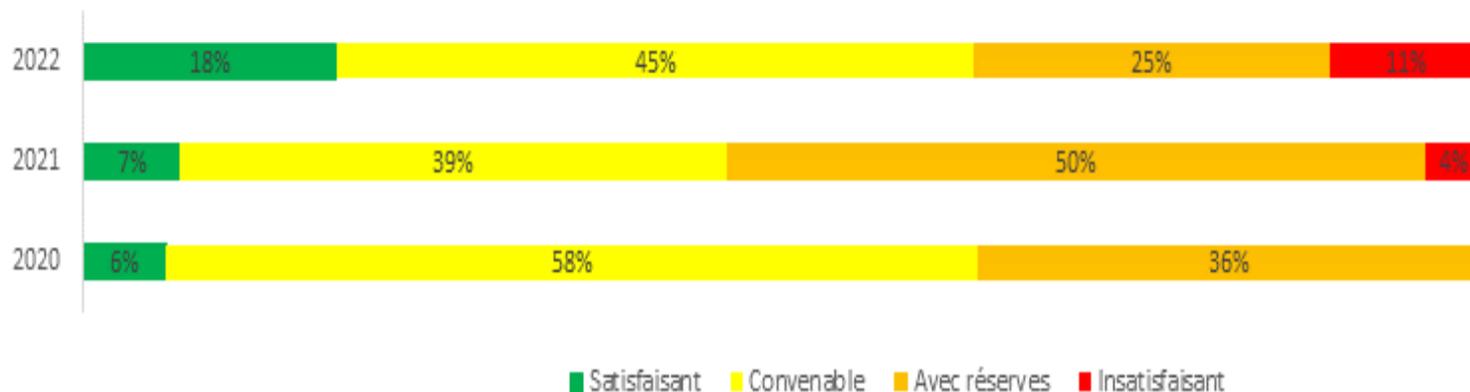
Référence de la mission	Intitulé de la mission	Cotation
22-IRB/AFN/TUN-001	Processus d'analyse et d'octroi de crédit.	Avec Réserves
22-IRB/AFN/TUN-002	Traitement des opérations internationales	Avec Réserves
22-IRB/AFN/TUN-003	Système de notation Corporate	Convenable
22-IRB/AFN/TUN-004	Revue de Internationale SICAR	Avec Réserves
22-IRB/AFN/TUN-005	Dispositif de protection des données personnelles	Avec Réserves
22-IRB/AFN/TUN-006	Processus de gestion des procurations et des mandats	Avec Réserves
22-IRB/AFN/TUN-007	Revue du dispositif FATCA	Convenable
22-IRB/AFN/TUN-008	Gestion de compte des Correspondants et rapprochements bancaires	Convenable
22-IRB/AFN/TUN-009	Processus filiale espèces	Convenable

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

Par ailleurs, le Comité d'Audit a passé en revue les conclusions des 55 missions d'inspection agences en 2022.

	2020	2021	2022
<i>Nb d'agences inspectées</i>	33	54	55

Evolution des cotations Agences 2020 - 2022



Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

Les principaux dysfonctionnements relevés concernent :

- *L'absence de détection et de déclaration des anomalies dans l'outil GPS qui explique les incohérences entre les constats des missions d'inspection et les résultats des travaux de la SM ;*
- *Le contrôle des journées comptables notamment, la conformité du traitement des opérations de caisses (numérisation et vérification des signatures apposées sur les bordereaux de retrait) et l'édition et la vérification des états de synthèse à savoir les états de contrôle des opérations sensibles ;*
- *Les dépassements chroniques de la limite d'encaisse optimale par agence.*
- *Non-respect des normes/process de sécurité : répartition des clés, alarmes, système anti-intrusion ...*

Conclusion

Le Conseil d'Administration, après avoir passé en revue la synthèse des travaux du Comité d'Audit, s'est dit satisfait de l'efficacité de ses travaux. L'ancienneté, l'expérience et l'équilibre des profils des membres dudit Comité ont été jugés favorables à une contribution au fonctionnement de la bonne gouvernance de la banque. La place des Administrateurs Indépendants – qui respectent les critères d'indépendance décrits dans la réglementation en vigueur et le code de gouvernance de l'UIB – et l'indépendance de la fonction de Président dudit Comité en assurent efficacité, transparence et un contrôle des décisions de l'organe de direction garantissant une gestion saine et prudente de l'activité.

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

Aussi, les administrateurs, ont pris connaissance de l'appréciation annuelle de la Présidente du Comité portant notamment sur la composition du Comité d'Audit, le niveau de participation des membres aux travaux, l'organisation des réunions et l'accès à l'information qui sont jugés globalement satisfaisants, les délais de mise à disposition des documents qui sont à améliorer, ainsi que les pistes de progrès possibles en matière de suivi des préconisations des CACs.

Le Conseil d'Administration, tout en se disant satisfait du contenu des travaux, de la qualité de suivi du Comité, de la pertinence des débats et des progrès en matière de fonctionnement du Comité d'Audit, suggère des actions concrètes tendant à renforcer son efficacité. Il s'agit notamment des axes ci-après :

- une meilleure gestion du temps à consacrer à la revue des états financiers, aux lettres de contrôle interne (état de déploiement des recommandations CACs) et à la filière IT / Sécurité informatique*
- la revue à intervalles réguliers du dispositif de contrôle interne (pôles, directions et principales filiales)*
- une évaluation à intervalles réguliers de l'impact découlant de la clôture et de la mise en place des préconisations phares émises par la conformité, le Contrôle Périodique et le Contrôle Permanent.*
- l'organisation de sessions de formation ou d'information sur des sujets d'actualité qui intéressent les membres du Comité*

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

- *le déploiement d'entretiens par le Comité d'Audit avec les auditeurs internes et externes hors de la présence de la Direction Générale.*
Aussi, le Conseil d'Administration, après avoir pris note des diverses recommandations et points de vigilance émis par le Comité d'Audit au cours de l'exercice 2022, a recommandé qu'ils fassent l'objet d'un suivi régulier de manière à consolider notamment le dispositif de conformité, de contrôle permanent et de contrôle périodique. Enfin, le conseil d'administration juge que le dispositif du contrôle interne et les moyens mis en œuvre sont globalement adéquats (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)
- **Conformité :**
- *Veiller à ce que les responsables de pôles et de direction ainsi que les directeurs des secteurs œuvrent à faire assurer la participation de tous les collaborateurs aux formations obligatoires présentiels (yc la Conformité) et en assurer le suivi avec le DRH ;*
- *Evaluer le contenu des formations dispensées, établir un budget de la formation globale alloué à la conformité ;*
- *Elaborer une étude au niveau du projet BPM portant automatisation de la revue périodique - Contrôle Qualité KYC - avec reprise des stocks des dossiers disponibles sur le workflow EER et le workflow Remédiation.*
- *S'assurer de la validité de la décision de l'éventuelle clôture desdits comptes – sur un plan juridique – et que les décisions de clôture - pour des raisons liées principalement à la conformité - ne suscitent pas de caractère abusif particulier ;*

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

- *Assurer le suivi de la remédiation des clients éligibles à la loi Fatca et procéder dans le respect de la réglementation à la rupture de la relation avec les clients Fatca non conformes ;*
- *Assurer le suivi de l'amélioration des fonctionnalités de l'outil ACM Siron et œuvrer à la clôture des alertes Siron en dépassement de seuil de clôture ;*
- *Couvrir dans les travaux du comité d'autres domaines ayant trait essentiellement à la protection des données personnelles, le respect de la réglementation bancaire, la réglementation de change, ...*
- *Veiller au suivi régulier de l'avancement de la mise en place du dispositif de protection des données personnelles ;*
- *Assurer le suivi des plans d'actions issues de l'exercice de risk assessment (Compass).*

Contrôle Permanent

- *Analyse des anomalies récurrentes portant sur les encaisses optimales et les encaisses Agences de manière approfondie.*
- *Poursuite de la fiabilisation de la segmentation du portefeuille dans le cadre du nouveau modèle relationnel et mise en place d'un monitoring pour éviter les anomalies de segmentation de la clientèle au niveau des agences.*
- *Régularisation des alertes de suspicions de fraude non clôturées.*

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

- *Etude dans le cadre du projet APRC de la marge d'automatisation sur les besoins de contrôle afin d'alléger le nombre de contrôles de supervision formalisée au niveau de la Banque*
- *Evitement de la redondance sur les plans de contrôles de revue qualité avec le Contrôle Permanent de niveau 2*
- *Fixation d'un horizon pour que le RCSA soit effectué directement par les métiers ou avec un minimum d'assistance de la DCPN1 pour permettre à la DCPN1 d'avoir plus de temps pour « challenger » les métiers sur leur auto-évaluation ainsi que sur les plans d'actions proposés.*
- *Renforcement des capacités humaines de l'équipe du contrôle de niveau 2.*

Enfin et suite à la parution de la Circulaire BCT n°2021-05 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers, le comité d'Audit a pris connaissance de sa teneur et a été invité à œuvrer à la bonne réalisation des objectifs ci-après qui lui sont assignés en vertu de l'article 38 :

- *s'assurer de la qualité et de la pertinence du dispositif de production des informations financières et de la cohérence des systèmes de mesure, de surveillance et de maîtrise des risques,*
- *définir les politiques d'audit et d'information financière,*
- *surveiller la mise en place des principes et des pratiques comptables de l'établissement,*
- *surveiller l'organisation et l'efficacité du système de contrôle interne, examiner les insuffisances du fonctionnement de ce système relevées par les différentes structures de l'établissement, de l'audit externe et de la Banque Centrale de Tunisie,*

Synthèse Des Travaux Du Comité d'Audit

- *suivre la réalisation des plans d'actions visant la régularisation des insuffisances soulevées dans les rapports d'audit interne et externes et les rapports d'inspection de la Banque Centrale de Tunisie et des autres autorités de contrôle,*
- *contrôler les activités de la structure d'audit interne, valider et faire le suivi du programme d'audit et le cas échéant les travaux des autres structures de l'établissement chargées des missions de contrôle,*
- *proposer à l'organe d'administration la nomination ou la révocation du ou des commissaires aux comptes et des auditeurs externes et donner un avis sur le programme et les résultats de leurs contrôles, sous réserve des dispositions légales et réglementaires spécifiques applicables à l'établissement, et*
- *veiller à ce que la structure d'audit interne soit dotée de moyens humains et logistiques nécessaires pour s'acquitter*

Par souci de transparence, les résultats de cette évaluation du Comité d'Audit seront consignés dans un rapport à présenter au régulateur et à l'assemblée générale ordinaire prévue le 19 avril 2023.

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration & Des Comités Rattachés

- a. Travaux du Conseil d'Administration*
- b. Comité d'Audit*
- c. Comité des Risques*
- d. Comité de nomination et de rémunération*

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

Le Comité des Risques est composé à fin 2022 de 4 administrateurs disposant de connaissances, de compétences et d'une expertise en matière de risques : Monsieur Mohamed Salah Souilem, Administrateur indépendant et Président du Comité, Madame Véronique De La Bachelerie et Messieurs Eric Wormser et Mohamed Ali Ayed.

Le Comité des Risques s'est réuni quatre fois en 2022, et ce conformément à l'article 37 de la Circulaire BCT n°2021-05 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers qui prévoit que tout comité se réunit sur convocation de son président au moins chaque trimestre et chaque fois qu'il le juge utile. Le taux de présence de ses membres a été de 100%.

A chaque réunion, le Comité des Risques, a entendu le directeur des Risques sur l'évolution du contexte de risque et les faits marquants. Il a, également, entendu le directeur financier sur le volet ayant trait aux risques structurels (liquidité, taux et change) ainsi que le respect des ratios prudentiels édictés par la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie 91-24 modifiée par la circulaire 2018-06 en lien avec l'ALM. Le Comité a examiné les divers documents qui lui ont été soumis et fait un point régulier au Conseil d'Administration sur les aspects les plus significatifs en lien avec la mission dévolue au Comité des Risques :

- Point sur le contexte : messages clés, environnement économique, positionnement concurrentiel et chantiers réglementaires*
- Roadmap Risque*
- Examen du Risk Appetite Statement et suivi trimestriel de ses métriques*
- Analyse de la structure globale du portefeuille (en normes locales) et en normes IFRS9*

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

- *Le panorama des risques en liaison avec les portefeuilles Corporate & Retail (encours sains, encours en défaut, taux d'entrée défaut, taux de créances en défaut, CNR IFRS9 & local, taux de couverture, taux d'engagements valides, taux de notes valides, taux d'irréguliers, indicateurs de risque du portefeuille Retail...)*
- *Le suivi de DEALFLOW CORPORATE*
- *Impact de la Circulaire BCT 2022-01 relative à la prévention et à la résolution des créances non performantes. Examen de la feuille de route, de l'étude de viabilité économique et financière des emprunteurs, du Rapport interne et du Plan d'action ;*
- *Validation de l'organisation de la Direction de Supervision des Risques*
- *Les indicateurs de recouvrement amiable & contentieux*
- *L'avancement des principaux dossiers en recouvrement amiable et en contentieux et le plan de réduction du NPL à fin 2021*
- *Le suivi des crédits accordés aux clients dont les engagements auprès de la Banque dépassent les montants prévus à l'article 7 de la circulaire BCT n° 91-24*
- *La revue annuelle des politiques de crédit PPI, PPO et PRO*
- *Le suivi de l'avancement du projet Système de Notation Interne conformément au plan d'action arrêté suite à la mission de la BCT*

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

- *L'avancement des projets « sûretés » - en partant d'un diagnostic du processus en vigueur – destinés à optimiser et à sécuriser les intérêts de la banque et répondre en même temps aux exigences réglementaires en termes d'évaluation et de réévaluation des garanties*
- *La revue des hypothèses de construction et la réestimation du CNR 2021*
- *Les limites et la cartographie de risques (position de change, taux, position de liquidité, lignes CVAR...) ainsi que la position de change structurelle et la position de change marché*
- *Les ratios réglementaires (ratios locaux et Bâlois) : ratios de solvabilité, ratios de concentration, ratios de liquidité, ratios crédits/dépôts...*
- *La répartition par maturité et par agent économique des placements en compte à terme et bons de caisse*
- *Le suivi des dépôts mobilisés à des taux d'intérêts supérieurs au TMM*
- *La validation des limites de la position de liquidité, de change, de sensibilité, ...*
- *La revue et la mise à jour des limites en lien avec (1) le Risque débiteur / Banques Tunisiennes (2) les limites souverains Tunisie (3) les limites Pays et Cross border (4) les seuils et limites du risque de taux*
- *La nouvelle méthodologie de calcul des seuils et des limites des risques structurels*
- *La situation de liquidité*

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

- *Le PNB analytique par segment vs CNR par segment*
- *Les positions de change & lignes CVAR*
- *La trésorerie devises (Euro & USD)*

En 2022, le Comité des Risques a examiné les zones de risques spécifiques liées aux activités de la Banque, passé en revue les dispositifs de maîtrise de risques et s'est assuré de la bonne mise en œuvre des dispositifs de maîtrise de risques et de contrôle.

En complément et conformément à l'article 40 de la Circulaire BCT n°2021-05 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers, le comité des risques a été chargé d'assister l'organe d'administration notamment dans :

- *la conception et la mise à jour d'une politique de gestion des risques et la fixation des limites d'exposition et des plafonds opérationnels,*
- *l'approbation des systèmes de mesure et de surveillance des risques,*
- *le contrôle du respect par l'organe de direction de la politique d'appétence pour le risque,*
- *l'analyse et le suivi de l'exposition de l'établissement aux risques notamment les risques de crédit, de marché, de liquidité et le risque opérationnel,*
- *l'évaluation de la politique de provisionnement et l'adéquation permanente des fonds propres par rapport au profil de risque de l'établissement,*
- *l'étude des risques découlant des décisions stratégiques de l'organe d'administration,*
- *l'adoption des actions correctives pour une meilleure efficacité du dispositif de gestion des risques,*

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

- l'approbation des plans de continuité d'activité, et
- la désignation du responsable de la fonction de gestion des risques.

Les supports de réunions sont considérés de bonne qualité et de nature à préparer les débats du Conseil d'administration sur les stratégies, les politiques, les procédures et les systèmes permettant de gérer et de suivre les différentes catégories de risques. Les travaux du Comité ont permis, également, au Conseil d'Administration d'être conforté sur la politique de provisionnement globale et sa conformité avec la réglementation bancaire sur les divers risques. Les travaux du Comité ont mis en lumière la bonne maîtrise des risques et le bon suivi des engagements bilanciaux et hors bilan.

Aussi, le Président et les membres du Comité des risques a émis, au cours de ses différentes réunions, diverses recommandations ayant trait aux aspects ci-après :

- Maîtrise des engagements irréguliers et du CNR ainsi que le respect (a) des ratios de solvabilité, de liquidité, de division et de concentration de risques, de position de change, ... (b) les conditions de rémunération des dépôts édictées par la Banque Centrale de Tunisie
- Amélioration du rendement du recouvrement amiable et contentieux
- Anticipation, diversification, suivi et quantification des divers risques
- Formalisation des processus ayant trait à l'organisation de la filière risques et au respect des procédures de décision de prêt ou d'engagement ainsi que des procédures de délégation aux organes habilités à engager l'UIB qui doivent être clairement définies et formalisées.

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

- *Revue de l'organisation du Pôle Risques et plus spécifiquement la Direction de l'Analyse & Octroi afin d'évaluer si les procédures et pratiques en vigueur sont normées et conformes à la réglementation locale (manuel d'octroi, respect des délais d'octroi...).*
- *Formalisation des process ayant trait à la protection des données à caractère personnel et ce compte tenu (a) de la sensibilité locale à ladite problématique de protection des données (INPDP, BCT, Ministère des Finances), (b) du traitement par la Banque d'un volume important de données à caractère personnel, y compris les données à caractère personnel sensibles.*
- *Formalisation des politiques de crédit sur le marché PME et Grandes Entreprises en vue d'être validées par le Conseil d'Administration.*
- *Mise à jour des politiques de crédit sur le marché des particuliers PPO & PPI ainsi que des politiques de crédit CLIPRO (CCT, CMT, CLT & crédits résilience & relance) en vue d'être validées par le Conseil d'Administration.*
- *Elaboration d'une note portant sur (a) le processus actuel de gestion des sûretés au sein de la banque, (b) l'identification des insuffisances actuelles et (c) la proposition d'ajustements organisationnels permettant d'optimiser le processus, le sécuriser et répondre aux exigences réglementaires en termes d'évaluation et de revalorisation des garanties.*
- *Déploiement d'actions de sensibilisation et de communication à l'adresse de la force commerciale pour une meilleure compréhension des nouvelles définitions du défaut et une gestion des dépassements plus disciplinée tout en préservant le développement commercial de la banque avec sa clientèle et la consolidation de son fonds de commerce.*

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

- *Elaboration d'une étude détaillée en lien avec la régression des activités Corporate et le niveau des taux des rejets des dossiers de financement*
- *Suivi rapproché du portefeuille Coporate à l'issue de la fin du report des échéances*
- *Suivi des 20 premières expositions Corporate pour une meilleure visibilité sur leur comportement ainsi que le sort des sorties du report.*
- *Elaboration d'une étude d'impact découlant des nouvelles dispositions portant sur le forçage commercial des opérations pour la clientèle Retail et Non Retail, (Business, CNR, ...).*
- *Justification de la réduction de l'appétit du Groupe au risque sur le souverain et les banques*
- *Elaboration d'une note détaillée portant sur les écarts entre les normes locales et les normes IFRS et les impacts en termes d'engagements, de provisions, d'intérêts IFRS et de fonds propres.*
- *Revue de l'organisation actuelle de l'entité « Recouvrement amiable & contentieux »*

En outre, le Comité des risques a relevé, au cours de ses différentes réunions, des points de vigilance en lien avec :
- *Les limites banques en risque débiteur (de 3j à 1 mois) sachant que l'UIB a supprimé certaines lignes au cours de l'année 2021 : Les limites banques en risque débiteur ont été révisées à la hausse au cours de l'année 2022 enregistrant actuellement un total de 67 MUSD, soit l'équivalent de 206 MD.*

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

- *Le statut de l'UIB en tant que teneur de marché qui a supprimé certaines lignes - risque de livraison – en mettant la Banque en éventuel risque d'irrespect de la circulaire BCT 2021-03 relative au statut des teneurs de marchés qui stipule dans son article 17 que « Le total des limites quotidiennes par contrepartie accordées aux autres Intermédiaires agréés pour les transactions de change au comptant doit être au moins égal à 200 millions de dinars » : Les limites banques en risque de livraison ont été révisées à la hausse au cours de l'année 2022 enregistrant actuellement un total de 67 MUSD, soit l'équivalent de 206 MD. Ce niveau de limites permet de respecter la circulaire relative au statut de teneurs de marchés.*
- *La situation de trésorerie en devises qui devient critique suite à la révision à la baisse de la ligne de funding de 70 MEUR à 20 MEUR depuis septembre 2021 : La situation de trésorerie en devises est plutôt excédentaire (équilibrée en EUR et excédentaire de 20 MUSD à fin février 2023) essentiellement suite au remboursement des prêts syndiqués au cours de l'année 2022 (tombées en Mars et Mai totalisant de 33 MEUR) ; l'utilisation de la limite de funding a été très faible et ponctuelle depuis. La situation s'améliorerait courant l'exercice 2023 suite au remboursement des dernières tranches des prêts syndiqués ((tombées en Mars et Juin totalisant de 33 MEUR) et conformément aux hypothèses budgétaires.*
- *La mise en défaut (en normes IFRS) par la Banque des deux relations publiques sans informer, au préalable et conformément à la réglementation en vigueur, le garant, l'Etat Tunisien.*
- *La perte par l'UIB en 2018 de son statut de SVT (spécialiste en valeurs de Trésor) suite au non-respect de la part de marché minimale (5%) par an au niveau des adjudications BTA/BTC sur le marché primaire : La part de marché par an de l'UIB au niveau des adjudications BTA/BTC ne respecte toujours pas le niveau minimal de 5%.*

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

- *Le non-respect des dispositions de l'article 3 de la charte du Comité des Risques qui prévoit la transmission de ses supports 10 jours calendaires avant la date de la réunion dudit Comité.*

Conclusion :

Le Conseil d'Administration, après avoir passé en revue la synthèse des travaux du Comité des Risques, s'est dit satisfait de l'efficacité des travaux dudit Comité. L'ancienneté, l'expérience et l'équilibre des profils des membres dudit Comité sont jugés favorables à une contribution au fonctionnement de la bonne gouvernance de la banque. La place des Administrateurs Indépendants – qui respectent les critères d'indépendance décrits dans la réglementation en vigueur et le code de gouvernance de l'UIB – et l'indépendance de la fonction de Président dudit Comité en assurent efficacité, transparence et un contrôle des décisions de l'organe de direction garantissant une gestion saine et prudente de l'activité. Les membres du Comité des risques apprécient la mise à disposition de synthèses mettant en exergue les aspects saillants des points à aborder.

Aussi, les administrateurs, ont pris connaissance de l'appréciation – annuelle – favorable du Président du Comité portant notamment sur la composition du comité, l'organisation des réunions, le contenu des travaux, le suivi des préconisations du Comité et l'accès à l'information. Le Président a également relevé la pertinence des débats ainsi que les progrès réalisés et attendus en matière de supervision des différents risques auxquels la banque est confrontée.

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

Le Conseil d'Administration, tout en se disant satisfait du rendement du Comité des Risques, suggère des actions concrètes – ajoutées aux recommandations et points de vigilance précédemment cités - tendant à renforcer son efficacité ; il s'agit notamment des axes ci-après :

- *la transmission des supports de réunions 10 jours ouvrés au moins avant la date de tenue des réunions en vue d'être mieux analysés*
- *une meilleure répartition du temps de la réunion et focus renforcé sur les sujets ayant trait aux divers risques*
- *un rééquilibrage du business-model avec un développement plus soutenu sur le marché Corporate et le marché Premium (Retail)*
- *un strict respect des délais réglementaires en matière d'instruction des dossiers de crédits*
- *une revue trimestrielle des dossiers nouvellement entrés en défaut avec une dotation aux provisions > 500 KDT*
- *une revue trimestrielle des financements en devises / crédits relais en TND mis en place depuis plus de 3 mois pour les relations dont les engagements sont supérieurs à 1 MDT.*
- *une revue trimestrielle des prises de risques débiteurs et/ou risques de remplacement (CVaR - Credit Value at Risk) – dont les engagements sont supérieurs à 3 MDT – relevant de la compétence du Directeur Général de l'UIB ou du Comité de financement en fonction du montant de l'exposition, de la maturité des opérations ainsi que de la notation de la contrepartie.*
- *un examen périodique des actions prévues dans le cadre du plan de formation des équipes en matière d'analyse des risques*

Synthèse Des Travaux Du Comité Des Risques

Par ailleurs, le Comité des risques est appelé à assurer le suivi des correspondances adressées aux instances de la Banque Centrale de Tunisie en lien notamment avec le Processus d'octroi de crédit en vigueur au sein de l'Union Internationale de Banques, d'une part et la Prévention et résolution des créances non performantes - Feuille de route de l'UIB, ...), d'autre part.

Par souci de transparence, les résultats de cette évaluation du Comité des Risques seront consignés dans un rapport à présenter au régulateur et à l'assemblée générale ordinaire prévue le 19 avril 2023.

Synthèse Des Travaux Du Conseil D'administration & Des Comités Rattachés

a. Travaux du Conseil d'Administration

b. Comité d'Audit

c. Comité des Risques

d. Comité de nomination et de rémunération

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

Le Comité de Nomination et de Rémunération est composé de 3 administrateurs au 31 décembre 2022 :

- Monsieur Laurent Goutard, Administrateur et Président du Comité de Nomination et de rémunération*
- Madame Véronique de La Bachelerie, Administrateur et Membre du Comité de Nomination et de rémunération*
- Monsieur Kamel Néji. Président du Conseil d'Administration et Membre du Comité de Nomination et de rémunération*

Au cours de l'exercice 2022, le Comité de Nomination et de Rémunération s'est réuni à 3 reprises, le 18 mars 2022 ; le 29 avril 2022 et le 16 juin 2022. Le taux de présence de ses membres est satisfaisant et assuré de façon hybride en présentiel et à distance. La synthèse des travaux du Comité de Nomination et de Rémunération permet de restituer les principaux sujets abordés et traités lors de ses réunions ;

Conformément à l'article 42 de la Circulaire BCT n°2021-05 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers, le comité de nomination et de rémunération est appelé à assister le Conseil d'administration notamment dans :

- 1. la conception de la politique de nomination et de rémunération du président de l'organe d'administration et de ses membres, des comités, de l'organe de direction et des responsables des fonctions clés,*
- 2. la conception de la politique de succession des membres de l'organe d'administration, des comités, de l'organe de direction, des responsables des fonctions clés,*

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

3. la nomination des membres de l'organe d'administration et des comités ainsi que de l'organe de direction et des fonctions de contrôle, et

4. la conception de la méthodologie d'évaluation des travaux de l'organe d'administration et de ses comités.

1. **En matière de conception de la politique de nomination et de rémunération du président de l'organe d'administration et de ses membres, des comités, de l'organe de direction et des responsables des fonctions clés,**

Au cours de l'exercice 2022, le comité de Nomination et de Rémunération a préparé notamment les décisions du conseil d'administration en matière de nomination et de rémunération de ses membres, des comités, de l'organe de direction et des responsables des fonctions clés. A ce titre, il s'est penché sur les volets ci-après :

1.1. Rémunérations annuelles fixes et variables des membres du Comité Exécutif (COMEX) et du Comité de Direction (CODIR)

Le Comité de Nomination et de rémunération a réservé un avis favorable aux propositions du Directeur Général portant sur les rémunérations fixes et variables -des membres du Comité Exécutif (COMEX) et du Comité de Direction (CODIR). Il est, toutefois, important de souligner que le Comité de Nomination et de rémunération a réitéré ses recommandations antérieures visant à ce que les propositions de rémunérations annuelles fixes et variables des membres du Comité Exécutif (COMEX) et du Comité de Direction (CODIR) soient appuyées par des évaluations faites annuellement - dans le cadre de la campagne de fixation des objectifs - de leurs performances individuelles (réalisations vs objectifs).

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

Dans ce cadre, le Comité de Nomination et de rémunération a recommandé à la Direction Générale d'œuvrer à la

- *Préparation d'un rapport d'évaluation portant sur les travaux du COMEX et du CODIR dans leur ensemble. Ce rapport pourrait faire partie intégrante du rapport de gestion annuel de l'UIB – soumise à l'Assemblée Générale Ordinaire – ou être annexé à ce dernier*
- *Elaboration de plans de succession de l'encadrement supérieur (membres du Comex et du Codir).*

1.2. Fixation de la rémunération annuelle des Directeurs Généraux des filiales UIB

Le groupe UIB est constitué, outre la banque, de trois filiales : UIB-Finance, l'Internationale de Recouvrement de Créances et l'International SICAR qui entrent dans le périmètre de consolidation de l'UIB. Par ailleurs, le Groupe UIB compte une entreprise associée « UIB Assurances » qui entre dans le périmètre de consolidation de l'UIB. Le Comité de Nomination et de rémunération a réservé un avis favorable aux propositions du Directeur Général portant sur les rémunérations fixes et variables brutes des Directeurs Généraux des filiales

Aussi et afin de permettre au Comité de Nomination et de rémunération d'accomplir sa mission et de préparer ses avis sur les questions qui relèvent de ses attributions, il a été recommandé de veiller à rendre compte au Comité des objectifs fixés dans le cadre de la campagne de fixation des objectifs -assignés auxdits directeurs généraux des filiales - ainsi que de leur niveau de réalisation.

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

1.3. Fixation de la rémunération variable du directeur général de l'UIB

À la demande du Conseil d'administration, le Comité de nomination et de rémunération a proposé la rémunération variable du directeur général de l'UIB. Aussi et conformément aux recommandations du Conseil d'Administration, le Comité de Nomination et de Rémunération, suggère que des actions concrètes tendant à renforcer la bonne gouvernance de la Banque et son efficacité soient déployées. Il s'agit notamment (1) de la proposition au Conseil d'Administration des objectifs annuels à assigner au Directeur Général et (2) de l'évaluation annuelle de la performance du Directeur Général. Dans ce cadre, le Président du Conseil d'Administration propose que la composante variable gagne à s'appuyer sur (1) des objectifs financiers (2) le développement de l'activité Retail & Corporate ainsi que la maîtrise des risques (3) des indicateurs non financiers (Relations sociales au sein de l'entreprise, RSE, respect de la réglementation, exécution des décisions stratégiques prises par le Conseil d'Administration, le comportement du titre UIB, ...)

1.4. Attribution d'actions gratuites

Conformément à sa charte, le Comité de Nomination et de Rémunération a émis, à la demande du Conseil d'administration, un avis favorable sur la liste des bénéficiaires des actions gratuites émises par le Groupe Société Générale pour les membres du COMEX et du CODIR.

1.5. Proposition, à la demande du Conseil, du mode de répartition des jetons de présence entre ses membres.

L'Assemblée Générale Ordinaire, lors de sa réunion du 29 avril 2022, a décidé d'allouer au Conseil d'Administration la somme de 275.000 dinars au titre de jetons de présence pour l'exercice 2021.

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

À la demande du Conseil d'Administration, le Comité de Nomination et de Rémunération s'est réuni le 29 avril 2022 à 13h (heure de Tunis), à l'effet de proposer la fixation des sommes revenant à chaque administrateur. Après échanges, le Comité propose ce qui suit :

- Une enveloppe globale de 99.000 dinars (montant brut) à répartir, à parts égales, entre les Présidents des Comités émanant du Conseil d'Administration (Comité des Risques, Comité d'Audit et Comité de Nomination et de Rémunération).
- Une enveloppe globale de 176.000 dinars (montant brut) à répartir, entre les autres membres du Conseil d'Administration - hormis Monsieur Kamel Néji – avec l'allocation d'un jeton de présence plus conséquent à Monsieur Mohamed Ali Ayed en raison de sa contribution significative aux travaux du Comité de Suivi des Grands Dossiers en Contentieux, créé en vertu de la décision du Conseil d'Administration du 13 décembre 2018.

Le Comité de Nomination et de Rémunération a tenu compte dans ses propositions des clés de répartition retenues en 2021 d'une part de l'engagement et de l'implication de l'ensemble des administrateurs aux travaux du Conseil d'Administration et des Comités émanant du Conseil d'Administration qui se sont tenus de manière périodique et ce, dans le strict respect des dispositions relatives aux règles de bonne gouvernance dans les établissements de crédit, d'autre part.

À l'instar des années précédentes, certains administrateurs auront la possibilité de reverser leurs jetons de présence aux fondations de l'UIB « Fondation Arts & Culture by UIB » et « Fondation Solidarité & Innovation by UIB » dont l'utilité sociale est à promouvoir davantage. Ils contribuent ainsi à donner un sens aux actions et permettre aux équipes d'être utiles aux autres, afin d'apporter la preuve que l'UIB ne se satisfait pas de simples déclarations d'intentions, de chartes et de valeurs, mais qu'elle apporte la preuve de sa participation de manière effective à l'intérêt général. Les administrateurs sont informés annuellement des actions réalisées par les fondations de l'UIB.

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

Il reste entendu que le Conseil d'Administration du 29 avril 2022 a précisé les noms des administrateurs qui renoncent au versement des jetons de présence au profit des fondations de l'UIB afin d'éviter que lesdits jetons soient constitutifs d'un revenu perçu par les administrateurs. Aussi, il est à rappeler que les administrateurs salariés du Groupe SG au cours de l'exercice 2021 ne percevront pas de jetons de présence conformément aux règles édictées par le Groupe SG.

1.6. Proposition de nomination d'un nouveau Responsable de l'Audit et de l'Inspection et fixation de sa rémunération

Conformément au chapitre 2 portant sur les règles organisant les structures de gouvernance des banques et des établissements financiers et plus particulièrement l'article 48 de la loi bancaire 2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et aux établissements financiers, ainsi que les articles 42, 48 et 50 de la circulaire 2021-05 du 19 août 2021 relative au cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers, le Comité de Nomination et de Rémunération a examiné et approuvé la nomination, à compter du 1er juillet 2022, de M. Ahmed Amine EL MELLAKH comme Directeur de l'Audit et de l'Inspection.

Le Comité considère que sa nomination fournira les meilleures garanties en termes d'indépendance quant à la qualité et à l'efficacité des systèmes et processus de contrôle interne, de gestion des risques et de gouvernance. Il est appelé à cet effet à :

- évaluer d'une manière régulière le dispositif de gouvernance des risques et notamment :

- l'efficacité et le fonctionnement des fonctions gestion des risques et de contrôle de la conformité,*
- la qualité, la fiabilité et la fréquence des rapports sur les risques soumis au Conseil d'Administration et la Direction Générale*

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

- *l'efficacité du système de contrôle interne de l'UIB.*

- *faire part au Conseil d'Administration et à la Direction Générale des insuffisances relevées dans le cadre de ses missions afin de prendre les mesures correctrices adéquates*

Enfin et conformément à l'article 65 de la circulaire 2021-05 du 19 août 2021 relative au cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers, l'UIB informera la Banque Centrale de Tunisie de l'identité et des qualifications professionnelles de M. Ahmed Amine EL MELLAKH appelé à assurer la fonction de Directeur de l'Audit et de l'inspection en remplacement de M. Rami Bouzid.

En date du 15 septembre 2022, le Comité de Nomination et de Rémunération a validé la proposition du Directeur Général en lien avec la rémunération fixe et variable et des avantages accordés au nouveau Responsable de l'Audit et de l'Inspection

2. En matière de conception de la politique de succession des membres de l'organe d'administration, des comités, de l'organe de direction, des responsables des fonctions clés,

Renouvellement, démission et cooptation des mandats d'administrateurs

a. Le Comité de Nomination et de Rémunération a émis un avis favorable pour le renouvellement du mandat de Mme Asmae Hajjami pour 3 ans. Elle exercera – après accord du Conseil d'Administration - sa fonction d'administrateur jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024.

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

b. Le Comité de Nomination et de Rémunération a pris note du souhait de Monsieur Moncef Mzabi pour (1) le non renouvellement de son mandat actuel – en son nom propre – en tant que membre du conseil d'administration de l'UIB, (2) la cooptation de la société ARTES (une des sociétés du Groupe Moncef Mzabi et actionnaire de l'UIB) en tant que membre du conseil d'administration de l'UIB et (3) la désignation de M. Lassaad Ben Ammar – Directeur Général de ARTES – en tant que représentant permanent de ARTES au conseil d'administration de l'UIB.

c. Le Comité de Nomination et de Rémunération a émis un avis favorable pour la nomination de la société ARTES en qualité d'administrateur et ce, pour un mandat de 3 ans qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2024, et ce après accord du Conseil d'Administration. M. Lassaad Ben Ammar – Directeur Général de ARTES – sera désigné en tant que représentant permanent de ARTES au conseil d'administration de l'UIB.

3. En matière de nomination des membres de l'organe d'administration et des comités ainsi que de l'organe de direction et des fonctions de contrôle : Nominations de deux Directeurs Généraux Adjointes et fixation de leurs rémunérations

Conformément à l'article 217 du Code des Sociétés Commerciales et à l'article 27 point 7 des Statuts de l'UIB et sur proposition du Directeur Général, le Comité de Nomination et de Rémunération propose au Conseil d'Administration de nommer deux directeurs généraux adjoints :

- Madame Ilhem Bouaziz en tant que Directeur Général Adjoint en charge de la Banque de Détail. Elle bénéficie d'une large expérience bancaire - 32 ans au sein de l'UIB - et possède les qualités requises pour générer des résultats conformes aux attentes des diverses parties prenantes de l'UIB.
- Monsieur Francois-Xavier Darge, en tant que Directeur Général Adjoint en charge des Supports & Opérations. Il bénéficie d'une expérience bancaire de plus de vingt ans en Banque de détail et Crédit à la consommation en Europe, Asie et Afrique et possède les clés de lecture pour poursuivre les divers projets de transformation de la Banque (SI, Data, Opérations, ...)

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

Le Comité a recommandé au Directeur Général et au Conseil d'Administration d'assigner des objectifs annuels à Mme Bouaziz et à M. Darge et de procéder à une évaluation de leurs performances en s'appuyant sur des objectifs financiers et des indicateurs non financiers.

Pour déterminer la rémunération des deux Directeurs Généraux Adjoints nommés à savoir, Mme Ilhem Bouaziz DGA en charge de la Banque de détail et M. François-Xavier Darge, DGA en charge des Supports et Opérations, le Comité de Nomination et de Rémunération a mené un benchmark sur la place, dont les résultats sont présentés ci-dessous.

- **Benchmark externe**

Au sein du secteur bancaire, une minorité d'établissements se sont dotés de postes de Directeurs Généraux Adjoints pour seconder l'action du Directeur Général dans la conduite de la banque. Les informations obtenues du cabinet de chasse Vidal indiquent que la rémunération totale brute fixe + variable d'un DGA de banque privée se situe entre 350 et 500 kTND versus 250 à 350 kTND brut pour un membre COMEX. Néanmoins, la base de comparaison est faible puisque parmi les 10 grandes banques de la place et en excluant les banques publiques dont les grilles de rémunération ne sont pas comparables, seules Attijari Bank, Amen Bank, Banque de Tunisie et UBCI sont ou ont été dotées de DGA sur les dernières années.

Les indications fournies par VIDAL sont difficiles à corroborer par les informations de rémunération des dirigeants communiquées dans le cadre des rapports spéciaux des commissaires aux comptes, celles-ci n'offrant pas toutes le même niveau de détail entre la partie salaires, bonus, avantages en nature et charges fiscales et sociales, pas plus que la nature du contrat local ou expatrié. L'échantillon de comparaison est donc réduit, avec des rapports du simple au triple.

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

- ***Fixation des rémunérations fixes et variables des deux Directeur Généraux Adjoints***

Compte tenu à la fois du caractère public des informations de rémunération fixe et variable des deux DGA, au même titre que celles du Directeur Général et du Président du Conseil d'Administration, mais aussi des principes d'égalité homme-femme auxquels l'UIB est attachée, il importe de respecter une cohérence entre les rémunérations des deux DGA, tout en tenant compte des différences de traitement liées à la mobilité géographique.

Aussi le Directeur Général a proposé au Comité de Nomination et de Rémunération d'attribuer à Mme Ilhem Bouaziz une rémunération fixe annuelle brute de 306 000 TND, servie sur 12 mois en tant que DGA en charge de la Banque de détail, soit une rémunération fixe annuelle nette de 163 800 TND environ.

Le Directeur Général a proposé que Mme Ilhem Bouaziz bénéficie en outre des avantages et droits ci-après :

- *d'un véhicule à usage personnel et familial (entretien, assurance et carburant) ;*
- *d'un téléphone avec forfait illimité ;*
- *des fluides (eau, électricité, gaz) du logement en Tunisie.*

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

Le Directeur Général a proposé également au Comité de Nomination et de Rémunération d'autoriser le contrat de détachement de M. François-Xavier Darge et ce pour une durée de 4 ans à partir du 1^{er} mai 2022 jusqu'au 30 juin 2026. À ce titre, le Directeur Général propose d'attribuer à M. François-Xavier Darge une rémunération fixe annuelle nette de charges fiscales et sociales tunisiennes de 63 300,36 EUR + 73 548,87 TND servie sur 12 mois en tant que DGA en charge des Supports et Opérations, soit 279 275,04 TND au taux de change de 3,25 dinars pour un euro. La différence de 115 475 TND correspond à la mobilité géographique et aux contributions auprès des organismes sociaux français.

Le Directeur Général a proposé que M. François-Xavier Darge bénéficie en outre des avantages et droits ci-après :

- d'un logement temporaire d'une durée maximale d'un mois à son arrivée en Tunisie ;*
- du déménagement des effets personnels uniquement ;*
- d'une aide à la relocation ;*
- du montant réel du loyer de son logement permanent à hauteur maximale de 6 400 TND net mensuel ;*
- de l'assurance du logement et des biens en Tunisie ;*
- des fluides (eau, électricité, gaz) du logement en Tunisie ;*

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

- *d'une prime d'installation d'un montant net de 4 000 EUR payée en Tunisie le premier mois de détachement ;*
- *d'un véhicule à usage personnel et familial (entretien et assurance à l'exclusion du carburant) ;*
- *d'un budget voyage annuel pour lui-même et sa famille accompagnante (conjoint et enfants) entre la Tunisie et la France selon les modalités locales ;*
- *d'une formation interculturelle pour lui-même et son conjoint accompagnant ;*
- *d'un rendez-vous fiscal de départ et d'arrivée ou rendez-vous fiscal tripartite ainsi que d'une assistance fiscale par le conseiller fiscal de l'UIB en Tunisie ;*
- *de la prise en charge des frais de scolarité des enfants à partir de l'âge de 3 ans et jusqu'à la fin du cycle secondaire en Tunisie. Les frais de scolarité seront pris en charge pendant le détachement à hauteur du coût de l'école de la nationalité du salarié ;*

Le Directeur Général a proposé également d'aligner la fourchette indicative de rémunération variable des deux DGA entre le début et la fin de poste, soit entre 130 kTND et 162,5 kTND brut pour Mme Ilhem Bouaziz et entre 40 kEUR et 50 kEUR brut pour M. François-Xavier Darge, sachant que cette part variable reste tributaire de l'atteinte des objectifs qui leur seront fixés d'une part et des résultats de la banque d'autre part.

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

4. Autres points

4.1. Déclaration sur l'honneur et de conflit d'intérêt pour les administrateurs

Conformément aux exigences de la Circulaire n°2021-05 du 19 août 2021 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers et notamment l'article 24 qui stipule que tout administrateur ou candidat s'engage à ratifier une déclaration sur l'honneur permettant de vérifier l'existence ou non de situations de conflit d'intérêts, le Comité de nomination et de rémunération a pris connaissance de la bonne exécution et du respect de cette disposition par les administrateurs de l'UIB.

4.2. Information de tout changement dans la situation des Administrateurs au cours de leurs mandats

Conformément aux exigences de la Circulaire n°2021-05 du 19 août 2021 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers et notamment l'article 24, les membres de l'organe d'administration doivent au cours de leurs mandats, tenir informé le Conseil d'Administration avant d'accepter toute invitation à siéger dans un autre organe d'administration ou à assumer une fonction de direction dans une entreprise économique. Dans ce cadre, le Comité de Nomination et de Rémunération a pris note de la situation de l'administrateur UIB, Madame Emna Kallel, qui occupe la fonction d'administratrice au sein de la Société de Promotion Touristique (Groupe BIAT), pour la période allant de 2020 à 2022.

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

4.3. Information sur l'organisation :

Au cours de l'année 2022, le Comité de Nomination et de Rémunération a passé en revue divers sujets en lien notamment avec l'évolution de l'organisation au sein de l'UIB, il a passé en revue les modifications en matière d'organigrammes de la Banque de Détail, du pôle Entreprise & BFI et du pôle Supports & Opérations.

4.4. Climat social

Le Président du Conseil d'Administration a sensibilisé le Comité de Nomination et de Rémunération sur l'impératif d'assurer un bon climat social au sein de la Banque qui passe désormais par :

- 1. l'amélioration de la qualité de vie au travail*
- 2. la santé au travail*
- 3. l'égalité professionnelle pour tous, l'équité et la reconnaissance de chacun*
- 4. l'accès à la formation pour tous*
- 5. le renforcement de la polyvalence et de l'expertise des collaborateurs*
- 6. la préservation du sentiment d'appartenance à l'UIB et au Groupe*
- 7. le renforcement de la posture responsabilisant des collaborateurs*
- 8. l'amélioration de la visibilité sur l'évolution des parcours collaborateurs*

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

4.5. Culture d'entreprise

Dans le cadre du renforcement de l'engagement des collaborateurs et dans un souci de raffermir leur sentiment d'appartenance à l'UIB, le Comité de Nomination et de Rémunération a recommandé l'élaboration d'une note portant sur la culture d'entreprise par l'organe de direction à l'attention du Conseil d'Administration.

Conclusion :

Le Conseil d'Administration, après avoir passé en revue la synthèse des travaux du Comité de Nomination et de Rémunération, s'est dit satisfait de l'efficacité des travaux dudit comité. La compétence, l'expérience et l'équilibre des profils des membres dudit Comité sont jugés favorables à une contribution au fonctionnement de la bonne gouvernance de la banque et à un jugement compétent et indépendant sur les politiques et pratiques de rémunération.

Le Conseil d'Administration, tout en se disant satisfait du rendement du Comité de Nomination et de Rémunération, suggère des actions concrètes tendant à renforcer son efficacité, il s'agit notamment des axes ci-après :

- *Proposer au Conseil d'Administration les objectifs annuels à assigner au Directeur Général*
- *Préparer l'évaluation annuelle de la performance du Directeur Général*

Synthèse Des Travaux Du Comité De Nomination Et De Rémunération

- *Faire en sorte que les propositions de rémunérations annuelles fixes et variables des membres du Comité Exécutif (COMEX) et du Comité de Direction (CODIR) soient appuyées par des évaluations faites annuellement de leurs performances individuelles (réalisations vs objectifs).*
- *Prévoir une évaluation une fois par an des travaux du Comité de Direction et du Comité Exécutif dans leur ensemble.*
- *Prévoir un examen annuel des stratégies RH de la Banque (formation, gestion de carrière, politiques salariales, indicateurs de pilotage RH, évolutions salariales globales) et préparer dans ce cadre un rapport annuel à l'adresse du Conseil d'Administration.*
- *Faire part au Conseil d'administration des propositions du Directeur Général en matière de plans de succession de l'encadrement supérieur (membres du Comex et du Codir)*
- *Préparer les travaux à l'attention du Conseil d'Administration sur l'égalité Femme-Homme au sein de l'UIB, en concertation avec le Comité Equité Femme-Homme*
- *Préparer les travaux à l'attention du Conseil d'Administration sur les sujets relatifs à la culture d'entreprise*
- *Revoir de la composition du Comité de Nomination et de Rémunération*

Par souci de transparence, les résultats de cette évaluation du Comité de Nomination et de Rémunération seront consignés dans un rapport à présenter au régulateur et à l'assemblée générale ordinaire prévue le 19 avril 2023.

3- Où En Sommes-Nous ?

- a. Stratégie UIB*
- b. Les Temps Forts 2022*
- c. Chiffres clés & positionnement de l'UIB*
- d. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre*
- e. Ressources humaines*
- f. Synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration*
- g. Rapport du Médiateur*
- h. Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT*

Rapport Du Médiateur 2022

Rapport annuel d'activité 2021

(Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 – Article 187)

Banque ou Etablissement Financier concerné :UIB

1- Présentation du médiateur :

Statut du médiateur	Personne physique : X	Personne morale :
Nom du médiateur	IDANI Youssef	
Date de début de la convention	12 mai 2020	
Date de la fin de la convention	11 mai 2023	
Coordonnées du médiateur	Téléphone fixe :71 750 732	
	Téléphone mobile :98 404 251	
	Fax : 71 750 732	
	Adresse : 1, impasse Moussa Ben Noussaier , 2037- Menzah 5	
	E-mail : ydani.youssef@apbt.org.tn	

Rapport Du Médiateur 2022

2- Analyse des saisines reçues par le médiateur

a/ Saisines reçues en 2021 et clôturées en 2022 (Tableau 2.a)

Tableau 2.a

	<i>Nombre</i>	<i>Thèmes</i>	<i>Dénouement</i>
<i>Particuliers</i>	<i>1</i>	<i>Clôture de compte</i>	<i>Interruption de la médiation</i>
<i>Autres ¹</i>			
<i>Total</i>	<i>1</i>		

¹ On entend par "Autres" les professions libérales, les associations, les entreprises et les institutionnels.

Rapport Du Médiateur 2022

b/ Recensement des demandes reçues en 2022

(Tableau 2.b)

Pour chaque demande reçue, une fiche de synthèse doit être jointe en annexe au rapport selon le modèle fourni.

Tableau 2.b	Particuliers	Autres ¹	Total
Nombre total des demandes reçues (1) + (2)	24	3	27
(1) Demandes rejetées par motif de rejet	10	1	11
Non-épuisement préalable des recours gracieux de la Banque ou EF (dont demandes réorientées vers la banque)	5		5
Saisines au titre desquelles il n'est pas admis d'arbitrage ou de transaction	2		2
Action en justice en cours à la date de la saisine		1	1
Absence de litige avec la banque vu que l'objet de la requête relève :			
- de la politique commerciale "Crédit"	3		3
- de la politique commerciale "Tarification"			
- autres motifs ² (à préciser)			
(2) Demandes acceptées et traitées par le médiateur en 2022	14	2	16
Nombre de saisines dont la médiation a été interrompue ³	14	2	16
Nombre de saisines dont la médiation a été achevée ⁴ au 31/12/2022			
Nombre de saisines en cours de médiation à la date du 31/12/2022			
Total	24	3	27

² A préciser sur un état séparé portant référence à cette section du rapport.

³ Il s'agit des dossiers pour lesquels la médiation est devenue sans objet avant que le médiateur n'ait eu à émettre son avis. Les différents motifs figurent au tableau 3.a.1.

⁴ Il s'agit des dossiers pour lesquels le médiateur a émis son avis.

Rapport Du Médiateur 2022

c/ Origine des demandes reçues et traitées en 2022

(Tableau 2.c)

Cette rubrique fournit la répartition des demandes reçues et traitées au cours de l'année 2022 selon le type de requérants et leurs catégories socioprofessionnelles.

CATEGORIES	Particuliers	Autres	Total
TYPE			
Client Habituel 5	12	2	14
Client occasionnel 6			
Mandataire ou représentant légal			
Héritier	1		1
Client par ricochet 7	1		1
Autres			
Total	14	2	16

5 Client habituel : titulaire d'un compte auprès de l'EC ou étant en relation contractuelle permanente avec celui-ci en rapport avec son activité professionnelle (compte bancaire, placement, contrat de crédit-bail, contrat de portage,...).

6 Client occasionnel : qui entre en relation avec l'EC pour l'accomplissement d'une opération bancaire limitée dans le temps (retrait DAB, opération de change, opération de transfert d'argent,...).

7 Un client par ricochet est, par exemple, une personne qui se porte garante du remboursement d'un crédit.

Rapport Du Médiateur 2022

d/ Origine des demandes rejetées en 2022

(Tableau 2.d)

Cette rubrique fournit la répartition des demandes rejetées au cours de l'année 2022 selon le type de requérants et leurs catégories socioprofessionnelles.

<i>CATEGORIES</i> <i>TYPE</i>	<i>Particuliers</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
<i>Client habituel</i>	<i>10</i>	<i>1</i>	<i>11</i>
<i>Client occasionnel</i>			
<i>Mandataire ou représentant légal</i>			
<i>Héritier</i>			
<i>Client par ricochet</i>			
<i>Autres</i>			
<i>Total</i>	<i>10</i>	<i>1</i>	<i>11</i>

Rapport Du Médiateur 2022

e/ Répartition des demandes reçues et traitées en 2022 selon le thème de la saisine

(Tableau 2.e)

Cette rubrique fournit la répartition des dossiers reçus et traités en 2022 selon le thème de litige sachant qu'une même requête peut être comptabilisée autant de fois qu'elle comporte de thèmes différents.

CATEGORIES	Particuliers	Autres	Total
THEMES			
Fonctionnement du compte	2		2
<i>dont: clôture de compte</i>	(2)		(2)
Moyens de paiement	1		1
<i>dont: monétique</i>	(1)		(1)
Crédit			
Tarifification			
Mainlevée	1		1
Epargne	1		1
Déclaration à la Centrale d'Informations	2		2
Placements financiers			
Accueil et qualité des services	3	2	5
Autres thèmes	4		4
Total	14	2	16

f/ Répartition des demandes rejetées en 2022 selon le thème

(Tableau 2.f)

CATEGORIES	Particuliers	Autres	Total
THEMES			
Fonctionnement du compte			
<i>dont: clôture de compte</i>			
Moyens de paiement	2		2
<i>dont: monétique</i>	(2)		(2)
Crédit	3	1	4
Tarifification	2		2
Mainlevée			
Epargne			
Déclaration à la Centrale d'Informations			
Placements financiers			
Accueil et qualité des services			
Autres thèmes	3		3
Total	10	1	11

Rapport Du Médiateur 2022

3- Analyse des dossiers clôturés en 2022

Cette rubrique se rapporte à tous les dossiers clôturés en 2022 et ce, quelle que soit la date à laquelle ils ont été soumis au médiateur.

a/ Répartition des demandes reçues et traitées selon leur sort et par catégorie socioprofessionnelle

3.a.1: Dossiers dont la médiation a été interrompue avant l'émission de l'avis (Tableau 3.a.1)

Tableau 3.a.1

	Particuliers	Autres	Total
<i>Médiation interrompue avant l'émission de l'avis (en nombre)</i>			
<i>désistement du client</i>			
<i>exécution volontaire de la part de la Banque ou EF</i>	11	1	12
<i>assignation en justice</i>			
<i>Autres</i>	3	1	4
<i>Total général</i>	14	2	16

Rapport Du Médiateur 2022

3.a.2 : Dossiers pour lesquels un avis du médiateur a été émis au 31/12/2022 (Tableau 3.a.2)

Tableau 3.a.2

	Particuliers	Autres	Total
Accord de la Banque ou EF et du client			
Refus de la Banque ou EF et du client			
Accord de la Banque ou EF et refus du client			
Accord du client et refus de la Banque ou EF			
Total général	0	0	0

Rapport Du Médiateur 2022

3.a.3 : Dossiers clôturés en 2022 selon la réponse des parties (Tableau 3.a.3)

Tableau 3.a.3(concerne les avis de médiation émis)

	Particuliers	Autres	Total
<i>Pas de réponse du client et accord de la Banque ou EF</i>			
<i>Pas de réponse du client et refus de la Banque ou EF</i>			
<i>Pas de réponse de la Banque ou EF et accord du client</i>			
<i>Pas de réponse de la Banque ou EF et refus du client</i>			
<i>Pas de réponse des deux parties</i>			
<i>Total général</i>	0	0	0

Rapport Du Médiateur 2022

3.a.4 : Sort des dossiers en cours de médiation au 31/12/2022 (Tableau 3.a.4)

Tableau 3.a.4

	Nombre	Thèmes
Particuliers		
Autres		
Total	0	0

Rapport Du Médiateur 2022

b/ Répartition des dossiers clos en 2022 selon la durée de la médiation (Tableau 3.b)

Cette rubrique ne concerne que les dossiers pour lesquels un avis a été émis au 31 décembre 2022.

Tableau 3.b

<i>Durée de la médiation</i>	<i>Particuliers</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
<i>< 1 semaine</i>			
<i>Entre 1 semaine et 2 semaines</i>			
<i>Entre 2 semaines et 3 semaines</i>			
<i>Entre 3 semaines et 1 mois</i>			
<i>Entre 1 mois et 2 mois</i>			
<i>Plus de 2 mois</i>			
Total	0	0	0

Rapport Du Médiateur 2022

c/ Aspects financiers

Cette rubrique ne concerne que les dossiers clôturés en 2022 ayant un aspect de règlements financiers entre les parties et ce, quelle que soit l'année au cours de laquelle ils ont été soumis au médiateur.

c.1- Dossiers pour lesquels un avis a été émis par le médiateur (Tableau 3.c.1)

Tableau 3.c.1

	Particuliers	Autres	Total
Dossiers pour lesquels un avis a été émis par le médiateur (en nombre)	0	0	0
Montants sur lesquels portent les requêtes des clients			
Montants proposés dans l'avis du médiateur			
Montants effectivement payés par la Banque ou EF			

Rapport Du Médiateur 2022

c.2- Dossiers dont la médiation a été interrompue suite à l'exécution volontaire de la Banque ou EF (Tableau 3.c.2 et 3.c.3) :

Tableau 3.c.2

	<i>Particuliers</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>
<i>Dossiers comportant la contestation par le client d'un paiement (en nombre)</i>	3		3
<i>Montants sur lesquels portent les requêtes des clients</i>	1 780,000		1 780,000
<i>Montants acceptés et payés par la Banque ou EF</i>	330,000		330,000

Rapport Du Médiateur 2022

Tableau 3.c.3

	Particuliers	Autres	Total
Dossiers comportant la réclamation par le client d'un paiement (en nombre)	2		2
Montants sur lesquels portent les requêtes des clients	150,000		150,000
Montants acceptés et payés par la Banque ou EF	150,000		150,000

3- Où En Sommes-Nous ?

- a. Stratégie UIB*
- b. Les Temps Forts 2022*
- c. Chiffres clés & positionnement de l'UIB*
- d. Activité, situation et résultats de l'UIB et des autres entités de son périmètre*
- e. Ressources humaines*
- f. Synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'Administration*
- g. Rapport du Médiateur*
- h. Dispositif de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme - LCB/FT*

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

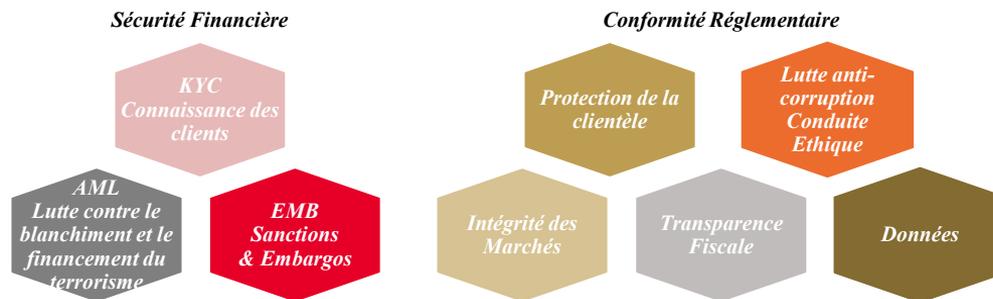
Le présent rapport est élaboré conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 2017-06 relative aux Reporting comptable, prudentiel et statistique à la Banque Centrale de Tunisie. .

I- Organisation et principales missions de l'organe de Conformité

Conformément aux dispositions de la circulaire BCT n° 2021/05 relative au « Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers » et à la circulaire BCT n°2017/08 telle que modifiée par la circulaire BCT n°2018/09 relative aux « règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme », la Direction de la Conformité est rattachée au Conseil d'Administration.

La mission de la Direction de la Conformité s'articule autour de :

- ✓ La sécurité financière avec ses composantes LCB FT, KYC et Embargos et Sanctions ;
- ✓ La conformité réglementaire avec ses composantes Ethique et déontologie, Transparence fiscale (FATCA), lutte contre la corruption, gestion des abus de marché et protection de la clientèle.



Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

L'année 2022, a été marquée par les départs du responsable sécurité financière (correspondant de la CTAF) et d'un analyste sécurité financière, portant ainsi l'effectif de la Direction de la Conformité de 19 à 17 collaborateurs (y compris le responsable de la Conformité).

L'équipe de la sécurité financière se compose de 2 entités :

- Une entité **LCB FT et KYC** dirigée par un responsable de sécurité financière et composée de 09 analystes sécurité financière chargés du traitement des alertes Siron issues de l'activité de profilage des transactions, principal pilier du dispositif LCB FT, du suivi des demandes des régulateurs, de l'établissement et de la transmission des déclarations des soupçons à la CTAF (Commission Tunisienne des Analyses Financières), du suivi des déclarations des opérations sur billets de banque étrangers (BBE), de l'élaboration de la cartographie des risques, de l'analyse des études de cas en lien avec le financement du terrorisme, du suivi et pilotage des projets IT relatifs aux outils de sécurité financière (SironAML, GoAML, Workflow KYC, etc.), du suivi et pilotage des projets de mise à jour AML (up grade de l'outil de profilage SironAML) et de la validation des dossiers KYC classés en risque élevé et moyennement élevé aussi bien sur les EER que sur la revue KYC (sous ses deux formes : périodique et sur événements).

- Une entité **Embargos et Sanctions** dirigée depuis juin 2022 par intérim par le Responsable de la Conformité, dans l'attente de désigner un nouveau responsable de sécurité financière en charge d'Embargos et Sanctions, suite à la mutation de l'ancien responsable. Cette entité est composée de 4 analystes sécurité financière. Elle se charge du filtrage des flux internationaux avec des pays à risque LAB élevé et/ou impliquant des entités et des personnes sanctionnées, de la validation de 2^{ème} niveau des dossiers de Trade Finance, du filtrage de la base clientèle contre la liste des sanctions nationales et internationales, ainsi que de l'identification des clients qualifiés de Personnes Politiquement Exposées, de la conduite annuelle de l'exercice du risk assessment, du profilage des opérations enregistrées sur les comptes des correspondants bancaires, de la validation des dossiers KYC des correspondants bancaires classés en risque élevé et moyennement élevé, du pilotage du dispositif de gel des avoirs, de l'évaluation continue du dispositif de filtrage (cartographie des données référentielles) et du traitement des demandes d'opinion en lien avec les sanctions internationales.

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

L'équipe de la conformité réglementaire compte un responsable et un chargé de conformité. Leurs missions portent sur la veille réglementaire, la validation des procédures internes sous un angle réglementaire, la gestion des dossiers FATCA, l'analyse des dysfonctionnements de conformité, le pilotage des projets en lien avec la thématique abus de marché, le traitement des alertes des abus de marché et l'animation du dispositif de lutte contre la corruption.

II- Gouvernance : comités internes

En 2022, et en dehors du comité d'audit relevant du conseil d'administration, un comité interne conformité, est tenu trimestriellement, dont les travaux sont étendus pour couvrir les filiales de l'UIB. Aussi, un comité trimestriel relatif à la correspondance bancaire a été instauré, depuis le 2ème trimestre 2021.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement des échanges avec d'autres structures de la banque :

- Un comité mensuel de veille réglementaire et juridique est tenu avec la Direction des Affaires Juridiques ;*
- Un comité de suivi du respect du dispositif de la lutte contre la corruption, piloté par le Secrétariat Général avec la participation active de la Conformité ;*
- Un point d'échange bilatéral entre la Banque de Détail et la Conformité a été mis en place à une fréquence trimestrielle ; et*
- Un point d'échange bilatéral entre la Direction Générale et la Conformité, tenu tous les 2 mois.*

Sur le volet intégrité des marchés :

- Un comité est tenu trimestriellement en coordination avec la salle de marchés et la filiale UIB Finance.*

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

III- Corpus procédural

La Conformité est régie par plusieurs circulaires issues des dispositions réglementaires Tunisiennes et des instructions du Groupe Société Générale, actionnaire de référence. Le corpus procédural est scindé entre 2 grandes thématiques (1) la sécurité financière et (2) la conformité réglementaire.

S'agissant de la **Sécurité financière**, le dispositif est encadré principalement par les circulaires suivantes :

- *Circulaire relative à la Sécurité Financière ;*
- *Circulaire relative aux Correspondants Bancaires ;*
- *Circulaire relative aux Embargos et Sanctions ;*
- *Circulaire relative aux sanctions internationales ;*
- *Circulaire relative au Trade Finance ;*
- *Circulaire relative au KYC ;*
- *Circulaire relative à la revue KYC ;*
- *Circulaire relative aux Personnes Politiquement Exposées ;*
- *Circulaire relative aux Bénéficiaires Effectifs ;*
- *Circulaire relative à l'outil de profilage Siron ;*

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

- *Circulaire relative au filtrage contre les informations négatives dans le processus KYC ;*
- *Circulaire relative à la lutte contre blanchiment d'argent et le financement du terrorisme ;*
- *Circulaire relative à la déclaration des Billets de Banques Etrangères via SED.*

*Quant à la **conformité réglementaire**, elle compte à son actif les circulaires suivantes :*

- *Code de conduite et de déontologie ;*
- *Code de lutte contre la corruption et le trafic d'influence ;*
- *Circulaire de la lutte contre la corruption ;*
- *Circulaire cadeaux, repas d'affaires et événements externes ;*
- *Circulaire relative à la gestion des conflits d'intérêt ;*
- *Manuel de Conformité ;*
- *Circulaire relative à la procédure de détection des dysfonctionnements de conformité ;*
- *Circulaires relatives aux risques de Fraude et de manipulation de marché : (1) risques de fraude et de manipulation de marchés, (2) Gestion des ordres, (3) Supervision managériale liée à l'activité de la salle de marchés, (4) Communications électroniques et audio, (5) Gouvernance de la formation, (6) accès aux outils de marchés, (7) Abus de marchés, (8) Remonté des incidents et (9) Politique applicable en matière de transactions personnelles ;*
- *Circulaire relative au droit d'alerte ;*

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

- *Circulaire relative aux actions de mécénat et sponsoring ;*
- *Circulaires relatives à la gestion et relations avec les tiers non clients KYS et fournisseurs de services financiers ;*
- *Circulaire relative au code de conduite et procédure relatifs à la contribution au TUNIBOR ;*
- *Circulaire relative aux obligations liées à l'application de la réglementation FATCA ;*
- *Circulaire relative aux Reporting réglementaires applicables à la Conformité ;*
- *Circulaire relative aux transactions personnelles des personnes exposées sur les clients des services d'investissement.*

IV- Applications et outils déployés

1. Sécurité Financière

Le dispositif dédié à la sécurité financière repose sur des applications qui permettent d'assurer un monitoring efficace des opérations pouvant générer des risques de LCB FT et/ou en lien avec Embargos et Sanctions, à savoir :

- ***Forces 1*** : *le filtrage des transactions internationales (messages Swift) en lien avec les listes d'embargos et sanctions économiques. Le filtrage des messages permet de stopper les messages en lien avec une entité ou une personne sanctionnée ou un Pays sanctionné. Les alertes générées par l'outil de filtrage « Forces 1 » sont considérées comme étant des Alertes de Niveau 1 et traitées par l'équipe centrale.*

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

Les alertes de Niveau 2 correspondent aux Alertes de Niveau 1 qui n'ont pas pu être disqualifiées par l'équipe centrale d'Alertes ou générées à tort du fait d'un manque d'informations. Ces alertes sont soumises à l'équipe de sécurité financière de l'UIB en charge d'embargos et sanctions pour analyse et avis.

- **Forces 2** : le filtrage des bases clients à partir des listes d'embargos et sanctions économiques est réalisé selon une fréquence quotidienne. La liste des sanctions intègre les listes indiquées par le décret-loi 2019-419 (liste nationale et liste onusienne), outre les listes internationales (OFAC, France, Europe). Le filtrage en lien avec le référentiel groupe des PPE (Personnes Politiquement Exposées) est effectué selon une fréquence mensuelle.
- **L'outil de profilage SironAML** : L'outil SironAML aide à la détection d'opérations suspectes et de clients présentant des typologies d'opérations inhabituelles grâce à la mise en place de scénarii paramétrés prenant en compte un ensemble de critères de risques de blanchiment. Le traitement quotidien des alertes générées sur l'outil est assuré. En cas de suspicions avérées en matière de blanchiment, les opérations suspectes font l'objet de déclarations de soupçon à l'autorité compétente locale (CTAF).
- **L'outil ACM-Siron** : « Adaptive Case Manager » est un outil de workflow de traitement et de gestion des alertes LCB-FT permettant de piloter le processus AML dans sa globalité. Cet outil permet d'optimiser le processus d'échanges des demandes d'informations entre l'équipe LAB-FT et le front Office tout en constituant une piste d'audit.
- **L'outil GoAML**: est une application développée par l'ONUDC (L'Office des Nations Unies contre les Drogues et le Crime) pour répondre aux besoins spécifiques des Cellules de Renseignement Financier (CRF). Cette application est utilisée par 60 CRFs dans le monde. GoAML a été choisi par la CTAF dans le but de mettre à disposition des entités déclarantes, une plateforme de communication, permettant l'envoi des déclarations de soupçon et d'autres informations au moyen de fonctions de téléchargement des fichiers XML ou par la saisie manuelle via un formulaire en ligne.

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

- **AMLCOM** : est un outil de profilage relatif à la correspondance bancaire permettant la détection d'opérations suspectes grâce à la mise en place de scénarii paramétrés prenant en compte un ensemble de critères de risques de blanchiment, en lien avec cette activité risquée par nature.
- **DIGITRADE** : est une plateforme permettant de faciliter, optimiser et sécuriser les contrôles de conformité des opérations Trade, avec une attention particulière portée aux contrôles Sanctions & Embargos.
- **BPM « Well'com »** : est une application de gestion du KYC des clients. Cette application intègre un workflow et des techniques de lecture automatique des documents. La reconnaissance optique de caractères permet une extraction fiable et rapide des informations pertinentes des documents numérisés. Aussi, les API (Application Programming Interface) offrent une interaction transparente avec d'autres systèmes pour une collaboration optimale entre les équipes.

Outre ces outils et applicatifs, l'UIB a développé en interne des solutions et Workflow permettant d'assurer une meilleure maîtrise des risques de sécurité financière :

- **UIB Swift** : Il s'agit d'une plateforme qui permet d'intercepter les swifts relatifs aux rapatriements (transferts reçus) en provenance de pays à risque Lab Elevé. Ces rapatriements sont soumis à l'analyse et à la validation de l'entité Sanctions & Embargos.
- **Assistant TRF** : Il s'agit d'un portail web permettant au front office d'acheminer les ordres de transfert reçus de la part des clients et d'aiguiller la demande selon le niveau de contrôle requis (contrôle réglementaire ou sécurité financière). Les transferts à destination des pays à risque lab élevé sont soumis à l'analyse et à la validation de l'entité Sanctions & Embargos.

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

- **OLCOM** : Il s'agit d'un workflow sur lequel sont saisis tous les dossiers d'ouverture de compte (dossiers juridiques et KYC). L'outil achemine les dossiers aux différents intervenants (Direction Générale, Direction de la conformité, BO contrôle réglementaire et BO Entrées En Relation) suivant le niveau de risque LAB du client, son statut (PPE ou non, soumission ou non à la réglementation FATCA...) et la nature des comptes à ouvrir (dépôt, commercial, professionnel, réglementé ou non réglementés).
- **Workflow remédiation** : Il s'agit d'un workflow sur lequel sont saisis tous les dossiers clients en stock identifiés dans le projet de la remédiation (dossiers juridiques et KYC). L'outil achemine les dossiers aux différents intervenants (Direction de la Conformité et Equipe projet KYC).

2. Conformité Réglementaire

Sur le volet de la conformité réglementaire, des outils et applications sont déployés sur les volets de la lutte contre la corruption et l'intégrité des marchés :

- **GEMS** : (**G**ifts **E**vents **M**eals **S**olution) : Une plateforme qui constitue le registre des cadeaux, repas d'affaires et événements externes et présente une méthode efficace pour consigner les informations sur les cadeaux et invitations à des repas d'affaires ou événements externes offerts ou reçus (incluant les preuves d'autorisation préalable et de notification).
- **Outil de détection des abus de marché** : Une solution permettant de générer des alertes sur les transactions au niveau de la salle de marchés qui sont annulées, modifiées ou présentant des similitudes.

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

3. Thèmes transverses

*L'évaluation des risques aussi bien sur les thématiques sécurité financière que les thématiques de la conformité réglementaire est prise en charge via un outil dédié **MyCompass**.*

Il s'agit d'un outil d'évaluation des risques de non-conformité sur les domaines de Sanctions Embargos, AML-FT, Protection de la Clientèle et des Investisseurs, Intégrité des marchés, Protection des Données, Transparence fiscale et Responsabilité Sociale et Environnementale. L'outil est conçu pour :

- Répondre aux obligations réglementaires et identifier le risque résiduel ;*
- S'aligner avec les meilleures pratiques quant à la gestion des risques de conformité ;*
- Aider à prioriser les risques clés de la banque et allouer un budget et des ressources pour maîtriser ses zones critiques ?*

V- Principaux indicateurs d'activité de l'exercice 2022

- ***Alertes Forces 1_ Filtrage des messages Swift en lien avec les listes des Sanctions et embargos : 2 680 alertes (vs 2 046 en 2021) ont été analysées sur l'année 2022, dont 71 opérations ont été bloquées avec rejet des transferts (émis et reçus). Etant précisé que le nombre de transferts - émis et reçus – est de 100.285 (vs 91.895 en 2021) générant un taux d'alerte de 3% (en légère hausse par rapport à 2021).***

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

- **Alertes Forces 2** _ Filtrage de la base clientèle en lien avec les listes des sanctions et embargos : Le nombre de hits s'élève à 108 424 hits en 2022 (vs 110 608 alertes en 2021). Aucun client sanctionné (figurant sur la liste nationale ou sur la liste onusienne) n'a été identifié.
- **Alertes Siron AML** : le nombre d'alertes Siron est passé de 31.229 en 2021 à 37.618 en 2022, enregistrant une hausse de 20% aussi bien sur le volume global et que sur la moyenne journalière (125 alertes/j en 2021 vs 151 alertes/j en 2022). Le taux de traitement de 100% a été atteint à la fin de l'année 2022. A l'issue de l'analyse de ces alertes, 22 déclarations de soupçons ont été adressées à la CTAF.
- **Dossiers Trade Finance** : Sur l'année 2022, 56 dossiers Trade (vs 185 en 2021) ont été transmis à la sécurité financière, à la suite de la détection de hit en lien avec embargos et sanctions ou LCB FT. Le nombre de dossiers analysés par la sécurité financière représente 2% du total des dossiers de la banque (3308 en 2022 vs 3219 en 2021). 02 dossiers ont été rejetés pour non-respect des sanctions liées aux flux libellés en USD.
- **Dossiers LCB FT** _ Filtrage des swifts en lien avec des pays à risque AML élevé : Le nombre des dossiers analysés par la conformité a enregistré une hausse de 8%. En effet, 6.005 dossiers de transferts (émis et reçus) ont été analysés par la sécurité sur l'année 2022 contre 5.585 en 2021. Le nombre d'opérations de transferts filtrées en 2022 représente 6 % du nombre total des transferts internationaux de la banque (émis et reçus). Le filtrage a donné lieu au rejet de 18 opérations.
- **Validation des Entrées en relation avec risque LAB élevé et moyennement élevé** : En 2022, le nombre de dossiers d'ouvertures de comptes transmis à la sécurité financière a doublé par rapport l'année précédente. Il s'élève à 2.219 dossiers en 2022 (contre 1.112 dossiers en 2021). Aussi, 346 dossiers ont été traités dans le cadre de la revue KYC.
- **Activité déclarative** : Le nombre de déclarations a enregistré une augmentation significative de 40% et s'élève désormais à 60 déclarations en 2022 contre 43 déclarations en 2021.

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

- **Demandes d'informations CTAF** : le nombre des demandes d'informations adressées par la CTAF a enregistré une hausse de 15% passant de 371 en 2021 à 428 en 2022.

VI- Synthèse de l'évaluation des risques de non-conformité pour 2022

L'exercice annuel de l'évaluation des risques de non -conformité (Compliance Assessment) pour l'année 2022 a porté sur les thématiques suivantes :

- **Sécurité financière** : (1) Sanctions et Embargos et (2) Lutte contre le blanchiment d'argent ;

L'évaluation du dispositif de la sécurité financière, englobant les « embargos & sanctions » et « la lutte anti-blanchiment et financement du terrorisme, a donné lieu pour la première fois à une cotation du risque résiduel faible sur les 2 thématiques précitées. Cette cotation est la résultant des efforts consentis dans le cadre des différents programmes de remédiation de la conformité qui ont permis d'enrichir le cadre normatif opérationnel et d'automatiser les contrôles aussi bien au niveau de la Ligne de défense 1 Lod1 que la ligne de défense 2 Lod2.

- **Conformité règlementaire** : (1) Protection de la clientèle, (2) Intégrité des marchés (3) Transparence fiscale et (4) Responsabilité Sociale et Environnementale :

L'évaluation globale des risques liés à la conformité règlementaire a donné lieu à des cotations des risques résiduels entre Faible et Moyenne. En effet, des actions sont encore en cours sur les dispositifs d'intégrité de marchés, en lien notamment avec l'encadrement de l'information privilégiée et la protection des données à caractère personnel.

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

VII- Faits marquants

- **Formations e-learning** : Sur 2022, 6 formations inhérentes à la conformité ont été distribuées. Il s'agit de : (1) Lutte contre la corruption (2) Code de conduite (3) Lutte contre le blanchiment et (4) KYC (5) Fatca (6) Contribution aux indices de référence financiers. Le taux de participation et de validation des différents modules de formation a dépassé 98%.
- **Dispositif KYC** : La revue périodique a été organisée sous forme de dispositif animé par une tour de contrôle en charge du pilotage des revues périodiques et de l'assurance qualité des dossiers revus au niveau de la ligne de défense 1.
- **Certification AML 30000** : L'UIB a reconduit pour la 4ème année consécutive la certification AML 30000, première norme certifiable de lutte contre le blanchiment d'argent en Tunisie ;
- **Filtrage des données référentielles** : Le périmètre de filtrage des bases contre les listes des sanctions a été étendu par l'inclusion des tiers non clients (Fournisseurs par ex.).
- **Trade Finance** : L'outil Digitrade a été déployé au niveau du back office en vue de l'automatisation des contrôles conformité pour l'activité de Trade Finance.
- **Activité déclarative** : La Conformité en forte collaboration avec les équipes IT a accéléré l'appropriation de l'application GoAML, solution logicielle conçue pour la CTAF pour identifier efficacement la criminalité financière, à travers la mise en place de l'automatisation des transmissions des fichiers sous format XML.
- **Lutte contre la corruption** : L'outil de filtrage des informations négatives a été mis en place, afin d'intégrer le risque de lutte contre la corruption dans l'évaluation du risque de sécurité financière du client.
- **Déclarations à la DGI des avoirs des clients éligibles à la loi FATCA** : Conformément aux dispositions réglementaires Tunisiennes, l'UIB a procédé aux déclarations via la plateforme de la DGI des avoirs des clients éligibles à la loi FATCA pour l'année 2021.

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

VIII. Feuille de route 2023

Conformité réglementaire

- ✓ Poursuite de la remédiation des clients éligibles à la loi Fatca : collecte de la documentation des dossiers des clients déclarables Fatca et clôture des comptes clients non conformes (absence de TIN : Taxpayer Identification Numbers) ;
- ✓ Mise en place des pré-requis du déploiement de la norme d'échange automatique des données avec les pays de l'OCDE CRS ;
- ✓ Accompagnement de la mise en place du dispositif RSE (Responsabilité Sociale et Sociétale) dans le cadre du KYC et des financements structurés ;
- ✓ Renforcement du dispositif de Lutte contre la Corruption par la mise en place d'un canal sécurisé local pour les lanceurs d'alerte ;
- ✓ Mise à jour de la cartographie liée à la lutte contre la corruption et de la cartographie liée aux conflits d'intérêt ;
- ✓ Poursuite des chantiers relatifs à l'intégrité des marchés.

Sécurité Financière :

- ✓ Maintien d'un taux de conformité à l'EER de 100% ;
- ✓ Maintien d'un taux de clôture de 100% des alertes Siron en assurant une revue qualitative de traitement de ces alertes ;

Dispositif De Lutte Contre Le Blanchiment D'argent Et Le Financement Du Terrorisme - LCB/FT

- ✓ *Conduite de l'exercice annuel de risk assessment de la conformité ;*
- ✓ *Revue des scénarios AML sur l'outil de profilage Siron AML ;*
- ✓ *Sécurisation du Reporting réglementaire opérations sur Billets de Banque Etranger (BBE) ;*
- ✓ *Accompagnement de la revue périodique notamment sur la stratégie de lissage et en matière des dérogations nécessaires ;*
- ✓ *Déploiement graduel du filtrage en automatique des Negative News ;*
- ✓ *Suivi de la revue des correspondants bancaires ;*
- ✓ *Revue annuelle du paramétrage de l'outil de filtrage.*

4- Où allons-nous ?

4- Où allons-nous ?

a. Evolution et performances au cours des 16 dernières années

b. Perspectives 2023

c. Une Banque tournée vers l'avenir

d. Adaptation de l'UIB avec l'évolution du dispositif réglementaire & prudentiel de la supervision bancaire

e. Scénarii Stratégiques

Evolution Et Performances Au Cours Des 16 Dernières Années

Chiffres en MTND		2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Activité	Dépôts de la Clientèle	1 617	1 775	2 006	2 251	2 423	2 690	2 956	3 151	3 402	3 661	4 122	4 689	4 972	5 133	5 412	5 877
	Crédits à la Clientèle	1 316	1 641	1 881	2 299	2 727	2 930	3 151	3 442	3 725	4 131	4 938	5 330	5 499	5 833	5 950	6 378
	Total Bilan	1 744	2 114	2 414	2 843	2 981	3 247	3 619	4 022	4 141	4 661	5 454	6 107	6 304	6 459	6 778	7 207
Résultat	Produit Net Bancaire	68,1	90,5	105,2	122	140,8	160,8	184	196,7	216,7	247,8	290,1	362,7	419,4	402,2	442,8	490,8
	Charges Opératoires	70,7	70,5	71,3	73,7	84,2	94,4	93,5	102,0	109,5	120,2	135,2	168,8	191,0	202,3	238,5	239,9
	Résultat Brut d'Exploitation	-2,6	20,0	33,9	48,3	56,7	66,4	90,5	94,8	107,3	127,7	155,0	194,0	228,5	200,0	204,6	251,3
	Provisions	177	18,4	27,3	29,5	32,1	38,1	33	11,7	17,5	13,6	16,4	24,5	45,5	70,6	45,7	37,4
	Résultat Net	-180	0,9	7,4	18,6	23,3	42,7	38	56,6	64	75,8	90,1	111,8	117,1	61,6	81,4	132,2
Ratios	Coefficient d'exploitation	103,9%	77,9%	67,8%	60,4%	59,8%	58,7%	50,8%	51,9%	50,5%	48,5%	46,6%	46,5%	45,5%	50,3%	53,9%	48,9%
	Taux d'Actifs Classés	45,0%	35,6%	26,6%	18,6%	15,8%	13,6%	11,3%	10,6%	9,9%	9,4%	8,1%	7,7%	7,7%	8,1%	8,1%	7,7%

Chiffres définitifs retraités pour les besoins de comparabilité

4- Où allons-nous ?

a. Evolution et performances au cours des 16 dernières années

b. Perspectives 2023

c. Une Banque tournée vers l'avenir

d. Adaptation de l'UIB avec l'évolution du dispositif réglementaire & prudentiel de la supervision bancaire

e. Scénarii Stratégiques

Perspectives 2023

Nos clients

- Etre une banque relationnelle de référence sur le marché tunisien, proche de ses clients, choisie pour la qualité et l'engagement de ses équipes
- Etre une banque locale reconnue par les entreprises tunisiennes, et ce, en misant sur les synergies avec le Groupe qui est une banque universelle internationale, ayant aujourd'hui une réelle ambition dans la région du Maghreb et en Afrique
- Etre une marque reconnue sur le marché Retail

Notre Modèle opérationnel

- Augmenter notre efficacité commerciale et nos capacités de rebond, consolider notre efficacité opérationnelle en nous appuyant sur les technologies numériques, réduire les risques opérationnels, renforcer la gestion des risques et notre dispositif de conformité et de contrôle permanent.

Nos Collaborateurs

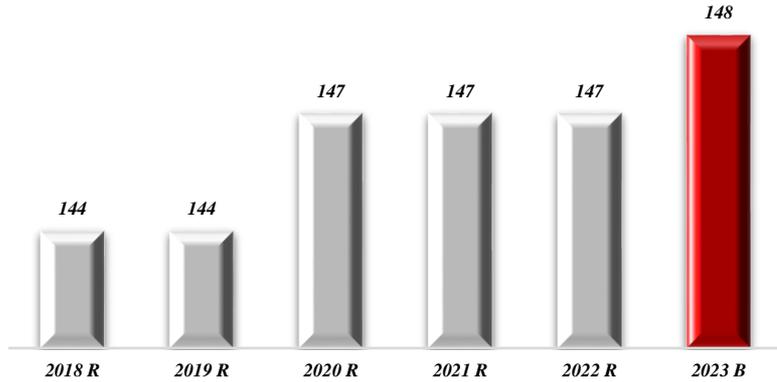
- Pour eux, nous allons œuvrer à faire:
 - ✓ évoluer les valeurs managériales : esprit d'équipe, innovation, responsabilité, engagement,
 - ✓ développer, valoriser et promouvoir les talents,
 - ✓ consolider la notoriété et l'attractivité de notre banque.

Notre image

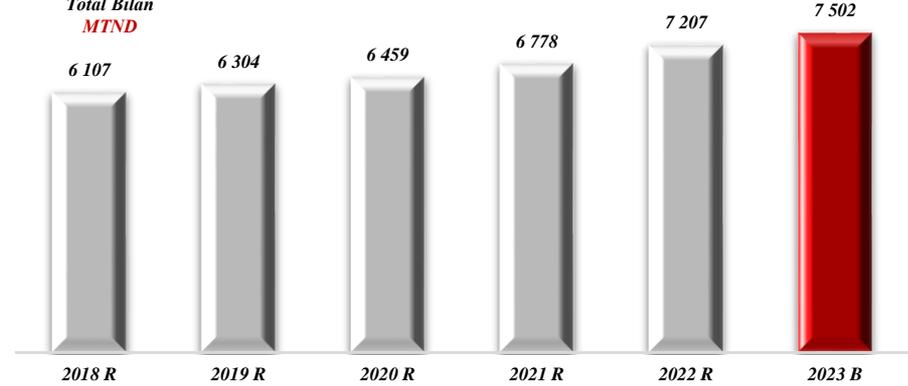
- Une banque qui ne peut se contenter de sa place actuelle dans le palmarès des banques tunisiennes
- Une banque qui continue à être au service de l'économie tunisienne tout en assurant le développement et la promotion de nos collaborateurs
- Une banque dotée d'une culture de responsabilité sociétale et environnementale
- Une banque avec une ambition forte, un référentiel de valeurs porteuses et de l'humilité...Bref, un ensemble d'atouts pour continuer à pousser à l'avant scène l'UIB que nous voulons plus chaleureuse, plus communicante, mieux organisée, plus réactive, plus généreuse et plus rentable
- Une banque qui est en posture de relever les défis et qui ne peut se relâcher tant notre plan est vaste et ambitieux

Perspectives 2023

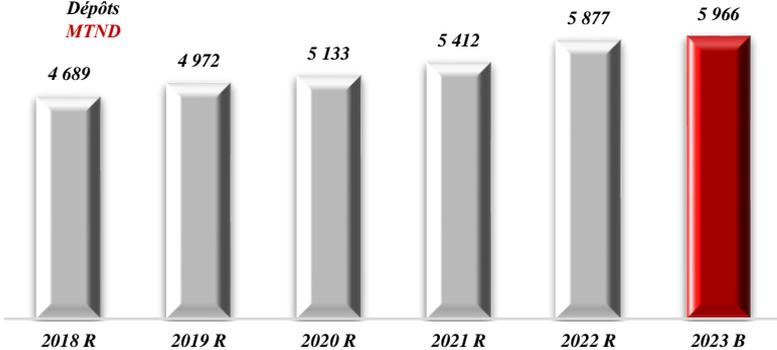
Réseau



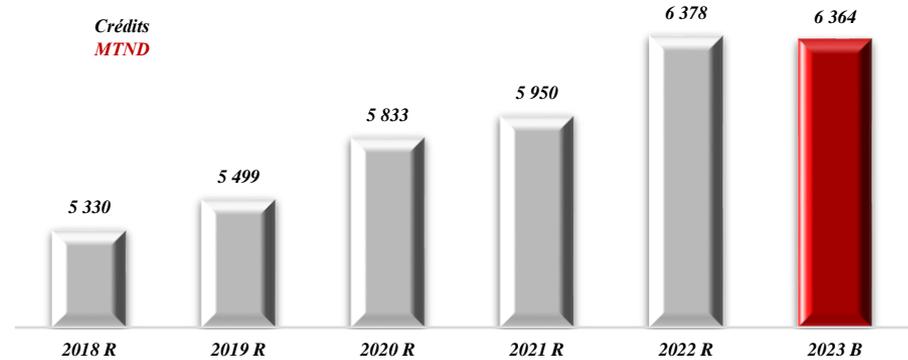
Total Bilan MTND



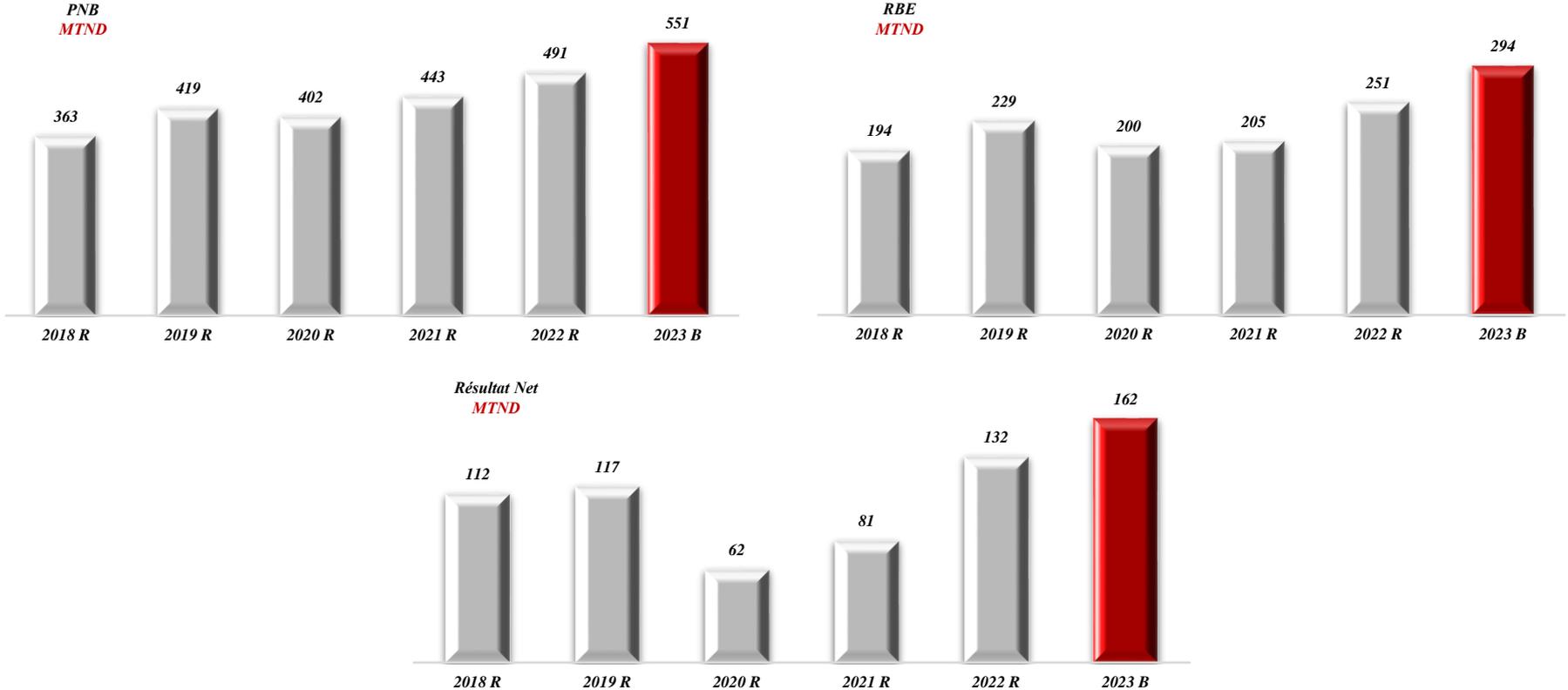
Dépôts MTND



Crédits MTND



Perspectives 2023



4- Où allons-nous ?

a. Evolution et performances au cours des 16 dernières années

b. Perspectives 2023

c. Une Banque tournée vers l'avenir

d. Adaptation de l'UIB avec l'évolution du dispositif réglementaire & prudentiel de la supervision bancaire

e. Scénarii Stratégiques

Application Des Normes Baloises Et Les Normes Comptables Internationales (IFRS)

☐ Adoption depuis 2005 des Normes Comptables Internationales (Normes IFRS) et passage à la norme IFRS9 en 2018 (en remplacement de la norme IAS 39):

Actions	Statut	Année
Mise en place de normes de provisionnement à caractère général sur les encours sains (dans le cadre de l'établissement des états financiers élaborés en normes IFRS)	Réalisé	2018
Déploiement de la norme IFRS 9.1 qui régit les règles de classification et d'évaluation des instruments financiers (titres de créances, titres de capital et prêts),	Réalisé	2018
Déploiement de la norme IFRS 9.2 qui introduit de nouvelles règles de provisionnement, et notamment la comptabilisation d'une perte attendue dès l'octroi du crédit (le provisionnement du risque potentiel pour les créances saines en sus du provisionnement du risque avéré pour les créances non performantes),	Réalisé	2018
Déploiement de la norme IFRS 16 qui régit les règles de classification des contrats entre contrats de location et contrats de service selon les 2 critères : le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques résultant de l'utilisation de l'actif pendant la période d'utilisation et le droit de diriger le « comment et pourquoi » l'actif est utilisé pendant la période d'utilisation	Réalisé	2018

Application Des Normes Baloises Et Les Normes Comptables Internationales (IFRS)

❑ Adoption des Normes Bâloises depuis 2007 Bâle II et en 2013 Bâle III :

Actions	Statut	Année
Introduction du Risque Opérationnel (circulaire BCT 2016-03)	Réalisé*	2016
Mise en place d'une procédure de gestion des « noms sous surveillance – Relations sensibles » afin d'identifier rapidement des contreparties Corporate (personnes morales ou groupes clients) qui ne sont pas en défaut mais en situation fragilisée	Réalisé	2017
Introduction du ratio structurel de liquidité à long terme NSFR	Réalisé	2017
Introduction du Risque de Marché (circulaire BCT 2018-06)	Réalisé*	2018
Elaboration des stress tests pour évaluer la résilience des fonds propres aux chocs externes et la capacité de la banque à couvrir les risques non pris en compte au niveau du Pilier 1 du dispositif Bâlois (réalisée pour les stress tests de taux, de liquidité et de concentration des risques),	Réalisé	2018
Elaboration des stress test	Réalisé*	2021
Reportings comptables, prudentiels et statistiques sur base consolidée (projet de circulaire)	En cours	

*Entrée en vigueur selon la réglementation locale

Mise En Place Du Système De Notation Interne Selon La Règlementation De La Banque Centrale De Tunisie - Circulaire BCT 2016-06*

❑ Etat d'avancement du projet Système de Notation Interne

Actions	Statut	Année
Lancement d'une mission d'audit interne sur la revue du Système de Notation Interne	Réalisé	Novembre 2018
Actualisation de la circulaire de notation à travers une meilleure formalisation des critères de retour au processus de notation à dire d'expert et de déclenchement du processus de révision de la note avant sa limite d'expiration	Réalisé	Juin 2019
Présentation détaillée des spécificités du Système de Notation Interne actuel aux membres du Conseil d'Administration	Réalisé	Décembre 2019
Backtesting et évaluation des performances des modèles de notation actuels : Les indicateurs de performance sont certes corrects mais les points en lien avec la segmentation des modèles, la concentration du portefeuille et le gap entre la PD observée et la PD théorique sont difficiles à réaliser avec les modèles actuels.	Réalisé	Avril 2020
Collecte des données : La collecte des données constitue une condition préalable à la refonte des modèles. Les données financières et qualitatives ont été récupérées de l'outil DCCIT et l'outil de notation Starweb (historique depuis 2013). La base des données a été construite après plusieurs travaux pour le téléchargement, lecture, nettoyage et traitement des données (suppression des doublons, traitement des manquements, des valeurs extrêmes...). Cette base de données qui concernait environ 800 clients a servi à la construction de l'échantillon d'apprentissage (80%) et l'échantillon de test (20%) pour le modèle.	Réalisé	Septembre 2021
Modélisation et aspect IT : Les travaux de modélisation ont été menés courant le 4 ^{ème} trimestre 2021 avec : <ul style="list-style-type: none"> Le choix des variables à intégrer dans le modèle moyennant plusieurs méthodes statistiques et à dire d'expert. Le choix de l'algorithme de modèle qui repose sur la régression logistique et l'arbre de décision (comme algorithme challengeur). Plusieurs itérations permettant une évaluation du pouvoir prédictif à chaque itération, afin de choisir le meilleur modèle. ⇒ Un modèle candidat a été retenu : Bi Branches (selon le niveau du chiffre d'affaires de l'entreprise) et qui a présenté les meilleures performances en termes de taux de bon classement, spécificité (taux de prédiction Sains), et sensibilité (taux de prédiction du Défaut).	Réalisé	Décembre 2021
Backtesting du modèle et test de l'outil ⇒ La mise en place d'une application TEST SNI qui permet de: <ul style="list-style-type: none"> Collecter les données nécessaires à la réalisation d'un Backtesting du modèle Détecter les anomalies au niveau de l'application afin de les éliminer dans les versions upgradées. Alerter l'équipe DEV des exceptions à prendre en compte afin d'éviter les blocages au niveau de l'application ⇒ Entamer le développement d'un modèle plus élaboré, qui tiendra en compte des commentaires des experts en métiers pour améliorer le modèle actuel	Réalisé	Septembre 2022
⇒ Élaboration de la documentation de projet et Clôture des préconisations de la BCT	En cours	2023
	En cours	2023

*Circulaire BCT 2016-06 : La circulaire BCT n° 2016-06 du 11 octobre 2016 a défini les exigences minimales liées à la conception, la structure, la mise à jour, l'utilisation et le contrôle du système de notation des contreparties

4- Où allons-nous ?

a. Evolution et performances au cours des 16 dernières années

b. Perspectives 2023

c. Une Banque tournée vers l'avenir

d. Adaptation de l'UIB avec l'évolution du dispositif réglementaire & prudentiel de la supervision bancaire

e. Scénarii Stratégiques

Renforcement Du Cadre Réglementaire & Prudentiel De La Supervision Bancaire

L'UIB a mis en œuvre un plan d'actions en rapport avec le projet de la Banque Centrale de Tunisie visant à renforcer le cadre réglementaire et prudentiel de la supervision bancaire. Ledit projet porte notamment sur (a) La prévention et résolution des créances non performantes (b) la révision de méthodologie de calcul des provisions collectives (c) le renforcement de la vigilance de point de vue gestion des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme (d) la gestion des comptes inactifs (e) le renforcement des dispositifs de traitement des réclamations de la clientèle (f) le programme de convergence (g) la surveillance prudentielle sur base consolidée (h) la révision de l'approche risque de crédit et risque opérationnel (i) la révision de la circulaire n°91-24 (j) l'adoption des normes IFRS (k) le développement du cadre opérationnel de la surveillance macro-prudentielle (l) le projet stratégique « évolution de la Centrale d'Informations »

La prévention et la résolution des créances non performantes

La circulaire aux banques et aux établissements financiers n°2022-01 relative à la prévention et à la résolution des créances non performantes publiée par la BCT le 1^{er} mars 2022, vise une résolution pérenne et efficace de la problématique des créances classées « NPLs » en Tunisie en vue de ramener leur part à un niveau économiquement raisonnable et de permettre au secteur bancaire de canaliser ses ressources pour le financement de l'économie.

La circulaire définit un cadre dédié à la prévention et à la résolution s'étalant sur tout le cycle de vie de la créance et permettant de rompre avec l'approche statique de traitement des NPLs. La nouvelle approche se fonde sur une gestion proactive limitant l'accumulation des NPLs et sur des stratégies visant la réduction des stocks des créances classées plombant les bilans des BEF. Elle couvre essentiellement :

- La responsabilisation de l'organe d'administration dans la conception et la surveillance des dispositifs de prévention et de résolution des NPLs
- Un processus structuré et transparent d'analyse de la viabilité des débiteurs
- Un système d'alerte précoce des difficultés des débiteurs
- Une stratégie de réduction des NPLs sur la période 2022-2026 avec un ratio cible de 7% sur base individuelle et de 10% en tenant compte des créances cédées aux sociétés de recouvrement

Renforcement Du Cadre Réglementaire & Prudentiel De La Supervision Bancaire

- Une surveillance renforcée des grands risques et des groupes d'affaires avec une responsabilisation claire des BEF en consacrant le statut réglementaire de banquier chef de file et en fixant ses responsabilités vis-à-vis de la BCT et des autres Banques et Etablissements Financiers.
- L'apurement des bilans en obligeant les Banques et Etablissements Financiers à radier les créances compromises depuis 5 ans et plus qui remplissent les conditions légales de la radiation.
- Une gestion dynamique, structurée et transparente de l'ancien stock de NPL avec la création de « workout units » dédiées.

=> Rappelons que, conformément à la circulaire **2022-01** de la BCT, l'UIB a établi une feuille de route relative au dispositif de prévention et de résolution des NPL. À ce titre, la gouvernance de la banque a approuvé la feuille de route transmise au superviseur bancaire le **22 juin**.

De la même façon a été établi un document formalisant l'approche interne de l'évaluation de la viabilité économique et financière des clients de la banque. Il a été soumis au Conseil d'Administration de l'UIB le 24 novembre et transmis à la BCT.

Enfin la banque doit soumettre à son conseil et à la BCT un rapport interne relatif à la situation actuelle ainsi que son plan d'action qui devra accompagner la stratégie de recouvrement pour les prochains exercices. Le déploiement de ce plan devra, compte tenu de l'étendue des travaux, se dérouler sur l'ensemble des exercices 2023-24.

Dans le cadre de l'application de la circulaire BCT 2022-01, et en ligne avec les objectifs du Groupe Société Générale, l'UIB détermine une trajectoire et une cible de taux de NPL en ligne avec les attentes du régulateur et de ses actionnaires. Le déploiement de cette stratégie exige que la banque revisite en profondeur l'organisation de son recouvrement, la logistique ainsi que les moyens humains, qui doivent être mis à sa disposition. L'ensemble des process et de la gouvernance devra être revisité à l'issue de ces travaux.

Révision de la méthodologie de calcul des provisions collectives

Dans le cadre de la continuité des mesures prises pour faire face aux impacts potentiels de la crise du COVID -19 sur le secteur réel et le secteur bancaire en particulier et aux répercussions éventuelles du conflit Russo-Ukrainien sur les équilibres économiques et financiers du pays, la BCT a publié la circulaire n°2022-02 du 04 mars 2022 modifiant pour la deuxième fois la méthodologie de calcul des provisions collectives.

Renforcement Du Cadre Réglementaire & Prudentiel De La Supervision Bancaire

Cette circulaire prévoit l'ajustement de la méthodologie de calcul des provisions collectives au titre de l'exercice 2021 et des exercices ultérieurs des Banques et Etablissements Financiers. L'objectif est de poursuivre le renforcement de la couverture des risques latents par un matelas de fonds propres. Cette nouvelle méthodologie s'inscrit dans la logique prospective de l'IFRS 9. Les principaux axes de la circulaire visent à :

- Ajuster les paramètres relatifs au calcul de la probabilité de défaut (taux de migration historique et facteur d'ajustement qui reflète l'aggravation attendue du taux de migration suite à la levée des mesures de soutien) avec un accent particulier sur les secteurs à risque (BTP, Tourisme et activités connexes) et sur les entreprises publiques et ce, en relevant leur facteur d'ajustement
- Changer l'approche du taux de provisionnement pour converger progressivement vers les normes IFRS et Bâle II (approche avancée fondation) et ce, en optant pour des taux de provisionnement standards par contrepartie fixés par le régulateur et d'aller progressivement vers le taux du LGD de 45% fixé par le comité de Bâle.
- Selon la nouvelle circulaire n°2023-02, les banques et les établissements financiers doivent constituer par prélèvement sur les résultats, des provisions à caractère général dites « provisions collectives » pour couvrir les risques latents sur les engagements courants (classe 0) et les engagements nécessitant un suivi particulier (classe 1) au sens de l'article 8 de la circulaire n°91-24. Le montant des provisions collectives doit être revu à chaque arrêté des comptes annuels. Toute reprise sur le montant des provisions collectives doit être justifiée par des éléments d'amélioration des paramètres de risques et discutée au préalable avec la Banque Centrale de Tunisie. La population cible pour le calcul de la provision collective est la somme des engagements bruts directs et par signature sur la clientèle, hors banques, établissements financiers et institutions de microfinance constituées sous forme de société anonyme, classés 0 et 1 à la fin de l'année de référence désignée « Nr ».
- La provision collective de l'UIB au titre de l'exercice 2022 s'établit à **89 568 Ktnd** à fin 2022 Vs **83 042 Ktnd** à fin 2021 soit une dotation complémentaire de l'exercice 2022 de **6 526 KTND**.

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

Renforcement de la vigilance de point de vue gestion des risques de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme

Soucieuse de la conformité des banques aux recommandations du GAFI relatives aux programmes de régularisation fiscale volontaire, la BCT a publié une note aux banques n°2022-06 du 21/02/2022, rappelant le devoir de vigilance qui leur incombe à l'égard des clients souhaitant bénéficier du programme de régularisation de leur situation fiscale au titre des revenus et bénéfices provenant d'activités non déclarées et ce, en application des dispositions de l'article 66 de la loi de finances pour l'année 2022. L'article 66 de la loi de finances pour l'année 2022 permet aux personnes physiques qui détiennent des sommes provenant « d'activités soumises à l'impôt et non déclarées » de se libérer de toute charge fiscale et ce, par le dépôt desdites sommes dans un compte bancaire ou un compte postal par l'intéressé ou par son mandataire et l'acquittement d'un impôt libératoire de 10% de ces sommes. Les autorités Tunisiennes ont suivi les recommandations du GAFI énoncés dans le cadre de régularisation fiscale volontaire. En effet, le GAFI appelle les juridictions à bien s'assurer de la maîtrise et de la réduction des risques de LCB /FT, lors de la mise en place de programme de régularisation fiscale volontaire et de prévoir le cadre adéquat permettant de mener des enquêtes en cas d'abus.

En effet, l'article 66 de la loi de finances 2022 prévoit dans l'exclusion de son champ d'application « les sommes provenant d'une source illicite ou liées à un fait punissable par la loi organique n° 2015 -26 du 7 août 2015 relative à la lutte contre le terrorisme et la répression du blanchiment d'argent telle que modifiée par la loi organique n° 2019-9 du 23 janvier 2019 ». Aussi, la Banque Centrale de Tunisie a publié le 21 février 2022 une note appelant les banques à appliquer les mesures de vigilance nécessaires telles que prévues par la loi organique 2015-26 (modifiée par la loi organique 2019-09) relative à la lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent et la circulaire BCT 2017-08 (modifiée par la circulaire BCT 2018-09) relative aux Règles de contrôle interne pour la gestion du risque de blanchiment d'argent et de financement du terrorisme.

La circulaire UIB régissant l'application de l'article 66 a exigé la complétude des données KYC des clients voulant bénéficier de cette amnistie et la mise sous vigilance renforcée de leurs comptes. La circulaire UIB prévoit que La Direction de la Conformité procède à l'analyse des comptes des clients et s'assure de la cohérence des fonds remis à la banque avec la nature de l'activité des clients et veillera au respect des dispositions de de la loi organique 2015-26 du 7 août 2015 telle que modifiée et complétée par la loi organique n°2019- 09 du 23 janvier 2019 et de la circulaire BCT n°2017-08 telle que modifiée par la circulaire n°2018-09.

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

Gestion des comptes inactifs

La BCT collabore avec le Ministère des Finances sur un projet de décret-loi fixant un ensemble d'obligations à mettre à la charge des banques en matière de gestion des comptes inactifs. Conformément aux travaux du Conseil d'Administration de l'UIB du 26 janvier 2023, sur la base des premiers travaux – en cours – permettant de dégager une base de clients Retail de plus que 490 000 Clients C0 & C1 (actifs et inactifs), le Conseil d'Administration a recommandé le déploiement des actions ci-après de manière à alléger le processus de traitement des bases de donnée (temps de traitement, coûts de traitement, émission de CO2 ...):

- Procéder à la clôture des 79 973 Comptes de DAT (Dépôts à terme) relatifs à des placements échus et prévoir l'automatisation systématique de la clôture des DAT dès la tombée du placement.
- Lancer une consultation juridique pour entamer le processus de clôture des comptes à solde nul ne détenant pas d'autres comptes à engagements et/ou ressources (204 911 comptes correspondant à 194 351 Clients) tout en tenant compte de l'ancienneté du dernier mouvement réalisé et des éventuels risques en cas de clôture.
- Poursuivre les travaux sur les comptes à solde débiteur pour identifier et lancer les actions à entreprendre selon la nature des comptes.
- Prévoir des travaux de nettoyage de la base clientèle Retail selon une périodicité annuelle.

Renforcement des dispositifs de traitement des réclamations de la clientèle

Dans le cadre de l'exercice de sa mission de protection des usagers et de surveillance des pratiques bancaires, la BCT a publié le 20 octobre 2022 la circulaire aux Banques et Etablissements Financiers n° 2022-08 relative aux politiques et mesures de traitement des réclamations de la clientèle qui vise à renforcer les dispositifs de traitement des réclamations mis en place par les banques et les établissements financiers. Parmi les exigences auxquelles les banques et les établissements financiers sont soumis, nous citons :

- **La création au niveau de chaque établissement d'une entité chargée du traitement des réclamations et dotée des moyens nécessaires** => Dans le cadre de la concrétisation des engagements Qualité UIB au service de sa clientèle et de sa démarche d'amélioration continue, l'entité Qualité et Certification a été créée en septembre 2016. Ce process a été accompagnée par l'automatisation et la centralisation de la gestion des réclamations clientèle via un outil de Workflow dédié « La voix du client », confiées auparavant à diverses entités (Quality Center au sein du PSG, « PSC à votre écoute », Gestion Opérationnelle, Qualité et Conduite du Changement au sein du PBDD).

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

Un tableau de bord réclamations externes est communiqué de façon mensuelle au management et aux entités concernées pour une amélioration des éventuelles zones de dégradation de la qualité soulevées dans les réclamations traitées. Un Comité Qualité à fréquence mensuelle est animé par le Responsable de l'entité Qualité et Certification et présidé par le Directeur Général en présence des Responsables des pôles commerciaux, des Responsables PSO et des responsables d'autres entités qui traite des sujets liés à l'insatisfaction client et vise à analyser les causes de dysfonctionnement et à mettre en place les mesures palliatives nécessaires

- **L'accessibilité du dispositif (variété des canaux d'accès)** => L'écoute client à l'UIB s'opère à travers l'outil « la Voix du Client » au niveau duquel sont centralisées toutes les réclamations ou demandes émanant des clients et remontées par les divers canaux (Courrier, Centre Relations Client, agences, divers services de la banque, réseaux sociaux, mails...). Ce dispositif a été renforcé par le lancement, en Mai 2019, de la nouvelle solution Omnicanale de l'UIB à savoir l'envoi des réclamations/suggestions directement, à partir de l'application mobile. Les demandes des clients sont intégrées directement dans le workflow « la voix du client ». L'enregistrement immédiat de toutes les réclamations est obligatoire dans l'outil. Cet enregistrement doit être exhaustif et réalisé dès réception ou identification de la réclamation. Les réclamations externes sont acheminées automatiquement à l'entité concernée selon sa typologie (catégorie et sous-catégorie).

Des listes déroulantes sont paramétrées en fonction de la catégorie et de la sous-catégorie de la réclamation afin de guider les demandeurs lors de la saisie de leurs réclamations. En application de l'article 8 de la circulaire BCT n°2022-08 du 20 octobre 2022, le client est informé de la prise en charge de la réclamation à travers un accusé de réception comportant, la date d'enregistrement et le numéro de référence.

- **La transparence des modalités de présentation des réclamations** => Afin de se conformer à l'article 7 de la circulaire BCT n°2022-08, une mise à jour du système au niveau de l'UIB est en cours concernant l'information de la clientèle sur les procédures de réception des réclamations, les délais de leur traitement et les conditions de recours à la médiation bancaire et ce :
 - au moyen d'affiches lisibles en agences ;
 - sur ses plateformes électroniques ;
 - sur les extraits et les relevés de comptes ;

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

- sur les documents promotionnels, précontractuels et contractuels.

- **La tenue d'une base de données sur les réclamations** => L'outil « la Voix du client » de l'UIB permet l'historisation des différents échanges liés à la réclamation et la traçabilité du processus de résolution de la réclamation notamment les intervenants, les délais, les actions menées, les pièces jointes, les diverses réclamations liées à la fiche client et statut de la réclamation
- **Le reporting périodique et granulaire à la BCT** => L'article 14 de la circulaire BCT n°2022-08 prévoit une nouvelle déclaration dans le cadre des travaux de reporting prévus par la circulaire BCT N°2017-06. La périodicité de cette déclaration est annuelle et doit être transmise via le SED dans un délai de 45 jours suivant la fin de l'exercice. Ledit reporting a été transmis par l'UIB dans les délais impartis

Programme de convergence

La BCT s'est engagée depuis 2016 dans un programme de réformes pour la supervision bancaire dans l'objectif de convergence vers les standards internationaux. Ce programme a été érigé en tant que projet stratégique dans le cadre du plan stratégique triennal de la BCT pour la période 2019-2021 (IFRS & Bâle).

Des avancées ont été réalisées dans ce programme durant la période 2016-2019. Toutefois, ce processus a été retardé en raison de la situation sanitaire en :

- décalant, à l'instar des autorités de régulation, certaines réformes prévues initialement pour 2020 ;
- priorisant d'autres travaux en lien avec le contexte exceptionnel ayant pour objectif le renforcement de la résilience du secteur bancaire (stress-test, provisions collectives, politique de distribution des dividendes) ; et en
- concentrant les efforts de régulation sur des mesures macro-prudentielles de soutien aux opérateurs économiques pour préserver la stabilité financière.

La BCT a relancé, en 2022, ce processus de convergence dans ses deux composantes, prudentielle et normative, avec un horizon d'achèvement en 2023 tout en tenant compte de l'interconnexion entre les différents projets ; sachant que le Conseil National de la Comptabilité a décidé lors de sa réunion tenue le 31 décembre 2021 de reporter l'adoption des normes IFRS pour l'exercice comptable 2023.

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

Composantes du programme de convergence

Les projets de convergence vers les standards internationaux peuvent être articulés en 4 axes :

Axe I : Parachèvement du pilier 1 de Bâle II

1- Mise en œuvre de la supervision sur base consolidée.

Axe II : Parachèvement de la conformité à Bâle III

1- Révision de l'approche du risque de crédit & du risque opérationnel

2- Revue de la définition et de la composition des fonds propres prudentiels

Axe III : Adoption des normes IFRS

1-Publication d'un guide sur IFRS 9 & d'une circulaire sur le SNI.

Axe IV : Refonte du dispositif de classification et de couverture des risques de crédit à travers la révision de la circulaire n°91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements.

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

	Circulaire BCT 91-24	IFRS BCT	IFRS Groupe
Période de l'arrêté	31-déc-21	31-déc-21	31-oct-21
Classification des actifs	<p>Actifs "classés" en fonction du risque de perte et de la probabilité de recouvrement :</p> <p>Classe 0 : Actifs courant</p> <p>Classe 1 : Actifs nécessitant un suivi particulier</p> <p>Classe 2 : Actifs incertains</p> <p>Classe 3 : Actifs préoccupants</p> <p>Classe 4 et 5 : Actifs compromis</p>	<p>« Stage1 (S1) »: les encours sains dont le montant de provision devra correspondre à la mesure des pertes attendues à un an.</p> <p>« Stage2 (S2) »: Les encours sains fragilisés, dont le risque de crédit s'est dégradé de manière significative dès l'octroi de crédit et dont le montant de provision devra correspondre à la mesure des pertes attendues à terme sans attendre le défaut.</p> <p>« Stage3 (S3) »Les encours douteux ou dépréciés, dont la méthode de détermination des provisions reste inchangée (celle de la norme IAS 39).</p>	
La définition de défaut	<ul style="list-style-type: none"> Mise en défaut automatique si l'ancienneté de l'impayé (en principal ou en intérêt) dépasse 90 jours sur un crédit, sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur (il s'agit alors d'impayés dit techniques). Mise en défaut automatique tout dépassement sur découvert de plus de 90 jours consécutifs au-delà de 20% de l'autorisation, pour le découvert non autorisé. Les actifs consolidés ou rééchelonnés présentant un impayé (en principal et intérêt) supérieur à 25% du montant total du contrat. Critères d'absence probable de paiement (UTP) : tels que définies dans la circulaire 91-24. <p>Le créances objet de consolidation : Si le cumul des impayés en principal atteint 25% du total de la créance, celle-ci doit être inscrite à la classe 4.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Mise en défaut automatique si l'ancienneté de l'impayé (en principal ou en intérêt) dépasse 90 jours sur un crédit, sauf si des circonstances particulières démontrent que l'arriéré est dû à des causes non liées à la situation du débiteur (il s'agit alors d'impayés dit techniques). Les actifs consolidés ou rééchelonnés présentant un impayé (en principal et intérêt) supérieur à 25% du montant total du contrat. Critères d'absence probable de paiement (UTP) : tels que définies dans la circulaire 91-24. 	<ul style="list-style-type: none"> Critère d'impayé : Un débiteur doit être automatiquement dégradé en défaut pour tout impayé (en principal ou en intérêt) de plus de 90 jours. Aucun jugement à dire d'expert ni autre élément ne peut surseoir à la mise en défaut du débiteur. Critère de dépassement : Un débiteur doit être automatiquement dégradé en défaut pour tout dépassement de plus de 90 jours consécutif sur toutes les lignes de crédit au-delà de 10% de l'autorisation. Critère d'absence probable de paiement (UTP): La mise en défaut doit être prononcée si la dégradation de la situation de la contrepartie entraîne une forte probabilité que celle-ci ne puisse honorer en totalité ses obligations de paiements vis-à-vis de la banque au titre des opérations de crédit. Cette dégradation peut résulter d'une détérioration de la situation de liquidité de la contrepartie ou d'une situation d'insolvabilité. Toute demande d'un report cumulé supérieur un 9 mois, classe le crédit comme restructuré et l'emprunteur comme contrepartie en défaut : Les dossiers « renégociés » pour des raisons commerciales ou autres telles que les demandes de report en vertu de la circulaire BCT 21-2020 en lien avec la prorogation des mesures exceptionnelles en période de crise sanitaire sont dégradés en défaut.
Le choix des portefeuilles homogènes	<p>Segmentation du portefeuille en groupe homogène (GHR) :</p> <p>CLICOM par secteur d'activité :</p> <p>CLIPRI par produit (PPI privé / PPI étatique et PPO privé / PPO étatique).</p>	<p>La segmentation retenue par l'UIB pour le marché Retail :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Prêts Personnels Immobiliers (PPI) privé : Crédits hypothécaires pour la clientèle des particuliers salariée du secteur privé. - Prêts Personnels Immobiliers (PPI) étatique : Crédits hypothécaires pour la clientèle des particuliers salariée du secteur étatique. - Prêts Personnels Ordinaires (PPO)- privé : Crédits autres que les crédits hypothécaires pour la clientèle des particuliers salariée du secteur privé. - Prêts Personnels Ordinaires (PPO)- étatique: Crédits autres que les crédits hypothécaires pour la clientèle des particuliers des salariés du secteur étatique. - Prêts aux Professionnels (PRO) : Crédits pour la clientèle PRO-TPE. Un seul groupe homogène pour le Corporate. Cette segmentation garantie des groupes homogènes de risque dont les taux de défaut par groupe sont significativement différents. 	<p>Sur recommandation du groupe SG et compte tenu de la taille du portefeuille Corporate jugée insuffisante pour des travaux de modélisation, un seul GHR a été retenu pour le marché du Corporate</p> <p>Pour le portefeuille Retail, l'UIB a adopté les GHR de risque suivant PPI, PPO et PRO.</p>

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

Circulaire BCT 91-24		IFRS BCT		IFRS Groupe	
		Marché RETAIL	Marché Corporate	Marché RETAIL	Marché Corporate
Critères de transfert entre Stage 1 et Stage 2	Pas classification des créances	<ul style="list-style-type: none"> •Crédit: 30-90 jours d'impayé (en principal en intérêt). •Découvert : 30-90 jours de dépassement de 20% par rapport à l'autorisation. •Découvert avec un dépassement supérieur à 90 jours et inférieur à 20% du montant de l'autorisation. •Les créances ayant fait l'objet d'une consolidation ou d'un rééchelonnement et qui ne sont pas en défaut. <p>Pas d'application de la contagion,</p>	<ul style="list-style-type: none"> •30-90 jours d'impayés (en principal en intérêt) •30-90 jours de dépassement de 20% par rapport à l'autorisation pour le découvert. •Dépassement supérieur à 90 jours et inférieur à 20% du montant de l'autorisation. •Relations en sensible suite à la dégradation de la situation financière . • Relations avec autorisation échue depuis plus de 6 mois. •Les créances ayant fait l'objet d'une consolidation ou d'un rééchelonnement et qui ne sont pas en défaut. <p>Critère de contagion : le principe de contagion est appliqué à tous les encours d'une contrepartie. En effet, si un client a l'un de ses encours en S2, l'ensemble de ses encours sera classé en S2 (Idem pour S3) et ce en se référant au principe de la notion de la watchlist (mise en sensible du client)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 30-90 jours d'impayés avec un seuil de matérialité de 50 TND. • 30-90 jours de dépassement de 10% par rapport à l'autorisation pour le découvert avec un seuil de matérialité de 50 TND. • Relations avec un crédit de consolidation mis en place depuis moins de 3 ans. <p>Critère de contagion : Application systématique de la contagion</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Impayés avec 30 – 90 jours de retard. •Dépassement Sup.30-Inf. 90 jours de 10% par rapport à l'autorisation sur toutes les lignes de crédit et ce dans la limite de 1% du total engagement : application quasi-automatique sauf exception dûment justifiée. • Relations en sensible suite à la dégradation de la situation financière. • Relations non immatriculées + relations non notées + note échue depuis plus de 6 mois. • Relations dont le rating s'est dégradé de 2 notches ou plus au cours des 18 derniers mois. • Relations notées 7-. <p>• Relation avec un crédit restructuré sain en période de probation (2 ans après le dernier retour en sain depuis le S3) : en S2.</p> <p>Critère de contagion : Application systématique de la contagion</p>

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

	Circulaire BCT 91-24	IFRS BCT		IFRS Groupe	
		Marché RETAIL	Marché Corporate	Marché RETAIL	Marché Corporate
<p>Probabilité de défaut :</p> <p>« représente la probabilité estimée qu'un emprunteur ne soit pas en mesure de rembourser son prêt »</p>	<p>• Calcul par secteur d'activité du taux d'entrée en défaut (taux de migration « TM ») à chaque clôture d'exercice = % des clients qui sont passés en défaut courant l'exercice antérieur. Un taux de migration moyen est calculé sur une période de 5 ans.</p> <p>Sur la période 2015-2019 :</p> <p>Le taux de migration moyen :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Professionnels du secteur privé est de 2,2% auquel on ajoute un add-On Δ. Cet add-on varie entre 1% et 9% selon le secteur d'activité (Exemple : Tourisme Δ= 9%, Agence de location de voitures Δ= 7,5%, Exportateurs d'huile d'olive Δ= 1% - Contreparties publiques : 0,1% ; Entreprises publiques opérant dans des secteurs concurrentiels Δ= 5% , Autres organismes publiques=Δ= 1,5% 	<p>Méthode des matrices de migration appliquée à tous les GHR:</p> <p>a) Méthodologie de calcul de la PD à 1 an</p> <p>A défaut de disponibilité d'un SNI permettant le calcul des PD (Projet en phase d'homologation), nous avons utilisé la méthode des matrices de migration trimestriel basée par segment (C0 – C1 – DEFAUT) sur une période de 7 ans (2015 - 2021).</p> <p>Dans le cadre de cette simulation, les probabilités de défaut sont estimées en fonction du nombre de contrats en défauts.</p> <p>Afin de mettre en évidence cette approche, nous avons multiplié les 4 matrices trimestrielles consécutives de manière à élaborer des matrices annuelles glissantes, disposant d'un écart de 3 mois.</p> <p>En conséquence, à partir d'une série chronologique de 4 matrices trimestrielles, nous parviendrons à une unique matrice annuelle. Une moyenne de ces matrices annuelles sera calculée et utilisée pour les estimations des ECL.</p> <p>b) Méthodologie de calcul de la PD à maturité</p> <p>La méthode repose sur le calcul de la puissance matricielle de la moyenne des matrices annuelles obtenues à l'étape précédente. La puissance matricielle est un algorithme qui permet de mesurer la probabilité cumulative d'un événement en prenant en compte les probabilités associées à tous les événements précédents.</p> <p>L'utilisation de la moyenne des matrices annuelles permet d'obtenir une vue plus complète des tendances et des risques sur une période plus longue, tandis que le différentiel des résultats obtenus d'une année à l'autre, ou la probabilité marginale, aide à évaluer les changements dans les risques au fil du temps.</p> <p>En somme, ce calcul plus sophistiqué de la PD à maturité offre une évaluation plus précise et plus détaillée du risque de crédit, permettant ainsi de prendre des décisions plus informées sur la gestion des portefeuilles de crédit.</p>	<p>PP1: la PD du S1 (probabilité de défaut à 1 an) correspond à la part de l'exposition (en montant) des clients classés en S1 qui passent en défaut au bout de 12 mois</p> <p>La PD du S2 (probabilité de défaut à maturité) correspond à la part de l'exposition (en montant) des clients classés en S2 qui passent en défaut au bout de 48 mois. La PD est recalibrée à dire d'expert en l'absence de la profondeur historique nécessaire.</p> <p>PP0/PRO la PD du S1 correspond au nombre des contrats des clients classés en S1 qui passent en défaut au bout de 12 mois</p> <p>La PD du S2 à la part de l'exposition u nombre des contrats des clients classés en S2 qui passent en défaut au bout de 36 mois. Idem la PD est recalibrée à dire d'expert en l'absence de la profondeur historique nécessaire.</p>	<p>Pour calculer la probabilité de défaut des créances classées en Stage 1, l'UIB adopte une méthode statistique qui se base sur l'historique d'entrée en défaut. La PD calculée correspond à la part de l'exposition des clients</p> <p>classée en S1 (créances saines hors les créances sensibles) qui passe en défaut au bout de 12 mois calculée sur la base d'un historique de 5 ans .</p> <p>Partant du même principe, calcul de la probabilité de passage sur 12 mois du stage 2 (créance en sensible) au stage 3 (créances douteuses) qui est la</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> $P_{S2 \rightarrow S3}^{1an}$ </div> <p>pour ensuite calculer la PD S2 en fonction de la maturité résiduelle du portefeuille S2 (calculée à 1,9 an)</p> <p>La PD à maturité est obtenue par la formule suivante :</p> <div style="text-align: center; border: 1px solid black; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> $PD_{S2} = 1 - (1 - P_{S2 \rightarrow S3}^{1an})^{Maturité}$ </div> <p>Avec : Maturité : maturité résiduelle du portefeuille</p> <p>Les valeurs de la PD sont mises à jour à fréquence annuelle.</p>	

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

Circulaire BCT 91-24		IFRS BCT		IFRS Groupe									
		Marché RETAIL	Marché Corporate	Marché RETAIL	Marché Corporate								
<p>Loss Given Défaut : Taux de perte: représente le montant de perte prévu en cas de défaut pour un prêt donné, une fois toutes les garanties, les sûretés et les autres sources de recouvrement ont été prises en compte</p>	<p>Taux de provisionnement à l'entrée fixé : 30% pour le secteur de professionnel privé sauf la promotion immobilière à 25% Marché des particuliers : 15% : PPI (Salariés du secteur Privé /Etatique) 30% : PPO(Salariés du secteur Privé /Etatique)</p>	<p>Pour le portefeuille Retail, l'UIB a adopté une méthode statistique calculatoire pour l'estimation de la LGD par groupe homogène de risque (PPI,PPO et PRO). La méthode se base sur deux étapes : • Calcul du taux de passage d'un état Défaut à un état de Déchéance du Terme (DT) : LGD1 • Estimation de la perte attendue une fois que le contrat est en DT : LGD2 La LGD finale est donnée par la formule suivante : $LGD = LGD1 * LGD2$</p>	<p>Dans le cadre de cette simulation, et en absence d'une approche de modélisation nous avons choisi d'appliquer la LGD forfaitaire baloise de 45%.</p>	<p>Approche Harmonisation avec une différence dans la profondeur de l'historique PPI :21,30% PPO :35,30% PRO:37,72%</p>	<p>Actuellement on applique la LGD forfaitaire baloise de 45% pour le portefeuille Corporate</p>								
<p>CCF : Facteur de Conversion en Equivalent Crédit</p>	<p>La base provisionnable correspond :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capital Restant Dû brut (+) •les impayés en principal (+) • Les Intérêts contractuels impayés existant à la date l'arrêté 	<p>Les encours hors-bilan sont convertis en « équivalent crédit » au moyen d'un facteur de conversion (CCF : Facteur de Conversion en Equivalent Crédit). Ce facteur de conversion est pris tel qu'édicte par la BCT.</p> <p>Type d'engagement</p> <table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 50%;">Crédits notifiés non utilisés (CNNU)</td> <td style="width: 50%; text-align: right;">70%</td> </tr> <tr> <td>Autorisations non utilisées (ANU)</td> <td style="text-align: right;">70%</td> </tr> <tr> <td>Engagements par signature (EPS)</td> <td style="text-align: right;">50%</td> </tr> <tr> <td>Crédits documentaires</td> <td style="text-align: right;">20%</td> </tr> </table>		Crédits notifiés non utilisés (CNNU)	70%	Autorisations non utilisées (ANU)	70%	Engagements par signature (EPS)	50%	Crédits documentaires	20%	<p style="text-align: center;">Approche de modélisation interne au groupe SG.</p> <p>Estimation selon la maturité initiale du produit > ou < 0 à 1 an.</p> <p>Exemple pour crédits notifiés non utilisés (CNNU) , un CCF de 20% pour les crédits dont la maturité est inférieure à 1 an et 50% selon la maturité supérieure à 1 an .</p>	
Crédits notifiés non utilisés (CNNU)	70%												
Autorisations non utilisées (ANU)	70%												
Engagements par signature (EPS)	50%												
Crédits documentaires	20%												
<p>L'Exposure at Default (EAD)</p>	<p>• Les Intérêts contractuels impayés existant à la date l'arrêté</p>	<p>L'Exposure at Default (EAD) : L'exposition au moment du défaut représente le montant total d'exposition au risque pour un prêt donné à un moment donné, ce qui peut inclure la dette totale restante pour un prêt: Selon les normes comptables IAS-IFRS, la base provisionnable est composée des éléments ci-après indiqués :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capital Restant Dû brut (+) •Les impayés en principal(+) • Les Intérêts contractuels impayés existant à la date l'arrêté(+) • Les intérêts courus non échus à la date de l'arrêté (+) • Les commissions et autres. 											
<p>Estimated Credit Loss: ECL</p>	<p>Calcul de la provision collective : Engagements x TMM x TPM.</p>	<p>Engagement en S1 : $ECL = EAD_{S1} \times PD_{\Delta 1an} \times LGD$</p> <p>Engagement en S2 : $ECL = \sum_{i=1}^{maturité} \frac{EAD_{S2(i)} \times PD_{résiduelle \Delta maturité} \times LGD}{(1+taux)^i - 1}$</p>		<p style="text-align: center;">Provision IFRS-9 = Encours (S1) * Taux(S1) + Encours (S2) * Taux (S2)</p> <p style="text-align: center;">Taux S1= PD S1 *LGD</p> <p style="text-align: center;">Taux S2= PD S2 *LGD</p>									
<p>Le taux d'actualisation</p>	<p>Principe d'actualisation non appliqué</p>	<p>A cause de l'indisponibilité du taux d'intérêt effectif, nous avons utilisé, le taux facial du crédit. Toutefois le calcul du TIE sera prévu par la solution CARTHAGO-IFRS</p>		<p>Principe d'actualisation non appliqué</p>									

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

Surveillance prudentielle sur base consolidée

La mise en œuvre d'une supervision sur base consolidée vise à suivre de manière adéquate le profil du risque des banques et des établissements financiers qui possèdent des filiales ou des établissements associés à l'échelle nationale et internationale.

Ce projet inclut 4 dimensions :

- La dimension quantitative ayant trait à l'instauration de normes prudentielles d'adéquation des fonds propres et de liquidité sur base consolidée ;*
- La dimension qualitative couvrant les règles de bonne gouvernance, de gestion des risques et de contrôle interne au sein des groupes bancaires et financiers ;*
- La dimension opérationnelle en lien avec la révision du manuel de la supervision et l'élaboration du guide de surveillance sur place ; et*
- La dimension relative à la coopération et aux échanges d'informations avec les autres autorités locales (CGA, CMF et ACM) et les superviseurs des pays d'origine et d'accueil dans le cas de groupes bancaires ou financiers internationaux.*

La première phase du projet sera consacrée à l'instauration des normes d'adéquation des fonds propres sur base consolidée conformément à la feuille de route 2023. Le projet se trouve à la phase actuelle de préparation d'un projet de circulaire relative à la définition du périmètre prudentiel de consolidation et des méthodes de consolidation sous périmètre prudentiel en harmonisation avec les autres projets en cours notamment l'adoption des normes IFRS.

Révision de l'approche risque de crédit et risque opérationnel

Le projet de révision de l'approche risque de crédit s'impose dans la mesure où le dispositif des exigences en fonds propres relatif à ce risque est resté inchangé depuis 1991 malgré les changements en la matière à l'échelle internationale introduits par le comité de Bâle en 2004 (Bâle 2) et en 2017 (Bâle 3) pour rendre l'approche standard relative au risque de crédit plus sensible au risque. Par ailleurs, le dispositif en vigueur est jugé insuffisant étant donné que la mesure de risque n'est pas suffisamment affinée et néglige la dimension essentielle de la qualité de l'emprunteur et donc du risque de crédit qu'il représente.

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

La méthode standard de Bâle III permet le recours à deux approches : une approche basée sur les notations externes et une approche standard plus sensible au risque que celle de Bâle I actuellement adoptée. Dans ce cadre, l'orientation de la BCT est de retenir, de manière exclusive, l'approche standard qui est plus adaptée à la réalité du marché tunisien pour les considérations suivantes :

- le recours aux notations externes dans le contexte tunisien est peu développé.*
- un tel choix s'inscrit dans l'optique de Bâle III visant à réduire le recours aux agences de notation et à assurer plus de comparabilité entre les banques et les établissements financiers en ce qui concerne le calcul des exigences de fonds propres.*

En ce qui concerne le risque opérationnel, la BCT remplacera l'approche de l'indicateur de base actuellement utilisée (15% du PNB moyen) par la nouvelle approche standard exigée par le référentiel de Bâle III.

Révision de la circulaire n°91-24

Le projet de refonte de la circulaire n°91-24 s'inscrit, d'une part, dans le cadre du processus engagé par la BCT de convergence vers les standards internationaux et les bonnes pratiques en matière de classification et de provisionnement des créances et d'autre part, dans le cadre de l'approche globale pour la prévention et la résolution des prêts non performants. L'objectif de ce projet est d'améliorer et compléter le dispositif actuel d'identification et de couverture des expositions non performantes et renégociées pour l'aligner aux standards internationaux et aux bonnes pratiques et assurer une harmonisation avec les règles qui seront définies dans le cadre de la norme IFRS 9.

les axes de refonte ont concerné :

- L'identification des créances non-performantes ;*
- La définition de créances renégociées (restructurées) ;*

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

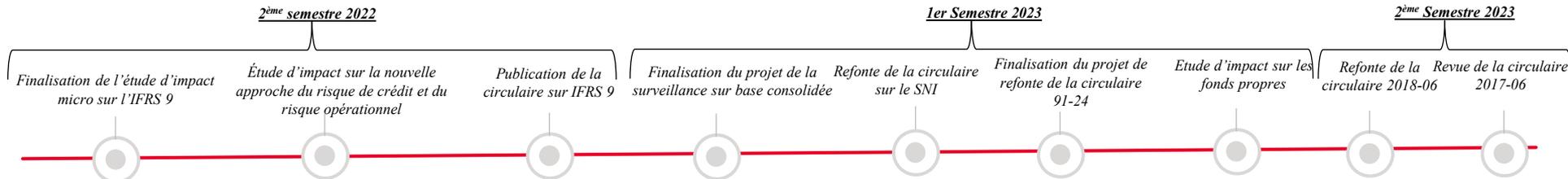
- La couverture du risque ;
- L'évaluation des garanties.

Adoption des Normes IFRS

La BCT a engagé, dès la décision du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018, le projet d'adoption des normes IFRS par le secteur bancaire tunisien.

Une réunion du Conseil National de la Comptabilité s'est tenue en date du 31 décembre 2021 et a décidé de reporter l'adoption du référentiel IFRS pour les comptes consolidés pour 2023 avec l'encouragement d'une application anticipée. Rappelons dans ce cadre que la BCT a effectué une étude d'impact macro de l'adoption des normes IFRS sur la situation financière et les fonds propres des Banques et Etablissements Financiers à fin 2019. Cette étude d'impact a porté sur les principales normes ayant un impact significatif sur les comptes des Banques et Etablissements Financiers. Une deuxième simulation d'impact détaillée portant sur la norme IFRS 9 a été entamée. À cet égard, un reporting spécifique a été envoyé aux Banques et Etablissements Financiers courant Juin 2022. Cette étude d'impact sera un exercice interactif avec les Banques et Etablissements Financiers et sera conduite en deux phases détaillées comme suit:

- Mener les travaux de la simulation d'impact au sein de la BCT sur la base du reporting communiqué par les Banques et Etablissements Financiers , et
- Amener les Banques et Etablissements Financiers à conduire l'étude d'impact de l'implémentation de la norme IFRS 9 selon une méthodologie arrêtée par la BCT.



Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

En vertu de la décision de l'Assemblée Générale du Conseil National de la Comptabilité du 6 septembre 2018 et du 11 Mars 2022 et la circulaire BCT n° 2020-01, la banque est appelée à migrer vers le référentiel comptable international et adopter les normes IFRS « International Financial Reporting Standards », et ce, à partir de l'exercice 2023.

Le projet, qui a été lancé début de l'année 2021, est subdivisé en 3 sous-projets :

- Un sous-projet « Normes & Méthodes comptables »*
- Un sous-projet « Système d'Information »*
- Un sous-projet « Système de Notation Interne SNI »*

Les travaux de passage des Etats Financiers de la Banque individuels et consolidés aux Normes IFRS font l'objet de revue et de validation par le commissaire aux comptes de la Banque, le cabinet AMC-EY. La revue donnera lieu à l'émission d'un rapport d'audit à la fin des travaux de passage aux normes IFRS pour le groupe UIB.

Dans ce cadre, l'UIB était invitée à conduire une simulation d'impact de l'implémentation de la norme IFRS 9 sur la situation financière consolidée de la Banque au titre de l'exercice 2021. Des lignes directrices ont été communiquées aux banques et aux établissements financiers définissant les principes à suivre pour cet exercice.

*Ces principes ne constituent aucunement la position définitive de la BCT, mais serviront de base pour affiner la méthodologie de calcul des ECL « Expected Credit Losses » (Perte en cas de défaut = Probabilité de Défaut * Taux de perte) et de détermination des règles de Staging en normes IFRS*

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

Projet stratégique « évolution de la Centrale d'Informations »

La BCT a décidé de procéder à la refonte de sa Centrale d'Informations par la mise en place d'un nouveau dispositif de centralisation des données granulaires sur le crédit. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la préservation de la stabilité financière à travers un meilleur suivi des risques macro et micro-prudentiels et ce, en élargissant l'étendue de l'information sur le crédit par une collecte de données granulaires portant sur les données du contrat de crédit, les données financières et les informations comptables et ce, conformément aux meilleures pratiques internationales. Cette nouvelle information serait de nature à mieux répondre aux exigences réglementaires internationales notamment celles du Comité de Bâle et celles de la nouvelle norme comptable « IFRS9 ». En effet, ce nouveau dispositif vise à mettre à la disposition de la BCT un outil performant à forte valeur ajoutée permettant de servir les besoins de la supervision macro et micro-prudentielle, de la politique monétaire, de la réglementation bancaire et des statistiques à travers la mise à leur disposition des informations individuelles et agrégées portant sur les données recensées ainsi que des ratios pré-calculés. Ce dispositif permettra également de programmer des alertes précoces. À cet effet, ce nouveau dispositif permettrait de répondre non seulement aux attentes des différents départements de la BCT mais également à celles des déclarants et du grand public. La mise en place de cette nouvelle solution vise à offrir aux déclarants des outils d'analyse stratégique pour mieux évaluer le risque de crédit et ce, à travers la mise à leur disposition des rapports de crédit, des statistiques, des tableaux de bord interactifs (Management Dashboard), des publications ainsi que des retours d'information personnalisés. Elle permet de mettre à la disposition du grand public des informations synthétiques à travers la publication périodique de statistiques via un processus d'exploitation optimisé.

À travers sa feuille de route projet pour la période 2023-2025, l'UIB est déjà inscrite dans la trajectoire annoncée par la BCT en termes de dispositif de centralisation des données granulaires sur le crédit. En effet, elle prévoit deux projets structurants s'articulant autour de la DATA réglementaire, à savoir :

- La mise en place d'un « Data Regulatory Data HUB » qui consiste en un entrepôt de data regroupant les données granulaires relatives aux différents reportings réglementaires, en partant des données sur les contrats de crédits jusqu'aux données financières et comptables avec une couche de fiabilisation et d'agrégation d'indicateurs financiers précalculés. Le démarrage de ce projet est prévu pour T2-2023.

Suivi Du Plan Stratégique De Convergence Vers Les Standards Internationaux

- *La mise en place d'une solution de reporting réglementaire qui vise à structurer et centraliser les échanges et les remontés d'information vers la BCT par les différentes directions métiers de la banque. Le démarrage de ce projet est planifié pour T4 2023.*

Ceux-ci, combinés avec d'autres projets du portefeuille s'inscrivent dans une démarche plus globale de structuration et d'adaptation aux nouvelles exigences du régulateur et plus particulièrement le passage au reporting selon les normes IFRS.

4- Où allons-nous ?

a. Evolution et performances au cours des 16 dernières années

b. Perspectives 2023

c. Une Banque tournée vers l'avenir

d. Adaptation de l'UIB avec l'évolution du dispositif réglementaire & prudentiel de la supervision bancaire

e. Scénarii Stratégiques

Scénarii Stratégiques

La Banque a pris option pour s'appuyer sur l'expertise de deux cabinets de conseil pour la construction de son plan stratégique et de sa feuille de route 2022-2025.

Cette décision s'imposait compte tenu de la quasi-stagnation du fonds de commerce sur le marché des particuliers d'une part et de la décroissance du marché des entreprises d'autre part. Elle est légitimée également, par les enjeux de rentabilité, de part de marché mais aussi d'efficacité opérationnelle surtout que :

- Les coûts augmentent alors que les différentes sources de revenus sont sous pression*
- L'UIB se trouve confrontée à diverses problématiques liées à l'afflux et au traitement des données, à la sécurisation des SI et des opérations, aux exigences du régulateur en matière de communication et de transferts de données à caractère personnel et aux caractéristiques du dispositif réglementaire en matière d'externalisation et de conventions réglementées entre parties liées...*
- L'UIB a engagé des investissements en matière de système d'information et de moyens digitaux conformément à sa feuille de route, pour faire face à la transformation digitale qui s'intensifie entre les banques tunisiennes (offres de services bancaires en ligne), et mène des chantiers d'amélioration de l'efficacité opérationnelle de ses front, middle et back offices, ...*

Scénarii Stratégiques

Dans ce contexte, l'ambition de l'UIB est d'identifier des relais de croissance et de développer son fonds de commerce sur des secteurs économiques et des segments de marché à fort potentiel.

L'étude - en cours - a permis de dresser un diagnostic global - externe & interne - en tirant en outre les enseignements des précédents plans stratégiques de la Banque (Corporate & Retail). Ce diagnostic a porté sur les activités de l'UIB (Commercial, Risques, IT, Coûts, ...) mais aussi sur la stratégie digitale, monétique & omnicanal en tenant compte de la réalité locale et des innovations dans l'industrie bancaire en Tunisie, en Afrique et dans le monde. Il est attendu qu'une telle démarche initiée par la Banque apportera de la valeur ajoutée d'une part, en identifiant les relais et les modèles de croissance organiques ou externes et d'autre part, en apportant des nouvelles pistes d'amélioration de l'efficacité opérationnelle (industrialisation des process de bout en bout), de la productivité, de la rentabilité mais aussi en matière de qualité de service et expérience client, d'attractivité de la marque UIB et de valorisation des données.

L'ambition de la Banque est de retrouver un niveau de rentabilité des fonds propres au moins égal à 15% à horizon 2025 vs 16,6% en 2022 et une part des engagements bruts non performants dans le total des engagements sur base individuelle de 7% à horizon 2025 vs 7,7% en 2022, et ce, conformément à la circulaire 2022-01 relative à la prévention et résolution des créances non performantes. L'étude en cours englobe, entre autres, la stratégie de résolution des créances non performantes visant à réduire ces créances en termes de volume, de nombre et d'ancienneté pour atteindre une part inférieure à 7% et ce, dans un horizon ne dépassant pas 2025.

L'UIB communiquera au marché et aux actionnaires les résultats de cette étude et les scénarii stratégiques 2022 – 2025 à retenir en face des défis posés.

5- Responsabilité Sociétale & Environnementale

Fondation Solidarité & Innovation

Cette partie est présentée dans le cadre d'un rapport distinct portant sur l'activité des fondations et associations de l'UIB

6- Vie Culturelle & Sociale

- a. Fondation Arts & Culture by UIB*
- b. Association Féminin by UIB*

Cette partie est présentée dans le cadre d'un rapport distinct portant sur l'activité des fondations et associations de l'UIB

7- Annexes

7- Annexes

- a. Structure de l'Actionnariat & Principaux Actionnaires*
- b. Composition Nominative des Organes d'Administration*
- c. Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier*
 - d. Affectation du Résultat*
 - e. Renseignements Généraux*
- f. Document d'Information AGO Exercice 2022*
- g. Code de Gouvernance, Code de Déontologie Interne et chartes des Comités*

Structure de l'Actionariat & Principaux Actionnaires (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)

Répartition des actions au 31/12/2022

Actions	Nombre	Montant en TND	%
Actionnaires Tunisiens	15 469 612	77 348 060	47.51%
Actionnaires Etrangers	17 090 388	85 451 940	52.49%
Total	32 560 000	162 800 000	100.00%

Certificats d'Investissement	Nombre	Montant en TND	%
Société Générale	2 000 000	10 000 000	100,00

Conditions d'accès à l'Assemblée Générale

- Tout actionnaire possédant dix (10) actions et plus, libérées des versements exigibles inscrites à leurs comptes de valeurs mobilières cinq jours au moins avant la date de l'assemblée peut assister à l'Assemblée Générale Ordinaire sur justification de son identité ou se faire représenter par toute personne munie d'un mandat spécial.
- Les représentants légaux d'actionnaires juridiquement incapables et les représentants des sociétés actionnaires ont accès aux assemblées qu'ils soient ou non personnellement actionnaires.
- L'usufruitier représente valablement le nu-proprétaire. A défaut de convention contraire entre l'usufruitier et le nu-proprétaire signifiée à la société, celle-ci ne reconnaît que l'usufruitier.

Structure de l'Actionariat & Principaux Actionnaires (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)

Répartition des actions au 31/12/2022

Intitulé de l'actionnaire	Nombre d'actions	%
Actionnaires Tunisiens	15 469 612	47,51%
(10) Divers Groupes Tunisiens Total participation sup 0,5%	12 140 438	37,29%
GROUPE BOUCHAMAOU	3 250 500	9,98%
Famille H BOUAZIZ	1 900 385	5,84%
GROUPE A SASSI	1 666 571	5,12%
STE MZ HOLDING INVEST (GROUPE SADOK MZABI)	1 497 537	4,60%
SOCIETE AGRICOLE EL HADAYEK	1 472 284	4,52%
MZABI MONCEF	1 092 048	3,35%
GROUPE TROIS FRERES MZABI	491 753	1,51%
GROUPE BOUSBIA HAMADI	345 981	1,06%
GROUPE A MILED	221 429	0,68%
M.S DRISS	201 950	0,62%
OPCVMs détenant moins de 0,5%	328 403	1,01%
Personnes physiques	2 349 372	7,22%
Personnes morales privées	628 455	1,93%
Etat Tunisien	22 944	0,07%
Actionnaires Etrangers	17 090 388	52,49%
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE	17 041 016	52,34%
Divers Etrangers	49 372	0,15%
Total	32 560 000	100,00%

7- Annexes

- a. Structure de l'Actionnariat & Principaux Actionnaires*
- b. Composition Nominative des Organes d'Administration*
- c. Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier*
 - d. Affectation du Résultat*
 - e. Renseignements Généraux*
- f. Document d'Information AGO Exercice 2022*
- g. Code de Gouvernance, Code de Déontologie Interne et chartes des Comités*

Composition Nominative des organes d'Administration (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)

Composition Du Conseil d'Administration*

	Nom	Mandat Actuel	Qualité de représentation	Parcours Professionnel
Président du Conseil d'Administration	Mr Kamel Néji	2020-2023	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration de l'UIB
	Mr Laurent Goutard	2020-2023	Administrateur	Directeur des réseaux bancaires internationaux, région Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-mer
	La Société Générale , représentée par Mme Véronique de la Bachellerie	2020-2023	Administrateur	Directrice de SG Consulting & Transformation
	Mme Asmae Hajjami	2021-2024	Administrateur	Membre du directoire – Société Générale Maroc
	Mme Emna Kallel	2020-2023	Administrateur Indépendant	Gérante de la société de conseil Coaching & Capital
	Mr Eric Wormser	2020-2023	Administrateur	Président du Directoire de SG Algérie
	Mr Habib Bouaziz	2020-2023	Administrateur	Gérant de la société immobilière ZEMNI
Administrateurs	La Société Tunisienne d'Investissement (STI) représentée par Mr Firas Saïed	2021-2022	Administrateur	Directeur Général HBG Holding
	Mr Mohamed Ali Ayed	2020-2023	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	Consultant et Ancien Secrétaire Général du Ministère des Finances
	Mr Mohamed Salah Souilem	2020-2023	Administrateur Indépendant	Ancien Directeur Général de la Banque Centrale de Tunisie
	La Société ARTES représentée par Mr Lassaad Ben Ammar	2021-2024	Administrateur	Directeur Général de la Société ARTES
	Mr Philippe Amestoy	2021-2022	Administrateur	Directeur Délégué de la zone Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-Mer Société Générale France

- L'UIB doit veiller à mettre en place une politique visant à instaurer la diversité de genre (Article 18) au niveau de l'organe d'administration (un taux de présence des femmes de 25% au niveau du Conseil d'Administration en 2021 vs un objectif de 40%) et à communiquer sur cet aspect au niveau du rapport destiné au public prévu à l'article 69 de la circulaire 2021-05 du 19 août 2021 relative au Cadre de Gouvernance des Banques et des Etablissements financiers.

*Une synthèse des travaux des comités rattachés au Conseil d'administration figure dans le présent rapport à partir de la page 102 conformément à l'Article 69 de la circulaire BCT 2021-05

Composition Nominative des organes d'Administration (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)

Médiateur

Mr Youssef Idani

Commissaires Aux Comptes

Finor représenté par Mr Walid Ben Salah

AMC-Ernst & Young - représenté par Mr Nouredine Hajji

Comité Des Risques

Président du Comité

Mr Mohamed Salah Souilem

Mme Véronique de la Bachèlerie

Membres

Mr Mohamed Ali Ayed

Mr Eric Wormser

Composition Nominative des organes d'Administration (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)

Comité d'Audit

Président du Comité

Mme Emna Kallel

Mme Asmae Hajjami

Membres

Mr Kamel Néji

Mr Firas Saied

Mr Philippe Amestoy

Comité De Nomination Et De Rémunération

Président du Comité

Mr Laurent Goutard

Membres

Mme Véronique de la Bachellerie

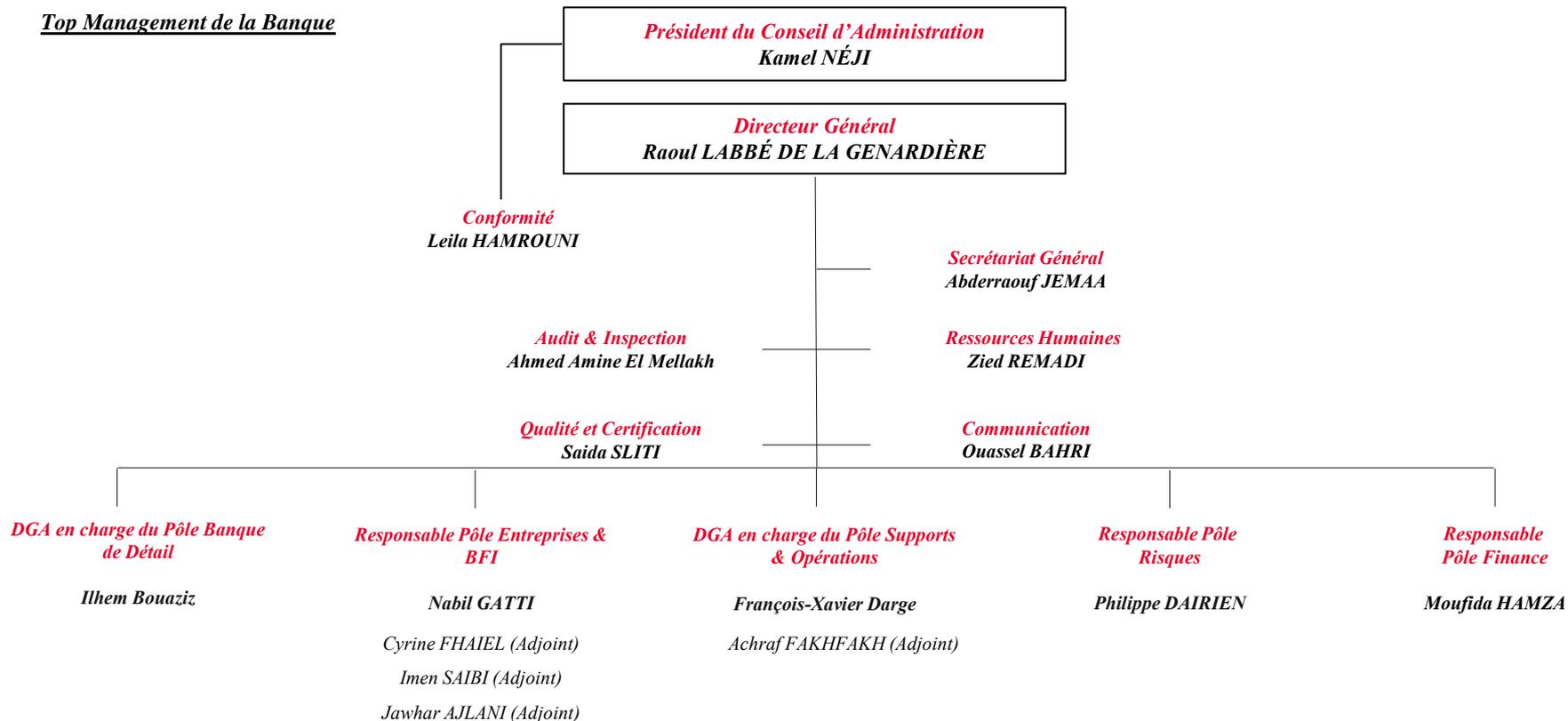
Mr Kamel Néji

7- Annexes

- a. Structure de l'Actionnariat & Principaux Actionnaires*
- b. Composition Nominative des Organes d'Administration*
- c. Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier*
- d. Affectation du Résultat*
- e. Renseignements Généraux*
- f. Document d'Information AGO Exercice 2022*
- g. Code de Gouvernance, Code de Déontologie Interne et chartes des Comités*

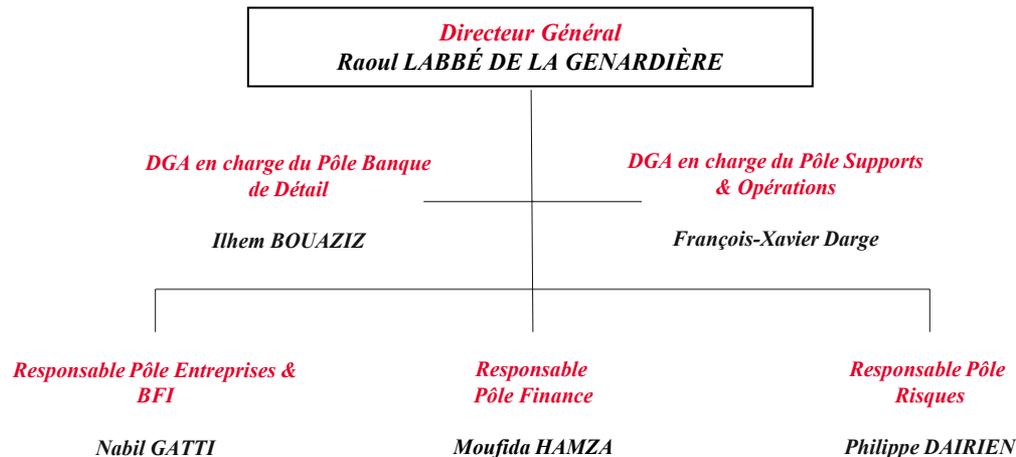
Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)

Top Management de la Banque



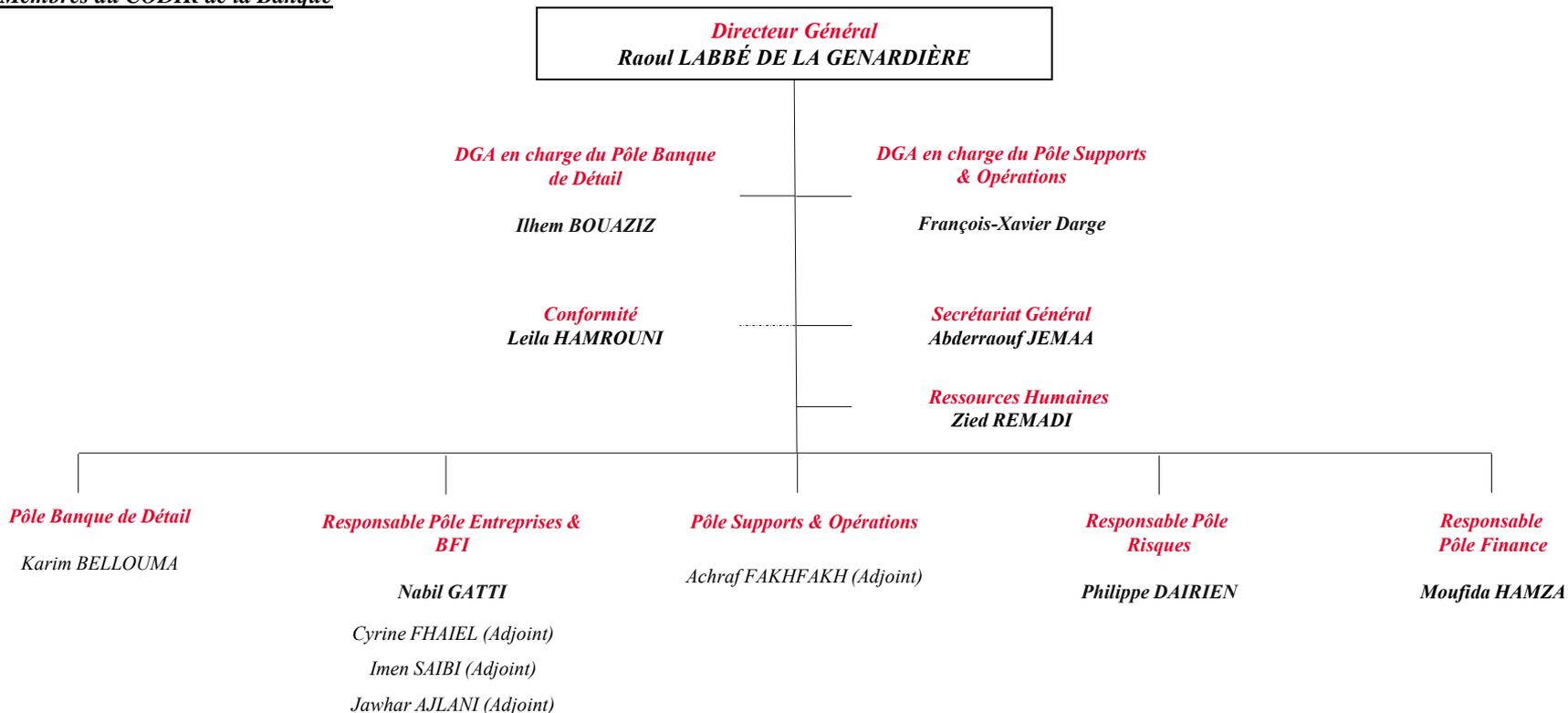
Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)

Membres du COMEX de la Banque



Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)

Membres du CODIR de la Banque



7- Annexes

- a. Structure de l'Actionnariat & Principaux Actionnaires*
- b. Composition Nominative des Organes d'Administration*
- c. Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier*
- d. Affectation du Résultat*
- e. Renseignements Généraux*
- f. Document d'Information AGO Exercice 2022*
- g. Code de Gouvernance, Code de Déontologie Interne et chartes des Comités*

Evolution Des Capitaux Propres Sur 3 Ans

	Capital social	Résultats reportés	Réserve légale	Autres réserves	Fonds social	Prime d'émission	Résultat de la période	Total des Capitaux propres
Situation à l'ouverture de l'exercice 2021	172 800	110 341	17 280	281 967	16 386	24 800	61 620	685 194
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	(79 595)	-	140 215	1 000	-	(61 620)	-
Distribution de dividendes	-	(24 192)	-	-	-	-	-	(24 192)
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des pertes	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	81 369	81 369
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	135	-	-	135
Situation à l'ouverture de l'exercice 2022	172 800	6 554	17 280	422 182	17 521	24 800	81 369	742 506
Affectation du résultat de l'exercice N-1	-	19 981	-	60 388	1 000	-	(81 369)	-
Distribution de dividendes	-	(24 192)	-	-	-	-	-	(24 192)
Report à nouveau	-	-	-	-	-	-	-	-
Résorption des pertes	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice	-	-	-	-	-	-	132 172	132 172
Autres mouvements sur Fonds social	-	-	-	-	91	-	-	91
Situation à la clôture de l'exercice 2022	172 800	2 343	17 280	482 570	18 612	24 800	132 172	850 577

7- Annexes

- a. Structure de l'Actionnariat & Principaux Actionnaires*
- b. Composition Nominative des Organes d'Administration*
- c. Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier*
- d. Affectation du Résultat*
- e. Renseignements Généraux*
- f. Document d'Information AGO Exercice 2022*
- g. Code de Gouvernance, Code de Déontologie Interne et chartes des Comités*

Renseignements Généraux

Dénomination Sociale :

UNION INTERNATIONALE DE BANQUES

Date de Constitution : 09/12/1963

Forme juridique : Société anonyme de droit tunisien

Secteur d'activité : Banque

Législation particulière : Loi n°2016-48 du 11 juillet 2016 relative aux banques et institutions financières

Registre de commerce N° : B 615 1996

Siège Social :

65, AVENUE HABIB BOURGUIBA- 1000 TUNIS

Tél. : (00 216) 81 102 020

Fax : (00 216) 71 218 009

Site web: www.uib.com.tn

Objet Social:

- Réception des dépôts du public quelles qu'en soient la durée et la forme,
- Octroi de crédits sous toutes leurs formes,
- Exercice, à titre d'intermédiaire, des opérations de change,
- Mise à la disposition de la clientèle et la gestion des moyens de paiement,
- Conseil et assistance en matière de gestion de patrimoine, de gestion financière, d'ingénierie financière et d'une manière générale tous les services destinés à faciliter la création, le développement et la restructuration des entreprises,
- Prise de participations, sous certaines conditions, au capital d'entreprises existantes ou en création.

7- Annexes

- a. Structure de l'Actionnariat & Principaux Actionnaires*
- b. Composition Nominative des Organes d'Administration*
- c. Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier*
 - d. Affectation du Résultat*
 - e. Renseignements Généraux*
 - f. Document d'Information AGO Exercice 2022*
- g. Code de Gouvernance, Code de Déontologie Interne et chartes des Comités*

Document d'Information AGO Exercice 2022

I- Renseignements concernant l'Assemblée Générale

I-1 Election des membres du Conseil d'Administration

I-1-1 Membres du Conseil d'Administration

Nom	Représentant permanent	Période de l'actuel mandat	Qualité	Activité professionnelle
Kamel Néji		2020-2023	Président du Conseil d'Administration	Président du Conseil d'Administration de l'UIB
Laurent Goutard		2020-2023	Administrateur	Directeur des réseaux bancaires internationaux, région Afrique, Bassin méditerranéen et Outre-mer
La Société Générale	Véronique de la Bachellerie	2020-2023	Administrateur	Directrice de SG Conculting & Transformation
Philippe Amestoy		2021-2022	Administrateur	Directeur Délégué de la zone Afrique, Bassin Méditerranéen et Outre-Mer Société Générale France
ARTES	Lassaad Ben Ammar	2021-2024	Administrateur	Directeur Général de la Société ARTES
STE TUNISIENNE D'INVESTISSEMENT (STI)	Firas Saied	2021-2022	Administrateur	Directeur Général HBG Holding
Eric Wormser		2020-2023	Administrateur	Président du Directoire de SG Algérie
Asmae Hajjami		2021-2024	Administrateur	Membre du directoire – Société Générale Maroc
Habib Bouaziz		2020-2023	Administrateur	Gérant de la société immobilière ZEMNI
Emna Kallel		2020-2023	Administrateur indépendant	Gérante de la société de conseil Coaching & Capital
Mohamed Salah Souilem		2020-2023	Administrateur indépendant	Ancien Directeur Général de la Banque Centrale de Tunisie
Mohamed Ali Ayed		2020-2023	Administrateur représentant les actionnaires minoritaires	Consultant et Ancien Secrétaire Général du Ministère des Finances

Document d'Information AGO Exercice 2022

I-1-2 Renseignements supplémentaires sur les candidats.

Néant

I-1-3 Participation de 5% ou plus dans le capital de la société ou dans l'une de ses filiales.

- La Société Générale détient 52,34% du capital social de l'UIB représentée par Mme Véronique DE LA BACHELERIE = 52,34% => **52,34%**
- Groupe BOUCHAMAOUÏ = 9,98% => **9,98%**
- Famille MZABI = 9,46% => **9,46%**
- Famille Habib Bouaziz = 5,84% => **5,84%**
- Groupe SASSI = 5,12% => **5,12%**

I-3 Personnes intéressées dans certains points de l'ordre du jour.

Néant.

II - Renseignement concernant le droit de vote et la répartition du capital

2.1 Nombre de titres comportant droit de vote, le cas échéant par catégorie.

2.1.1 Pour chaque catégorie de titres comportant droit de vote, indication du nombre de titres et des particularités du droit de vote.

Le capital de la banque est constitué de 32 560 000 actions et de 2 000 000 certificats d'investissement.

Document d'Information AGO Exercice 2022

Les 2 000 000 certificats de droits de vote issus des 2 000 000 certificats d'investissement sont répartis sur les actionnaires détenteurs des 32 560 000 actions en proportion de leurs parts.

2.2 Date d'inscription au registre des actionnaires.

2.2.1 Indications de la date d'inscription au registre des actionnaires pour déterminer ceux qui auront droit de vote à l'Assemblée ou, à défaut, des conditions dans lesquelles les actionnaires pourront exercer leur droit de vote.

Conformément à l'article 16 des statuts de la banque, les droits conférés par les actions sont :

Chaque action donne droit, dans la propriété de l'actif social, à une part proportionnelle au nombre des actions émises.

La part de chaque actionnaire dans les bénéfices est déterminée proportionnellement à sa participation dans le capital social conformément à la réglementation en vigueur.

*Tout actionnaire détenant au moins **trois** pour cent du capital social a le droit d'obtenir, à tout moment, communication des copies des états financiers et des rapports présentés aux Assemblées Générales relatifs aux trois derniers exercices, ainsi que les copies des procès-verbaux, feuilles de présence des Assemblées Générales Ordinaires tenues au cours des trois derniers exercices.*

Document d'Information AGO Exercice 2022

Des actionnaires réunis détenant cette fraction du capital peuvent obtenir communication des dites pièces et donner mandat à celui qui exercera ce droit en leur lieu et place.

Conformément à l'art 39 des statuts l'AGO se compose des actionnaires propriétaires d'au moins 10 actions libérées. Plusieurs actionnaires peuvent se réunir pour atteindre le minimum susvisé et se faire représenter par l'un d'eux. Quant au quorum, l'AGO ne délibère valablement que si elle est composée d'un nombre d'actionnaires représentant au moins le tiers des actions donnant droit au vote. A défaut de quorum, une nouvelle AGO est convoquée dans les 15 jours et délibère quelque soit le nombre des actionnaires présents ou représentés.

Pour l'AGE, aucun nombre d'actions n'est exigé pour pouvoir assister à l'Assemblée.

Elle délibère valablement sur première convocation que si les présents ou représentés détiennent au moins la moitié du capital et sur 2^{ème} convocation si le 1/3 du capital.

2.3 Répartition du capital.

2.3.1 Nom des actionnaires qui détiennent plus de 5% du capital.

- La Société Générale détient 52,34 % du capital social de l'UIB représentée par Mme Véronique DE LA BACHELERIE = 52,34% => **52,34%**
- Groupe BOUCHAMAOU = 9,98% => **9,98%**
- Famille MZABI = 9,46% => **9,46%**
- Famille Habib Bouaziz = 5,84% => **5,84%**
- Groupe SASSI = 5,12% => **5,12%**

7- Annexes

- a. Structure de l'Actionnariat & Principaux Actionnaires*
- b. Composition Nominative des Organes d'Administration*
- c. Organisation de l'Établissement et Lignes de Métier*
- d. Affectation du Résultat*
- e. Renseignements Généraux*
- f. Document d'Information AGO Exercice 2022*
- g. Code de Gouvernance, Code de Déontologie Interne et chartes des Comités*

Code de Gouvernance, Code de Déontologie Interne et Chartes des comités (article 69 de la circulaire BCT 2021-05)

Le Code de Gouvernance, le code de déontologie interne et les chartes des comités sont publiés sur le site de la Banque (www.uib.com.tn). Ils ont été approuvés par le conseil d'administration en date du 07 Mars 2018 et ont été mis à jour par le Conseil d'Administration du 16 Mars 2023 suite à la parution de la circulaire BCT 2021-05 du 19 août 2021 relative au Cadre de gouvernance des banques et des établissements financiers

II

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31

Décembre 2022

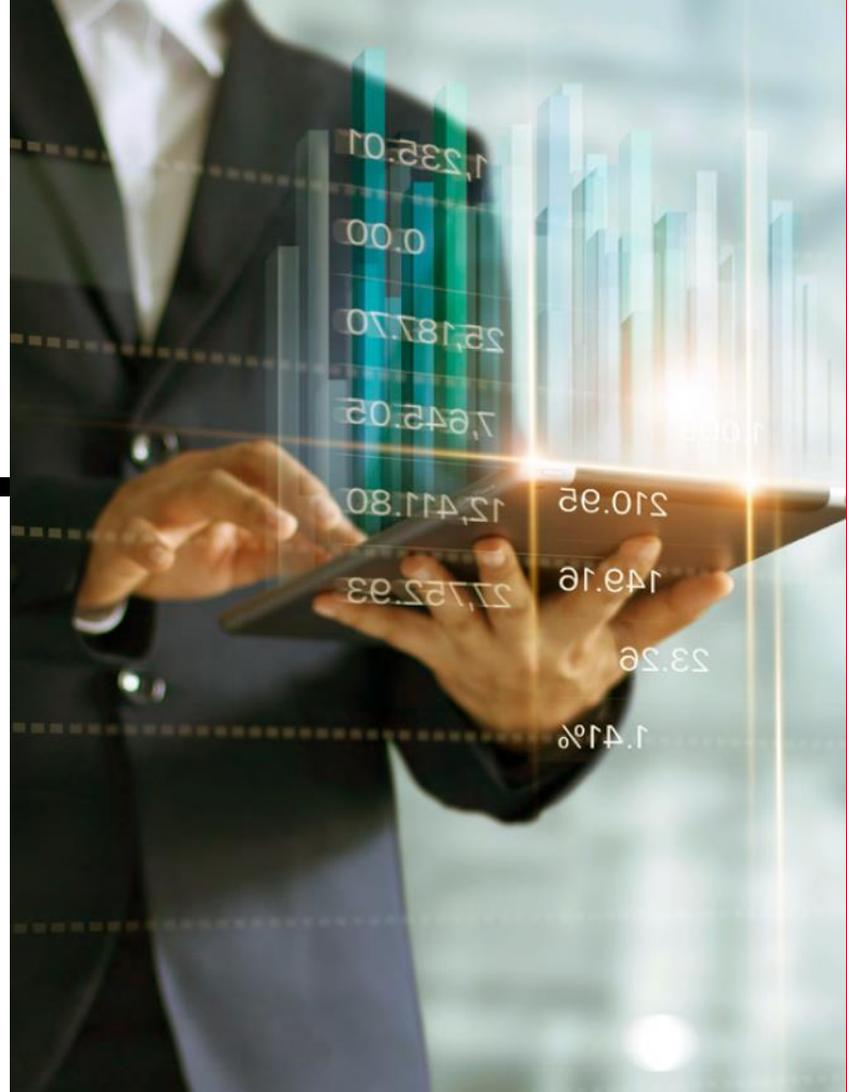
1- Bilan

2- Etat des Engagements Hors Bilan

3- Etat de Résultat

4- Etat de Flux de Trésorerie

5- Notes aux Etats Financiers



Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos au 31 Décembre 2022

III

*Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes
Sur Les Etats Financiers Individuels*



GRUPE SOCIETE GENERALE



Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

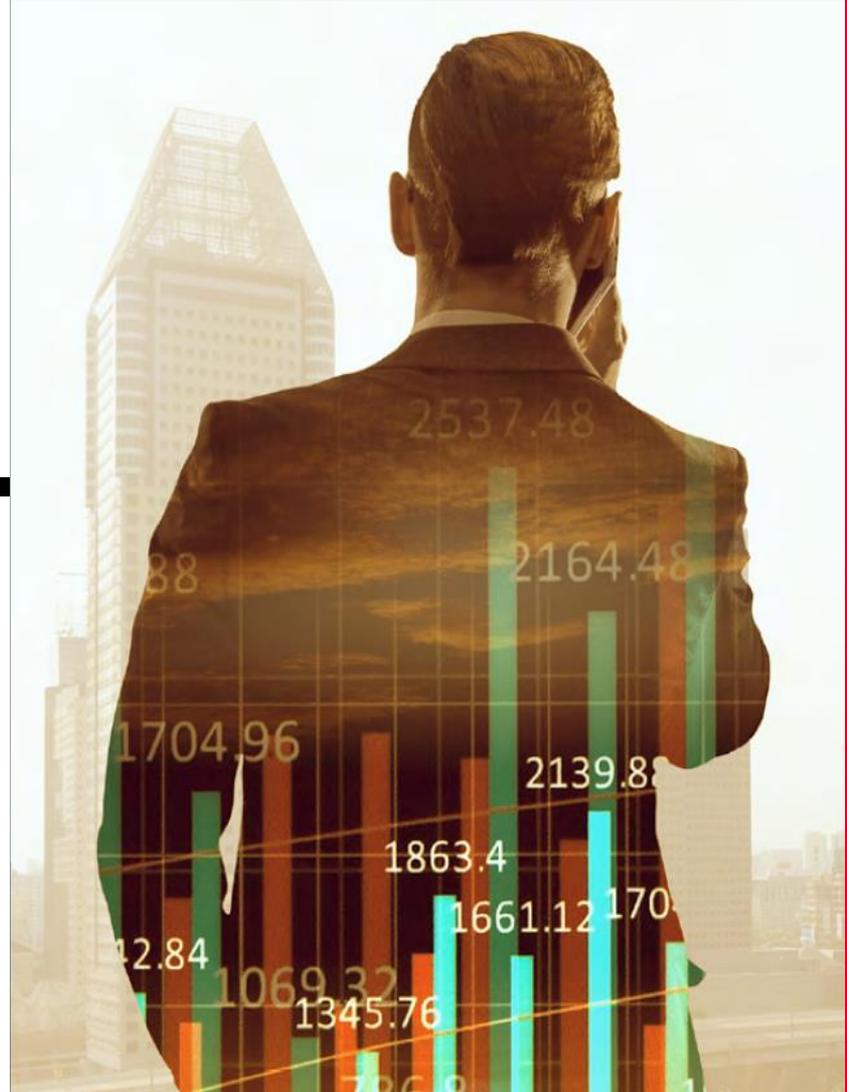
Rapports Général et Spécial des Commissaires Aux Comptes Sur Les Etats Financiers Individuels

IV

*Rapport du Conseil d'Administration À l'Assemblée
Générale Ordinaire relatif À la Gestion du Groupe UIB*



GRUPE SOCIETE GENERALE



1- Périmètre & Méthodes de consolidation

2- Activité des Filiales de l'UIB & Des Entreprises Associées

1- Périmètre & Méthodes de consolidation

Périmètre & Méthodes De Consolidation

❑ Périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe UIB comprend :

- la société mère : UIB,
- les filiales : les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce un contrôle exclusif,
- les entreprises associées: les sociétés sur lesquelles l'UIB exerce une influence notable.

❑ Méthodes de consolidation

La méthode utilisée pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre est l'intégration globale (hormis UIB Assurances)

Cette méthode requiert la substitution du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales par l'ensemble des éléments actifs et passifs de celles-ci tout en dégageant la part des intérêts minoritaires dans les capitaux propres et le résultat.

La méthode utilisée pour la consolidation de la Société UIB Assurances est la mise en équivalence.

C'est une méthode de comptabilisation et de présentation selon laquelle la participation est initialement enregistrée au coût et est ensuite ajustée pour prendre en compte les changements postérieurs à l'acquisition de la quote-part du co-entrepreneur dans les capitaux propres de l'entité contrôlée conjointement. L'état de résultat reflète la quote-part du Co-entrepreneur dans les résultats de l'entité contrôlée conjointement.

Périmètre & Méthodes De Consolidation

Le tableau suivant synthétise le périmètre et les méthodes de consolidation utilisées pour l'élaboration des états financiers consolidés du Groupe UIB :

Sociétés	Secteur	Pourcentage de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	Pourcentage d'intérêt
Union Internationale de Banques	Financier	100%	Mère	Intégration Globale	100%
Internationale de Recouvrement de Créances	Financier	99,97%	Filiale	Intégration Globale	99,97%
UIB Finance	Financier	99,92%	Filiale	Intégration Globale	99,92%
International SICAR	Financier	34%	Filiale	Intégration Globale	34%
UIB Assurances	Assurance	49%	Entreprise Associée	Mise en Equivalence	49%

Un portefeuille de filiales de taille réduite, en lien avec l'activité bancaire

- L'UIB détient des participations dans trois filiales et une entreprise associée, et ce, contrairement à la plupart des autres grandes banques qui en détiennent souvent un nombre beaucoup plus élevé.
- Le choix fait, est de centrer les filiales sur des activités porteuses de valeur ajoutée pour les clients (Gestion d'actifs - intermédiation en bourse - Assurances) ou directement en lien avec le recouvrement de créances.

2- Activité des Filiales de l'UIB & Des Entreprises Associées

International SICAR-(IS)

INDICATEURS D'ACTIVITÉ 2022 (EN KTND)

- ✓ Les ressources de l'International Sicar atteignent **66 104 KTND** à fin 2022, la part des fonds gérés demeure appréciable avec un poids de **84%** des ressources de la société,
- ✓ Une amélioration des rétrocessions effectuées sur la rubriques Fonds gérés UIB qui se situent à **1 275 KTND** en 2022 contre **933 KTND** en 2021 soit une amélioration de **+37%**,
- ✓ En matière de mobilisation des investissements, on enregistre durant l'exercice 2022 une augmentation de **1 815 KTND** soit **+24%** par rapport à l'année précédente.
- ✓ Le montant annuel des décaissements liés aux immobilisations Financières au titre de l'exercice 2022 est de **9 500 KTND** contre **7 685 KTND** en 2021.

(Unité : en KTND)

Rubrique	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Ressources	25 553	35 796	45 433	55 463	55 623	66 104
- Capitaux propres	4 393	4 107	3 994	4 031	4 199	4 688
- Fonds Gérés	15 026	25 559	35 489	45 489	45 489	55 489
- Ressources spéciales	6 134	6 130	5 950	5 943	5 935	5 927
Rétrocessions annuelles en principal (A)	740	790	589	288	598	890
- Fonds propres	298	262	289	74	104	77
- Fonds Gérés UIB	442	528	300	214	494	813
Rétrocessions annuelles en plus-values (B)	324	285	253	375	455	484
- Fonds propres	84	24	16	22	16	22
- Fonds Gérés UIB	240	261	237	353	439	462
Recouvrement Annuel (A+B)	1 064	1 075	842	663	1 053	1 374
- Fonds propres	382	286	305	96	120	99
- Fonds Gérés UIB	682	789	537	567	933	1 275
Investissements Nouveaux	1 729	1 277	5 250	7 613	7 685	9 500
- Fonds propres	100	173	377	184	292	367
- Fonds Gérés	1 629	1 105	4 873	7 429	7 393	9 133

International SICAR-(IS)

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

- ✓ Le Chiffre d'Affaires a atteint **1 262 KTND** en 2022 vs **789 KTND** en 2021
- ✓ Un accroissement des produits d'exploitation de + **60%** boosté principalement par la progression des commissions d'études de +**86%** et des commissions de rendement portefeuille de +**98%**.
- ✓ L'arbitrage entre la progression des produits et des charges, fait ressortir un niveau remarquable du résultat d'exploitation qui atteint **468 KTND** contre **76 KTND** en 2021 et s'accroît de +**516%**
- ✓ Le résultat Net s'est apprécié de **190%**, il se situe à **488 KTND** en 2022 contre **168 KTND** en 2021.

<u>En KTND</u>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Revenus d'exploitation	643	522	362	382	393	422	348	309	505	567	789	1 262
Charges d'exploitation	-467	-507	-595	-533	-481	-846	-738	-747	-770	-616	-713	-793
- Dotations/reprises sur provisions	-221	-298	-878	-40	87	-264	-114	-80	-44	-15	-7	-33
Résultat d'exploitation	-46	-282	-1 111	-191	-88	-424	-391	-438	-265	-49	76	468
Revenus des Placements Nets	63	71	78	124	150	154	127	152	154	88	57	57
Autres gains/Pertes ordinaires	0	0	1	-31	1	-10	-59	1	0	0	38	1
Impôts sur les sociétés et contrib.except	0	0	1	1	-1	-6	-1	-1	-2	-2	-2	-39
Résultat net	17	-212	-1 035	-99	61	-286	-324	-286	-113	37	168	488
Capitaux Propres (Avant Affectation)	6 287	6 075	5 040	4 941	5 003	4 717	4 393	4 107	3 994	4 031	4 199	4 688
Total Bilan	37 804	34 202	34 700	34 324	33 499	34 258	32 892	43 287	53 080	62 943	63 631	74 982

International SICAR-(IS)

Bilan au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

Actifs	31/12/2022	31/12/2021
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	7	7
Amortissements Immobilisations incorporelles	-7	-6
Immobilisations incorporelles nettes	0,5	1
Immobilisations corporelles	156	154
Amortissements Immobilisations corporelles	-75	-52
Immobilisations corporelles nettes	81	102
Immobilisations financières brute Fonds Propres :	5 874	5 582
Immobilisations financières nettes FP	3 810	3 520
Plus values / immobilisations financières FP	2 064	2 062
Plus values réservés FP	-1 684	-1 682
Provisions	-1 457	-1 448
Immobilisations financières nettes sur Fonds Propres	2 732	2 452
Emplois sur fonds gérés pour compte	51 035	42 851
Immobilisations financières nettes FG	44 601	36 289
Plus values / immobilisations financières FG	6 434	6 562
Emplois sur Fonds Gérés pour compte nets	51 035	42 851
Quote part plus values / immobilisations financières FG	38	38
Quote part plus values réservés FG	-24	-24
Provision quote part plus values FG	-12	-12
Part SICAR (+) values des participations sur Fonds Gérés	1	1
Total des actifs non courants	53 850	45 407
<u>ACTIFS COURANTS</u>		
Autres actifs courants	1 979	1 297
Placements et autres actifs financiers	18 900	15 151
Liquidités et équivalents de liquidités/Fonds Propres	14	84
Trésorerie/ Fonds Gérés	239	1 692
Total des actifs courants	21 132	18 224
Total des actifs	74 982	63 631

International SICAR-(IS)

Bilan au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2022	31/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	5 000	5 000
Réserves	1 039	1 039
Résultats reportés	-1 840	-2 008
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	4 199	4 031
Résultat de l'exercice	488	168
Total capitaux propres avant affectation	4 688	4 199
PASSIFS		
<u>Passifs non courants</u>		
Fonds gérés pour compte	69 702	59 084
Total des passifs non courants	69 702	59 084
<u>Passifs courants</u>		
Autres passifs courants	592	348
Total des passifs courants	592	348
Total des passifs	70 295	59 431
Total des capitaux propres et des passifs	74 982	63 631

International SICAR-(IS)

Etat de Flux De Trésorerie au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

Lib	31/12/2022	31/12/2021
Flux de Trésorerie Liés à l'Exploitation		
Résultat Net d'Impôt	488	168
Ajustement pour :		
Amortissement	23	7
Provisions	10	0
Plus value sur cession d'immobilisations	0	-38
Plus values réservées	2	17
Variation des :		
Passifs courants	245	43
Actifs courants	-556	-186
Flux de Trésorerie Provenant de l'Exploitation	212	13
Flux de Trésorerie Liés à l'Investissement		
Décassement provenant de l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	-3	-106
Encaissement provenant de la cession des immobilisations corporelles et incorporelles	-	38
Décassement provenant de l'acquisition des immobilisations financières	-9 500	-7 685
Encaissement provenant de la cession des immobilisations financières	898	606
Flux de Trésorerie Provenant des Activités d'Investissement	- 8 605	-7 147
Flux de Trésorerie Liés aux Activités de Financement		
Décassement Provenant des Fonds Gérés UIB	-388	-215
Encaissement Provenant des Fonds Gérés UIB	10 388	215
Décassement sur Fonds Gérés Foprodi	-8	-8
Encaissement Provenant du Gain sur fonds Gérés UIB	752	627
Décassement provenant du gain sur fonds gérés non recouvré UIB	17	-123
Décassement provenant du gain à rétrocéder au fonds gérés Immobilier SALAMBO	0,2	-1
Encaissement provenant du gain non recouvré au fonds gérés Immobilier SALAMBO	-145	6
Décassement provenant du gain sur foprodi	-3	-2
Encaissement provenant du gain non recouvré sur foprodi	5	19
Encaissement provenant du gain à rétrocéder au fonds gérés Mr KAABI	0,1	0,1
Encaissement provenant du gain à rétrocéder au Fonds Gérés BOUCHIBA	0	0
Décassement provenant du gain à rétrocéder BOUCHIBA	-0,2	-42
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	10 619	476
Variation de trésorerie	2 226	-6 658
Trésorerie début de l'exercice	16 927	23 585
Trésorerie fin de l'exercice	19 153	16 927

Internationale De Recouvrement Des Créances (IRC)

- Le portefeuille global de l'IRC est composé de **53 340 dossiers** totalisant **216 MTND** vs **54 026 dossiers** totalisant **271 MTND** en 2021 et ce, suite à des opérations de radiation et/ou de recouvrement; en outre, 31 dossiers d'une valeur globale de **17 MTND** sont gérés pour le compte de la SICAR
- Les revenus de recouvrement ont atteint **2 456 KTND** en 2022 vs 2 631 en 2021
- Le résultat d'exploitation a atteint **839 KTND** en 2022 vs 1 317 KTND en 2021
- Le résultat net s'élève à **660 KTND** en 2022 vs 915 KTND en 2021

En KTND	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Revenus de recouvrement	1 546	961	2 154	2 960	1 968	1 723	3 301	3 268	2 506	2 493	2 631	2 456
Charges de recouvrement	-91	-93	-192	-275	-122	-143	-237	-292	-178	-215	-181	-280
Revenu net de recouvrement	1 455	868	1 962	2 685	1 846	1 580	3 064	2 976	2 328	2 278	2 450	2 175
Gain / Correction de valeurs sur portefeuille des créances à recouvrer	96	50	28	35	224	420	13	12	15	8	4	85
Charges opératoires	-422	-588	-655	-664	-609	-622	-724	-906	-918	-977	-1 137	-1 422
Résultat d'Exploitation	1 129	330	1 336	2 056	1 461	1 379	2 352	2 082	1 424	1 309	1 317	839
Produits Nets de Placement	90	75	106	167	183	150	190	269	246	138	145	197
Impôts sur les Sociétés	-179	-554	-798	-424	-541	-537	-892	-847	-616	-543	-548	-586
Résultat Net	791	224	887	1 423	1 103	877	1 652	1 502	1 051	927	915	660
Capitaux Propres (Avant Affectation)	1 862	1 330	1 991	2 556	2 252	1 989	2 778	2 621	2 214	2 134	2 120	1 871
Total Bilan	2 055	1 533	2 655	3 249	3 942	2 433	3 535	3 056	2 746	2 647	2 689	2 701

Internationale De Recouvrement Des Créances (IRC)

Bilan au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

Lib	31/12/2022	31/12/2021
<u>Actifs courants</u>		
AC1- Liquidités et équivalents de liquidité	999	275
AC2- Placements et autres actifs financiers		
Placement à court terme	1 500	2 000
AC3- Portefeuille de créances à recouvrer pour propre compte		
Créances bancaires	47	47
AC6- Autres actifs courants	40	47
AC7- Actifs non courants destinés à la vente	-	171
Total des actifs courants	2 585	2 540
<u>Actifs Non courants</u>		
Immobilisations incorporelles	16	18
Immobilisations corporelles	99	130
Immobilisations financières	0,4	0,4
Total des actifs non courants	116	149
Total des actifs	2 701	2 689
<u>Passif courants</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	52	0,2
Autres passifs courants	580	481
Total des passifs courants	632	481
<u>Passifs non courants</u>		
PA7 - Provisions pour risques et charges	198	88
Total des passifs non courants	198	88
Total des passifs	830	569
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 - Capital social	1 000	1 000
CP2 - Réserves	142	136
CP4 - Résultat reportés	70	70
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	1 211	1 206
CP5- Résultat de l'exercice	660	915
Total des capitaux propres avant affectation	1 871	2 120
Total des capitaux propres et des passifs	2 701	2 689

Internationale De Recouvrement Des Créances (IRC)

Etat de Flux De Trésorerie au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Nominal recouvré et encaissé sur créances achetées	2 104	2 111
Intérêts encaissés sur créances achetées	475	553
Recouvrement en instance d'affectation		
Sommes versées aux cédantes de créances achetées		
Sommes versées aux fournisseurs	-372	-351
Sommes versées au personnel	-896	-844
Revenus des placements courants	197	51
Intérêts payés	-2	-2
Impôts et taxes payés	-198	-50
Impôts sur les bénéfices payé	-551	-479
Flux de trésorerie provenant/ affectés à l'exploitation	756	990
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	-14	-23
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	381	-
Flux de trésoreries affectés aux activités d'investissement	367	-23
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Dividendes et autres distributions	-900	-920
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement	-900	-920
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités		
Variation de trésorerie	224	47
Trésorerie au début de l'exercice	2 275	2 228
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 499	2 275

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX INDICATEURS

- Un total Produits d'Exploitation de **1 276 KTND** en 2022 vs 942 KTND en 2021
- Un Résultat Net de **619 KTND** en 2022 vs 519 KTND en 2021
- UIB Finance gère l'internationale obligataire SICAV dont l'actif net est passé de **159,8 millions de dinars** en 2021 à **163,8 millions de dinars** en 2022, avec un rendement de **+6,2%** en 2022 (4^{ème} meilleur rendement du secteur / 31 SICAV)

En KTND	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Produits d'exploitation	527	305	437	187	186	288	278	292	386	603	942	1 276
Charges d'exploitation	-486	-342	-309	-329	-326	-349	-365	-403	-446	-406	-413	-643
<i>Dont Dotations/reprises nettes aux provisions et amortissements</i>	-26	-27	-	-	-	-	1	1	-2	-6	-6	-33
Résultat d'exploitation	15	-65	128	-142	-140	-61	-86	-112	-59	196	529	633
<i>Produits/charges financières et autres gains/pertes ordinaires</i>	26	102	32	3	16	1	26	36	26	50	68	124
<i>Impôts sur les sociétés et contribution exceptionnelle</i>	-0,6	-0,4	-1,0	-0,5	-0,5	-1,7	-0,7	-0,9	-1,2	-1,7	-78,1	-138,4
Résultat Net	39	37	160	-138	-124	-62	-61	-75,5	-41,1	243	519	619
Capitaux Propres (Avant Affectation)	569	607	766	628	504	1 103	1 042	966	925	1 168	1 688	2 306
Total Bilan	1 110	2 103	1 201	1 059	1 167	1 947	1 781	2 148	2 860	3 636	3 513	4 131

Bilan au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

	31/12/2022	31/12/2021
ACTIFS		
Actifs immobilisés		
Immobilisations incorporelles	248	248
Moins : amortissements	-248	-244
	0	4
Immobilisations corporelles	2	2
Moins : amortissements	-2	-2
	0	0
Immobilisations Financières	841	782
Provisions	0	0
	841	782
Total des actifs immobilisés	841	786
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	841	786
Clients et comptes rattachés	39	5
(Moins : provisions)	-2	-2
	36	3
Intermédiaires acheteurs	12	20
Autres actifs courants	651	632
Liquidités et équivalents de liquidités	2 592	2 072
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	3 291	2 727
TOTAL DES ACTIFS	4 131	3 513
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		
Capital Social	1 094	1 094
Réserve légale	37	14
Autres capitaux propres	114	114
Résultats Reportés	442	-54
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice	1 688	1 168
Résultat de l'exercice	619	519
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	2 306	1 688
Passifs non courants		
Provision	126	88
Total des passifs non courants	126	88
Passifs courants		
Clients, et comptes rattachés Passifs	1 020	1 269
Intermédiaires vendeurs	28	40
Autres Passifs courants	651	429
Total des passifs courants	1 699	1 737
TOTAL DES PASSIFS	1 825	1 825
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	4 131	3 513

Etat de Flux De Trésorerie au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

Lib	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	889	162
Sommes versés aux fournisseurs	-59	-165
Sommes versés au personnel	-298	-192
Encaissement de dividendes	60	42
Sommes versées à l'Etat	-139	-119
Intérêts encaissés	148	89
Intérêts payés	-21	-21
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	579	-205
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	0	0
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	-59	-30
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	0	0
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	-59	-30
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	0	0
Flux de trésorerie liés aux activités de placement		
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de placement	0	0
Variation de trésorerie	520	-234
Trésorerie au début de l'exercice	2 072	2 306
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 592	2 072

UIB Assurances – Société en voie de Lancement

Etat de Résultat au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

Lib	31/12/2022	31/12/2021
RTV- Sous total (Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie)		
PRNT1- Produits des placements		
PRNT11- Revenus des placements	460	335
	460	335
CHNT3- Autres charges non techniques	-588	-332
Résultat provenant des activités ordinaires	-128	3
CHNT4- Impôts sur le résultat	0	0
Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	-128	3
CHNT5- Pertes Extraordinaires	0	-5
Résultat net de l'exercice	-128	-2

UIB Assurances – Société en voie de Lancement

Bilan au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

<u>Actifs</u>	<u>ACTIF</u>	<u>31/12/2022</u>	<u>31/12/2021</u>
AC1-Actifs incorporels			
AC12- Concessions, brevets, licences, marques		4 570	2 342
AC2-Actifs corporels d'exploitation			
AC21-Installations techniques et machines		1 266	643
AC3-Placements			
AC336- Autres		68	66
AC6-Créances			
AC63-Autres créances			
AC631-Personnel		20	0
AC632-Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques		92	0
AC633-Débiteurs divers		1	0
		113	0
AC7-Autres éléments d'actif			
AC71-Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse		3 584	10 625
AC72-Charges reportées			
AC722-Autres charges à répartir		6 419	3 154
AC73-Comptes de régularisation Actif			
AC733-Autres comptes de régularisation		77	67
		10 080	13 846
	Total de l'actif	16 096	16 897

UIB Assurances – Société en voie de Lancement

Bilan au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

Capitaux Propres & Passifs

Lib	31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres		
CP1-Capitaux Propres	30 000	30 000
CP1' Capital souscrit non appelé	-15 000	-15 000
CP5- Résultat reporté	-7	-5
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 993	14 995
CP6- Résultat de l'exercice	-128	-2
Total capitaux propres avant affectation	14 864	14 993
PA6-Autres dettes		
PA63-Autres dettes		
PA632-Personnel	319	271
PA633-Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques	269	214
PA634-Créditeurs divers	643	1 419
	1 232	1 904
Total du passif	1 232	1 904
Total des capitaux propres et du passif	16 096	16 897

UIB Assurances – Société en voie de Lancement

Etat de Flux De Trésorerie au 31 Décembre 2022 (Unité : En KTND)

Lib	31/12/2022	31/12/2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	-2 075	-1 457
Décassements liés à l'acquisition de placements financiers	-2	-11
Encaissements liés à la cession de placements financiers	13	0
Taxes sur les assurances versées au Trésor	-1 680	-930
Produits financiers reçus	436	338
Autres mouvements	-2	-7
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	-3 310	-2 067
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-3 731	-1 988
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement	-3 731	-1 988
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'actions	0	0
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	0	0
Variation de trésorerie	-7 041	-4 055
Trésorerie au début de l'exercice	10 625	14 679
Trésorerie à la clôture de l'exercice	3 584	10 625



Etats Financiers Consolidés pour l'exercice clos au 31

Décembre 2022

1- Bilan Consolidé

2- Etat des Engagements Hors Bilan Consolidé

3- Etat de Résultat Consolidé

4- Etat de Flux de Trésorerie Consolidé

5- Notes aux Etats Financiers



Résultats Financiers Consolidés Au 31/12/2022

Les états financiers consolidés du Groupe Union Internationale de Banques UIB pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022 font apparaître un total bilan de **7 259,9 MTND** et un bénéfice consolidé de **132,5 MTND** vs 82,8 MTND en 2021.

Résultats Financiers Consolidés Au 31/12/2022

BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Actif			
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	1	95 996	242 692
Créances sur les établissements bancaires et financiers	2	141 904	92 841
Créances sur la clientèle	3	6 377 260	5 949 532
Portefeuille-titres commercial	4	93 236	28 870
Portefeuille d'investissement	5	371 385	345 573
Valeurs immobilisées	7	67 629	65 785
Autres actifs	8	67 611	58 638
Actif d'impôt différé	9	37 618	37 652
Titres mis en équivalence	6	7 284	5 807
Total Actifs		7 259 923	6 827 390
Passif			
Banque Centrale et CCP	10	-	5
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	11	5 800	67 623
Dépôts et avoirs de la clientèle	12	5 885 608	5 420 565
Emprunts et ressources spéciales	13	252 962	329 416
Autres passifs	14	222 431	226 947
Impôt différé Passif		18	25
Total Passifs		6 366 819	6 044 581
Intérêts des minoritaires dans les autres capitaux propres		2 783	2 668
Intérêts des minoritaires dans le résultat		327	116
Intérêts Minoritaires		3 110	2 784
Capitaux propres			
Capital		172 800	172 800
Réserves		546 234	484 217
Résultats reportés		38 421	40 226
Résultats reportés hors modifications comptables		38 421	40 226
Résultat de l'exercice		132 539	82 782
Total capitaux propres	15	889 994	780 025
Total capitaux propres et passifs		7 259 923	6 827 390

Résultats Financiers Consolidés Au 31/12/2022

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN CONSOLIDÉ ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 2022 (En Milliers De Dinars)

	Notes	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Passifs éventuels			
Cautions, avals et autres garanties données	16	695 894	629 385
Crédits documentaires	17	397 751	391 535
Total des passifs éventuels		1 093 645	1 020 920
Engagements donnés			
Engagements de financements donnés	18	185 365	217 138
Engagements sur Titres		7 350	7 350
Total des engagements donnés		192 715	224 488
Engagements reçus			
Garanties reçues	19	2 392 032	2 000 200
Total des engagements reçus		2 392 032	2 000 200

Résultats Financiers Consolidés Au 31/12/2022

ETAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2022 (Unité : en milliers de Dinars)

	Notes	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Produits d'exploitation bancaire			
Intérêts et revenus assimilés	20	540 851	489 193
Commissions (en produits)	21	159 079	148 480
Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	22	37 241	26 493
Revenus du portefeuille d'investissement	23	26 957	23 274
Total des produits d'exploitation bancaire		764 128	687 440
Charges d'exploitation bancaire			
Intérêts courus et charges assimilés	24	(263 821)	(236 692)
Commissions encourues	25	(7 061)	(6 333)
Total charges d'exploitation bancaire		(270 882)	(243 025)
Produit net bancaire		493 246	444 415
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	26	(35 515)	(43 872)
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	27	(93)	99
Autres produits d'exploitation		222	217
Frais de personnel	28	(175 339)	(177 938)
Charges générales d'exploitation	29	(54 640)	(50 309)
Dotations aux amortissements et aux provisions sur immobilisations		(12 646)	(12 581)
Résultat d'exploitation		215 235	160 031
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		476	(323)
Quote part dans les résultats des Sociétés mises en équivalence		(63)	(1 354)
Impôt sur les bénéfices	30	(82 783)	(65 505)
Résultat des activités ordinaires		132 865	92 849
Solde en gain/perte provenant des autres éléments extraordinaires		-	(9 951)
Part de résultat revenant aux minoritaires		326	116
Résultat net du groupe		132 539	82 782
Résultat net après modifications comptables		132 539	82 782
Résultat par action (en DT)	31	3,835	2,395

Résultats Financiers Consolidés Au 31/12/2022

ETAT DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2022 (Unité : en milliers de Dinars)

Notes	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021
Flux d'exploitation		
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)	729 552	671 765
Charges d'exploitation bancaire décaissées	(272 035)	(245 173)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès des établissements bancaires	(1)	(3 080)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers	(4 500)	(8 500)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(437 457)	(171 578)
Dépôts / Retraits de dépôts de la clientèle	463 692	302 427
Titres de placement	(64 568)	7 322
Sommes versées au personnel et créditeurs divers	(204 396)	(206 831)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	(31 722)	14 628
Impôt sur les bénéfices	(81 561)	(41 210)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	97 003	319 772
Flux d'investissement		
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissements	10 313	7 725
Acquisition / cessions sur portefeuille d'investissement	(26 223)	(99 892)
Acquisitions / cessions sur immobilisations	(14 458)	(21 684)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'investissement	(30 368)	(113 851)
Flux de financement		
Emission / Remboursement d'emprunts	(85 119)	(43 305)
Augmentation / diminution ressources spéciales	838	(18)
Dividendes et autres distributions	(24 207)	(24 194)
Flux de trésorerie net provenant des activités de financement	(106 948)	(67 518)
Variation des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période	(40 314)	138 403
Liquidités et équivalents de liquidités début de l'exercice	259 611	121 208
Liquidités et équivalents de liquidités fin de l'exercice	31	259 612

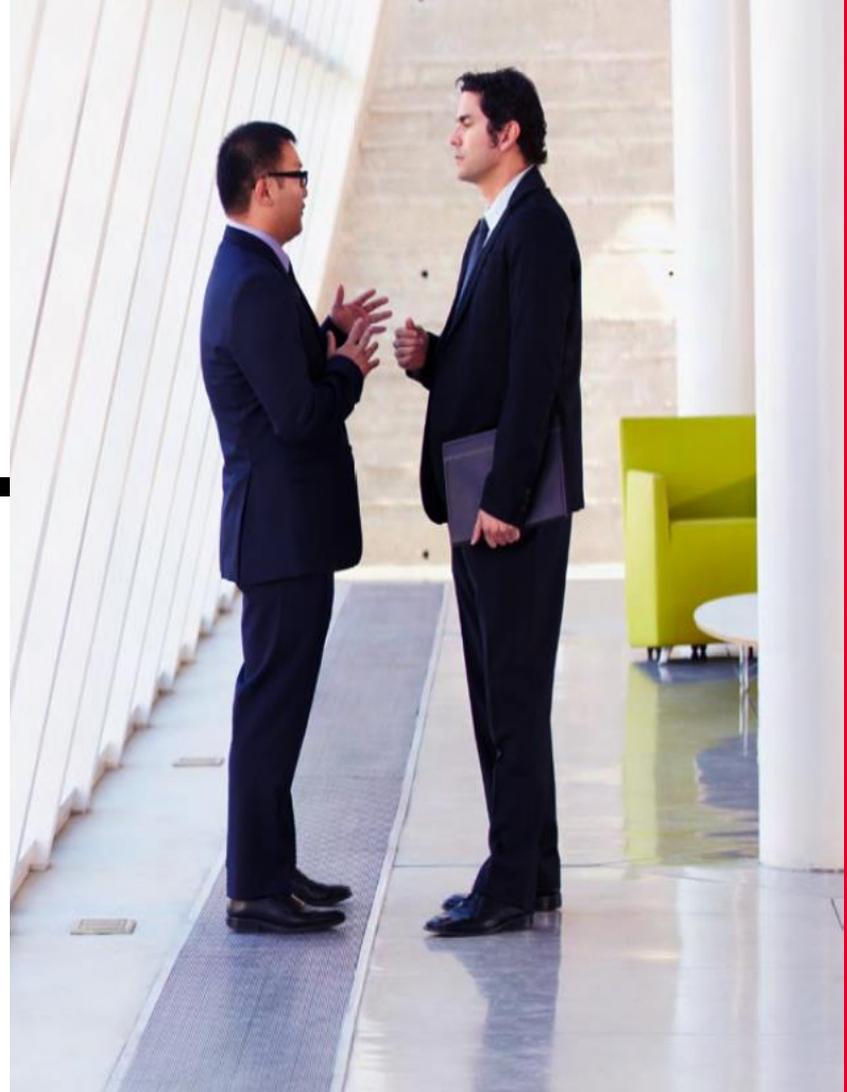
Résultats Financiers Consolidés Au 31/12/2022

VI

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés



GRUPE SOCIETE GENERALE



Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

Rapports des Commissaires Aux Comptes sur les Etats Financiers Consolidés

VII

*Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, Fixation
de son ordre du jour et projet de Résolutions*



GRUPE SOCIETE GENERALE



Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, Fixation De Son Ordre Du Jour Et Projet De Résolutions

Assemblée Générale Ordinaire

19 Avril 2023 à 10h

Ordre du Jour

- 1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et des Etats Financiers Individuels pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022.*
- 2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion du groupe et des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022.*
- 3. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exécution de leur mission.*
- 4. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés pour l'exercice clos le 31 Décembre 2022.*
- 5. Approbation des opérations et des conventions visées par les dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi N° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers.*
- 6. Quitus aux Administrateurs.*
- 7. Affectation des résultats de l'exercice 2022 ;*
- 8. Renouvellement de mandats d'administrateurs.*
- 9. Fixation du montant des jetons de présence.*
- 10. Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.*
- 11. Pouvoirs.*

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, Fixation De Son Ordre Du Jour Et Projet De Résolutions

Projet De Résolutions

De l'Assemblée Générale Ordinaire Prévue Le 19 Avril 2023

PREMIÈRE RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration sur la gestion de la banque et la gestion du groupe et les rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels et les états financiers consolidés, approuve les rapports du Conseil d'Administration et les états financiers individuels et consolidés arrêtés au 31 Décembre 2022 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne aux membres du Conseil d'Administration quitus entier de leur gestion pour l'exercice 2022.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, Fixation De Son Ordre Du Jour Et Projet De Résolutions

DEUXIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, donne acte au Conseil d'Administration et aux commissaires aux comptes de ce qui lui a été rendu compte conformément aux dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 62 de la loi n° 2016-48 relative aux banques et aux établissements financiers. Elle approuve toutes les opérations rentrant dans le cadre de ces dispositions et telles qu'elles ont été présentées dans le rapport spécial des Commissaires aux Comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIÈME RÉOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve la proposition du Conseil d'Administration, de répartir le bénéfice net de l'exercice 2022, qui s'élève à 132 172 148,025 TND majoré du report à nouveau positif de 2 342 697,326 TND, soit un bénéfice distribuable de 134 514 845,351 TND

<i>Bénéfice distribuable</i>	<i>134 514 845,351</i>	<i>TND</i>
<i>- Réserve pour réinvestissement exonéré</i>	<i>15 000 000,000</i>	<i>TND</i>
<i>- Réserve Ordinaire</i>	<i>90 000 000,000</i>	<i>TND</i>
<i>- Fonds social</i>	<i>1 000 000,000</i>	<i>TND</i>
<i>- Dividendes</i>	<i>27 648 000,000</i>	<i>TND</i>
<i>- Report à nouveau</i>	<i>866 845,351</i>	<i>TND</i>

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, Fixation De Son Ordre Du Jour Et Projet De Résolutions

Quatrième RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat de la STI, représentée par Monsieur Firas Saied, en qualité d'administrateur et ce, pour une période de 3 ans. Elle exercera ainsi sa fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler, également, le mandat de M. Philippe Amestoy en qualité d'administrateur et ce, pour une période de 3 ans. Il exercera ainsi sa fonction jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2025.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Cinquième Résolution :

*L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration la somme de **300.000 dinars à titre de jetons de présence** pour l'exercice 2022.*

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire, Fixation De Son Ordre Du Jour Et Projet De Résolutions

Sixième RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise, sur proposition du Conseil d'Administration, l'émission de nouveaux emprunts obligataires, pour un montant ne dépassant pas 200 millions de dinars, en une ou plusieurs émissions et délègue, conformément à l'article 331 du code des sociétés commerciales au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions de chaque émission.

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise le Conseil d'Administration à déléguer à la Direction Générale de fixer les modalités et les conditions de chaque émission.

Cette autorisation est valable jusqu'à la date de tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de 2023.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

Septième RÉSOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère tous les pouvoirs au représentant légal de la Banque ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à